

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGY

\*\*\*\*\*

**PATRIMOINE CULTUREL ET IDENTITÉ CHEZ LES LEGA  
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.  
CONTRIBUTION À L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE**

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 25 juin 2024, en vue de l'obtention du  
diplôme de Master en Anthropologie

Spécialisation : Anthropologie culturelle

Par

**VICTOIRE MUKE Vicky**

*Licence en Anthropologie*



**MEMBRES DU JURY**

Président : AFU Isaiah KUNOCK (MC)

Université de Yaoundé I

Rapporteur : DELI TIZE TERI (MC)

Université de Yaoundé I

Examineur : BALLA NDEGUE Séraphin (CC)

Université de Yaoundé I

Année académique 2023-2024

**ATTENTION**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce Mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur.

À

Toi MAKITO WASSO Philomène, ma tendre mère, mon grand regret est que tu sois partie sans tirer gain de ton investissement en moi. Par ces quelques lignes, de là où tu es, reçois toute ma gratitude.

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce à des multiples contributions. Qu'il nous soit permis d'exprimer notre gratitude.

Tout d'abord, nos remerciements vont à l'endroit de notre encadreur le Professeur DELI TIZE Teri pour sa rigueur dans le travail et pour sa disponibilité.

Nous remercions le Chef du Département d'Anthropologie, le Professeur Paul ABOUNA, pour ses contributions administratives et pédagogiques. À tous nos enseignants : qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude. Nous pensons ici aux Professeurs MBONDJI EDJENGUELE et Paschal KUM AWAH, respectivement anciens chefs de Département d'Anthropologie ; aux Professeurs Antoine SOCPA, Luc MEBENGA TAMBA, Pierre François EDONGO NTEDE, Isaiah AFU KUNOCK ; aux Docteurs David NKWETI, Célestin NGOURA, Margueritte ESSOH, Lucy FONJONG, ANTANG YAMO, Germaine Bernadette NGAH ELOUNDOU, Antoinette Marcelle EWOLO NGAH, Evans KAH NGAH, Alexandre NDJALLA, Séraphin NDEGUE BALLA et Exodus TIKERE MOUFFOR.

Tous nos remerciements à l'endroit de nos informateurs qui nous ont procuré les informations utilisées dans ce travail, pour leur hospitalité, mais surtout et d'avantage pour leur collaboration durant cette recherche.

À notre père MATESO MOUKE Jean-Moise, nous lui adressons l'expression de notre reconnaissance et de notre amour ému pour tout apport et épanouissement. À mes frères et sœurs BORA MATESO Rosine, KABALA MUKE Mamy, KITOGA MUKE Joachim, BASUBI MUKE Mathieu, FARAJA MUKE Fanny, DIEUMERCI MUKE Magene, PRISCILLE MUKE Prisca, AMINA MUKE Pamela, Daniel WENGA, Christian WENGA, nous leur disons de tout cœur notre gratitude infinie pour leur réconfort moral et leur apport tant financier que spirituel.

Nous tenons à adresser un merci particulier à NGA Eugénie Laurette Florette pour son assistance de plusieurs ordres durant la réalisation de ce travail. À nos camarades et amis NOUBARAMADJI Ferdinand et AMENGUELE NYIMI Hervé, qu'ils trouvent ici le sentiment de notre reconnaissance à leur juste personne, pour leur apport à la fois psychologique et scientifique.

À toutes les personnes qui de prêt ou de loin ont apporté leur contribution dans la réalisation de ce mémoire et dont les noms ne sont point mentionnés, qu'elles agrément l'expression de notre profonde gratitude.

## SOMMAIRE

**DÉDICACE**

**REMERCIEMENTS**

**SOMMAIRE**

**LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET SIGNES**

**LISTE DES CARTES, SCHÉMAS ET TABLEAUX**

**LISTE DES PHOTOS**

**RÉSUMÉ**

**ABSTRACT**

**INTRODUCTION**

**CHAPITRE 1 : LES CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DE L'ÉTUDE.**

**CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LA QUESTION, CADRES CONCEPTUEL ET THÉORIQUE.**

**CHAPITRE 3 : TYPOLOGIES DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA.**

**CHAPITRE 4 : SYSTÈMES DE SAUVEGARDE ET FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.**

**CHAPITRE 5 : LE PATRIMOINE CULTUREL LEGA A L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION.**

**CONCLUSION**

**SOURCES**

**ANNEXES**

**TABLE DES MATIÈRES**

## LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET SIGNES

### A. Acronymes

**CERDAF** : Centre de Recherche et de Documentation Africaine

**CERUKI** : Centre de Recherches Universitaires du Kivu

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**ISTEKi** : Institut Supérieur de Théologie Evangélique au Kivu

**ICOMOS** : International Council on Monuments and Sites

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**PUF** : Presses Universitaires de France

**PUY** : Presses Universitaires de Yaoundé

**UNESCO**: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

### B. Sigles

**AP** : Air Protégé

**CPPSA** : Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie

**DUDH** : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

**ICCN** : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature

**IMNC** : Institut des Musées Nationaux du Congo

**ISP** : Institut Supérieur Pédagogique

**MCAP** : Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OUA** : Organisation de l'Unité Africaine

**PNG** : Parc National de Garamba

**PNKB** : Parc National de Kahuzi-Biega

**PNS** : Parc National de Salonga

**PNVi** : Parc National de Virunga

**RDC** : République Démocratique du Congo

**RFO** : Réserve de Faune à Okapis

**TFC** : Travail de Fin de Cycle

**UA** : Union Africaine

**Uy1** : Université de Yaoundé 1

### **C. Signes conventionnels**

**\$** : Dollars américains

**%** : Pourcent

**Cm** : Centimètre

**F** : Féminin

**Fc.** : Francs congolais

**Km<sup>2</sup>** : Kilomètres carrés

**M** : Masculin

**Mm/an** : Millimètre par an

**N°** : Numéro

**°C** : Degré Celsius

## LISTE DES CARTES, SCHÉMAS ET TABLEAUX

<b>Titres</b>	<b>Pages</b>
<b>A. Cartes</b>	
<b>Carte 1:</b> Localisation des Lega en République Démocratique du Congo.....	23
<b>Carte 2:</b> Carte administrative de la Province du Sud-Kivu en RDC .....	24
<b>Carte 3:</b> Carte administrative du Territoire de Mwenga .....	26
<b>Carte 4:</b> Carte administrative de la Chefferie de Basile .....	27
<b>B. Schémas</b>	
<b>Schéma 1:</b> Première variante généalogique des Lega.....	38
<b>Schéma 2:</b> Deuxième variante généalogique des Lega.....	38
<b>Schéma 3:</b> La responsabilisation du pouvoir chez les Lega .....	41
<b>C. Tableaux</b>	
<b>Tableau 1:</b> Les degrés du <i>Bwami</i> dans le Bulega du Nord.....	43
<b>Tableau 2:</b> Les degrés du <i>Bwami</i> dans le Bulega du Sud :.....	44

## LISTE DES PHOTOS

Titres	Pages
<b>Photo 1:</b> Les initiés du <i>Bwali</i> revenant de l'initiation, en train de chanter.....	95
<b>Photo 2:</b> Statuettes anthropomorphes Lega exposées au Musée du Kivu .....	102
<b>Photo 3:</b> Masques Kimangungu exposés au Musée de Kivu.....	102
<b>Photo 4 :</b> <i>Isengo</i> , panier où sont conservés les objets initiatiques .....	103
<b>Photo 5:</b> Statuette zoomorphe Lega, exposée au Musée du Kivu : Pangolin géant ou <i>Ikaga</i> .	103
<b>Photo 6:</b> <i>Itala</i> ou <i>Kitala</i> .....	105
<b>Photo 7:</b> Fétiches .....	106
<b>Photo 8:</b> Deux Bami portant leurs attributs .....	107
<b>Photo 9:</b> Ishiba Wabutola et Mwami Kambila portant leurs attributs .....	107
<b>Photo 10:</b> Anneaux de cuivre exposés au Musée du Kivu .....	108
<b>Photo 11:</b> Le <i>Lubunga</i> du Mwami ou <i>Lubunga Iwa Mwami</i> .....	109
<b>Photo 12:</b> Le <i>Lubunga</i> "traditionnel" des hommes ou la case des hommes .....	109
<b>Photo 13 :</b> <i>Mutanga</i> , exposé au Musée du Kivu.....	111
<b>Photo 14:</b> Chaises traditionnelles .....	113
<b>Photo 15:</b> Corbeilles traditionnelles .....	114
<b>Photo 16:</b> <i>Kekele</i> ou tabouret traditionnel .....	114
<b>Photo 17:</b> Les couteaux traditionnels <i>Kyabo (Ialo)</i> et <i>Kyubo (Iubo)</i> .....	115
<b>Photo 18:</b> Le forgeron ou <i>Mutumbi</i> et sa forge ou <i>Itumbi</i> .....	115
<b>Photo 19:</b> <i>Ishimo</i> ou lance traditionnelle .....	115
<b>Photo 20:</b> Outils utilisés dans la sculpture.....	115
<b>Photo 21:</b> <i>So'a/Isa'a</i> ou hache traditionnelle .....	115
<b>Photo 22:</b> Cruche appelée <i>Ipinda</i> .....	116
<b>Photo 23:</b> Pot appelé <i>Ilunga</i> .....	116
<b>Photo 24:</b> Démonstration de la danse <i>Mwombolo</i> par les initiés du <i>Bwali</i> .....	128
<b>Photo 25:</b> <i>Yango</i> ou piquet exposé au Musée du Kivu .....	132
<b>Photo 26:</b> Bonnet en cauris exposé au Musée du Kivu .....	132
<b>Photo 27:</b> <i>Itala</i> ou étagère au-dessus du foyer (cuisine).....	135
<b>Photo 28:</b> Vue intérieure de la case <i>Lubunga</i> du Mwami .....	136

<b>Photo 29:</b> Chenilles comestibles prélevées dans la forêt.....	143
<b>Photo 30:</b> Champignons comestibles prélevés dans la forêt.....	143
<b>Photo 31:</b> Homme Lega portant sa gibecière ou <i>Sa'o</i> .....	144
<b>Photo 32:</b> Lit de soins traditionnel entouré des fétiches, utilisé par les <i>Bami</i> , exposé au Musée du Kivu.....	146
<b>Photo 33:</b> <i>Uapaca guineensis</i> Müll. Arg. ( <i>Musela</i> ), plante hôte des chenilles ( <i>Milanga</i> ).....	148
<b>Photo 34:</b> Objets d'art ornant le Panorama hôtel de Bukavu .....	161
<b>Photo 35:</b> Le <i>Lubunga</i> "moderne" des hommes .....	162
<b>Photo 36:</b> Jeune Lega vendant des hottes traditionnelles pour la survie .....	164
<b>Photo 37:</b> Hottes et paniers modernes .....	165
<b>Photo 38:</b> Bonnet du <i>Mwami</i> fait à partir d'écailles de pangolin géant, exposé au Musée du Kivu.....	169
<b>Photo 39:</b> Chenilles préparées pour la consommation.....	170
<b>Photo 40:</b> Chenilles et champignons comestibles exposés pour la vente et leurs prix.....	171

Le présent mémoire de Master en Anthropologie s'intitule « *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle* ». Le problème exposé dans ce travail est celui de la perte progressive de l'identité culturelle du peuple Lega, liée à la dynamique de son patrimoine culturel au profit de la mondialisation de plus en plus grandissante.

Ce problème a conduit aux interrogations suivantes : Quels sont les liens qui existent entre le patrimoine culturel et l'identité culturelle chez les Lega ? Quelles sont les typologies du patrimoine culturel Lega ? Quelles sont les différentes pratiques qui interviennent dans la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega et ses différentes fonctions au sein de cette socioculture ? Quelle est la situation de l'identité culturelle du peuple Lega face aux rapports entre son patrimoine culturel et le contexte actuel de la mondialisation ?

Les réponses à ces questions ont été assujetties à une double procédure méthodologique à savoir : la recherche documentaire et la recherche de terrain. La première a consisté à l'exploitation des écrits ayant un rapport avec ce travail. Tandis que la seconde a permis de faire face à des réalités empiriques, par le biais des techniques de collecte des données que sont l'observation, les entretiens semi-directifs et les récits de vie, dans cinq (5) Groupements administratifs de la Chefferie de Basile et dans la ville de Bukavu.

A l'issu de ce double procédé heuristique, nous sommes parvenus aux résultats suivants : le patrimoine culturel est le fondement, l'expression et le « miroir » de l'identité culturelle chez les Lega. Il comprend deux grandes typologies patrimoniales que sont le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Celui-ci est plurisymbolique et trouve un sens et une signification en fonction du contexte et de la circonstance qui le caractérise. Il remplit les fonctions sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale au sein de la socioculture Lega. Ces dernières sont la raison pour laquelle cette socioculture a mis en place un système permettant sa sauvegarde, grâce aux pratiques telles que la transmission, la sacralisation, l'héritage et la conservation. Enfin, sous l'effet de la mondialisation, il s'observe non seulement des pertes ou des disparitions, mais aussi des continuités et des innovations au sein du patrimoine culturel du peuple Lega. Cet état de choses a pour conséquence la fragilisation de l'identité culturelle de ce peuple d'une part, mais aussi lui permet de soutenir ses moyens de subsistance. Par ailleurs, la mondialisation constitue aussi, dans une certaine mesure, une aubaine pour la sauvegarde de l'identité culturelle Lega, notamment par le biais des NTIC et des musées.

**Mots clés** : Patrimoine culturel, Identité, Sauvegarde, Mondialisation, Lega.

## ABSTRACT

This Master's thesis in Anthropology is entitled "Cultural heritage and identity among the Lega of the Democratic Republic of Congo. Contribution to cultural anthropology. The problem exposed in this work is that of the progressive loss of the cultural identity of the Lega people, linked to the dynamics of their cultural heritage for the benefit of increasingly growing globalization.

This problem led to the following questions: What are the links that exist between cultural heritage and cultural identity among the Lega? What are the typologies of Lega cultural heritage? What are the different practices that intervene in the safeguarding of cultural heritage among the Lega and its different functions within this socioculture? What is the situation of the cultural identity of the Lega people in the face of the relationship between their cultural heritage and the current context of globalization?

The answers to these questions were subject to a double methodological procedure, namely: documentary research and field research. The first consisted of the exploitation of writings related to this work. While the second made it possible to face empirical realities, through data collection techniques such as observation, semi-structured interviews and life stories, in five (5) administrative groups of the Chiefdom de Basile and in the town of Bukavu.

At the end of this double heuristic process, we arrived at the following results: cultural heritage is the foundation, expression and "mirror" of cultural identity among the Lega. It includes two major heritage typologies: tangible cultural heritage and intangible cultural heritage. This is multi-symbolic and finds meaning and meaning depending on the context and the circumstance which characterizes it. It fulfills social and associative, political, judicial, didactic, economic, therapeutic and propitiatory, cathartic, religious, ecological and architectural functions within the Lega socioculture. The latter are the reason why this socioculture has put in place a system allowing its preservation, thanks to practices such as transmission, sacralization, inheritance and conservation. Finally, under the effect of globalization, we observe not only losses or disappearances, but also continuities and innovations within the cultural heritage of the Lega people. This state of affairs results in the weakening of the cultural identity of this people on the one hand, but also allows them to support their means of subsistence. Furthermore, globalization also constitutes, to a certain extent, a boon for the preservation of Lega cultural identity, particularly through NICTs and museums.

**Keywords:** Cultural heritage, Identity, Safeguarding, Globalization, Lega.

**INTRODUCTION**

Le présent propos introductif s'articule autour de principaux axes suivants : le contexte de l'étude, la justification du choix du sujet, le problème, la problématique, les questions de recherche, les hypothèses, les objectifs de la recherche, la méthodologie, l'intérêt de la recherche et le plan de travail.

## I. CONTEXTE DE L'ETUDE

La question du patrimoine culturel connaît aujourd'hui un regain d'intérêt aussi bien d'ordre juridique, économique, sociologique, anthropologique, etc., et fait intervenir un large éventail de connaissances spécialisées.

A cet effet, le champ d'application et d'étude du patrimoine culturel s'impose à tous les domaines et attire de plus en plus la curiosité des acteurs des cadres culturel, professionnel, sociopolitique et scientifique. Un tel attrait lui permet d'être au centre des questions de politique de protection, de préservation, de mise en valeur et d'appréhensions scientifiques. Le patrimoine culturel brille désormais par l'*arborescence* de son champ d'application et l'*élasticité* de son contenu. L'attention que lui porte aussi bien les Nations Unies (DUHD), l'UNESCO (1972, 2003, 2005), les musées, les scientifiques, les Etats ainsi que les ONG en est une preuve (Négri, 2001 ; Datouang Djoussou, 2014 ; Saddou, 2020, Ipara Motema & Mbulumbulu Kumbi, 2023).

Il ressort de ce qui précède que la pluralité d'approches sur les études en rapport avec le patrimoine culturel varie en rapport avec les disciplines, et quoi que les littératures sur la question patrimoniale soient assez fournies, « *elles brillent par une disproportionnalité géographique* » (Datouang Djoussou, 2014 : 2). C'est ce qui rend les études sur le patrimoine culturel toujours aussi originales, intéressantes et actuelles.

En République Démocratique du Congo (RDC) en général, les sociocultures ont développé des pratiques traditionnelles de sauvegarde et de transmission de leurs patrimoines culturels en raison de leur importance. Tel est le cas, par exemple, des institutions initiatiques chez les Lega de l'Est du pays, qui se sont avérées être titulaires d'un devoir de garde, de protection, de conservation et de transmission des traditions et des coutumes ancestrales, et donc « *d'un capital intellectuel, social et matériel qu'est le savoir initiatique traditionnel* » (Balaamo Mokelwa, 2020 :15).

Sur le plan national, la RDC a longtemps vécu sans une politique culturelle pouvant orienter la gestion de son patrimoine, au sens juridique du terme. Cependant, le pays, à travers le Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (MCAP), a montré son intérêt porté à la question du patrimoine culturel en proposant, en novembre 2022, un Avant-Projet de loi concernant la culture et les Arts. Cet intérêt est énoncé dans son Exposé des motifs :

*Par la présente Loi, la République Démocratique du Congo entend réviser sa conception de l'apport de la culture au développement et doter le pays d'un cadre juridique adapté à son identité culturelle et à ses besoins de développement durable, économique, technologiques et social. (MCAP, novembre 2022 : 1)*

Il s'inscrit dans le prolongement des objectifs de l'Unesco tels qu'énoncés dans ses différentes conventions sur la sauvegarde du patrimoine culturel et son rôle dans la promotion de la diversité culturelle et du développement durable.

En effet, l'on peut affirmer aujourd'hui l'importance de la mobilisation et de l'exploitation de manière urgente du patrimoine culturel non seulement dans le maintien du sentiment d'identité et de continuité, mais aussi face aux défis auxquels sont confrontées la RDC de manière singulière et l'humanité en général. Cela notamment dans le changement climatique et la perte de la biodiversité, les conflits et la violence, l'accès inégale aux ressources vitales, l'éducation, la marginalisation sociale et les inégalités économiques, etc. (Dimonfu, 2000 ; Skounti, 2005 ; Bandarin, 2013 ; UNESCO, 2015, 2018).

Aussi longtemps qu'on puisse remonter, c'est dans un contexte d'injustices culturelles et d'hierarchisation des cultures qu'il faut aborder la question de la sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte Lega. De fait, la socioculture Lega a subi les affres des invasions arabo-musulmanes, celles de la colonisation belge, mais aussi des conflits et guerres postindépendance. La présence des forces étrangères et nationales autonomes (arabes, occidentales, rebellions et conflits armés) va sérieusement influencer sur l'organisation socioculturelle et politique en bouleversant subséquentement les institutions traditionnelles, les modes de vie, la vision du monde, les croyances. Bref, la tradition et la coutume Lega furent sérieusement entamées à la suite de ces contacts interculturels impérialistes (Lunanga & Kasongo, 1982 ; Balaamo Mokolwa, 2014 ; Mwilo-Mwihl Watuta, 2021).

En effet, l'ordre colonial s'impose et c'est l'éjection pure et simple de l'ordre précolonial, la non-reconnaissance des institutions précoloniales. Ce principe a été affirmé par les décrets portant création des chefferies et suppression du fonctionnement des institutions initiatiques traditionnelles Lega (Biebuyck, 1973 ; Balaamo Mokolwa, 2014), avec comme

effet la fragilisation des pratiques de sauvegarde traditionnelles du patrimoine culturel, développées par le peuple Lega depuis des siècles.

Ces injustices et cette hiérarchisation des cultures héritées de la colonisation vont se perpétuer au sein du jeune Etat indépendant, notamment par la survivance des rationalités de la juridiction coloniale dans la législation congolaise actuelle et par la perpétuation des réformes administratives coloniales jusqu'à ce jour. Il s'en est suivi aussi les guerres de rébellion d'après l'indépendance entraînant l'insécurité, des déplacements, des morts, le vol des richesses du sol et du sous-sol, l'abandon, l'incendie et le vol des œuvres d'arts et des archives, la paupérisation de la population et la crise économique dans l'ensemble du territoire Lega, etc.

L'absence d'une politique culturelle nationale prenant en compte les réalités culturelles propres à chaque socioculture, au côté de la mondialisation grandissante, a aussi favorisé l'acuité de la dégradation du patrimoine culturel Lega de manière singulière et des sociocultures congolaises en général (Lunanga et Kasongo, 1982 ; Kishilo W'Itunga, 1989 ; Vlassenroot & Raeymaekers, 2004 ; Balaamo Mokelwa, 2014, 2015 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2021). En effet, les répercussions de ces différents éléments de vulnérabilité du patrimoine culturel du peuple Lega continuent à sévir dans cette socioculture et remettent en question la préservation de l'identité culturelle de ce peuple.

Ce qui nous amène à nous interroger dans quelle mesure l'identité culturelle du peuple Lega a été affectée, du point de vue historique et contemporain, par les injustices culturelles et l'hiérarchisation des cultures exercées à l'encontre du patrimoine culturel de ce peuple, toutes induites par la mondialisation. Autrement-dit, l'indifférence face aux injustices culturelles précoloniales, coloniales, postcoloniales, mais aussi face à la mondialisation, depuis l'invasion arabo-swahili et leur perpétuation aujourd'hui, n'accélère-elle pas l'abâtardissement, sinon la disparition du patrimoine culturel du peuple Lega et subséquentement celle de son identité culturelle ?

Ces interrogations subsument l'urgence d'un travail d'inventaire, d'un examen de la sauvegarde et d'évaluation des dynamiques du patrimoine culturel Lega tel qu'il se présente aujourd'hui après une relecture de son aperçu historique ; et celui de l'évaluation des fonctions dudit patrimoine pour le bien-être du peuple Lega en particulier, et celui de la population congolaise et du monde en général.

## **II. JUSTIFICATION DU CHOIX SUJET**

Le choix de notre sujet a été motivé par des raisons de deux ordres : les raisons personnelles et scientifiques.

### **II.1. Raisons personnelles**

Nous avons vécu dans la ville de Bukavu, la capitale de la Province du Sud-Kivu, pendant plus de vingt ans déjà. C'est une ville cosmopolite où les Lega (Balega), les Shi (Bashi), les Bembe (Babembe), les Havu (Bahavu), les Vira (Bavira), les Fuliru (Bafuliru), les Hutu (Bahutu), les Tutsi (Batusi), etc. cohabitent, laissant ainsi s'entremêler, se confondre et s'imbriquer les identités culturelles de sorte qu'il nous a semblé difficile de repérer avec autant d'aisance et de clarté les particularités identitaires du peuple Lega.

Ce peuple est l'un des plus majoritaires de la province et est reconnu par les autres peuples comme créateur et héritier d'un patrimoine culturel riche et dense. Toutefois, il semble céder sans trop de difficulté à l'uniformisation des cultures sous l'influence des autres peuples et perd ainsi, de fil en aiguille, son identité culturelle.

Eu égard à ce tableau non reluisant, nous avons choisi ce sujet pour trois raisons principales. La première est d'analyser et de comprendre les facteurs qui contribuent à la dégradation de l'identité culturelle Lega. La deuxième est d'évaluer dans quelle mesure ce patrimoine a subi des transformations, cette situation remettant en question la sauvegarde et la survie du patrimoine culturel Lega, pourtant ce dernier est le témoin de l'identité culturelle Lega et intervient dans le bien-être de ce peuple. La troisième vient de la remarque selon laquelle les sociocultures en RDC évoluent dans un contexte d'inexistence de politique culturelle nationale au sens juridique du terme. Nous avons voulu comprendre et étudier comment la socioculture Lega se démène, tant bien que mal, de manière à assurer la sauvegarde de son patrimoine culturel dans un contexte actuel de forte mondialisation.

### **II.1. Raisons scientifiques**

Des résultats des recherches sur la culture Lega, à notre connaissance, ont été publiés par des anthropologues, des historiens, des sociologues, des ethnomusicologues, et d'autres chercheurs, dans le but de faire connaître le peuple Lega à travers le monde et d'archiver sa culture. Parmi ces travaux nous pouvons citer Verhaegen (1966), Biebuyck (1973), Bukanga (1973), Mutuza Kabe (1972, 1982, 1983), Kishilo W'Itunga (1989), Balaamo Mokelwa (2003, 2014, 2017, 2020) et Mwilo-Mwihi Watuta (2018, 2021).

Cependant, très peu d'entre eux abordent la question de la sauvegarde du patrimoine culturel Lega, et aucun d'entre eux ne met en rapport le patrimoine culturel Lega et le débat scientifique contemporain relatif à la question patrimoniale d'une part, ni le patrimoine culturel Lega et les changements imposés par la mondialisation d'autre part.

C'est partant de cette vacuité que nous avons entrepris de mener cette étude sur le patrimoine culturel Lega de manière à le documenter et d'apporter notre humble contribution au développement de la science en général et de la science anthropologique en particulier. En outre, cette étude permettra d'agrandir le corpus de connaissances de la socioculture Lega.

### **III. PROBLEME DE RECHERCHE**

Le peuple Lega de la République Démocratique du Congo a développé un patrimoine culturel multiséculaire en réponse aux besoins d'ordre identitaire, social, économique, politique, etc. Il comprend les éléments matériels (les objets d'art, les artefacts), immatériels (savoir et savoir-faire, croyances, pratiques et traditions orales), et naturels (le milieu naturel, les éléments de la faune et de la flore) imbriqués les uns des autres et aux significations symboliques connus des Lega seuls.

Depuis des siècles, ledit patrimoine est sauvegardé grâce aux pratiques de sauvegarde traditionnelles mises en places par la socioculture Lega, à savoir : la transmission, la sacralisation, l'héritage et la conservation. Dans la foulée, le pays, grâce à la protection juridique nationale, la protection juridique internationale et aux différentes institutions nationales et organisations non-gouvernementales ayant dans leur attribution la gestion de la vie culturelle nationale, intervient dans la sauvegarde du patrimoine culturel congolais dans son ensemble, limitant ainsi les risques liés à sa fragilisation, sa dégradation et/ou à sa disparition.

Toutefois, en dépit de ces multiples pratiques de sauvegarde (traditionnelles, nationales et internationales), la socioculture Lega continue de faire face à des transformations qui se traduisent non seulement par la fragilisation, la dégradation ou la disparition de certains pans de son patrimoine culturel, mais aussi par des continuités et des innovations. Cette situation entraîne des conséquences sur la sauvegarde du patrimoine culturel du peuple Lega ainsi que sur la pérennisation de l'identité culturelle de ce peuple.

Face à cet état de choses, il se pose le problème de la perte progressive de l'identité culturelle du peuple Lega, liée à la dynamique de son patrimoine culturel au profit de la mondialisation de plus en plus grandissante, malgré les initiatives internationales, nationales et locales visant sa préservation.

#### IV. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Les considérations sur le patrimoine culturel ont fortement évolué ces dernières années (Skounti, 2010 ; Datouang Djoussou, 2014 ; Saddou, 2020). Cette nouvelle considération dépasse largement les conceptions originelles du patrimoine culturel ne prenant en considération que les aspects matériels du patrimoine culturel (les monuments, les livres anciens, les monuments naturels, les paysages culturels, l'architecture urbaine moderne et contemporaine, les usines, les fabriques, les ateliers, les mines.), pour inclure la dimension immatérielle du patrimoine culturelle (les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés) (UNESCO, 2003 ; Bela, 2020 ; Skounti, 2005, 2010 ; Gutron & Skounti, 2018).

Dans la socioculture Lega, le patrimoine culturel est constitué des éléments matériels et immatériels qui font sa particularité et lui permettent de manifester sa présence dans le monde. Ces typologies du patrimoine culturel Lega comprennent les traditions et expressions orales, les pratiques sociales, rituelles et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat, les objets d'art et autres productions matérielles, tous inextricablement liées et comportant une importance symbolique, sociale, environnementale et économique compréhensible et déchiffrable uniquement dans le contexte socioculturel Lega.

D'où le thème de cette recherche intitulé s'inscrit dans le champ de l'anthropologie culturelle. Cette discipline a pour objet d'étude l'être humain, et les sociétés humaines dans leur versant culturel. Ainsi dit, le rapport entre l'anthropologie culturelle et notre thème de recherche est l'étude de l'Homme Lega, plus précisément dans son espace culturel qui est le Bulega, et son rapport avec son patrimoine culturel qui constitue le fondement de son identité culturelle.

Plusieurs auteurs ont effectué des recherches sur la culture Lega (Verhaegen, 1966 ; Biebuyck 1973 ; Bukanga, 1973, Mutuza Kabe, 1972, 1982, 1983 ; Kishilo W'Itunga, 1989 ; Balaamo Mokelwa, 2003, 2014, 2017, 2020 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2018, 2021), mais n'abordent pas suffisamment certains aspects à savoir : le rapport que la culture Lega entretient avec les débats contemporains relatifs au patrimoine culturel de manière générale, la situation de l'identité culturelle Lega dans le contexte actuel de la mondialisation qui induit des transformations sur le patrimoine culturel de ce peuple, les pratiques endogènes et exogènes

mises en place pour sa sauvegarde, mais aussi les fonctions que ledit patrimoine remplit dans cette socioculture.

A cet effet, notre démarche méthodologique a été orientée vers le recueil des données sur les différentes typologies du patrimoine culturel Lega, les pratiques endogènes et exogènes qui interviennent en faveur de sa sauvegarde, ses fonctions, et enfin les transformations subies par ce patrimoine culturel ainsi que les conséquences qu'elles ont entraînées sur l'identité culturelle du peuple Lega, en vue de permettre la proposition des stratégies de sa sauvegarde. Ceci nous conduit à inscrire l'étude du patrimoine culturel Lega dans le champ scientifique de l'anthropologie culturelle en usant de son approche, ses méthodes et ses techniques de collecte des données.

Dans la pratique, pour faire sens à nos données de recherche, nous avons bâti un cadre théorique adossé sur le fonctionnalisme avec ses trois postulats que sont : l'unité fonctionnelle, la nécessité fonctionnelle et l'universalité fonctionnelle ; l'ethnanalyse avec ses trois principes que sont : la contextualité, l'holisticité et l'endosémie culturelle ; l'ethnométhodologie constituée de l'indexicalité, de la réflexivité et de la notion de membres ; et enfin l'approche ethnohistorique.

## **V. QUESTIONS DE RECHERCHE**

Les questions de recherche de ce travail sont de deux types : une question principale et trois questions secondaires.

### **V.1. Question principale**

Quels sont les liens qui existent entre le patrimoine culturel et l'identité culturelle chez les Lega ?

### **V.2. Questions subordonnées**

En relation avec les centres d'intérêts retenus dans cette étude, trois questions secondaires suivantes sont formulées :

#### **V.2.1. Question secondaire n°1**

Quelles sont les typologies du patrimoine culturel chez les Lega ?

### **V.2.2. Question secondaire n°2**

Quelles sont les différentes pratiques qui interviennent dans la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega et ses différentes fonctions au sein de cette socioculture ?

### **V.2.3. Question secondaire n°3**

Quelle est la situation de l'identité culturelle du peuple Lega face aux rapports entre son patrimoine culturel et le contexte actuel de la mondialisation ?

## **VI. HYPOTHESES DE RECHERCHE**

Les hypothèses sont un ensemble de réponses provisoires, parfois parcellaires, que le chercheur essaye de donner aux questions de sa recherche (Raymond QUIVY & Luc Van CAMPENHOUT, 1995 : 111).

En guise de réponse aux questions sus-évoquées, nous proposons une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires.

### **VI.1. Hypothèse principale**

Le patrimoine culturel est le support, le fondement, l'expression et le miroir de l'identité culturelle chez les Lega. De ce fait, le dynamisme du patrimoine culturel Lega implique subséquemment des conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple.

### **VI.2. Hypothèses secondaires**

Celles-ci sont au nombre de trois :

#### **VI.2.1. Hypothèse secondaire n°1**

Il existe un vaste répertoire d'éléments qui constituent le patrimoine culturel Lega. Celui-ci est réparti en deux grandes typologies : le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel.

#### **VI.2.2. Hypothèse secondaire n°2**

La sauvegarde du patrimoine culturel Lega est assurée par des pratiques endogènes à la culture Lega d'une part, et par des pratiques exogènes à cette socioculture d'autre part. Il remplit plusieurs fonctions à savoir : sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale.

### **VI.2.3. Hypothèse secondaire n°3**

La mondialisation entraîne comme conséquence la dégradation ou la disparition du patrimoine culturel Lega ; ce qui menace la sauvegarde de l'identité culturelle de ce peuple. Par ailleurs, la mondialisation favorise, dans une certaine mesure, la sauvegarde de l'identité culturelle du peuple Lega.

## **VII. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Les objectifs de cette recherche sont les buts à atteindre à l'issue de cette dernière.

### **VII.1. Objectif principal**

Eclairer sur les liens qui existent entre le patrimoine culturel et l'identité culturelle chez les Lega.

### **VII.2. Objectifs secondaires**

Ils sont au nombre de trois :

#### **VII.2.1. Objectif secondaire n°1**

Documenter le patrimoine culturel Lega en repérant quelques éléments qui constituent les deux grandes typologies dudit patrimoine.

#### **VII.2.2. Objectif secondaire n°2**

Relever et éclairer sur les pratiques de sauvegarde et les fonctions du patrimoine culturel Lega en République Démocratique du Congo.

#### **VII.2.3. Objectif secondaire n°3**

Analyser et évaluer dans quelle mesure les transformations subies par le patrimoine culturel Lega, et induites par la mondialisation, ont impacté l'identité culturelle de ce peuple en vue de la proposition des stratégies de sauvegarde de son patrimoine culturel.

## **VIII. METHODOLOGIE**

La méthodologie de ce travail en tant que processus de collecte, d'analyse et d'interprétation des données, s'articule autour de la recherche documentaire et de la recherche de terrain.

### **VIII.1. Recherche documentaire**

C'est le préalable de toute recherche de terrain. L'exploitation des sources documentaires se focalise sur les textes de loi relatifs au patrimoine culturel, sur les publications disponibles relatives au patrimoine culturel et à sa gestion. L'ambition est de faire le point sur la situation du patrimoine culturel (son historique, sa protection, sa sauvegarde, sa transmission et sa valorisation), mais aussi sur ses enjeux dans la socioculture Lega, en République Démocratique du Congo en particulier, et dans le monde en général.

A cet effet, la recherche documentaire de ce mémoire a été constituée des étapes ci-après : la fiche bibliographique, les coordonnées spatio-temporels, les fiches de lecture et le regroupement thématique.

#### **VIII.1.1. Fiche bibliographique**

Elle a mobilisé cent cinquante-six (154) références réparties de la manière suivante :

- Ouvrages généraux (14)
- Ouvrages spécifiques (15)
- Ouvrages méthodologiques (4)
- Articles scientifiques (78)
- Travaux de fin de cycle, mémoires et thèses (18)
- Dictionnaires (1)
- Rapports de recherche et d'études (3)
- Textes de loi (21)

#### **VIII.1.2. Coordonnées spatio-temporelles**

Notre recherche documentaire s'est déroulée dans l'espace et dans le temps, dont nous nous proposons de donner les coordonnées.

##### **VIII.1.2.1. Coordonnées spatiales**

Les espaces mobilisés dans le cadre de la présente investigation sont les suivants : la bibliothèque du Centre de Recherches Universitaires du Kivu (CERUKI/Bukavu), la Bibliothèque Centrale de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu), le Centre de Recherche et De Documentation Africaine de Bukavu (CERDAF/Bukavu), les bibliothèques Humanitas Alfajiri de Bukavu, le Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie de l'Université de Yaoundé I (CPPSA/Uy1), le service d'archive du Ministère provincial de la

Culture et Arts et Patrimoines du Sud-Kivu, le service d'archive du Bureau administratif de la Chefferie de Basile et les bibliothèques de certains de nos informateurs. En dehors des bibliothèques physiques, nous avons également exploité des bibliothèques numériques et internet dans son ensemble.

#### **VIII.1.2.2. Coordonnées temporelles**

L'exploitation de notre fiche bibliographique a nécessité une période d'environ quatre mois répartis comme suit :

- Du 20 octobre au 2 décembre 2022, nous avons parcouru la bibliothèque du Centre de Recherches Universitaires du Kivu, la bibliothèque du Centre de Recherche et De Documentation Africaine, la Bibliothèque Centrale de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu et les bibliothèques Humanitas Alfajiri de Bukavu.
- Du 23 décembre 2022 au 20 janvier 2023, nous avons fait usage des documents du Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie de l'Uy1.
- Du 12 juin au 10 juillet 2023, nous nous sommes servi des archives du Ministère provincial de la Culture, Arts et Patrimoines du Sud-Kivu et du Bureau administratif de la Chefferie de Basile.

Toutefois, précisons que durant notre recherche documentaire, nous avons fait recours à des sites web, qui ont constitué pour nous une webographie à laquelle nous avons prélevé des articles, des revues, des textes de loi et des vidéos.

De fait, nos recherches se sont articulées autour des domaines suivants :

- Les différentes législations en vigueur en matière de sauvegarde du patrimoine culturel, d'abord pendant la période coloniale (Etat Indépendant du Congo, Congo Belge et dans les autres colonies africaines), ensuite pendant la période postcoloniale en République Démocratique du Congo (RDC), et enfin sur le plan international ;
- Le patrimoine culturel de la socioculture Lega (son inventaire, ses fonctions et ses significations) ;
- Les pratiques traditionnelles et modernes de la sauvegarde du patrimoine culturel en RDC en général et dans la socioculture Lega en particulier ;
- Les rôles et le bilan des institutions traditionnelles et modernes dans la sauvegarde du patrimoine culturel Lega en particulier et de la RDC en général ;

- Les différents facteurs de vulnérabilité et techniques de résilience du patrimoine culturel dans la socioculture Lega en particulier et de la RDC en général, en vue de la compréhension des transformations observées sur ledit patrimoine.

### **VIII.1.2.3. Fiches de lecture et regroupements thématiques**

Toutes les références qui figurent sur notre fiche bibliographique ont fait l'objet d'une fiche de lecture. L'exploitation de l'ensemble des fiches de lecture a abouti à un regroupement en différents thèmes majeurs.

## **VIII.2. Recherche de terrain**

Elle est constituée des éléments suivants : les coordonnées spatiales, les coordonnées temporelles, les types d'informateurs, les types de données, la collecte des données et l'analyse des données.

### **VIII.2.1. Coordonnées spatio-temporelles**

Notre recherche de terrain s'est aussi déployée dans le temps et dans l'espace.

#### **VIII.2.1.1. Coordonnées spatiales**

Les Lega habitent un territoire vaste qui s'étend sur environ 56.000 km<sup>2</sup>, tandis que plusieurs autres dizaines de milliers des Lega se sont installés dans des centres urbains tels que Bukavu, Kindu, Goma, Kamituga, etc. Le terrain de recherche que nous abordons dans ce mémoire de Master est moins vaste. Il couvre la superficie de la Chefferie de Basile (3.113 Km<sup>2</sup>) et la ville de Bukavu (60 Km<sup>2</sup>). La première étant répartie dans douze (12) Groupements administratifs à savoir : Babulinzi, Bamunda, Batumba, Bashimwenda I, Bashimwenda Mayu, Balobola, Bizalugulu, Bawanda, Bashilubanda, Bashitonga, et deux groupements non organiques que sont Balimbizi et Banamocha. Ces différents groupements comprennent quatre-vingt-deux (82) villages.

De façon plus précise, nous avons effectué nos investigations dans cinq (5) Groupements administratifs. Dans le Groupement de Babulinzi nous sommes allés à Mwenga-Centre et dans le village de Butimba ; dans celui de Bashilubanda il s'agit du village de Bugambi ; dans celui de Bizalugulu, les villages de Kigalama, de Bulunda et de Kitwa ; dans le Groupement de Bashimwenda I, les villages de Mizulo et de Isopo ; enfin dans celui de Bawanda, le village de Mbobole.

Le choix de ce terrain de recherche relève du fait que l'on observe dans la Chefferie de Basile une dégradation accélérée du patrimoine culturel des Lega suite à l'influence que cette dernière subie de par sa proximité avec la ville de Bukavu. Il s'observe aussi que l'accès à ladite chefferie est facile partant de cette même ville. En outre, les conditions de recherche y sont abordables. Ce qui n'est pas le cas pour les autres territoires des Lega où l'on remarque une insécurité grandissante, l'acuité du délabrement des voies routières et l'enclavement n'ouvrant pas un accès facile vers les centres urbains.

Comme dans les Groupements administratifs cités plus haut, nous avons fait nos recherches au Musée du Kivu, créé en 2013 par les pères xavériens (missionnaires catholiques d'inspiration jésuite) et situé à Muhumba dans la ville de Bukavu. Nous avons aussi rencontré, dans la même ville, des informateurs clés. Certains entretiens en ligne ont également été effectués.

De fait, c'est autour des préoccupations sus-évoquées, que se sont d'ailleurs articulées nos investigations auprès des Lega de la Chefferie de Basile.

#### **VIII.2.1.2. Coordonnées temporelles**

La collecte des données s'est effectuée durant une période d'environ trois (3) mois, pendant laquelle nous avons été à cheval entre la ville de Bukavu et la Chefferie de Basile. En effet, elle s'est déroulée en deux périodes : la première va du 20 octobre 2022 au 2 décembre 2022, et la deuxième va du 12 juin au 10 juillet 2023.

#### **VIII.2.2. Types d'informateurs**

La nature de la recherche du présent travail universitaire (recherche qualitative) a commandé de notre part, le recours à la technique boule de neige et la technique par convenance. Elles nous ont permis d'interroger trente-deux (32) informateurs clés, en raison de leur connaissance approfondie et de leur maîtrise des différentes typologies du patrimoine culturel Lega, arrêtées dans le cadre de cette recherche.

Nos informateurs ainsi choisis sont bien informés des différentes typologies dudit patrimoine et comprennent les chefs traditionnels appelés *Bami* (Sing. : *Mwami*) et *Bashiba* (Sing. : *Ishiba*) qui sont des initiés de l'association *Bwami* ou la grande initiation Lega, les initiés du *Bwali* ou la petite initiation Lega, les artisans (vanniers, forgerons, potiers, sculpteurs), les guérisseurs-féticheurs, les hommes et femmes âgés Lega, les autorités administratives et les gestionnaires des musées.

De même, nous comptons parmi nos informateurs les jeunes Lega (filles et garçons) non-initiés à la petite initiation, interrogés en vue de comprendre leur opinion par rapport aux différentes typologies du patrimoine culturel retenues et leur dynamique.

### **VIII.2.3. Types des données**

Les matériaux de base à partir desquels l'anthropologue mène ses investigations, sont appelés « données ». Ainsi donc, les données disponibles dans le champ de l'anthropologie sont de cinq (5) types : les données conceptuelles, les données iconographiques, les données sonores, les données mathématiques quantitatives et les données mathématiques qualitatives.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons eu recours aux données conceptuelles (obtenues à partir de l'enregistrement ou de la prise de notes des paroles verbales rapportées par nos informateurs) et aux données iconographiques (issues des prises photographiques et des images). D'autant plus que le patrimoine culturel Lega est exprimé, transmis et sauvegardé à travers des éléments matériels (œuvres d'art, bâtis, personnes, objets) et immatériels (proverbes, contes, paroles des chants, interdits) à valeur symbolique.

### **VIII.2.4. Collecte des données**

La collecte des données dans le cadre de ce mémoire a fait intervenir différents outils et techniques de collecte des données.

#### **V.III.2.4.1. Techniques de collecte des données**

Pour collecter les données du présent travail universitaire, les techniques de collecte suivantes ont été mobilisées : l'observation, l'entretien semi-directif et les récits de vie.

Rappelons que la technique est un moyen pour atteindre un but. C'est un procédé opératoire qui permet l'application de la méthode.

##### **VIII.2.4.1.1. Observation**

L'observation est une technique de collecte des données qui renvoie au regard, à l'attention que porte un chercheur à un objet. Cette technique permet le recueil des informations sans l'intervention active de l'enquêté. Elle permet au chercheur d'entrer en connaissance avec son milieu d'étude, avec les comportements des individus, et d'observer un écart entre ce qui est dit et ce qui est observé, en vue de permettre la triangulation méthodologique.

L'observation, à la fois directe et participante, nous a permis de déceler de nombreux aspects de la vie des Lega qui font partie de leur patrimoine culturel. Laplantine (1997 : 56) affirme que « *ce qui fonde la légitimité du savoir anthropologique, c'est voir, c'est la présence scopique du chercheur sur le terrain, du chercheur qui doit en permanence retourner au voir et confronter ce qu'il a vu avec ce que d'autres ont vu* ». En effet, l'ethnographie nécessite la présence *topique* de l'ethnographe et une immersion physique pour faire soi-même l'expérience de la réalité (Laplantine, 1997 ; Goulet, 2011 ; Balla, 2020).

Cette phase a donné lieu à la participation aux activités socioculturelles relatives au patrimoine culturel Lega. L'objectif était celui de pénétrer chaque corps d'activité afin de les saisir de l'intérieur pour comprendre les modes de vie, l'organisation sociale, les relations entre les individus, mais aussi les relations entre les Lega et leur patrimoine culturel.

#### **VIII.2.4.1.2. Entretien semi-directif**

Partant de Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUT (1995), l'entretien semi-directif est une technique de collecte des données qui permet au chercheur de recueillir ou d'obtenir des informations sur les comportements, les attitudes, les opinions et les habitudes des individus au sein de la communauté. Il permet donc l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés. Pour ce faire, l'enquêteur oriente le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes en faisant des relances.

L'entretien semi-directif a été basé sur un guide d'entretien et a consisté en des interviews avec les différents acteurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine culturel congolais en général, et celui du peuple Lega en particulier. Il s'est aussi adressé aux Lega ayant la connaissance de leur patrimoine culturel. Cette technique nous a aussi offert l'occasion de réaliser des entretiens avec les jeunes, les adultes et les personnes âgées (hommes et femmes) de la socioculture Lega afin de saisir leur compréhension et leur position par rapport à la constitution, aux enjeux, à la vulnérabilité et aux perspectives de leur patrimoine culturel.

L'objectif de cette technique a donc été celui de chercher à comprendre comment les différentes couches sociales Lega comprennent le patrimoine culturel après leur sélection minutieuse selon les différents centres d'intérêts. A ce propos, Augé (2001: 58), cité par Goulet (2011 : 114), affirme que dans la vie quotidienne tous les récits n'intéressent pas tout le monde de la même manière puisqu', « *ils passionnent ceux qu'ils impliquent (les amateurs de*

*foot, les collègues de bureau, les militants d'un parti) et ils laissent totalement indifférents ceux qu'ils n'impliquent pas ».*

#### **VIII.2.4.1.3. Les récits de vie**

Par cette technique, l'informateur raconte au chercheur les diverses facettes de sa vie, qui peuvent être heureuses ou malheureuses, ainsi que ses différents rapports non seulement avec son environnement, mais aussi avec les différents acteurs au sein de la communauté qui constituent son entourage. Il s'agit là donc d'une forme d'entretien approfondie plus ou moins globale.

Dans le présent travail, notre préoccupation a aussi été celle de l'analyse et de la compréhension des différentes transformations subies par le patrimoine culturel Lega depuis la période coloniale jusqu'à ce jour. Cela fait appel à une bonne connaissance des rapports entre le pouvoir public et le pouvoir traditionnel, les effets de la mondialisation et la situation du patrimoine culturel Lega.

Dans ce sens, les récits de vie ont constitué des supports d'une grande fécondité heuristique. Ils ont donné droit à la collecte des données en matière d'expression culturelle du peuple Lega de manière générale, des pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel de ce peuple, de ses fonctions et de sa résilience culturelle. Ils ont aussi conduit à la collecte des données permettant la compréhension des dynamiques qui sont intervenues en matière de sauvegarde de l'identité culturelle du peuple Lega.

#### **VIII.2.4.2. Outils de collecte des données**

Pour la collecte des données, nous nous sommes servi d'un guide d'entretien qui est une liste de questions et thèmes élaborés et structurés de manière à permettre l'animation des échanges ou des discussions autour de notre thématique de recherche avec les différentes personnes ressources. Par ailleurs, nous avons utilisé les outils tels que le stylo à bille et un bloc note dans le but de transcrire les informations issues des différentes techniques de collecte des données, le magnétophone pour enregistrer les entretiens et les récits de vie, un appareil photo en vue de la capture des images émanant de nos observations. Ces données ont été soumises à l'analyse suivant les rigueurs de la méthode qualitative.

### **VIII.3. Analyse des données**

L'analyse est entendue comme étant la démarche qui consiste à la décomposition d'un tout en ses éléments constitutifs, avec comme ambition la découverte du sens réel, symbolique ou latent par la mise en interrelation adéquate de ces différents éléments. Autrement-dit :

*Par l'analyse, l'anthropologue s'emploie à relever, à dévoiler, mettre à nu, à rendre lisible, visible, la pertinence culturelle d'une pratique en conformité avec un corps culturel ; il s'agit ainsi d'arrimer la compréhension des items culturels à leur contexte de sens afin d'en extraire la substantifique moelle (Mbonji Edjenguèlè, 2005 : 65).*

A ce titre, dans le cadre de notre travail, nous avons eu recours à l'analyse de contenu et à l'analyse iconographique.

En effet, l'analyse de contenu a consisté à la recherche de sens de différentes données discursives et d'observation suivant les objectifs nous assignés dans notre mémoire.

Pour sa part, l'analyse iconographique nous a permis de mettre en évidence différents aspects de l'image à analyser du point de vue de la matière, de la globalité morphologique, des morphologies particulières et différentielles, de la couleur, de même que de leur signification.

## **IX. INTERET DE LA RECHERCHE**

La présente étude offre un double intérêt : théorique et pratique.

### **IX.1. Intérêt théorique**

Du point de vue heuristique, cette étude s'inscrit dans les préoccupations des thèses de l'identité et de la diversité culturelles (Parenteau, 2007, Mattelart, 2008, Jullien 2009, 2016) relatives à la sauvegarde du patrimoine culturel des communautés.

Sur le plan théorique, ce travail nous permettra d'enrichir la littérature disponible dans le champ de l'identité culturelle et de la diversité culturelle en général, et dans celui du patrimoine culturel en particulier. En effet, au vue des observations, la bibliographie existante ne possède pas beaucoup de recherches de synthèse, ni de théorie mettant en lien le patrimoine culturel, sa sauvegarde, ses fonctions, et ses dynamiques face à la mondialisation en RDC en général, et dans la socioculture Lega de manière singulière.

Cet apport modeste contribuera à l'amélioration de connaissances sur le rapport entre l'identité culturelle et le patrimoine culturel face au contexte actuel de la mondialisation à l'aune de la socioculture Lega.

## **IX.2. Intérêt pratique**

Sur le plan pratique, ce travail est d'abord utile pour les décideurs ayant dans leur attribution la gestion du patrimoine culturel des peuples en général et de la RDC en particulier, pour l'application des mesures de sauvegarde dudit patrimoine. Ensuite, il est utile au peuple Lega, créateur, vecteur et exécuter de ce patrimoine. Enfin, il est utile pour les individus.

En effet, par la mise en lumière des typologies, des pratiques de sauvegarde, des fonctions du patrimoine culturel Lega et des conséquences que la mondialisation fait subir à ce dernier, ce travail se propose comme un instrument pouvant faciliter les actions des décideurs ayant la gestion du patrimoine culturel en RDC dans leurs attributions. Il permet aussi la mise en application des différentes politiques patrimoniales et réglementations nationales et internationales relatives à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel des peuples. Comme l'affirme Skounti (2005 : 14) : « *sans la connaissance des richesses culturelles, il est inconcevable de mettre sur pieds une stratégie de préservation à long terme* ».

Pour les Lega et les chefferies locales, notre travail contribue à la large connaissance du patrimoine culturel Lega, de ses fonctions et des défis liés à sa sauvegarde et sa valorisation, dans le but d'espérer à un quelconque intérêt de la part des décideurs (nationaux et internationaux) et des bienfaiteurs.

Pour les individus, notre travail aidera à prendre conscience que le patrimoine culturel peut répondre non seulement au bien-être identitaire des peuples, mais aussi il peut remplir plusieurs autres fonctions au sein d'une communauté. D'où, tout l'intérêt de la question patrimoniale à l'heure actuelle d'acuité de la mondialisation.

## **X. PLAN DE TRAVAIL**

La trajectoire de l'étude présente le cheminement s'étendant sur cinq (5) grands moments.

Le premier fait l'ethnographie du terrain de recherche, c'est-à-dire la Chefferie de Basile, située dans le Territoire de Mwenga en RDC. Il plante ainsi le décor des cadres physique et humain de la recherche. De manière singulière, ce moment permet la domiciliation de notre sujet de recherche dans son environnement d'étude, en mettant dans un premier temps l'emphase sur la présentation des limites administratives, la géographie physique qui comprend le climat, la faune, la flore, l'hydrographie et les richesses du sol et du sous-sol. En outre, la géographie humaine qui met en relief l'organisation socio-politique, économique, religieuse et

la vie culturelle du peuple Lega. Ce premier moment se clôturera par une mise en relief du rapport entre le patrimoine culturel et les cadres physiques et humains.

Le deuxième moment, quant à lui, est le lieu de théorisation et de conceptualisation du travail. Il nous permettra d'ouvrir une fenêtre sur la littérature existante sur patrimoine culturel de manière générale et l'identité culturelle Lega de manière singulière, mais aussi de poser des limites aux dits écrits afin de ressortir l'originalité du travail.

Quant au troisième chapitre, il se consacrera aux typologies du patrimoine culturel Lega, qui comprend le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Pour ce qui est de la première typologie, nous avons repéré six (6) éléments patrimoniaux, tandis que pour ce qui est de la deuxième, nous en avons répertorié quatre (4).

Le quatrième chapitre examinera la sauvegarde du patrimoine culturel Lega ainsi que les fonctions qu'il remplit dans cette socioculture. Parmi ces fonctions on retrouve : les fonctions sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale.

Le cinquième chapitre, quant à lui, portera sur le patrimoine culturel Lega à l'épreuve de la mondialisation, afin de ressortir les transformations dudit patrimoine, les conséquences de ces transformations sur l'identité culturelle du peuple Lega et les stratégies pour sa sauvegarde.

**CHAPITRE I :**  
**PRESENTATION DES CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN**  
**DE LA RECHERCHE**

Ce chapitre préliminaire est axé sur la présentation des cadres physique et humain de la recherche. L'intitulé de ce travail de recherche à savoir : « *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle* », nous renseigne que le milieu sous étude est celui du peuple Lega de la République Démocratique du Congo. A cet effet, notre investigation se focalise sur les Lega vivant dans la Province du Sud-Kivu, précisément dans la Chefferie de Basile située dans le Territoire de Mwenga et la ville de Bukavu.

Néanmoins, nous tenons à préciser que les Lega ne se trouvent pas uniquement dans ceux-ci. Ils sont aussi dans les Territoires administratifs de Mwenga (Chefferies de Lwindi et Wamuzimu) ; de Shabunda (Chefferies de Bakisi et Wakabongo I) et de Walungu (Chefferie de Ngweshe, Groupement de Mulamba, les Localités de Kabugi, Byangoyi, Mulangilwa du clan de Banishuma dans la région de Lutunkulu) dans la Province du Sud-Kivu. On les retrouve aussi dans le Territoire de Pangi (Secteurs de Beia, Babene, Ikama et Wakabongo II) dans la Province de Maniema ; mais aussi le Territoire de Walikale (Secteur de Bakano) dans la Province du Nord-Kivu.

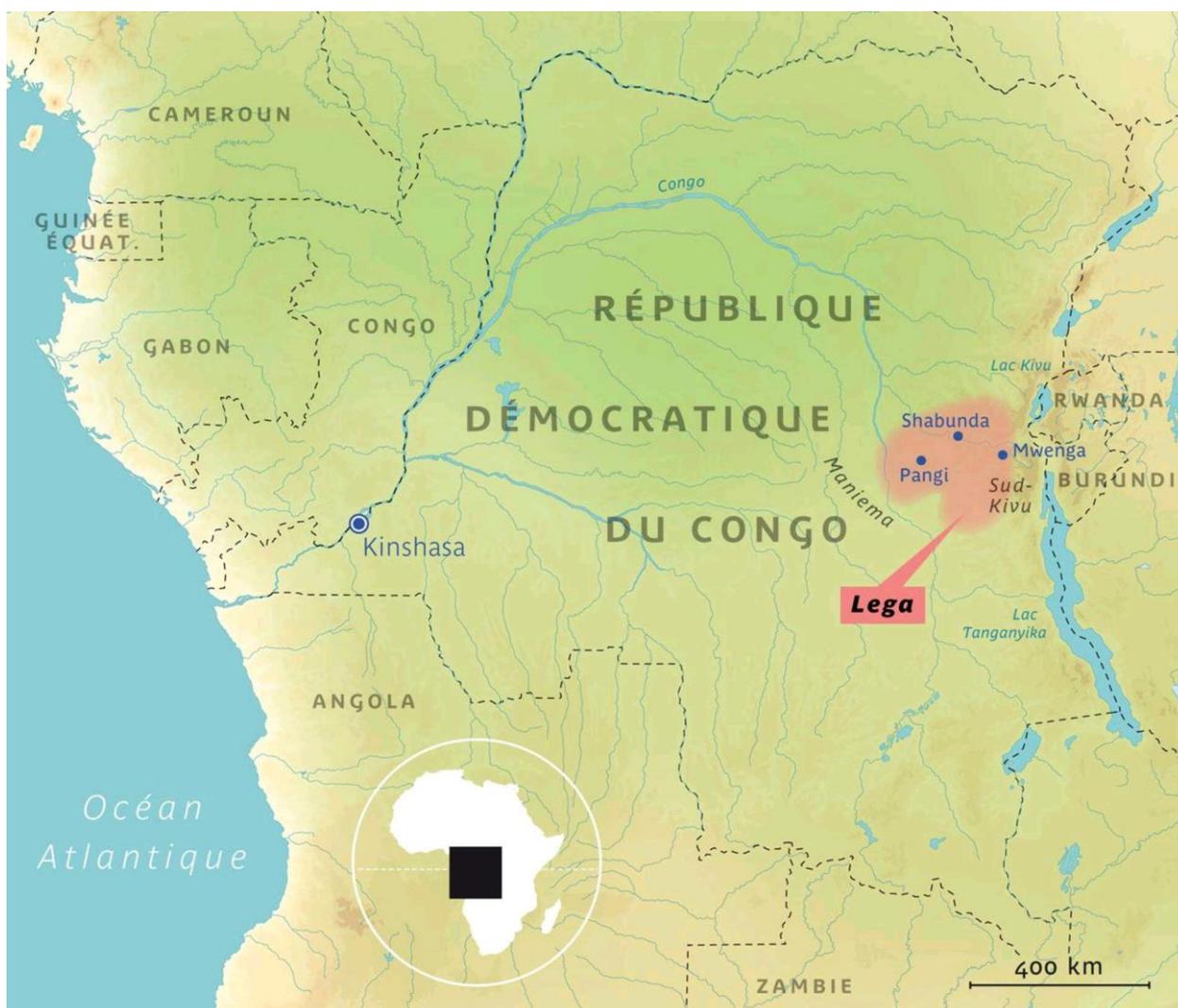
Ceci étant, s'agissant de ce peuple, nous ferons une présentation globale de la Chefferie de Basile et du Territoire de Mwenga sur deux parties principales. La première, fera la présentation du cadre physique de la recherche, la deuxième renseignera sur l'environnement humain de la recherche. Et enfin, ce chapitre présentera une mise en relief des rapports entre le patrimoine culturel et les cadres physique et humain.

## I.1. LE CADRE PHYSIQUE

Le site de recherche désigne à la fois le cadre physique et le cadre humain de l'investigation scientifique. Il est donc question dans cette partie de parler du lieu de domiciliation de notre travail. Dans un premier plan, elle met en relief la localisation administrative des Lega en République Démocratique du Congo, dans un deuxième temps les limites administratives de la Chefferie de Basile, ensuite son historique, puis sa subdivision administrative, et enfin elle met en évidence la situation géographique de cette même chefferie.

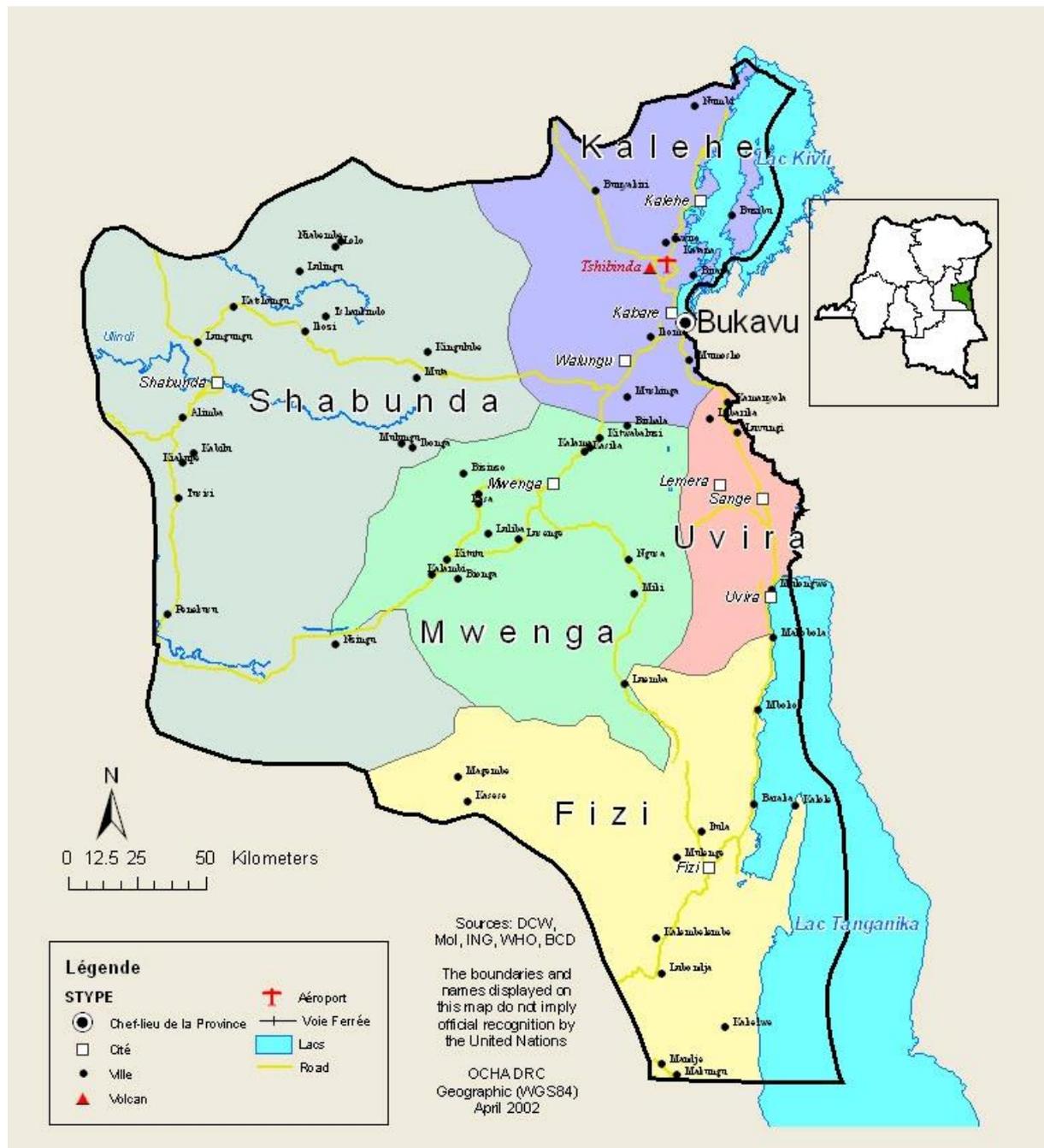
### I.1.1. La localisation administrative des Lega en République Démocratique du Congo

**Carte 1: Localisation des Lega en République Démocratique du Congo**



**Source :** <https://collection-lacharriere.quaibrantly.fr/en/anthropomorphic-bwami-mask>  
(consulté le 24 juillet 2023)

Carte 2: Carte administrative de la Province du Sud-Kivu en RDC



Source : <https://www.google.com/amp/s/www.populationdata.net/cartes/rdc-sud-kivu/amp> (consulté le 25 juillet 2023)

Les Lega sont un peuple vivant à l'Est de la République Démocratique du Congo, au cœur même de la forêt tropicale. Le Bulega (pays des Lega) est un vaste territoire discontinu subdivisé en deux grandes parties : le Bulega du Nord et le Bulega du Sud. Les Lega du Nord occupent les Territoires administratifs de Shabunda (Chefferies de Bakisi et Wakabongo I) dans la Province du Sud-Kivu, de Pangi (Secteurs de Beia, Babene, Ikama et Wakabongo II) dans la Province de Maniema, mais aussi le Territoire de Walikale (Secteur de Bakano) dans la

Province du Nord-Kivu. Par ailleurs, le Bulega du Sud comprend les Territoires administratifs de Mwenga (Chefferies de Lwindi, Basile et Wamuzimu) et de Walungu (Chefferie de Ngweshe, Groupement de Mulamba, les Localités de Kabugi, Byangoyi, Mulangilwa du clan de Banishuma dans la région de Lutunkulu) dans la Province du Sud-Kivu. Ce territoire est constitué des villages et les hameaux disséminés dans les forêts qui s'étendent le long du fleuve Congo jusqu'aux crêtes montagneuses du Kivu.

La population Lega s'élevait à environ 600.000 et 700.000 habitants il y a de cela une trentaine d'années. Mais aujourd'hui, elle est estimée à 2.500.000 habitants environs (Biebuyck, 1953,1973 ; Bilembo, 1989 ; Kishilo W'Itunga, 1989 ; Kitoga, 2009 ; Ikanga, 2012 ; Balaamo Mokelwa, 2014 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2018, 2021).

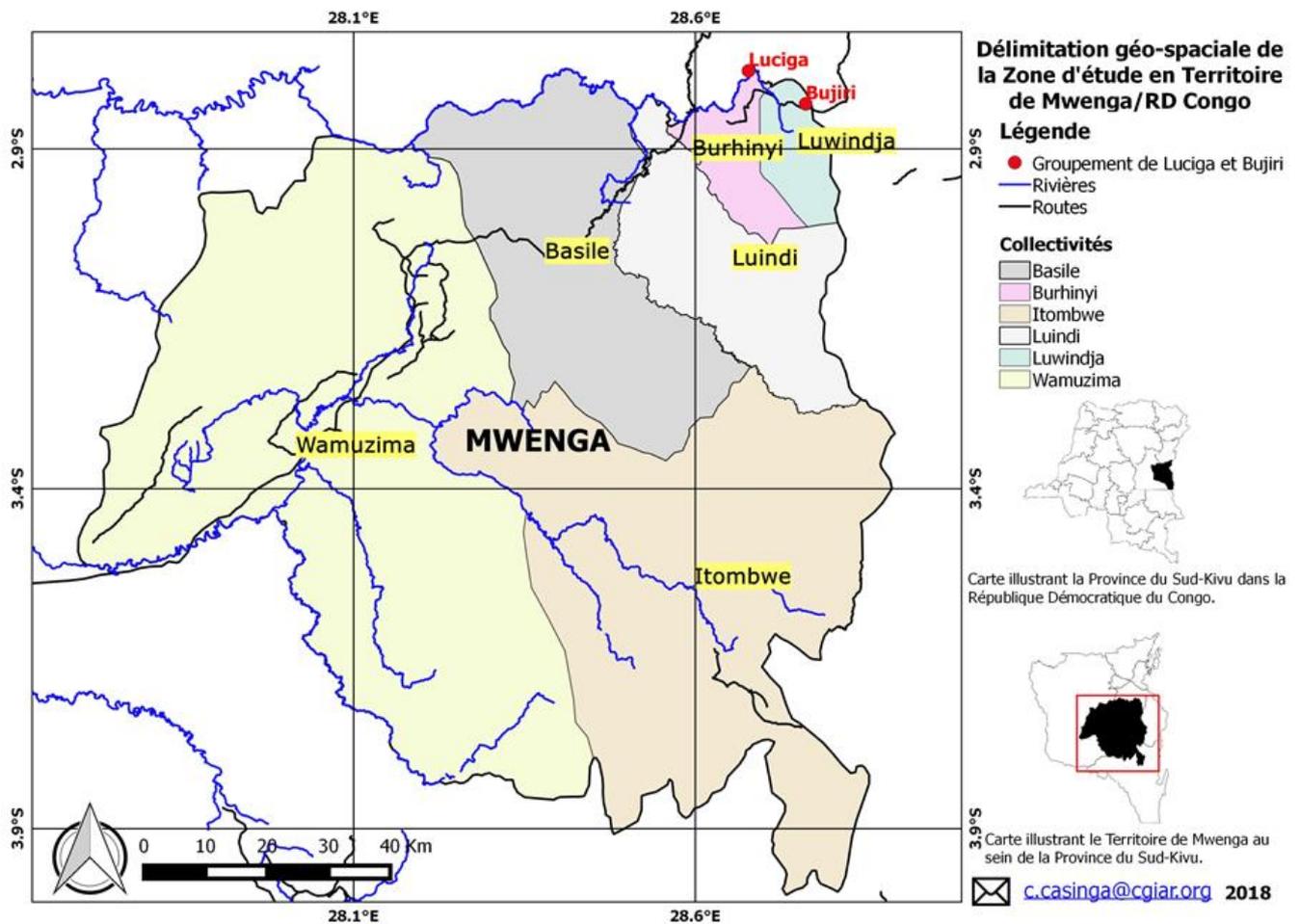
Il convient de préciser que d'autres Lega habitent le Bushi (Chefferies de Kabare, de Burhinyi, d'Idjwi Sud) mais ils ne sont pas si nombreux dans ces régions, contrairement aux *Ban'Isuma* de la Chefferie de Ngwashe dans le Territoire de Walungu. Ces derniers ont gardé l'organisation socio-initiatique Lega et la langue Kilega, alors que les Lega vivant dans d'autres chefferies ont été acculturés (Mwilo-Mwihi Watuta, 2021 :61).

Ce pays Lega s'étend sur environ 45.000km<sup>2</sup>, et couvre la quasi-totalité des Territoires de Pangui, de Shabunda, soit 26.216km<sup>2</sup>, et plus de la moitié du Territoire de Mwenga, soit 11.172km<sup>2</sup> (Bukanga, 1973 ; Kitoga, 2009, Mwilo-Mwihi Watuta, 2021). Toutefois, Kishilo W'Itunga (1989 : 20) affirme que l'ensemble du territoire Lega s'étend sur une superficie de 50.930 km<sup>2</sup>, alors que Balaamo Mokelwa (2014 :157) estime cette superficie à 56.000 km<sup>2</sup>. Par ailleurs, plusieurs dizaines de milliers de Lega se sont installés dans des centres miniers tels que Kalima, Kamituga, Kabunga, etc. ; mais aussi dans les villes telles que Bukavu, Goma, Kindu, Kinshasa, Lubumbashi, etc. ; qui en comptent un certain nombre (Kitoga, 2009).

Il est géographiquement limité au Nord-Est par les pays des Bashi et des Banyindu (voisins des Bavira et des Bifulero), à l'Ouest par celui des Basongola ( voisins des Bakumu), au Nord par le pays des Bakwame (voisins des Bakumu et des Banyanga), au Sud-Est par les pays des Babembe et des Babuyu (voisins des Bangubangu), et enfin au Sud par le pays des Bazimba (Kishilo, 1989). Il s'étend de 26° 08' au 28° 30' de longitude-Est, de 1° 40' jusqu'au 3°45' de latitude au sud de l'Equateur. Son relief descend de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire 2.600 m à Zombe, 1.500 m à Mwenga, 1.200 m à Mungombe, 1.100 m à Kamituga, 625 m à Moyo, 600 m à Pangui, 560 m à Shabunda. Ce qui entraîne une variation de climat et une orientation du

parcours des cours d'eau de l'Est (*Ntata* ou en haut) à l'Ouest (*Malinga* ou en bas) (Kishilo W'Itunga, 1989, Kitoga 2009).

**Carte 3: Carte administrative du Territoire de Mwenga**



**Source :** <https://popups.uliege.be/2295-8010/index.php?id=1761&lang=nl> (consulté le 25 juillet 2023)

En outre, les Lega subdivisent fictivement leur pays en deux parties : le *Malinga* ou *ku-malinga* (gens du bas, en bas) qui correspond à l'Ouest et au Nord, et le *Ntata* ou *ku-Ntata* (gens du haut, en haut) à l'Est et au Sud. Le *Malinga* correspond en gros aux Territoires administratifs de Shabunda et de Pang'i, couvert de grandes forêts ombrophiles. Le pays y est assez plat. La partie orientale ou le *Ntata* est constituée des Territoires administratifs de Mwenga et de Wamuzimu, elle est montagneuse et jonchée des collines (*Kalole*) (Delhaise, 1909 ; Bukanga 1973, Mulyumba, 1984).

Nos investigations ont porté sur le Bulega du Sud, notamment dans la Chefferie de Basile, située dans le Territoire de Mwenga.



La Chefferie de Basile, dans le Territoire de Mwenga, a des limites avec le Secteur d'Itombwe des Babembe et avec la Chefferie de Lwindi de *Mwami* Mubeza, chef des Banyindu.

C'est cette dernière (la Chefferie de Basile) qui constitue notre terrain d'étude, quoique l'analyse puisse s'appliquer, dans ses grands traits, également aux Lega des autres régions.

### **I.1.3. L'historique de la Chefferie de Basile**

Avant 1960, la Collectivité de Basile du Nord et celle de Wamuzimu du Sud-Est formaient une seule chefferie avec à sa tête le Mwami Longangi. Le Mwami Kalenga Lwango de la collectivité de Basile était toujours mécontent de sa subordination à Longangi. (Zakumwilo et Kabusa, 1982 :59). Ces mécontentements ont été manifesté à travers des résistances et des revendications tous azimuts.

Suite à la décision n° 43 et 44 du 31 mars 1960, les autorités administratives coloniales vont procéder à la scission de l'ancienne Chefferie de Wamuzimu et de cette scission naîtra deux chefferies : celle de Wamuzimu dirigée par le Mwami Longangi et celle de Basile sous la direction du Mwami Kalenga (Lunanga & Kasongo, 1982, Mwilo-Mwihi Watuta, 2021). Le Mwami Kalenga Lwango Charles sera officiellement investi le 10/04/1960. La Chefferie de Basile est ainsi créée et est supposée être habitée par les descendants de *Sile*, un fils de Lega. Mwilo-Mwihi Watuta (2021 : 63) dit à ce propos :

*Il s'agit là d'une création tous azimuts d'autant plus que les Walega ne reconnaissent pas ces fils de Lega dans leur ensemble. Et même dans l'hypothèse de leur reconnaissance, les entités ainsi présentées sont habitées par des clans appartenant à plus de deux tribus s'il faut parler de tribu.*

De même, le terme Mwenga (Territoire de Mwenga) ne figure pas dans la classification des Lega et serait donc une construction coloniale (Malasi Ngandu, 1988).

### **I.1.4. La subdivision administrative**

Les limites de la Chefferie de Basile se présentent comme suit : au Nord par les Territoires de Shabunda et de Walungu, au Sud par le Secteur d'Itombwe, à l'Est par la Chefferie de Lwindi, et à l'Ouest par la Chefferie de Wamuzimu.

Elle compte douze (12) Groupements administratifs à savoir : Babulinzi, Bamunda, Batumba, Bashimwenda I, Bashimwenda Mayu, Balobola, Bizalugulu, Bawanda, Bashilubanda, Bashitonga, et deux groupements non organiques que sont Balimbizi et Banamocho. Ces différents Groupements comprennent 82 villages.

### **I.1.5. La situation géographique**

Située entre 27°30'29'' de longitude Est et 2°36'4'' de latitude Sud, la Chefferie des Basile compte une superficie de 3.113 km<sup>2</sup> et une population d'environ 60.961 habitants selon les statistiques de décembre 2009.

#### **I.1.5.1. Le climat et la végétation**

Comme pour tout le Territoire de Mwenga, la Chefferie des Basile connaît un climat tropical chaud et humide avec des pluies abondantes (1 600 à 2 200 mm/an). La température moyenne est de 23°C. La forêt tropicale couvre environs 2/3 de la chefferie. Elle est située dans la région d'altitude moyenne entre 800 et 1600m.

Elle connaît deux (02) saisons qui se succèdent au cours de l'année, à savoir la saison sèche (*ilimo* ou *kilimo*) qui commence en mai ou juin, et celle des pluies (*pombo* ou *ngyogo*) qui commence en septembre ou octobre. La première saison correspond à la période des récoltes, de défrichage, d'abattage d'arbres, mais aussi est la période propice aux danses au clair-de-lune. La deuxième par contre est la période de sarclage, mais aussi celle des pluies intenses spécialement les après-midi et les soirs. Ce qui contraint les habitants à vivre le plus à l'intérieur des cases et à faire les récits et les chants de contes au tour du feu pendant cette période.

Cependant, les deux saisons ne sont pas très distinctes de sorte que, l'on peut même dire, qu'il n'existe pas de véritable saison sèche dans la plupart des régions. C'est ainsi que l'on peut remarquer des averses qui rafraichissent le sol pendant la saison sèche, tout comme des éclaircis qui peuvent durer plusieurs jours se produisent pendant la saison des pluies (Delhiase 1909 ; Kitoga, 2009).

Les forêts couvrent environs 2/3 de la chefferie et sont insuffisamment exploitées. Le reste du territoire est couvert par une végétation herbeuse. Les sols sont fertiles et alluvionnaires offrant d'excellentes conditions pour le développement de plusieurs cultures agricoles : manioc, riz, arachides, palmier à huile, etc.

#### **I.1.5.2. L'hydrographie**

La Chefferie de Basile est arrosée par plusieurs cours d'eau et rivières dont les principales sont : Kikuzi, Lulimuny, Kyoka, Lushiga, Kilimata, Mwana, Kasitenge, Bilahile, Kizumbe, Namusindiki, Zalya, etc. A ces cours d'eau s'ajoute un réseau hydrographique temporaire et saisonnier qui constitue des rigoles et des ravins fonctionnant pendant la saison

pluvieuse. Les cours d'eau servent de frontière naturelle du Nord-Ouest par le Secteur d'Itombwe. Le potentiel en eaux souterraines (thermales) demeure tout de même assez important.

Toutefois, l'on peut trouver un peu partout dans la forêt de nombreuses sources d'une eau très claire et très saine (pure), contrairement aux eaux de grandes rivières qui sont toujours de couleur foncée. Dans les cours d'eau du Territoire de Mwenga le poisson est rare et de petite taille car les rivières y sont coincées entre des montagnes rocheuses (Delhaise, 1909 ; Mulyumba, 1984).

### **I.1.5.3. Les richesses du sol et du sous-sol**

Le sol de la Chefferie de Basile est volcanique dérivé du Basalte que nous rencontrons dans tout le plateau de Mwenga-Kadubo. C'est un sol naturellement riche mais appauvri par un fort lessivage qui entraîne les éléments minéraux en profondeur. Son sous-sol renferme des minerais variés (or, cassitérite, coltan, wolfram, etc.).

La cassitérite est exploitée dans le village de Kakanga-Kigalama dans le Groupement de Bizalugulu ; dans le Groupement de Bashimwenda Mayu, l'on trouve trois carrières dans les villages d'Itabi, Lukatu, Makalapongo. Dans le Groupement de Batumba on localise trois carrières à Mayengo dans le village de Kalungu, à Muliza dans le village de Kyamba et à Kakanga dans le village de Manyota. Dans le Groupement de Bashilubanda à Kakulu dans le village de Kakulu et à Kishingu dans le village de Manyota. Dans le Groupement de Bashimwenda I à Lubyolo, Kikindi, Zombe, Mwana. Enfin, dans le Groupement de Bawanda à Powe et à Kyunga.

L'or est exploité dans la carrière de Kakanga dans le village de Manyota, dans le Groupement de Batumba. Trois carrières se trouvent dans les villages d'Itabi, Lukatu, Makalapongo en Groupement de Bashimwenda Mayu, et à Lubyolo, Kikindi, Zombe, Mwana dans le Groupement de Bashimwenda I. Le coltan est exploité à Powe, Kyunga dans le Groupement de Bawanda.

La chefferie regorge d'une faune assez riche et variée. Les 10% de la superficie de la Reserve Naturelle d'Itombwe constituent une biodiversité assez riche dans la Chefferie de Basile. Cette dernière se caractérise par un couvert végétal assez important dont le niveau de densité varie d'une zone à l'autre. La majeure partie de la chefferie est couverte d'une forêt dense et on y trouve de petites savanes parsemées à Lusenge et à Mumbili dans le Groupement de Bashimwenda I et à Ngando en Groupement de Balobola.

#### **I.1.5.4. La faune et la flore**

La forêt est sensiblement la même dans tout le pays Lega. Cependant, les lianes à caoutchouc sont à profusion dans la partie orientale du pays et atteignent des dimensions extraordinaires. L'on y trouve beaucoup de plantes à latex dont l'écorce servait jadis à fabriquer des vêtements traditionnels appelés *Milumba*. La végétation dans cette partie est couverte d'une mousse abondante de sorte que les fougères arborescentes y atteignent aussi des dimensions énormes. On trouve dans la forêt une grande variété des plantes à savoir : le palmier raphia, les lianes à caoutchouc, l'arbre à poison, les arbres à latex dont se servaient les indigènes pour une sorte d'étoffe très souple, etc. (Delhaise, 1909 ; Kitoga, 2009).

De même, la faune y est variée et on trouve dans la forêt les animaux tels que le léopard, l'éléphant, le phacochère, le potamochère, de nombreux singes, les cochons sauvages, l'écureuil volant, la mangouste et les antilopes. L'hippopotame et le crocodile dans l'Elila et l'Ulindi, une grande variété d'espèces d'oiseaux, les serpents, des insectes, etc. Cependant, les carnassiers tels que le lion, l'hyène, le chacal sont méconnus des Lega (Delhaise, 1909).

### **I.2. LE CADRE HUMAIN**

Le Territoire de Mwenga en général et la Chefferie de Basile en particulier connaissent une prédominance de l'ethnie Lega qui est autochtone dans la chefferie. Elle cohabite avec d'autres populations migrantes surtout provenant des Territoires de Walungu et de Kabare, qui font essentiellement le commerce et l'exploitation des mines. Cette situation fait désormais de lui un Territoire cosmopolite.

#### **I.2.1. L'ethnonyme**

Les Lega dont il est question dans ce mémoire sont les descendants de l'ancêtre éponyme « *Lega* ». Ce terme provient d'un ancêtre commun mythique et inconnu auquel les Lega eux-mêmes se réfèrent et se réclament descendants (Biebuyck, 1973).

Ils sont différemment appelés : *Lega*, *Balega*, *Rega*, *Warega*. Les habitants eux-mêmes se désignent par les deux premiers termes. Les deux derniers termes, bien qu'incorrects, sont plus utilisés dans le vocabulaire administratif. La présence de la lettre « r » est d'influence de la langue Swahili et le pluriel des noms propres dans cette langue est « wa ». Le « r » n'existe pas dans la langue Lega. Cette dernière lettre est alors remplacée par le « l » et le pluriel des noms propres est en « ba » (Delhaise, 1909 ; Mutuza, 1972 ; Bukanga, 1973 ; Kishilo W'Itunga, 1989).

Ainsi donc, le peuple s'appelle *Lega* ou *Balega* (Sing. : *Lega* ou *Mulega*), parle le *Kilega*, et désigne son pays par les noms *Bulega*, *Bulegha*, *Ulega*. Par contre, selon le vocabulaire administratif, l'on emploie *Warega* ou *Barega* (Sing. : *Murega*) pour le peuple, *Kirega* pour la langue et *Urega* ou *Burega* pour désigner le pays.

Par ailleurs, les fractions de différents descendants de l'ancêtre éponyme *Lega* sont désignées sous la terminologie « *Banaba...* » qui signifie « *les enfants de...* ». Ce sont ces fractions qui correspondront plus tard aux différentes chefferies-secteurs dans la nomenclature coloniale. Ainsi l'on parlera de Basile pour désigner les descendants de *Sile*, de Bakisi pour désigner les descendants de *Kisi*, ou encore de Bakabongo pour désigner les descendants de *Kabongo* (N'sanda Buleli, 1993).

### **I.2.2. L'historique du peuple Lega**

Les Lega appartiennent aux peuples africains du groupe Bantou qui aurait migré vers le Sud (vers le Nil et surtout vers le Nigéria et le Soudan) sur suite de l'assèchement du Sahara entre le quatrième et le troisième millénaire. L'origine lointaine des Lega en Egypte se situe en Ethiopie et en Uganda (Kishilo W'Itunga, 1989, Alexandre Safiannikoff, 2022).

Les opinions des auteurs sur l'origine et les migrations des Lega ne concordent pas et sont parfois contradictoires. Toutefois, tous semblent s'accorder sur leur provenance à l'Est du continent, notamment de *Bunyoro* en Uganda.

Tout en ne prenant pas le risque de nous perdre dans le souci d'éclairer les origines et les migrations des Lega, les études de Moeller (1936) semblent les plus appuyés par d'autres chercheurs qui ont travaillé sur la socioculture Lega, qu'il s'agisse de Verhaegen (1966) ou peut-être encore de Mutuza (1972), de Bukanga (1973), ou encore de Balaamo Mokelwa (2017).

Selon Moeller (1936), les Lega auraient quitté le royaume du *Bunyoro*, en Uganda, vers le XVI<sup>ème</sup> Siècle, par la région qui s'étend entre le lac Albert et le lac Edourd en direction du Sud-Ouest. Cette avancée vers le Sud-Ouest, dite la pénétration de la trouée du Ruwenzori, se serait effectuée entre le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle. Ils immigrèrent à l'intérieur du Congo, venant de l'Est, en déca de Graben des Grands Lacs africains. Moeller affirme la présence des ilots Lega chez les *Nande*, les *Nyanga* et les *Hunde*, ce qui permet à Mutuza (1972) de penser que le gros du groupe des Lega se serait séjourné dans les régions de Beni, Lubero et Massi avant de pénétrer dans la forêt.

A partir de ces régions, la vague primitive Lega va se scinder en deux sous-groupes : le premier sous-groupe aurait pris directement la direction de l'Ouest en pénétrant dans la forêt ; et le second sous-groupe aurait longé la rive droite du fleuve Congo jusqu'à atteindre l'embouchure de la rivière Ulindi. De là, les Lega vont regagner la région de la basse Ulindi où ils vont habiter avant leur dernière dispersion (Mutuza, 1972).

La dernière dispersion des Lega selon Moeller, se basant sur la tradition orale, se serait effectuée à *Matimba*, dans la région de la basse Ulindi, précisément à *Kakolo*, au confluent de la Lugulu et de l'Ulindi. C'est là, d'ailleurs, que seraient nés les ancêtres Lega *Kenda-Kenda*, *Lulimba Kisi*, *Koima*, *Beya*, etc. (Moeller, 1936 ; Lunanga & Kasongo, 1982). A partir de *Kakolo*, le processus de migration des Lega s'est poursuivi non seulement grâce à la segmentation des clans Lega, aux lois relatives à la propriété foncière et au désir d'autonomie à la mort de l'aïeul ; mais aussi suite à des querelles intestines.

En effet, les Lega sont chasseurs et agriculteurs, mais avant tout ils sont chasseurs avant d'être agriculteurs. Lors de leurs migrations, les Lega emmenaient avec eux les grains et les boutures de leurs cultures coutumières. La terre appartient à celui qui l'a défrichée en premier pour la transformer en champ ou pour y construire une case. Après l'exploitation excessive d'un champ, et après que celui-ci ait témoigné des signes de fatigue, les hommes iront en chercher d'autres et y érigeront de nouveaux villages tout en gardant en mémoire les coordonnées géographiques des anciens champs qu'ils ont abandonné provisoirement en les laissant en jachère.

Ce nouvel emplacement, situé généralement à deux ou trois kilomètres, sera déboisé en commun. De même, après la mort d'un aïeul, généralement le groupe se scinde. Celui qui a hérité du droit d'ainesse reste sur place avec les familles qui ont jugé mieux de rester sous son autorité, et les autres continuent de migrer et finissent par établir les limites derrière eux tout en préservant des liens familiaux avec le groupe qui est resté. Ainsi, de génération en génération, le processus de migration continue jusqu'à ce qu'il s'arrête au contact d'une famille migrante avec d'autres habitants installés (Corbissier, 1953).

A la suite des querelles intestines vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les branches cadettes Lega amorcèrent un dernier mouvement migratoire partant de la contrée de Mulungu, près de Shabunda, qui était alors considérée comme région mère. Le groupe ou la branche généalogique actuelle appelée « *Sile* », puisque leur vrai ancêtre serait *Ikama* ou *Kisi* (dont se réclament d'ailleurs les branches Sile restées à l'Ouest), alla s'installer à

*Massa* avant de pousser encore à l'Est vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. C'est à la suite d'une querelle entre le clan de Bakute et celui des Bashimwenda, liée à un terrain de chasse. Ce groupe, conduit par le Mwami Alenga-Mengele, remonta l'Elila et s'installa à *Ingu* où le Mwami mourut (Kishilo, 1989 :29-35).

### **I.2.3. La langue**

La langue parlée par les Lega est le *Kilega*. C'est une langue bantoue et est essentiellement tonique car, le sens d'un mot varie selon les variations toniques. (Balaamo Mokelwa, 2003)

Bien que le *Kilega* soit la langue parlée par tous les Lega, il se présente sous deux variantes liées aux deux subdivisions fictives du pays Lega : le *Ishilè* qui est le parler du *Ntata* ou *Tata* (Est et Sud) et le *Kìgònzábálé* qui est le parler du *Malinga* (Ouest et Nord). (Malasi Ngandu, 1988 ; Balaamo Mokelwa 2003).

La différence est aussi bien dans le parler que dans l'orthographe. Le *Kilega-kisile* ou *Ileka-isile* se particularise par l'omission de la lettre *k* dans certains mots du *Kilega-kìgònzábálé*. De même, dans le parler du Malinga, la lettre *g* du *Kilega- Kìgònzábálé* devient *k* dans le *Ileka-isile* (Ex. *Kilega* devient *Ileka*). Par contre, comparativement au *Ileka-sile*, le *Kilega-kìgònzábálé* compte plusieurs lettres dans son alphabet. Il s'agit des consonnes *r*, *v*, et *z*. Ainsi le *z* par exemple prend les formes suivantes en *Ileka-isile* : *ky*, *gy*, *sh* et *y*. Enfin, la *sh* du *Ileka-isile* devient *s* en *Kilega-kìgònzábálé*.

Par ailleurs, le *Kiswahili* est aussi devenu, au côté du *Kilega*, l'une des principales langues de communication entre les différents groupes ethniques en présence dans la Chefferie de Basile.

### **I.2.4. La vie sociale**

Le peuple Lega est reparti en familles, en villages et en clans au sein desquels règne une stratification bien organisée.

#### **I.2.4.1. Le système de parenté et la généalogie**

Selon Balaamo Mokelwa (2017 : 88) :

*Les Balega connaissent la chefferie dans sa plus simple expression, c'est-à-dire le droit du premier occupant ou conquérant d'un territoire donné qu'il a organisé. Ils conservent la notion de clans historiques, qui ont dû être les*

*instruments de la conquête mais ne correspondent plus à aucune réalité politique.*

Toutefois, la citoyenneté Lega est clanique et les Lega s'identifient par rapport au clan. Une personne est Lega parce qu'elle appartient à l'un des clans Lega (c'est l'appartenance au clan Lega qui détermine l'appartenance à la nation Lega). Autrement-dit, l'on appartient à un groupe de personnes qui se réclame d'un ancêtre commun réel ou symbolique. L'ancêtre lui-même étant identifié par le territoire conquis ou par les villages qu'il a fondés au moment où il exerçait la charge de direction de la famille, du lignage, du clan. Ainsi, un lien intime unit le Lega à son histoire et à son territoire (*Isi/kisi*) et permet de ce fait aux Lega de se reconnaître et de s'identifier (Lunanga & Kasongo, 1989 ; Balaamo Mokelwa, 2014, 2017).

La famille (*Mumba*) inclut les parents collatéraux qui forment ainsi la famille élargie (Lunanga & Kasongo, 1989 ; Pierre Bonte & Michelle Izard, 1991 : 444). Ces fractions se subdiviseront ensuite en sous-fractions que l'on désigne par la terminologie de *Biya* (ceux de...), qui étaient considérées comme de sous-chefferies ou de groupements. Elles correspondraient aux différents descendants des petits fils de l'ancêtre éponyme Lega. A leur tour, ces sous-fractions se subdivisent en entités claniques appelées « *Baa* » qui signifie « originaires de », qui seront à leur tour subdivisées en lignages (*Bikanga*). Ce sont des individus d'un même ancêtre commun immédiat. Les *bikanga* se subdivisent en familles (*Mitula*) (N'sanda Buleli, 1993).

Bref, l'organisation familiale constitue le cœur et le noyau même de la communauté Lega et se présente comme suit :

- **La maison**

La maison chez les Lega est appelée *Numba* ou *Nyumba* et renvoie à plusieurs réalités. D'abord elle est un édifice, donc une construction pour habitation ou pour toute autre activité sociale ou culturelle. Ensuite, elle est un foyer conjugal et signifie dans ce contexte le mariage ou la présence d'une jeune mariée dans la maison de son mari. De même, elle désigne la femme mariée. Les Lega utilisent souvent cette phrase : « *m'ashana i nyumba* » qui veut dire « *la femme c'est la maison* », autrement-dit elle est le moteur même de la maison. Enfin, elle a la signification de famille restreinte et étendue. Suivant le pouvoir dévolu à chacun dans la maison, l'homme est le chef de la maison. Elle implique aussi la famille étendue, la lignée ou le clan. On peut dire par exemple « *nyumba ya Bashinda* » ce qui veut dire « *le clan des Bashinda* » (Mateso Walubila, 1989).

- **La famille**

La famille est l'unité de base de l'épanouissement social, politique, culturel, religieux et économique. Comme pour la plupart d'autres Bantou, elle dépasse la famille nucléaire, c'est-à-dire le petit groupe constitué du père, de la mère et des enfants. Elle va au-delà de ce groupe auquel elle associe les parents proches : grands-parents, tantes, oncles, cousines, petits fils, etc.

Ses éléments matériels ou physiques sont les habitations, les êtres humains et leurs possessions animales et végétales. Ses éléments juridico-politiques sont l'autorité de chaque chef de famille, du chef du village et de ses conseillers. Les facteurs socioreligieux sont les services ayant trait à la solidarité, le religieux et à la transgression d'une loi par un membre du village qui peut attirer la colère des esprits ou le mauvais sort sur tout le village. Les facteurs moraux sont les biens de parenté, d'amitié et la volonté de vivre ensemble. Les membres de cette famille sont dirigés par l'aîné, qui est le chef de la famille ou de la lignée et ont souvent les mêmes racines de culture.

Dans ce groupe, la femme joue un rôle prépondérant, c'est ce qui explique la tolérance de la polygamie dans cette socioculture. La famille élargie prend de l'extension et devient un lignage (*Mulango*). A ce stade encore, les Lega savent retracer fidèlement l'arbre généalogique les reliant à l'ancêtre éponyme. La famille est la cellule de base et le fondement de la société. C'est à la famille restreinte (*Mutula*), déterminée par la descendance agnatique auquel chaque individu appartient, que le Lega fait appel chaque fois qu'il doit présenter ses coordonnées sociales.

- **Le clan**

Le clan regroupe plusieurs lignages : il a aussi un patronyme commun. Mais, à l'opposé du lignage, l'ancêtre commun du clan est mythique et les liens unissant celui-ci à ses descendants ne sont plus clairement et fidèlement tracés.

Néanmoins, la lignée est caractérisée par le sentiment de solidarité et de cohésion favorisé par des tendances centripètes : il s'agit d'un front uni face aux autres groupes du même ordre. Ceux-ci n'abritent pas nécessairement le même village. Par contre, des tensions internes (accusations sur la sorcellerie et autres) favorisent des tendances centrifuges au sein du clan et ébranlent souvent les bases de l'esprit de solidarité et de cohésion. Le mariage est permis et il est même encouragé entre les membres du clan dans le but de resserrer les liens et de favoriser l'intégration dans la communauté clanique. Le clan s'étend sur une aire géographique importante comprenant plusieurs villages à base lignagère. Le chef du village est

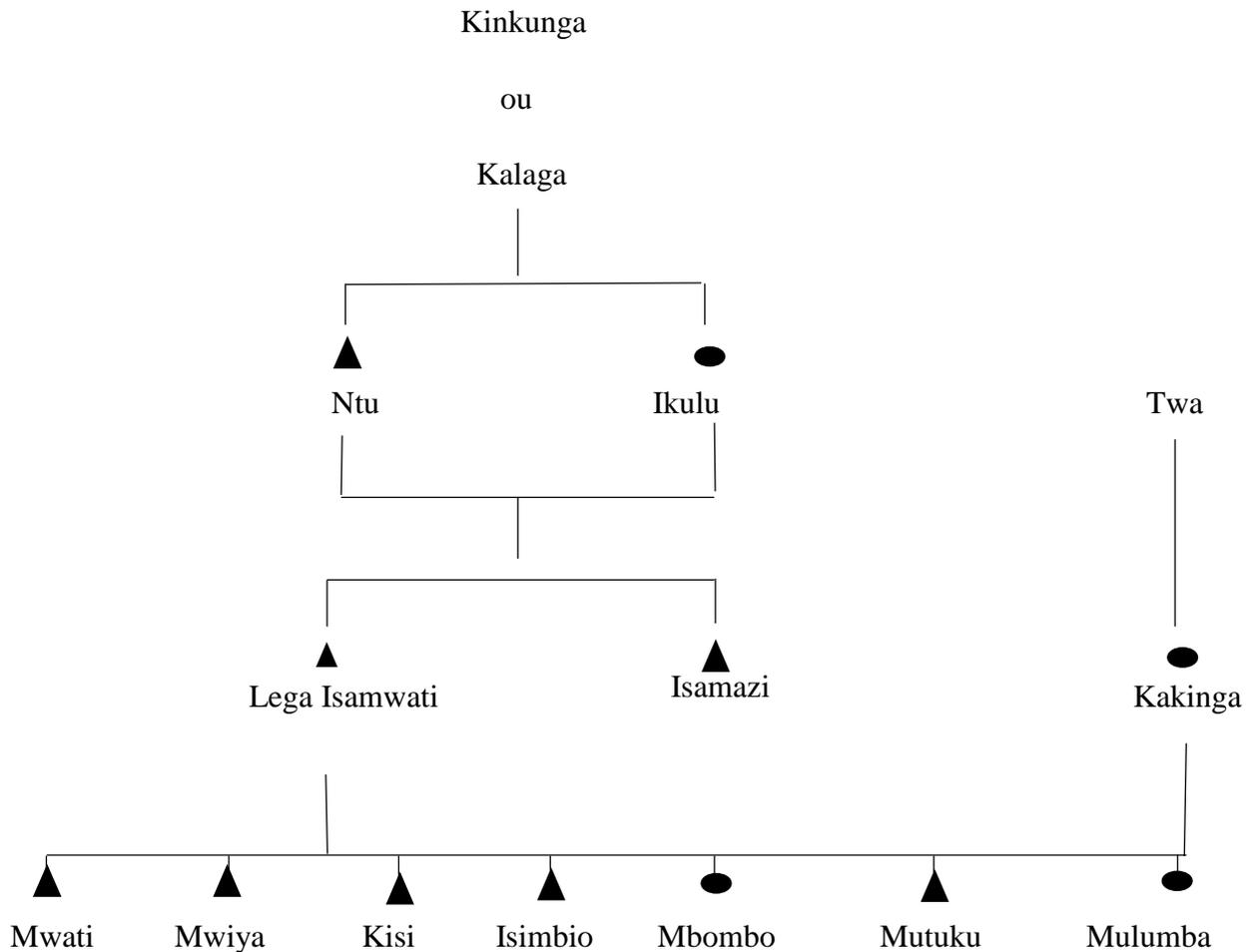
reconnu et respecté. Plusieurs clans liés souvent par la communauté de culture constituent une tribu.

- **Le village**

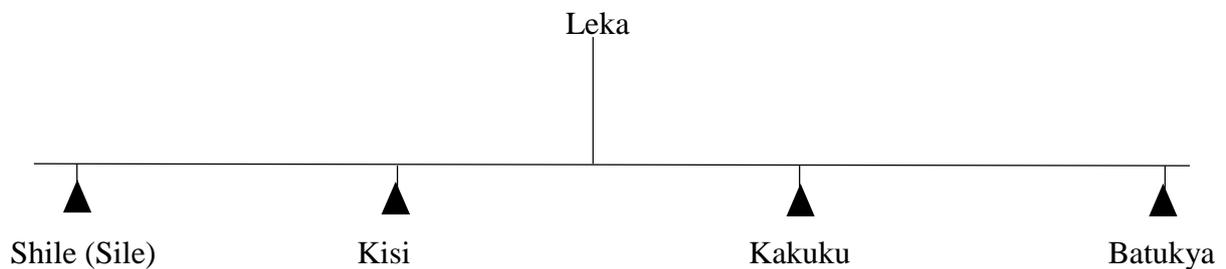
Le village Lega n'est pas une série éparse de quelques maisons hissées sur des collines, parfois distantes mais une véritable agglomération d'hommes, descendants d'une même famille élargie. Des fois on y accepte des étrangers comme les neveux sororaux, les gendres et les « *Mulemba Mboza* » qui veut dire : « *une personne en quête des terres* » (étranger). Ce qui veut dire que dans un même village peuvent habiter les membres des clans différents.

Des rites spécifiques étaient prévus à l'occasion de la fondation et de la construction d'un nouveau village ainsi que pour l'accueil et l'installation de ses habitants. Le village Lega combine harmonieusement diverses fonctions : sociologiques, politiques, éducatives et communicationnelles, c'est-à-dire informative et récréative (Lunanga & Kasongo, 1982).

A propos de la généalogie des Lega, précisons que ces derniers n'ont pas un schéma généalogique unifié, mais deux (2) variantes généalogiques plutôt complémentaires que contradictoires parce que l'une et l'autre insistent sur un groupe Lega qui a disparu dans un cadre généalogique et historique donné :

**Schéma 1:** Première variante généalogique des Lega

**Source :** Biebyuck (1973 : 8-9)

**Schéma 2:** Deuxième variante généalogique des Lega

**Source :** Biebyuck (1973 : 8-9)

Au regard de ce qui précède, nous remarquons que, chez les Lega, la structure sociale est segmentaire et patrilinéaire. Les patriclans sont totémiques, non exogames, portant un nom spécifique et étaient appelés *Kelongo* ou *Kilongo*. Les patriclans comptent huit à onze

génération et se segmentaient en sept échelons de plus en plus petits. C'est la famille étendue (*kikanga*) (Delhaise, 1909 ; Lunanga & Kasongo, 1989). Ils se composent d'un noyau patrilinéaire et de plusieurs branches affiliées, assimilées par des fictions généalogiques qui sont des groupes ou des individus fondateurs de groupes qui avaient été absorbés par le noyau du patriclan dans le passé.

#### **I.2.4.2. Le mariage**

Le mariage chez les Lega est virilocal, mais aussi il est fréquent entre les clans et les lignages « alliés ». Le mariage était interdit entre les personnes appartenant au même groupe exogamique et avec la *Mtamba* (fille dont le garçon non marié espérait obtenir la dot). Dès que la *mtamba* est mariée, sa dot permet à l'un de ses frères de se trouver une épouse. La dot n'était pas dispersée mais gardée pour cette fin. Les arrangements de mariage relèvent de la prérogative du lignage majeur.

La dot est appelée *Isigi, Ishishi, Bi'ulo, Mali* en Kilega. Elle est la condition sine qua non pour que la femme passe de son clan à celui de son mari. Sans elle, il y a lieu que les Lega parlent de pur et simple concubinage (*Bulimya*). Le versement de la dot est la preuve du consentement des familles et le titre d'alliance. La dot constitue aussi un instrument de la stabilité du mariage car, par celle-ci les parents de la fille s'engagent à ne pas rompre le lien établi entre les deux groupes.

La dot est une compensation car le clan de la femme perd un de ses membres, pour se prémunir contre une diminution justifiée, ils revendiquent une compensation que le clan du fiancé va lui verser. Elle peut provenir de trois sortes des sources : jadis le clan n'ayant pas de moyen rapide d'avoir de l'argent (biens dotaux) conservait les biens de la dot perçue par le mariage de leurs filles « Mitamba » (Sing. : *Mtamba*) pour s'en servir lorsque les garçons de ce même clan désiraient épouser des femmes ; c'est la première source de la dot.

Deuxièmement, à défaut d'une *Mtamba*, la dot est collectée dans le clan par le responsable du garçon : en l'occurrence son père ou son tuteur. Au cas où ces deux premiers moyens feraient défaut, il revient au jeune homme (*Mushimbe*) lui-même qui, par son travail et ses économies, va se procurer une dot de base pour demander l'aide des autres (Vansina, 1966 ; Mateso Mouke, 1983 ; Omari Musafiri, 1995 ; Cornelia Bunang, 2012).

### **I.2.5. L'organisation politique**

Ni les chercheurs qui ont travaillé sur la société Lega, parmi lesquels Moeller (1936), Vansina (1966), Verhaegen (1966), Biebuyck (1953,1973), Mulyumba (1984), Mokelwa (2014, 2017, 2020), Watuta (2018, 2021), ni les Lega eux-mêmes, ne font mention de l'existence d'une institution politique centralisée dans l'histoire du pays Lega. En effet, le pouvoir politique Lega est de type parental, c'est-à-dire fondé sur les liens de sang et le droit d'ainesse (il est patriarcal, héréditaire et gérontocratique) ; et reconnu par des paires ayant la même compétence (il est doté ainsi d'une personnalité juridique).

Ainsi donc, l'organisation politique de la société Lega se pense à partir des familles, lignages, sous-clans, clans et des groupes de clans (du peuple) ; autonomes et indépendants les uns des autres. Les entités administratives et politiques sont entre autres la famille, le village (famille ou lignage), la chefferie (clanique ou multi-clanique), région et la confédération. Les trois premiers niveaux, c'est-à-dire la famille, le village et la chefferie sont des structures de gestion ; alors que les deux derniers (la région et la confédération) sont des structures de coordination de l'action politique des chefferies (Balaamo Mokelwa, 2017).

Eu égard à ce qui précède, deux types de systèmes politiques coexistent chez les Lega : le système politique clanique (qui a existé indépendamment du *Bwami*) et le système politique reposant sur l'association *Bwami*. Cette distinction est la plus appropriée car elle permet de ne pas se limiter à une optique purement présentiste et fonctionnelle dans l'analyse du système politique Lega (Lunanga & Kasongo, 1989).

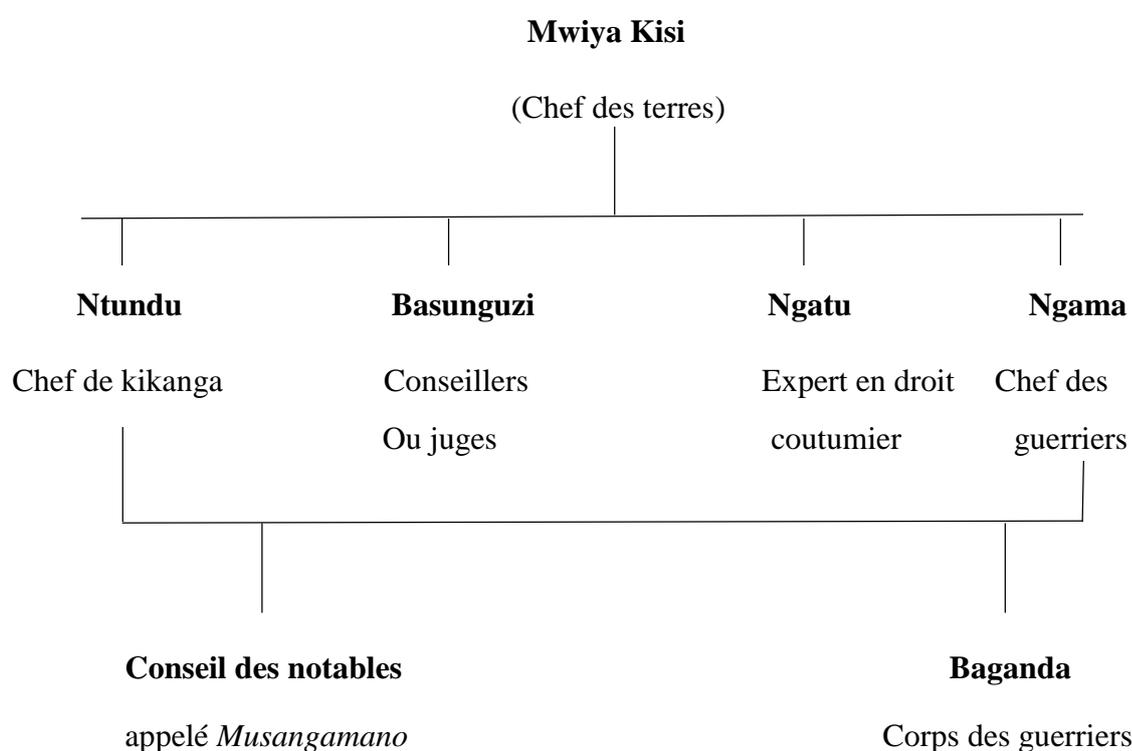
#### **I.2.5.1. Le pouvoir proprement politique ou clanique**

Partout, le « *Nene kisi, Moya kisi, Mwiza kisi, Mwiya Kisi, Néné Kísi* » est à la tête du clan. *Mwene-Isi* veut dire propriétaire ou maître du pays, de terres (Vansina, 1966 ; Lunanga & Kasongo, 1989, Balaamo Mokelwa, 2014, 2017 ; Mwilo-Mwihi Watuta 2018, 2021). Son pouvoir est à la fois politique (direction du groupe), culturel et magico-religieux. Même s'il est appelé maître de terre, dans la conception Lega le chef est perçu comme un aîné, un frère, et non comme un commandant. Il n'est pas, non plus, le maître de la terre. Ce qui écarte toute possibilité de népotisme. Il porte les mêmes insignes qu'un *Mwami* puisque qu'il est généralement et/ou impérativement le plus souvent membre de l'association du *Bwami*.

Les Baganda veillaient à la sécurité du *Mwene-Isi* et lui servaient de gardes et des soldats. Ce dernier était assisté des *Ntundu* (ou *Tundu* ou *Mwiza kyumo, Nene kyumo*) et des *Ngatu* qui sont aussi des aînés des branches inférieures (lignages ou *Mulango* ; famille large ou

*Nyumba, Mumba*). Les *Ntundu* et les *Ngatu* exerçaient le rôle de juges de leurs groupes respectifs, ils instruisaient les affaires qu'ils transmettaient ensuite au *Mwane-Isi*, qui prononçait en définitive la sentence après avis du conseil. Ils étaient aussi des conseillers ou arbitres (*Basunguzi* ou *Basungushi*) à cause de leur grande connaissance de la coutume (Lunanga & Kasongo, 1989). Le *Mwane-Isi* pouvait déclarer l'état de guerre ou déclarer celle-ci si nécessaire. Son officier de guerre est le *Ngama*. Ce dernier commandait les troupes sous les ordres du *Mwane-Isi* qui communiquait avec les esprits pour demander leur intervention (Vansina, 1966 ; Verhaegen, 1966 ; Lunanga & Kasongo, 1989).

**Schéma 3:** La responsabilisation du pouvoir chez les Lega



**Source :** N'sanda Buleli (1993 : 83)

Il convient de préciser que l'exécution des décisions n'épargne ni le chef du village, ni le chef du clan. Elles sont prises par le conseil des notables et non par le chef lui-même. Quand le *Mwane-Isi* dévient défaillant, il est remplacé par les *Ngatu* et les *Basunguzi* avant la désignation ou l'élection d'un autre. C'est ce qui fait dire aux auteurs que le pouvoir Lega est du type collégial (Lunanga & Kasongo, 1989 ; N'sanda Buleli, 199 ; Balaamo Mokelwa 2014, 2017, 2020 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2018).

Ce tableau du pouvoir clanique Lega traduit un caractère relativement unitaire à l'échelle du clan. Cependant, il n'en est pas toujours ainsi à l'échelle de tout l'ensemble Lega.

En effet, par-ci par-là, l'on remarque des désirs d'indépendance enracinés dans le sentiment même d'autonomie et d'indépendance qui constitue la personnalité Lega. Comme l'affirme Verhaegen (1966 : 32-33) :

*Les Warega ont avant tout un besoin fondamental de se sentir libres. Chacun désire se libérer de toute emprise que quelqu'un d'autre voudrait exercer sur lui. Chacun veut se sentir autonome avec ses femmes et ses enfants. Cette attitude, les Warega la manifestent partout et contre n'importe qui. C'est ce qui explique en partie le processus de segmentation permanente de la société rega. Chez les Warega, une fois marié, le fils tend à quitter son père pour se construire un village à lui à quelques mètres, voire à quelques kilomètres du village paternel, avec lequel il garde cependant des relations extrêmement étroites.*

### **I.2.5.2. Le pouvoir politique fondé sur le *Bwami***

Chez tous les peuples du *Bunyoro*, le terme « *ame* » (*Bwami*, *Mwami*, *Shamwami*, *Baami*) traduit en général la notion de pouvoir et d'hierarchie sociale dont les manifestations et les formes diffèrent les unes des autres. Par exemple, cette notion s'est concrétisée sous forme de monarchie de type féodal qui a hissé à la tête des groupes claniques un homme (le *Mwami*) qui est le roi investi de pouvoir absolu chez les Bashi ; ou encore le pouvoir est incarné dans des types de sociétés aristocratiques dont le pouvoir est héréditaire comme chez les Nande, les Havu, les Hunde et les Nyanga.

Chez les Lega par contre, la notion de pouvoir et d'hierarchie se traduit et se manifeste sous forme de fédération des groupes claniques autonomes, chapeautés par une « association politico-religieuse » à caractère méritocratique, appelée *Bwami* (Moeller, 1966 ; Mutuza, 1972, 1978, 1982 ; Balaamo Mokelwa, 2017).

Le *Bwami* est une communion des conseils régionaux autonomes de *Bami* (membres de la communion de *Bwami*) sur le plan de l'organisation et de la discipline, et intimement liés entre eux sur le plan doctrinal. Il conférait à son détenteur le pouvoir et l'influence sur toute la société car il donnait accès aux nouvelles connaissances grâce à l'ascension à des grades à caractère mystagogique. Il octroyait ainsi un statut nouveau à l'initié et de même, chaque degré du *Bwami* donne naissance à des droits, à des obligations et à des privilèges symboliques de nature exclusive (Vansina, 1966).

Chacun des conseils régionaux est autocéphale, c'est-à-dire dirigé par sa propre assemblée habilitée à choisir son primat. Les conseils régionaux partagent tous des principes communs de politique et d'organisation sociale ainsi qu'une tradition initiatique commune. Ces

primats constituent l'autorité officielle, doctrinale et administrative la plus élevée. La communion de *Bwami* exerce le pouvoir moral, spirituel, politique et diplomatique.

Les activités et relations diplomatiques de la Confédération de Balega avec les peuples amis et frères relèvent de la compétence de la communion du *Bwami*. Par exemple, le *Mwami* ayant atteint le degré de *Kindi* (dernier degré du *Bwami* du Nord), est consulté par les autres *Bami* moins gradés pour l'organisation de certaines cérémonies liées aux coutumes et aux us plus sacrés. Il a une véritable main mise sur toute la région. Les autres *Bami* peuvent parcourir des kilomètres, voir des voyages d'une semaine et plus pour le consulter (Lunanga & Kasongo, 1989).

Il est le principal garant du bien-être collectif. La source de son pouvoir politique collectif provient du grand mythe qui l'entoure et de l'importance accordée à la primogéniture en socioculture Lega. Il a ainsi acquis le droit et le pouvoir de se faire obéir. Il défend les intérêts de tous au sein de la communauté, c'est-à-dire de la famille, du clan, du lignage, etc. (Lunanga & Kasongo, 1989 ; N'sanda Buleli, 1995). Bref, la confédération de Bulega (pays des Lega) est la structure politique du Bulega dirigée par la communion du *Bwami*.

Il convient de préciser que le *Bwami* a supplanté l'organisation politique clanique Lega sans la supprimer ou la faire disparaître pour autant car encore aujourd'hui, le chef de famille est l'ainé. De même, les épouses des *Bami* sont aussi initiées dans le *Bwami* selon les degrés correspondant au *Bwami* des femmes.

Voici la succession des degrés (grades) du *Bwami* selon les régions :

**Tableau 1:** Les degrés du *Bwami* dans le Bulega du Nord

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
1 <sup>er</sup> degré : <i>Kongabulumbu (Bwami)</i>	Uniquement pour l'homme
2 <sup>e</sup> degré <i>Kansilembo</i>	1 <sup>er</sup> degré : <i>Bubake (Bubae)</i>
3 <sup>e</sup> degré: <i>Bombwa (Bumbwa)</i>	2 <sup>e</sup> degré: <i>Bombwa (Bumbwa)</i>
4 <sup>e</sup> degré : <i>Mpunzu (Pungyu)</i>	Uniquement pour l'homme
5 <sup>e</sup> degré : <i>Ngandu</i> : avec des sous-degrés : - <i>Mutondo wa Ngandu</i> - <i>Musage wa Ngandu</i> - <i>Lutumbo lwa Ngandu</i>	3 <sup>e</sup> degré : <i>Bulonda</i>
6 <sup>e</sup> degré : <i>Iyananio (Iyano)</i> : avec des sous-degrés :- <i>Musage wa iyananio</i> - <i>Lutumbo lwa iyananio</i>	Uniquement pour l'homme

7 <sup>e</sup> degré : <i>Kindi</i> : avec des sous-degrés : - <i>Mutondo wa kindi</i> - <i>Musage wa kindi</i> - <i>Lutumbo lwa kindi</i>	4 <sup>e</sup> degré : <i>Bunyamwa</i>
---	--

**Source :** Lunanga et Kasongo (1982 : 32), Balaamo Mokelwa (2014 : 167-168) et Kitoga (2009 : 55)

**Tableau 2:** Les degrés du *Bwami* dans le Bulega du Sud :

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
1 <sup>er</sup> degré : <i>Bwami</i>	Uniquement pour l'homme
2 <sup>e</sup> degré : <i>Bombwa (Bumbwa)</i>	1 <sup>er</sup> degré : <i>Bombwa (Bumbwa)</i>
3 <sup>e</sup> degré : <i>Bubake (Bubae)</i>	2 <sup>e</sup> degré : <i>Bubake (Bubae)</i>
4 <sup>e</sup> degré : <i>Mpunzu (Pungyu)</i>	Uniquement pour l'homme
5 <sup>e</sup> degré : <i>Ngandu</i> : avec des sous-degrés : - <i>Mutondo wa Ngandu</i> - <i>Musage wa Ngandu</i> - <i>Lutumbo lwa Ngandu</i>	3 <sup>e</sup> degré : <i>Bulonda</i>

**Source:** *Ibid.*

Les trois derniers degrés du *Bwami* septentrional sont subdivisés en sous-degrés. Dans le *Bwami* méridional, seul le grade de *Ngandu* comprend trois sous-degrés.

## **I.2.6. La vie culturelle**

La vie culturelle des Lega comprend les initiations, l'art et la religion.

### **I.2.6.1. Les initiations**

A l'instar de toutes les autres sociétés du Bassin de Moyen-Lualaba, la culture des initiations a caractérisé la socioculture Lega dans le processus de la formation de l'identité culturelle. Toute la vie socioculturelle est organisée autour des initiations, lesquelles sont toujours actives jusqu'aujourd'hui car elles ont survécu à la campagne de colonisation-christianisation et à la modernité qui ont longtemps menacé leur perpétuation.

Ces initiations sont de plusieurs ordres et ont plusieurs caractéristiques : les initiations domestiques qui constituent l'éducation de base ; les initiations professionnelles qui visent l'acquisition des savoirs et des compétences pour l'exercice d'un métier ; les initiations culturelles qui visent à enraciner l'initié dans la culture et l'histoire de son peuple, mais aussi

structurent une personnalité morale effective et visent l'intégration sociale des individus ; les initiations politiques qui visent à préparer toute personne appelée à exercer une portion de pouvoir ou d'autorité dans la société (Balaamo Mokelwa, 2020).

Hormis les initiations domestiques qui sont essentiellement ouvertes, non-ésotériques et générales puisqu'elles sont données par tous les parents à la maison et assistés par la communauté, toutes les autres formes d'initiation sont frappées par le caractère ésotérique du savoir initiatique (les moments forts de ces initiations restent réservés aux initiés entre eux), bien que certaines manifestations rituelles soient ouvertes au public (Balaamo Mokelwa, 2020). La société Lega a ceci de particulier, elle est fondée sur les initiations qui sont les pivots de la communauté. Le *Bwali* et le *Bwami* sont les institutions initiatiques qui président à la destinée de la société Lega.

### **I.2.6.2. L'art**

Les spécialisations artisanales sont la sculpture, la forge, la poterie et la vannerie. Les forgerons sont rares (un ou deux dans chaque région Lega où l'on trouve du fer) et leur métier est héréditaire. Vansina (1966 : 108) affirme même que « *Les Lega étaient une des rares populations du Congo à extraire le minerai à l'aide de galeries* ».

Toutes les femmes savent fabriquer des poteries. L'art Lega est très renommé et comprend les masques de bois, d'ivoire (d'éléphant et d'hippopotame), des œuvres en pierre (anciennes), mais aussi en os d'éléphants. Il comprend aussi des statuettes (anthropomorphes et zoomorphes), des ornements, les coiffures, les cuillères. De même, les objets d'art Lega comprennent aussi des éléments divers non transformés appartenant au règne animal et végétal : griffes, crânes, dents, écailles, peaux, plumes, fruits, racines, etc., ou encore d'assemblages faits à partir de ces divers éléments. Sans leur art, les Lega resteraient sans doute ignorés d'un grand nombre.

L'ensemble de la signification de l'art Lega est rattaché à l'association *Bwami* et s'insère dans le système de valeurs qu'elle véhicule. En effet, chaque masque ou statuette correspondait à un grade du *Bwami* et ne pouvait être détenu que par une personne initiée à ce grade (Vansina, 1966 ; Mutuza Kabe, 1982, Baeke, 2009, Alexandre Safiannikoff, 2022).

Les Lega ont aussi développé un art oral aussi divers que riche. Il comprend des épopées (*ngano*), les proverbes (*kitondo*), les chansons (*nyimbo*), les fabliaux (*musomo*) et les contes (*mukele*). Ce genre littéraire était utilisé comme proverbe judiciaire permettant d'énoncer une opinion lors d'une réunion. La musique instrumentale faisait intervenir une cithare en bouclier,

les tambours, tambours à signaux, une espèce d'ocarina, les grelots, les trompes, les sifflets, les gongs en fer. La danse faisait partie de chaque cérémonie politique, sociale et religieuse et la mime symbolique joue un grand rôle (Vansina, 1966, Kishilo W'Itunga, 1989).

### **I.2.6.3. La religion**

Les Lega croient en l'existence d'un Dieu créateur conçu comme premier ancêtre qui est appelé différemment : *Kalaga* ou *Alaga*, *Kinkunga*, *Mukindi*, *Mubimbi*, *Mulemi*, *Kombe* ou *Ombe*, *Kyanga*, *Lenkunga*. Son opposé est *Kaginga sha nduma*. Il est considéré comme mauvais, jaloux, et il est en perpétuelle opposition avec *Kalaga*. C'est ce dernier qui conduit l'homme vers le « péché » si l'on peut reprendre le vocabulaire chrétien. Il aurait été créé par *Kalaga* pour cette fin qui est le mal.

Cependant, le culte de Dieu n'existe quasiment pas chez les Lega. Dieu est considéré par ces derniers comme très lointain pour être facilement accessible. Son action sur les vivants tout comme son influence sur eux sont presque effacées. Il agit par l'intermédiaire des esprits mais reste au-dessus de chacun d'eux. Puisque personne ne l'a jamais vu, il n'est ni représenté, ni décrit. Il n'a ni prêtre ni temple et ne fait objet d'aucun culte. En dépit du fait que ni dessin, ni statue, ni prières ne lui sont dédiés, sauf les prières qui le sont très rarement, il supervise le monde.

Le peuple Lega croit en un tas d'esprit dont l'action se fait sentir en milieu traditionnel, sans pour autant les prendre pour des dieux. Ce qui récuse toute idée selon laquelle les Lega seraient polythéistes, adorant des sortes de dieux secondaires. Ils reconnaissent l'existence de trois sortes d'esprits. D'abord les esprits vagues qui circulent la nuit dans la brousse et provoquent un sentiment de frousse. Ensuite, les esprits locaux vagues qui sont comme les précédents, mal connus mais localisés : ce sont les esprits de la colline, de la forêt, de la rivière et donc il est impossible de les trouver ailleurs. Et enfin les esprits des ancêtres qui sont ceux des membres défunts de la famille.

Les ancêtres ont le rôle de gardiens de la famille, d'intermédiaires des hommes auprès de *Kinkunga*, de veiller sur la maison, les affaires familiales et les propriétés, de procurer la récolte et la fécondité et enfin, de s'occuper de préserver l'ordre social en faisant respecter la tradition et les lois coutumières des Balega et en pénalisant les récalcitrants (Buakasa Tulukia, 1979 ; Tabalumbye Kalilima, 1998 ; Philippe Denis, 2007).

Cela subsume que, pour les Lega, tout comme pour les autres peuples bantous d'ailleurs, la mort n'est pas une rupture de la vie mais plutôt une continuation dans l'au-delà. Tout ce qui

se passe dans le monde des vivants et qui engage la vie de la famille, doit impérativement intéresser les morts (Vansina, 1868 ; Tabalumbye Kalilima, 1998 ; René Tabard, 2008 ; Anyenyola Welo, 2014).

En effet, le culte des ancêtres est au centre de l'activité religieuse en ce sens que chaque Lega pouvait invoquer les esprits de son lignage majeur dans son village et même ceux de son oncle s'il se trouve dans le village de celui-ci. Les esprits ancestraux sont ceux des membres défunts de la famille. Ils comprennent les esprits des parents, des grands-parents, des aïeuls et des bisaïeuls dans la lignée familiale ascendante et les esprits des membres latéraux morts : les frères, les oncles, etc. Ce sont eux que les Lega appellent « ancêtres » ou « *Masumbu ma batulu* » (Tabalumbye Kalilima, 1998).

La sorcellerie occupe une place importante dans l'imaginaire Lega. Toutefois, les sorciers n'employaient pas les moyens matériels et tuaient par instinct. On leur attribuait tous les décès. Il existait un oracle de poison (le *kabi*) qui ne tuait pas souvent le suspect mais qui était lynché ou chassé après l'épreuve s'il était reconnu coupable.

### **I.2.7. La vie économique**

Le Territoire de Mwenga connaît non seulement une nette diminution de la forêt équatoriale, mais aussi un rétrécissement notable des cours d'eau. Il connaît un climat pluvieux et froid, de terres peu fertiles et peu de denrées alimentaires. Bref, c'est un territoire pauvre et la vie y est plutôt difficile par rapport au reste du pays Lega qui est un pays d'abondance et où la vie est facile. C'est-à-dire un pays plat de basse altitude, de grandes rivières poissonneuses et navigables, prospère et d'abondance (riz, banane, arachide, manioc, palmier à huile, concombres, etc. y poussent en abondance), forêts denses, luxuriantes et giboyeuses, climat chaud et humide, peu pluvieux (Mulyumba, 1984).

#### **I.2.7.1. L'agriculture et l'élevage**

Les Lega sont avant tout agriculteurs avant d'être éleveurs ou chasseurs. Ils cultivent surtout la banane, l'arachide, le maïs, l'igname, le manioc, un peu de canne à sucre, le tabac et le haricot. Les bananes et les maniocs étaient plantés pendant toute l'année, et les autres cultures entre octobre et avril en saison des pluies. Les champs sont défrichés par les hommes, mais seulement les branches sont brûlées sur place. Les troncs ne sont pas brûlés. Les pieds de bananiers étaient jadis plantés avant de brûler les débris de l'abattis (les bananiers bien protégés ne pouvaient pas prendre feu). Cette technique faisait la particularité du peuple Lega (Vansina, 1966).

Le reste des travaux des champs après le défrichage était laissé aux femmes, c'est-à-dire le labourage à la machette, plantation ou semi, binage et récoltes. Les produits des champs étaient conservés dans la maison, souvent dans une pièce spéciale. Les bananes et les maniocs étaient conservés en les épluchant, les coupant et les séchant au soleil. Les maïs étaient conservés sur le champ même. Les animaux domestiques comprenaient les chiens, les poules, les chèvres, les moutons, les capridés et les ovidés.

### **I.2.7.2. La chasse**

Les Lega pratiquent aussi la chasse comme tous les autres habitants de la forêt. Ils pratiquent plusieurs sortes de chasse : soit la traque d'un jour (*mubaka*), la battue collective avec filets (*mulambu*) qui dure un mois, soit encore le posage des pièges et des trappes (Vansina, 1966 ; Mulyumba, 1984).

### **I.2.7.3. Les échanges économiques**

Les Lega utilisaient des perles appelées *Lutebele* et le *Musanga* comme monnaies pour les différents échanges. Plusieurs autres biens intervenaient dans les échanges. Ces biens sont entre autres des *Byuma* (haches, couteaux, lances), des anneaux en fer ou cuivre, des chèvres et moutons, des chiens, des filets de chasse, de la monnaie *Musanga* (des disques en cuivre et des mesures variables de perles ovales).

Là ce sont des biens à usage universel qui doivent être distingués d'autres biens à signification restreinte ou locale : les cauris (*Nsèmbe*) et ceux qui ne servent comme moyen d'échange que dans certaines directions de parenté (les poules, les pots, les nattes, les filets de pêche) (Biebuyck, 1933 ; Nteranya Burhungane et *ali.*, 1999).

Aujourd'hui, tous les échanges sont effectués moyennant de l'argent : il s'agit soit des francs congolais (Fc.), soit du dollar américain (\$).

## **I.3. LES RAPPORTS ENTRE LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DE LA RECHERCHE**

Il est question dans cette section de présenter les relations qui existent entre l'espace, la société et le sujet d'étude. Il sera question, dans un premier temps, de faire le rapprochement entre l'espace géographique Lega et le patrimoine culturel, et en second de présenter sa relation avec la société.

### **I.3.1. Rapport du patrimoine culturel Lega au cadre physique**

Le milieu physique tel que nous l'avons présenté constitue l'environnement dans lequel se situent les Lega. Nous avons mis en évidence les éléments constitutifs de cet environnement à savoir : le climat, la végétation, l'hydrographie, les richesses du sous-sol, la faune et la flore. Le choix du lieu qui n'est guère opéré de façon hasardeuse, dépend de certains critères. A cet effet, se référant à ces différents éléments environnementaux, les deux typologies du patrimoine culturel Lega que sont le patrimoine matériel et immatériel, sont inspirées de la nature.

Les différentes catégories patrimoniales matérielles sont fabriquées à partir des essences végétales, animales et minérales lorsqu'elles ne sont pas utilisées à leur l'état brut. Il s'agit entre autres des objets d'art (statuettes, masques et les ornements ou attributs), le *Mutanga* qui est constitué des éléments piochés dans l'environnement naturel, les bâtis (*Lubunga, Isanda*), et les objets produits grâce aux savoir et savoir-faire traditionnelles liés à l'artisanat.

De même, les enseignements qui sont véhiculés à travers les différentes catégories patrimoniales immatérielles (initiations, contes, proverbes, chants, danses) sont inspirés de la vie ou de la morphologie (physionomie) des espèces végétales, animales et minérales, et ne peuvent donc trouver sens en dehors de ce milieu physique bien précis.

Par ailleurs, les ressources alimentaires et médicamenteuses qui font partie du patrimoine culturel Lega, et donc de son identité, sont puisées dans ce même environnement et favorisées par le climat qui rend possible leur disponibilité. A cet effet, la socioculture Lega a mis en place une réglementation en matière de gestion dudit environnement. Tous ces paramètres mettent en lumière le rapport étroit qui existe entre le patrimoine culturel du peuple Lega et le milieu physique qui l'habite.

### **I.3.2. Rapport du patrimoine culturel Lega au cadre humain**

Parler de rapports entre le patrimoine culturel Lega et le cadre humain de notre recherche revient à établir son lien avec la culture. Selon Mbonji Edjenguèlè (2005 : 92), cette dernière est, de manière ethnographique, constituée de :

*L'ensemble des institutions sociales [...], l'histoire d'origine d'un peuple, son système de parenté, de mariage, ses croyances religieuses, ses activités de production, ses pratiques alimentaires, son organisation du pouvoir politique et ses moyens de résolution des conflits, sa conception de l'espace et son architecture, son système vestimentaire, sa musique et ses danses, son traitement des maladies et de la mort, ses idées sur l'au-delà, etc.*

La culture englobe donc tous les aspects de la vie d'une communauté humaine. Cela dit, les lignes suivantes présentent le rapport que le patrimoine culturel entretient avec la culture en général, et celle du peuple Lega de manière singulière.

Le patrimoine culturel du peuple Lega, qui constitue son identité culturelle, entretient avec la culture un double rapport. D'abord un rapport ontologique dans la mesure où il s'affirme comme une manière d'être et de penser le monde propre au peuple Lega. Ensuite, un rapport épistémologique en ce sens que le patrimoine culturel Lega constitue un moyen de connaissance et de compréhension de la culture de ce peuple, et donc de son identité culturelle.

En effet, la somme des rapports cadre physique-cadre humain-patrimoine culturel ont une interaction entre les actions des hommes et l'environnement. Le peuple crée la culture comme solution face aux problèmes auxquels il fait face comme le pense Abouna (2014). C'est l'ensemble de ces productions matérielles et immatérielles transmises de génération en génération en raison de leurs fonctions salutaires qui constitue l'identité culturelle dudit peuple et donc son patrimoine culturel. Autrement-dit, le patrimoine culturel est le produit et l'expression de son environnement et de sa vie sociale, politique, économique et culturelle, sans lesquels il ne saurait exister et en dehors desquels il ne peut trouver signification. Ainsi, l'espace physique arrête d'être naturel et devient culturel à travers des activités humaines.

Arrivé au terme de notre chapitre qui portait sur la présentation des cadres physique, humain et socioculturel du peuple sur lequel porte notre étude, rappelons qu'il a été question de présenter les territoires appartenant au peuple Lega en République Démocratique du Congo dont les Territoires administratifs de Pang'i, de Shabunda et de Mwenga. De ce qui précède, notre étude porte sur les Lega de la Chefferie de Basile située dans le Territoire de Mwenga. Par ailleurs, il a aussi été question de décrire le milieu naturel dans lequel habite le peuple Lega et de présenter les organisations sociale, culturelle, politique, économique et religieuse de ce peuple.

Au terme de cet exercice, il se dégage que le peuple Lega est à la fois producteur et consommateur de la culture, cette dernière entretenant des rapports étroits avec l'environnement. De fait, celui-ci constitue son habitat et sa mère nourricière ; mais aussi, les Lega puisent l'inspiration de toute leur production et de toute leur expression patrimoniale dans l'environnement naturel. La suite de notre travail sera consacrée à l'état de la question, ainsi qu'aux cadres conceptuel et théorique.

**CHAPITRE II :**  
**ETAT DE LA QUESTION, CADRES CONCEPTUEL ET**  
**THEORIQUE**

Le chapitre précédent nous a permis de ressortir quelques éléments des milieux physique et humain de notre champ d'étude. Par ailleurs, il a aussi aidé à les situer en rapport avec le patrimoine culturel Lega.

Pour sa part, le présent chapitre nous plonge dans l'état de la question qui constitue un débat épistémologique autour des productions scientifiques écrites en rapport avec notre sujet de recherche. Il est subdivisé en trois parties : la première est consacrée à la revue de la littérature, la deuxième quant à elle, s'appuie sur la construction d'un cadre théorique et enfin la troisième qui va clôturer ce chapitre, est axée sur la définition des concepts majeurs autour desquels s'articule cette recherche.

## **II.1. LA REVUE DE LA LITTERATURE**

La revue de la littérature peut être définie comme étant un travail d'inventaire systématique de tous les ouvrages, articles scientifiques et autres documents, effectué par le chercheur, et traitant d'un sujet de recherche bien défini. Dans cette première partie du chapitre deuxième, nous avons opté pour une revue thématique en faisant usage de multiples ouvrages, articles scientifiques, revues, mémoires et thèses, les textes de loi et les rapports de recherche ou d'études à partir desquels ont été élaborées des fiches de lectures.

Cette réflexion porte sur la littérature traitant du patrimoine culturel de manière générale et de la culture du peuple Lega de manière singulière. Elle traite aussi du rapport entre la question patrimoniale et le champ de l'anthropologie culturelle.

### **II.1.1. Les travaux sur le patrimoine culturel**

Tous les peuples du monde ont exprimé leur présence dans le monde à travers leur patrimoine culturel. Ce dernier est donc l'expression de la diversité culturelle que compose le monde. C'est grâce à lui que les sociétés expriment leurs façons de penser, d'agir et de penser le monde, bref leur culture. Ce qui inscrit la question patrimoniale en droite ligne dans les préoccupations de l'anthropologie culturelle.

#### **II.1.1.1. Le patrimoine culturel dans le champ de l'anthropologie culturelle**

L'anthropologie est la science qui s'intéresse à la diversité des vies et sociétés humaines et de leurs expressions selon leurs différentes manifestations de part le monde (Goulet, 2011). En effet, c'est de cette variabilité environnementale, sociopolitique et socioculturelle, voire géoculturelle que dépendent les mécanismes et les techniques orientant les pratiques patrimoniales. D'où, « *le patrimoine est un champ social qui ne saurait être étudié en dehors*

*du cadre social, dans toute sa complexité, dont il est tributaire* » (Datouang Djoussou, 2014 : 25).

Dans ce contexte, l'anthropologie va appréhender la notion de patrimoine culturel en mettant en lumière les rapports de protection, de conservation, de mise en valeur et de transmission aux générations futures du patrimoine culturel dont les particularités dépendent d'une socioculture à une autre. De fait, la bonne analyse et la bonne gestion du patrimoine culturel implique de le catégoriser en patrimoine ethnologique (culture matérielle à la fois tangible et intangible), historique (ensemble de biens auxquels on reconnaît une valeur historique), archéologique (témoins matériels, enfouis ou non, du passé) (Datouang Djoussou, 2014).

Sur ce, à la différence des autres, la catégorie de patrimoine ethnologique recouvre des réalités très diverses. Selon Davallon (2014), il s'agit des patrimoines « industriel », « rural », « paysager », « urbain », « religieux », ou encore de « savoir-faire » ou de « produits du terroir », de parcs et jardins, etc., sorte de rassemblement de ce qui était les nouveaux patrimoines, avec comme point commun le recours à l'enquête ethnologique pour leur étude. La production des savoirs anthropologiques dans le processus de la patrimonialisation est très capitale puisque, tel que l'affirme Davallon (2014 : 18) : *« sans études sur les objets (qu'ils soient matériels ou immatériels), sans collecte de mémoire, sans recherches sur leur contexte social, historique, culturel, il ne serait pas possible ni de les connaître, ni de leur donner le statut de patrimoine »*.

Parlant de la manière dont les anthropologues abordent la question du patrimoine culturel dans leur discipline, Cyril (2016 : 2) affirme que l'anthropologie :

*Questionne les individus porteurs de valeurs patrimoniales, les pratiques normatives non-institutionnelles et coutumières qui aboutissent à la patrimonialisation ou les effets locaux des revendications patrimoniales. L'anthropologie observe également le destin patrimonial des faits de culture qui sont les anciens objets de prédilection de l'ethnologie et du folklore (rituels, culture populaire, musique, cuisine, territoire, par exemple). Le caractère négocié, flottant, incertain, voir conflictuel, des processus de mise en patrimoine est également un champ que l'anthropologie permet de révéler.*

Ainsi donc, l'anthropologie en tant que science peut aiguiller les connaissances autour de la question du patrimoine culturel en se focalisant sur plusieurs axes. D'abord, sur la place du patrimoine dans la culture (au sens anthropologique de la culture). Ensuite, sur le rapport du groupe social aux « autres ». Autrement-dit, à ceux qui ne sont pas dudit groupe mais qui sont

intéressés à un titre ou à un autre par les manifestations de ce qui fait patrimoine surtout au cas où tel ou tel autre patrimoine est hissé au rang de patrimoine de l'humanité, mais aussi dans le contexte du tourisme culturel. Et enfin, mener ou développer les recherches sur les différentes pratiques de patrimonialisation (endogènes et exogènes) dans le monde (Davallon, 2014).

Dans le cadre de notre mémoire nous nous intéressons au patrimoine ethnologique du peuple Lega de la RDC.

### **II.1.1.2. Etat des connaissances sur le patrimoine culturel**

Plusieurs auteurs (Basilico, 2005 ; Skounti, 2010 ; Datouang Djoussou, 2014 ; Davallon, 2014 ; Saddou, 2020) remarquent que la notion de patrimoine culturel a évolué à travers le temps aussi bien dans le vocabulaire quotidien des acteurs politiques, des associations, des médias que dans la recherche scientifique. Cette notion a évolué dans le sens où elle n'a d'abord pris en considération que le patrimoine dit matériel : les monuments, les paysages culturels, l'architecture, les usines, les ateliers, les mines, ou l'héritage livresque.

Ce n'est qu'il y a un peu plus d'une décennie que la notion de patrimoine au sens moderne, c'est-à-dire incluant aussi bien les productions matérielles qu'immatérielles, a intégré le langage et la pratique des différents acteurs. Cette nouvelle acception du patrimoine prend de plus en plus une place importante pendant les dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, les premières acceptions l'ont d'abord qualifié de folklore dépassé et d'artisanat pour touristes avant de passer à l'aspect immatériel du patrimoine.

Se référant à ce qui précède, Skounti (2005, 2010), Charles-Dominique (2013) et Berriane et *al.* (2015) affirment que c'est seulement plus tard après que la notion du patrimoine prendra réellement en compte ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler « patrimoine culturel immatériel ». C'est cette dimension universelle du patrimoine, c'est-à-dire celle qui se greffe au patrimoine culturel immatériel, qui est, selon Bela (2020), conforme aux attentes des pays africains et asiatiques puisqu'elle permet d'englober toutes les formes d'expression culturelle.

#### **II.1.1.2.1. Différentes fonctions de la notion de patrimoine**

La notion de patrimoine culturel couvre plusieurs dimensions que cette section se propose de présenter.

### II.1.1.2.1.1. Le patrimoine culturel comme identité

De l'étude de Marchal (2006), il ressort que l'identité culturelle est définie en termes de composantes de la personnalité collective puisque pour chaque individu, sa propre identité culturelle est fonction de celle de son peuple. Ces composantes sont historiques, linguistiques, psychologiques, territoriale et religieuse.

A en croire les résultats des travaux de Aldhuy (2008), et après lui ceux de Bénédicte Grailles (2015), et Trabelsi (2016), le patrimoine culturel est l'un des vecteurs concrets auquel se rattache, grâce à toutes ces dimensions, un territoire, une communauté, une population et représente de ce fait leur identité. Vu sous cet angle, l'identité culturelle dévient une fierté qu'il faut sauvegarder, mettre en avant et promouvoir puisqu'elle est la somme et le résultat de ce que nous sommes. Par ce fait, le patrimoine culturel a le rôle de définition de l'identité d'un groupe social donné.

Datouang Djoussou (2014), pour sa part, pense que l'idée principale est celle qui fait de l'élément patrimonial l'expression de l'identité du groupe social auquel il appartient. Cette identité se construit et se maintient au fil des années par et/ou à travers plusieurs anneaux dont le patrimoine culturel. Ainsi, comme le révèlent les travaux d'Urry (1996) et de Smith (2006), l'identité s'affirme et se légitime par le patrimoine. C'est dans ce sens que le patrimoine culturel s'est érigé aujourd'hui en matériaux pour la construction de l'identité nationale, régionale, ethnique, politique et confessionnelle, en exhumant tout ce qui est susceptible de la faire asseoir ou de la prouver, indique Datouang Djoussou (2014).

Par ailleurs, dans leurs études, Di Méo (1994), Aldhuy (2008) et Saddou (2020) révèlent que le patrimoine, comme vecteur d'identité, dit comment nous sommes et d'où nous venons. En effet, c'est grâce au patrimoine culturel que la nouvelle acception du territoire ne réduit plus la territorialité au seul rapport au territoire, mais l'envisage plutôt comme processus, c'est-à-dire comme lieu et le réseau, même si la première considération soit exacte d'un point de vue. Les deux concepts, patrimoine et territoire, partagent une double nature : matérielle et idéale ; les dimensions idéelles propres au patrimoine et au territoire étant culturelles, mnémoniques et identitaires. Ainsi donc, « *À partir de l'espace vécu, le territoire se construit sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là/nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez-moi/chez-nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous)* » (Aldhuy, 2008 : 6).

A peu de choses près, partant de Tchindjang et *ali.* (2008) et de Trabelsi (2016), le patrimoine joue alors le rôle de lien qui rapproche les individus à leurs origines et leur espace

d'appartenance (le pouvoir symbolique du nom par exemple), mais aussi celui de la promotion de l'image du territoire et de la valorisation de ses atouts.

#### **II.1.1.2.1.2. Le patrimoine culturel comme mémoire (transmission, héritage)**

Parlant des « lieux de mémoire », comme patrimoine matériel, Nora (1997 : 38) écrivait déjà de son temps qu'ils avaient une raison d'être fondamentale qui est celle « *d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort, de matérialiser l'immatériel pour – l'or est la seule mémoire de l'argent – enfermer le maximum de sens dans le minimum de signes* », faisant ainsi des objets la matérialisation de la mémoire.

Pour sa part, partant de Nora, Davallon (2002) établit un lien entre le patrimoine et la mémoire en incluant aussi bien le patrimoine matériel que son versant immatériel. Selon lui, le patrimoine culturel est l'une des procédures qui contribuent à l'établissement de la bonne version de la tradition ou de l'héritage que la société s'est constituée. Il assure ainsi la continuité, grâce à la transmission, entre ceux qui ont produit le patrimoine et ceux qui en sont des héritiers, rendant ainsi visible les traces du passé en terme de richesse culturelle conservée. Ce processus de transmission implique donc la conservation, la préservation et la sauvegarde dudit patrimoine en vue de sa transmission. Suivant ce schéma, les éléments du patrimoine qui ont été institués vont traverser les âges et continuer à se pratiquer grâce à la commémoration assurant ainsi un mouvement de remontée dans le passé à partir du présent et qui ramène ensuite au présent sous le joug de la trilogie identité, mémoire, patrimoine. Cet avis est aussi partagé par Sarah Gaspard (2022).

Dans ce sens, selon Datouang Djoussou (2014) et Trabelsi (2016), le patrimoine est appréhendé comme le point de rencontre symbolique entre le présent et le passé, entre les générations du présent et celles du passé. Il est un construit qui rappelle et représente le passé qu'il soit glorieux ou traumatisant, les moments de joie et de malheur, des moments de partage d'événements importants, de célébration des traditions du passé lointain, puisque que le patrimoine comme mémoire ou souvenir est constitué des expériences vécues ou il en est tout simplement la résultante.

A en croire Trabelsi (2016), le patrimoine est toujours défini par rapport à l'époque de sa création, de son usage et de sa valeur historique actualisée. Il devient ainsi un élément de communication sur les territoires dans le sens où il informe sur l'histoire d'un peuple, d'une civilisation et communique sur les lieux. Ce travail de la mémoire (commémoration,

célébration des rituels de circoncision, etc.) souligne l'importance de la dimension symbolique ou immatérielle du patrimoine culturel.

### **II.1.1.2.1.3. Le patrimoine comme garant du développement durable**

L'UNESCO (2015), tout comme plusieurs autres recherches d'ailleurs (Basilico, 2005 ; Brandrarin, 2013 ; Makita Kongo, 2021), attestent qu'aujourd'hui plus qu'hier, l'intérêt de plus en plus croissant porté sur la sauvegarde du patrimoine culturel. Non seulement puisqu'il attire des enjeux divers, mais aussi et surtout dans la mesure où il procure aux populations de nombreux services et contribue au bien-être dans différents aspects de la vie.

En effet, les investigations de Basilico (2005), Brandrarin (2013) et l'UNESCO (2015), effectuées de main de maître, rappellent qu'il est impératif, dans la philosophie du développement durable, de concilier le développement et la conservation du patrimoine, afin que les besoins des générations futures soient satisfaits. Mais comment et pourquoi le patrimoine peut contribuer, à travers son rôle, au développement durable ?

De fait, selon le kit de l'UNESCO sur « Patrimoine culturel immatériel et développement durable » (2015), le patrimoine renvoie aux trois dimensions du développement durable à savoir : économique, sociale et environnementale, mais aussi la paix et la sécurité. Cette interdépendance rend la sauvegarde du patrimoine indispensable et essentielle. Il convient de préciser que, partant de l'UNESCO, c'est dans le souci de répondre à leurs besoins et enjeux sociaux fondamentaux dans le temps et dans l'espace que toutes les sociétés humaines ont, de manière constante, développé et adapté leur patrimoine culturel : les croyances, les connaissances et pratiques, les biens matériels, etc.

Le développement social inclusif implique la sécurité alimentaire, les services de santé de qualité, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, l'éducation de qualité à tous, la protection sociale inclusive et l'inclusion sociale, l'égalité des genres, etc. (UNESCO, 2015). Brandarin (2013), UNESCO (2015) et Saddou (2020), parmi plusieurs autres recherches, attestent le rôle du patrimoine culturel dans le développement social inclusif.

Il ressort de leurs travaux que la transmission du patrimoine culturel, tâche qui incombe à toutes les structures sociales (familles, clans, tribus, personnes âgées, groupes de pair et structures traditionnelles) apporte aux jeunes générations une richesse de connaissances et de compétences en matière de science, de technologie et de gouvernance participative. Il renforce aussi la cohésion sociale, les liens sociaux et le sentiment de tolérance grâce aux rituels, aux événements festifs et autres pratiques sociales par exemple. Dans la même veine, le patrimoine

culturel procure un sentiment d'identité et de continuité avec le passé et renforce les valeurs de la communauté qui transcendent les différents clivages (ethniques, de genre, de couleur, de classe sociale, etc.).

Le patrimoine culturel peut intervenir dans la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources. Dans cette optique, il peut compléter la recherche scientifique sur la conservation et la restauration de la biodiversité menacée, comme le confirment les travaux de plusieurs chercheurs, parmi lesquels : Dimonfu (2000), Dakouri (2001), Basilico (2005), Roué (2012), Bandarin (2013), Unesco (2015), Kyale Koy et Monga Ngonga (2017).

Il en ressort que les systèmes traditionnels de protection de l'environnement et de gestion des ressources (le système de savoirs traditionnels) peuvent apporter une grande contribution aux problèmes liés à une meilleure durabilité des écosystèmes fragiles. Ils peuvent ainsi contribuer à la résolution de plusieurs problèmes. Il s'agit entre autres de ceux liés à la préservation de la biodiversité, aux concurrences et aux conflits autour de l'accès aux ressources naturelles et culturelles, aux catastrophes naturelles, au rétablissement de la paix liée à la gestion non participative des ressources naturelles, etc. (Dimonfu, 2000 ; Yelkouni et Charasse-Pouele, 2006 ; Roué, 2012 ; Bandarin, 2013 ; Kyale Koy & Monga Ngonga, 2017). Les modes de vie et les pratiques endogènes ainsi développés par les communautés sont intimement liés à la nature et sont respectueux de l'environnement. Dans ce sens, ces stratégies d'adaptation ont fait leur preuve dans différentes sociocultures en matière de gestion durable de l'environnement (Dakouri, 2001 ; Basilico, 2005 ; Roué, 2012 ; Bandarin, 2013 ; UNESCO, 2015).

Selon Bandarin (2013), UNESCO (2015), Skounti (2015) et Ipara (2021), le patrimoine est source de génération des revenus et d'emploi au sein des communautés notamment à travers les savoirs et savoirs faire (l'artisanat, les festivals ou arts du spectacle, la médecine traditionnelle, l'architecture traditionnelle, les marionnettes, la médiation culturelle, etc.).

De fait, il résulte des réflexions des travaux sus-évoqués que le patrimoine culturel permet aussi de soutenir les moyens de subsistance des familles, groupes et des communautés, mais aussi favorise la croissance économique. Puisqu'elles sont liées directement à l'identité des communautés, ces activités sont perçues comme honorables. Le patrimoine culturel est aussi utilisé pour le tourisme culturel et les industries culturelles. Cela permet de générer des revenus et d'offrir des emplois, mais aussi comme source d'innovation pour le développement. Et selon Bandarin (2013), UNESCO (2015) et Skounti (2015), le patriimoine culturel s'érige

ainsi en rempart contre la pauvreté au niveau local. Ce qui précède conduit certains acteurs comme Brandarin (2013) à penser que, grâce à la valorisation de ces différentes activités, le patrimoine culturel peut être facilement sauvegardé dans la mesure où les communautés seront motivées à pratiquer leur patrimoine culturel car générant des bénéfices.

L'UNESCO (2003, 2015), Brandarin (2013), Ulimwangu (2020) témoignent que les croyances, les pratiques et les représentations comme expressions du patrimoine culturel développées par les communautés peuvent favoriser l'établissement et la construction de la paix et de la sécurité. Dans la mesure où, grâce à leur patrimoine culturel, les communautés fixent les règles de conduite et les interdits en vue d'assurer l'harmonie sociale. Dans la foulée, elles interviennent dans la promotion de l'échange, du dialogue, la compréhension mutuelle, la promotion et la sauvegarde de la paix. La sauvegarde et la promotion de ce patrimoine équivaut donc à renforcer le sentiment de paix et de sécurité, conditions sine qua non de tout développement. Les acteurs de développement peuvent s'en servir pour suivre des voies culturelles vers la participation inclusive, la résolution des conflits et la construction d'une paix et d'une sécurité durables.

#### **II.1.1.2.2. La vulnérabilité du patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel, dans le contexte africain, ne peut être évoqué sans aborder la question de l'ethnologie coloniale, postcoloniale et de la mondialisation.

En effet, Césaire (1963), Gaugue (1999), Roué (2012), Estella Piou et *ali.* (2012), Bertho (2019) et Bela (2020) dans leurs productions scientifiques, déplorent le fait que le patrimoine culturel des peuples en général et africain en particulier ait été sujet d'abâtardissement et de laminage depuis la période de la domination coloniale impérialiste jusqu'à ce jour. Suite notamment à l'entretien du spectre du primitivisme face audit patrimoine qui considérait les cultures traditionnelles africaines comme arriérées et primitives, aux pillages, au vol des biens culturels, aux trocs, aux achats illicites, aux extorsions, à la réquisition du patrimoine culturel africain et à sa destruction avec le concept de « collecte ». A cela s'ajoutent d'autres raisons à savoir : conflits entre groupes armés, les religions occidentales, etc.

Cette situation a contribué à approvisionner, à multiplier et à enrichir les collections des musées occidentaux qui comptent plusieurs chefs d'œuvres de provenance africaine, tandis que les musées africains en sont privés. Par le fait, pendant la période coloniale, les musées avaient d'abord été conçus comme un lieu destiné à favoriser la mise en valeur des territoires conquis et à célébrer la colonisation européenne. Ensuite, à partir des années 1940, il devient un centre

de recherche sur les cultures, l'histoire et le milieu (sol et sous-sol) africains en vue de faciliter les politiques coloniales par une meilleure connaissance des peuples africains et de l'exploitation des ressources.

Dans le contexte postcolonial, le poids du pouvoir politique et économique favorise le laminage du patrimoine culturel des peuples. A ce sujet, plusieurs auteurs (Huntington, 1997 ; Harvey, 2002 ; Parenteau, 2007 ; Tchindjang et *ali.*, 2008 ; Tardif, 2008 ; Jullien, 2009, 2016 ; Skounti, 2010), révèlent que de la mondialisation, avec elle l'uniformisation et la fragilisation des cultures, mais aussi la prédominance de certaines langues, religions et systèmes politiques sur d'autres, fragilisent le patrimoine culturel des peuples. Bref, la mondialisation n'est pas équitable pour tous.

Pour Skounti (2005), Roué (2012), Esthella Piou et *ali.* (2012), Nyembo (2014), Trabelsi (2016), Ulrich Kianguenzi (2016), Bertho (2019) et Bela (2020), le caractère oral du patrimoine culturel africain, l'urbanisation et le modernisme excessif entraînent des conséquences sur le patrimoine culturel. Ils y ajoutent d'autres facteurs tels que la disparition de l'habitat traditionnel, l'exode rural, le manque des moyens matériels et humains qualifiés et le désintérêt des Etats pour l'entretien, la sauvegarde, la valorisation et la réhabilitation du patrimoine culturel. A cela s'ajoutent l'anthropisation accélérée et ses effets sur la faune, la flore et l'environnement, l'insuffisance des recherches dans le domaine du patrimoine culturel, qui sont autant des facteurs qui contribuent au laminage et à la dégradation du patrimoine culturel dans le contexte africain.

Toutefois, à en croire Basilico (2005) et Tchindjang et *ali.* (2008), la mondialisation culturelle peut s'avérer être un tremplin pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel. Notamment grâce au numérique qui permet et facilite la production, la diffusion, l'obtention, la conservation, l'exportation et l'ouverture au monde extérieur du patrimoine culturel des peuples sous forme numérique. Aussi convient-il d'ajouter que la mondialisation culturelle favorise, par l'effacement des frontières, pour les jeunes ou la nouvelle génération, une incitation à découvrir et à assimiler de nouvelles langues qui est aujourd'hui un grand atout professionnel.

Dans la foulée, selon Vultur (2005) et Mattelart (2008), la mondialisation culturelle, en ce qu'elle répand les cultures et les langues à travers le monde, est par conséquent le meilleur moyen de les préserver. De même, elle augmente les chances de « petites cultures » (cultures moins influentes) et des langues moins connues d'être découvertes. Elle favorise aussi, par les

flux médiatiques transnationaux, l'innovation culturelle par l'indigénisation ou la créolisation des façons de faire plutôt que la destruction des cultures locales. D'où, l'inter enrichissement entre le niveau local et global dans les flux internationaux.

### **II.1.2. Les travaux sur la culture Lega**

Le regard porté sur la culture Lega n'a pas toujours été aussi laudatif tel qu'il se présente aujourd'hui. Il a évolué dans le temps et a été sujet de plusieurs changements selon les circonstances. Ce qui nous amène à parler de la genèse des études sur la culture Lega et ensuite nous parlerons des résultats des différentes recherches ethnographiques effectuées sur cette même socioculture.

#### **II.1.2.1. Genèse des études sur la culture Lega**

Balaamo Mokelwa (2014) dans son article intitulé « Sociétés initiatiques et autorités publiques en RDC. Cas du Bwami Lega », puisé dans *Annales des Sciences de l'Homme et de la Société*, présente les rapports entre la culture Lega et le pouvoir public colonial belge. Selon lui, les Belges vont coloniser le peuple Lega depuis 1885 sans jamais chercher à comprendre la culture des peuples qui étaient sous leur colonisation. Les colons regardaient la culture Lega sous un œil péjoratif sans se rendre compte de la richesse culturelle de ce peuple.

Cmdt. DELHAISE (1909) est sûrement le premier blanc à avoir écrit une monographie sur le peuple Lega en pleine période coloniale. Dans sa monographie intitulée « Les Warega. Collection de monographie », l'auteur décrit l'essentiel de la vie des Lega en brossant les aspects politique, économique, social et culturel. Dans son travail, il présente les Lega comme étant très attachés à leurs mœurs et à leurs coutumes. Selon lui, en dépit du fait qu'ils ont passé beaucoup d'années au service des colons blancs, ils enlèvent les vêtements européens pour porter leurs vêtements traditionnels (les étoffes indigènes et les peaux) une fois rentrés chez eux. Ils sont très critiques par rapport aux actions des européens contre leurs coutumes et leurs traditions.

Certes, un esprit anticolonial naît partout sur le continent africain depuis la fin de la deuxième guerre mondiale laissant place aux mouvements d'émancipation et de libération çà et là pour lutter contre la colonisation. Affecté par ces événements et ne voulant pas perdre son terrain d'action, la haute hiérarchie de l'église catholique romaine, ayant exercée pendant longtemps pour la facilitation du projet colonial belge, prit l'option de faire des dialogues avec les cultures locales dans les colonies.

Dans le souci de développer de nouvelles stratégies dans l'expansion du catholicisme colonial, les responsables des missions catholiques romaines au Congo vont solliciter leurs clergés à faire des études des cultures locales là où ils sont basés. C'est dans ce cadre que l'Abbé Barnabé Mango Lutumbika Baliwapala, premier Lega à être ordonné prêtre de l'Eglise catholique romaine à Kamituga en 1959, en qualité d'inspecteur diocésain à peine ordonné prêtre, fit une instruction à tous les chefs d'écoles de permettre à tous les non-initiés (maîtres et élèves) des écoles catholiques de Bulega (le pays des Lega), de participer aux rites d'initiation de *Kimbilikiti*, à organiser pendant les grandes vacances de l'année scolaire 1959-1960 dans toute la région Nord du diocèse de Kasongo (Balaamo Mokelwa, 2014).

Ainsi, les membres du clergé local Lega vont devenir des défenseurs de la culture Lega avec autant de zèle que de minutie. Ils seront suivis plus tard par d'autres Lega, dont la plupart des jeunes universitaires, soucieux de faire connaître et défendre la culture Lega. Leurs travaux de recherche aboutiront plus tard à des mémoires et à des thèses de doctorat de grande valeur scientifique dans de prestigieuses universités qui sont restés souvent inédits. Mais encore, un peu plus tard, ils constitueront des travaux scientifiques publiés que sont les livres et les articles scientifiques.

De fait, c'est dans le cadre du dialogue entre les colonisateurs et les colonisés que seront entamées les études sur les Lega. Toutes ces études vont alors permettre à la culture Lega d'acquérir la notoriété et de se faire connaître aux yeux du monde sous un regard différent. Parmi ces chercheurs nous pouvons citer : Barnabé Mango Lutumbika (1974), Mutuza Kabe (1972, 1971, 1978, 1982, 1983), Lunanga et Kasongo (1982), Bilembo Bubobubo (1989), Kishilo Witunga (1989), Bukanga Mwetaminwa (1973, 1967), Sophie Kitoga Namnene (1971, 2005), Mulyumba Wamamba Itongwa (1977), et compagnie.

### **II.1.2.2. Les rites initiatiques**

Cmdt DELHAISE (1909) de son temps, décrivait déjà les Lega comme utilisant tous leurs revenus (économies) dans les initiations dits *Mpala* ou *Pala*, en vue de l'ascension pour les différents grades de l'association *Bwami*. Selon lui, les femmes et les enfants ne portent aucune coiffure. Cette dernière étant réservée aux hommes et aux femmes de l'association *Bwami*.

Ainsi dit, les travaux des ethnologues et autres chercheurs qui se sont intéressés à l'institution *Bwami* dans la socioculture Lega (Moeller, 1934 ; Vansina, 1966 ; Verhaegen 1966 ; Biebuyck, 1973 ; Bukanga, 1973 ; Lunanga et Kasongo, 1982 ; Mutuza, 1982 ; Balaamo

Mokelwa, 2014, 2015, 2017, 2020), attestent que nul ne peut prétendre accéder à la compréhension et à la connaissance du peuple Lega sans chercher à cerner cette institution qui est définie par ces différents auteurs à la foi comme une superstructure, une association hiérarchisée et une aristocratie, une classe sociale ou hiérarchie sociale et une réalité sociopolitique. En somme, elle est l'institution vitale même de la socioculture Lega : c'est-à-dire gardienne et promotrice de toutes les valeurs sociales, morales, religieuses, politiques, intellectuelles et artistiques.

Selon Mutuza Kabe (1982 : 124), le *Bwami* Lega, s'il est considéré du point de vue de son organisation et de son impact sur la société, peut se définir comme « *une véritable superstructure qui coiffait toutes les autres institutions, assurait l'unité et affermissait les relations entre les clans et comme une méthode d'intérioriser les valeurs spirituelles et morales* », à la fois.

Qu'il s'agisse de Vansina (1966), Mutuza & Ngindu (1978), Mutuza (1982) ou encore plus récemment Balaamo Mokelwa (2014, 2020), tous attestent que le *Bwami* était l'institution de tous les Lega. S'en remettant aux travaux de Delhaise (1909), Vansina (1966), Biebuyck (1953, 1973), Bukanga (1973), Mutuza (1982), Kishilo W'Itunga (1989), Balaamo Mokelwa (2014, 2020), chaque degré ou grade du *Bwami* est caractérisé par une série des rites, de danses, de chansons, d'insignes, d'objets initiatiques spéciaux, des festins, d'échanges de biens particuliers. De même, chaque degré donne naissance à des droits, à des obligations et à des privilèges symboliques de nature exclusive.

La hiérarchie des grades varie légèrement d'un groupe Lega à l'autre. Pour Vansina (1966) et Biebuyck (1953, 1973), les Lega de Pang'i connaissent Sept (7) degrés dont le troisième (3) et le cinquième comprennent trois (3) sous-degrés chacun, et le quatrième (4) en compte deux (2). Verhaegen (1966 : 28) affirme à ce propos que le *Bwami* de Mwenga ne connaissait pas le *Kindi* qui est le grade supérieur de la hiérarchie dans le pays Lega du Sud. Il comprend donc cinq (5) degrés selon Balaamo Mokelwa (2014).

Selon les informations tirées des travaux de Biebuyck (1953), Mutuza et Ngindu (1978), Mutuza (1982), Balaamo Mokelwa (2014, 2020), seuls les plus méritants pouvaient donc accéder à des grades les plus élevés, ces derniers étant aussi des indicateurs de la position ou des échelons des clans ou des familles. La motivation de l'organisation économique Lega, selon l'auteur, est donc le prestige. Les critères sont d'ordre économique (la richesse) et d'ordre parental et/ou de primogéniture (être aîné du clan).

Par ailleurs, d'après Delhaise (1909), Biebuyck (1953, 1973), Mutuza (1982), Kitoga (2009), Balaamo Mokelwa (2014), la femme épouse du *Mwami* est initiée au grade équivalent à celui de son mari, mais suivant les grades prévus pour le *Bwami* féminin. En effet, l'épouse du *Mwami* (*Ishiba*) participe aux honneurs et aux prestiges qu'acquiert son mari et ceux lui conférés par le grade auquel elle a accédé dans les limites définies par la tradition. Elle siège dans les assemblées des hommes traitant des questions sociales, sauf les questions relatives au *Bwali* (éducation des jeunes garçons). Enfin, le grade féminin le plus élevé (*Bunyamwa*) accorde l'indissolubilité du mariage. Il en ressort que la femme d'un *Mwami* détient plus de pouvoir et jouit d'une plus grande dignité qu'un homme non initié au *Bwami*.

De surcroît, comme le rapportent les résultats de la thèse de doctorat de Bukanga (1973), ceux de l'article de Mutuza (1982) et du mémoire de licence soutenu par Mateso Walubila (1989), le *Bwami* intervient aussi dans l'éducation des jeunes Lega. Pour ce faire, il a créé une institution appelée *Bwali/Bwale*. Ce privilège d'éducation de la jeunesse est accordé aux *Bami* pour deux raisons : d'abord entant qu'aînés et chefs de familles des clans, mais aussi entant que détenteurs de la tradition ancestrale. Les enfants sont arrachés à l'éducation des parents dès l'âge de sept ans pour une réclusion dans la forêt en vue d'une éducation « accélérée » et « intensive ». Cette initiation ouvre aussi aux droits et aux devoirs liés au nouveau statut.

C'est dans ce sens que Balaamo Mokelwa (2020), dans son article intitulé : « La culture des initiations dans le Bassin du Moyen Lualaba », puisé dans *Cahiers du CERUKI*, observe que la culture des initiations dans le bassin du Moyen Lualaba en général et dans le Bulega en particulier est le facteur primordial qui a déterminé le processus de formation de l'identité culturelle régionale. Les sociétés précoloniales de la région s'appuyaient sur les sociétés d'initiations dans l'administration des positionnements et des statuts hiérarchisés qui ont généré des systèmes politiques liés à leur environnement. Elles sont de grands moments de célébration de la spiritualité *ancestralienn*e, mais aussi les sociétés d'initiations étaient les gestionnaires de cette spiritualité. Elles avaient le monopole de la propagation de la tradition *ancestralienn*e, puisque la seule organisation à pouvoir posséder un cadre social autonome et légitime en vue de la propagation de la religion ancestrale.

En effet, Mwilo-Mwihi Watuta (2018, 2021) observe avec Balaamo Mokelwa (2014, 2015, 2020) que leur identité commune ou leur unité culturelle commune se traduit par les éléments que sont la croyance religieuse commune (l'ancestralisme). Elles (les sociétés d'initiations) ont la charge d'organiser les initiations comme principal mode de formation, l'acquisition des savoirs et compétences pour diriger les peuples dans un système de croyance.

Aussi, elles ont en charge la direction des communautés des croyants. Elles jouent un rôle politique majeur en termes de gouvernance locale et assurent les fonctions politiques, judiciaires et religieuses.

### II.1.2.3. La production intellectuelle

Selon Delhaise (1909 :271), les Lega ne sont pas riches en instruments de musique. Ils possèdent un seul instrument à cordes (le *Kungu*), une sorte de cithare à cinq cordes et qui repose sur un vase en terre cuite, placé par terre et qui produit la raisonnante.

Quatre-vingt années plus tard, Kishilo W'Itunga (1989) soutient sa thèse de doctorat intitulée : « Musiques des Balega du Kivu. Contribution à l'étude de la variabilité des fonctions et des structures des "Nyimbo" traditionnels du Zaïre », à l'Université Catholique de Louvain. Il y décrit et y présente les instruments des musiques produits par les Lega ainsi que leur richesse symbolique. C'est le seul chercheur, à notre connaissance, qui ait consacré une majeure partie de ses recherches à l'étude de la musique et des instruments de musique chez les Lega (Kishilo W'Itunga, 1975, 1976, 1978, 1989).

Il ressort de ses travaux que les instruments de musique Lega comprennent les membranophones (le *Ngoma* qui est un grand tambour, le *Imbili* ou petit tambour, et le *Ilunda* ou plus petit tambour). Ils comprennent aussi les idéophones (le *Luubi* ou gong, tambour à fente, le *Musenge* qui est une poutrelle de percussion, le *lusesé* qui est un petit bâton de percussion, le *Engélé* ou *Ashilembo* qui est une barre de fer, etc.). Pour ce qui est des cordophones, l'on trouve le *Lingungu* qui est un arc musical, le *Lulanga* ou cithare en bouclier, le *Sheshi* ou cithare sur bâton. Quant aux aérophones, il s'agit du *Panda* ou *Siba* qui est un cor en corde d'antilope, le *Mwali* qui est un sifflet en coq de fruit et le *Shengwa* est un pipeau d'écorces d'arbrisseau.

Pour ce qui est du rôle et de la dimension symbolique de la musique en général, l'auteur affirme qu'elle se trouve être un moyen privilégié de la transmission des savoirs dans la socioculture Lega à caractère initiatique où le savoir est détenu par les « grands initiés ». De même, la musique et les instruments de musique interviennent dans les rites initiatiques en général (de naissance, de grossesse, de circoncision, de la corporation *Bwami*). Ils trouvent aussi place dans les rites thérapeutiques, mortuaires (l'annonce du décès par exemple, le rite funéraire de la femme enceinte, de l'initiation *Bwami*), cultuels et d'exorcisme, mais aussi dans des institutions et/ou circonstances profanes (témoignages généalogiques et historiques, le loisir, etc.).

Georges Defour est un Père Xavérien Belge qui a vécu à l'Est du Congo depuis des décennies. Il y a mené beaucoup de recherches anthropologiques qui sont une référence diversifiée dans la connaissance du Congo en général et de la socioculture Lega en particulier. Dans son livre intitulé : « Le Mutanga : La corde de la sagesse Lega », publié en 1981, l'auteur dévoile une corde appelée *Mutanga*. Cette dernière remplit plusieurs fonctions à savoir : fixer les normes orientant les comportements, les enseigner aux générations futures, les mémoriser et les rappeler de manière consciente et façonner un type d'homme selon les aspirations de la société selon ces directives et ces orientations, pour ne citer que celles-là. Il s'agit donc des fonctions normative, didactique, mnémotechnique et dynamique. Sur cette corde sont superposés divers objets, souvent sous une forme réduite, ayant des significations symboliques dont la compréhension n'est possible que dans le contexte précis de la vie Lega. Les directives de comportement sont habituellement illustrées par des exemples et des contes qui sont étroitement liés aux proverbes et aux objets symboliques en vue de mieux les faire insérer dans la vie quotidienne.

Ce constat est aussi fait par Ikanga (2012) qui renchérit en soulignant que le *Mutanga* confère une valeur socio-philosophique au Lega en tant que langage, symbole et métaphore plein de richesses.

#### **I.1.2.4. L'expression des croyances, des savoirs et savoir-faire**

Les Lega ont développé des croyances qui font partie de leur identité. Les savoirs et savoir-faire Lega impliquent une production matérielle et immatérielle à valeur et usage aussi bien domestique, rituelle que symbolique.

##### **II.1.2.4.1. L'expression matérielle**

Delhaise (1909 : 117) remarquait déjà de son temps que le Lega porte toujours un couteau sans gaine (dont la lame mesure de 15 à 20 centimètres) à la ceinture. Il est de fabrication indigène et est pointu et à double tranchant. La manche est en bois et mesure 8 (huit) à 10 (dix) centimètres de long. Ce sont les mêmes caractéristiques aussi bien pour les couteaux des hommes que pour ceux des femmes, sauf que pour ceux appartenant à ces dernières, la pointe est ordinairement arrondie, et sont plus étroits et plus épais. Les couteaux de travail eux sont plus solides et affectent des formes diverses.

Au côté du couteau, Biebuyck (1953), Mulyumba (1984), Isaya Makungu (1982), Kubota (1988) et Kishilo W'Itunga (1989) observent que les Lega produisent, grâce à la forge, des outils en fer dont entre autres des lances, des houes, des haches, des couteaux, des machettes,

des harpons, etc. Ainsi donc, pour abattre un arbre l'on utilise une hache, pour tuer et dépecer le gibier il faut une lance et/ou un couteau, pour se construire une case il faut une serpe, pour travailler le champ il faut une faucille, un sarcloir, une houe, etc. ; tous métalliques. Les objets en bois sont les mortiers, les pilons, les soufflets de gorge, les tambours, les grelots, les cuillères, les petits tabourets.

Voilà pourquoi Isaya Makungu (1982) affirme, sans crainte de se tromper, que la forge est au centre de la vie des Lega car les biens ainsi produits sont nécessaires et indispensables pour la survie de l'homme et de la communauté.

Dans leurs productions scientifiques respectives, Delhaise (1909), Isaya Makungu (1982), Kubota (1988), Kishilo W'Itunga (1989), Baeke (2009), dévoilent que les Lega fabriquent et tressent divers objets. Il s'agit des nasses et des filets pour la pêche, des pots ou des cruches de formes diverses pour la cuisson de la nourriture et la conservation de l'eau, les pipes, des casseroles à cuire la nourriture ou à cuver la bière, des nattes, des vans, des paniers, des tissus en raphia. Ils produisent aussi l'huile de palme, la bière de banane (le *Mâku* et le *Kamukupi*). Les parures et les costumes sont constitués de perles, de colliers, de calottes (*Bikumbu*), de ceintures (*Mikoma*), les bracelets en fer, des pagnes faits d'écorces (*Milumba*), etc. Le port de ces éléments symbolise le statut social occupé par son porteur, quoi que le port de certains costumes et parures était réservé à certaines catégories sociales comme les *Bami*.

Eu égard aux travaux des chercheurs qui se sont intéressés à l'art Lega (Biebuyck, 1953, 1973 ; Bukanga, 1973 ; Defour, 1981 ; Mutuza, 1982 ; Kishilo W'Itunga, 1989 ; Baeke, 2009 ; Ikanga, 2012 ; Balaamo Mokelwa, 2014), les œuvres d'arts sont intimement liés à l'association *Bwami*. Ils sont constitués des masques, des statuettes, des ornements, des coiffures, des cuillères et des éléments divers non transformés appartenant au règne animal et végétal.

#### **II.1.2.4.2. L'expression immatérielle**

Les Lega ont développé des savoirs et des croyances autour de la protection de la nature et de l'environnement. Idi Wanzila (1982) consacre une étude sur les contours de la préservation de la nature en contexte Lega.

Il découle de son étude que les structures de la protection de l'environnement chez les Lega sont liées aux besoins utilitaires, symboliques et moraux, et sont fondées sur une réglementation en la matière et des sanctions contre tous ceux qui ne s'y soumettent pas. L'administration des sanctions relève de la prérogative des *Bami*. La violation de ces restrictions est appelée *Mukyombo* (délit grave) dont le coupable est passible d'initiation forcée

au *Bwami*, l'obligation d'organiser un *Musimbi* (l'initiation) ou payer une amande. Si la faute est très grave, elle peut conduire à une mort mystérieuse infligée par les *Bami*.

C'est ainsi par exemple que les recherches de Mangambu Mokoso et *ali*. (2021) révèlent que pour ce qui est des besoins utilitaires et symboliques, certaines espèces de plantes et d'animaux qui sont utilisés dans la vannerie, la filature, la fabrication des étoffes, les arbres fruitiers, paniers, filets traditionnels, vans, nattes, et dans l'association *Bwami*, ne peuvent être coupées ou abattus sans l'autorisation expresse des *Bami*.

Par ailleurs, dans leur article intitulé : « *La connaissance des ophidiens dans le Bulega (Kivu, Est du Zaïre)* », puisé dans *African Study Monographs*, Chifundera et Malasi (1989) indiquent que les Lega considèrent certains serpents comme porte bonheur, non dangereux et certains de leurs parties du corps servent dans la fabrication des médicaments, des ingrédients et autres fétiches. Pour cela, par conviction morale ils ne sont pas exterminés de manière brutale.

Malasi Ngandu (1988), Ikanga Tchomba (2014) et Bulambo Lunanga (2017) se consacrent à l'étude de la « dation du nom » chez les Lega. En effet, selon ces auteurs, le nom est « la carte d'identité d'un individu au sein du groupe ». Il désigne une source d'information sur un fait passé, une devise du groupe, d'un individu, d'une famille, la place de l'enfant dans la famille : son rang dans le clan, la tribu, les attitudes de celui qui le porte ou qui le donne, etc. Ils affirment, par ailleurs, que le nom apparait dans la socioculture Lega comme un message allant d'un émetteur à un récepteur. D'où l'importance de décoder le message. Ce nom devient alors une sorte de code culturel que seuls les membres de la communauté peuvent décoder ou interpréter.

### **II.1.3. Limites de la littérature disponible**

Dans le cadre de notre recherche, les ouvrages, les articles, les mémoires et thèses, les textes de loi et les rapports de recherche ou d'études constituent l'essentiel de notre revue de la littérature. Elle est charpentée selon une structure thématique s'articulant sur : le patrimoine culturel dans le champ de l'anthropologie culturelle, le patrimoine culturel de manière générale et la culture du peuple Lega. Ces écrits certes renseignent sur le patrimoine culturel de manière générale et l'identité culturelle Lega de manière singulière, mais sont pour la plupart incomplets, insuffisants et méritent d'être complétés, approfondis et orientés.

Pour ce qui est de la revue de la littérature, en fonction de la discipline ou du champ scientifique qu'est l'Anthropologie, il existe très peu de connaissances sur le patrimoine

culturel en lien avec les défis imposés par la mondialisation qui bat son plein aujourd'hui. Par ailleurs, seulement quelques travaux mettent en lumière les différentes pratiques mises en place et utilisées par les différentes sociocultures pour la sauvegarde de leurs patrimoines culturels.

Pour ce qui est du patrimoine culturel Lega, aucune connaissance, ou mieux aucune recherche scientifique connue à ce jour n'a encore été entreprise anthropologiquement ni sur le système de sauvegarde dudit patrimoine, ni sur ses fonctions, et moins encore sur les conséquences des transformations que ce dernier a subi face à la mondialisation.

En outre, les travaux effectués sur le patrimoine culturel relèvent, pour la plupart, d'autres disciplines comme : le droit, l'histoire culturelle, l'archéologie, l'ethnomusicologie, les sciences touristiques ou la muséologie. Pourtant, si l'anthropologie se saisissait de cette question, les différentes pratiques de sauvegarde, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel développées et pratiquées par les différentes sociocultures du monde seraient mises à jour, tout comme les transformations que subissent leurs patrimoines face à la mondialisation grandissante que connaît le monde aujourd'hui. Cela faciliterait les différents projets de sauvegarde, de protection et de valorisation desdits patrimoines.

Pour l'élaboration de notre revue de littérature, nous avons puisé au droit, à l'histoire culturelle, à l'archéologie, à l'ethnomusicologie, à la muséologie, aux sciences touristiques, à la géographie et aux sciences politiques qui sont des disciplines voisines à la science anthropologique, toutes faisant partie des sciences sociales et/ou humaines.

#### **II.1.4. L'originalité du travail**

L'étude anthropologique sur le patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo, constitue un dévoilement aussi bien un élargissement du corpus de connaissances d'abord sur le patrimoine culturel et l'identité, ensuite sur la discipline anthropologique. En outre, le patrimoine culturel du peuple Lega et son identité constituent le point d'orgue de notre sujet. Par ce fait, le présent travail universitaire fait d'office l'objet de dévoilement de différentes typologies du patrimoine culturel Lega, de sa sauvegarde, de ses fonctions, suivi d'une lecture anthropologique des conséquences que les transformations dudit patrimoine ont entraînées sur l'identité culturelle de ce peuple, suite à la mondialisation. Puisque beaucoup d'aspects ont déjà été abordés sur le patrimoine culturel dans d'autres communautés, dans le présent travail universitaire que nous entreprenons, nous voulons ressortir le lien qui existe entre le patrimoine culturel et l'identité chez les Lega.

## II.2. CADRE CONCEPTUEL

Le concept est un instrument méthodologique, de construction abstraite, dont la définition permet de rendre compte du réel (Quivy et Campenhoudt, 1995 : 150), et grâce auquel le chercheur exprime l'essentiel selon son point de vue.

A cet effet, pour rendre explicite la thématique développée dans le cadre de ce travail et des résultats auxquels nous sommes parvenus, il est primordial de définir, en amont, ces concepts : culture, patrimoine culturel, identité culturelle, sauvegarde, mondialisation.

### II.2.1. Culture

La définition ethnographique de la culture nous est donnée par Taylor (1871), laquelle est plus succincte. Selon lui, celle-ci est « *cet ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société* ». En d'autres termes, toute culture est « *spécifique, parce qu'elle œuvre d'une volonté particulière, unique, choisissant entre des options différentes* » (Césaire, 1963 : 18).

Par ailleurs, l'UNESCO à travers la Déclaration sur les politiques culturelles de 1982, donne une définition de la culture selon son acception la plus large. Ainsi, elle définit la culture comme :

*L'ensemble des traits distinctifs, spirituels, et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*

Autrement-dit, selon la même déclaration, toute culture représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde.

En effet, le peuple Lega a produit un patrimoine culturel aussi varié que riche, qui lui permet de se distinguer des autres sociocultures et d'affirmer de ce fait son identité culturelle. C'est l'ensemble des expressions et des productions culturelles Lega qui constitue son patrimoine culturel.

### II.2.2. Patrimoine culturel

L'Unesco classe le patrimoine en trois catégories qui correspondent aux différentes acceptions liées à la notion même de patrimoine. D'abord, le patrimoine est matériel, c'est-à-dire qui regroupe les monuments (œuvres architecturales, sculptures, peintures, etc.), les

produits de terroir, les différents outils et artefacts, les sites, etc. (UNESCO, 1972 ; Bénédicte Grailles, 2015 ; Trabelsi, 2016). Ensuite, il est naturel : dans ce cas il comprend les monuments naturels, les formations géologiques, physiographiques la faune et la flore (UNESCO, 1972). Et enfin, il est immatériel puisqu'il comprend les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel (UNESCO, 2003).

La notion de patrimoine culturel immatériel invite donc à reconfigurer l'objet du patrimoine naturel et matériel contre une approche s'adossant uniquement sur la dimension matérielle du patrimoine (les espaces, les espèces, les ressources, les produits, les sites, etc.) en impliquant l'appréhension de ce patrimoine dans sa dimension fondamentalement immatérielle (les savoirs ou composantes culturelles du traitement de la nature, du paysage, et la dimension symbolique d'un monument d'un artefact par exemple comme le pense Davallon (2014).

Vu sous cet angle, la survie du patrimoine culturel est inextricablement liée à sa transmission à travers les habitudes, les coutumes, les manifestations locales, les rites, les mœurs, les monuments et architectures, les savoirs, les coutumes et les croyances. Elle en est même la condition sine qua non. Il dévient ainsi « vivant », car il vit au travers des groupes, individus ou communautés (Benedicte Grailles, 2015 ; Trabelsi, 2016 ; Gaspard, 2022).

Au regard de ce qui précède, et nous adossant aux différentes acceptions liées à la notion de patrimoine culturel, nous définissons le « patrimoine culturel Lega » comme :

*Un ensemble constitué des éléments matériels et naturels (objets, outils, bâtis, animaux, végétaux, minéraux), mais aussi immatériels (croyances, savoirs et savoir-faire, connaissances, pratiques, institutions sociales, traditions), que les ancêtres lointains ou proches ont légués et qui ont caractérisés, à un moment donné de l'histoire, le peuple Lega et qui continuent, mutatis mutandis, d'identifier les Lega et leurs descendants comme appartenant à la socioculture Lega, de par leur valeur symbolique, sociale et économique.*

Cette définition met en lumière « un type de patrimoine qui prend en compte non seulement l'objet désigné comme patrimoine mais plutôt la fonction de cet objet en lien étroit avec son poids symbolique et son usage » (Ulrich Kianguébéni, 2016 : 107).

### **II.2.3. Identité culturelle**

L'identité culturelle est définie en termes de composantes de la personnalité collective d'autant plus que pour chaque individu, sa propre identité culturelle est fonction de celle de son peuple. Ces composantes sont historique, linguistique, psychologique, territoriale et religieuse ;

qui doivent être communes et partagées par une communauté ou un groupe comme conditions nécessaires pour parler d'identité culturelle (Cheik Anta Diop, 1981 ; Marchal, 2006). Grâce à elles, les individus développent un sentiment d'appartenance, d'attachement et d'identification à leurs communautés.

Vu sous cet angle, la culture est ce qui constitue l'identité d'un peuple dans la mesure où elle « *représente un ensemble des valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde* » (UNESCO, 1982).

Autrement dit, l'identité culturelle se construit et se maintient au fil des années par et/ou à travers plusieurs anneaux, dont le patrimoine culturel (Datouang Djoussou, 2014). Ainsi donc, c'est à travers son patrimoine culturel (matériel et non matériel) qu'un peuple affirme son identité culturelle, la sauvegarde, la transmet et la valorise.

Toutefois, l'identité culturelle est dynamique, elle se construit et se transforme. Elle est influencée par nos interactions sociales et culturelles lorsque nous entrons en relation avec autrui (des personnes, des groupes de personnes, des communautés physiquement ou virtuellement), soit de manière à enrichir les identités locales, soit encore de manière à les fragiliser (Vultur, 2005 ; Parenteau, 2007 ; Mattelart, 2008 ; Tardif, 2008 ; Trabelsi, 2016).

#### **II.2.4. Sauvegarde**

Selon l'UNESCO (2003 : 4), par le biais de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, on entend par « sauvegarde » :

*Les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel [...], y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.*

Autrement dit, selon cette institution, sauvegarder le patrimoine culturel signifie s'assurer qu'il joue toujours un rôle actif dans la vie des générations actuelles et qu'il est transmis aux générations de demain. Les mesures de sauvegarde visent à assurer sa viabilité, sa recreation permanente et sa transmission. A cet effet, l'identification et la documentation de ce patrimoine, la recherche, la préservation, la promotion, la mise en valeur ou la transmission, ainsi que la revitalisation de ses différents aspects sont autant des initiatives possibles de sauvegarde du patrimoine culturel.

Eu égard à ce qui précède, la sauvegarde du patrimoine culturel Lega renvoie aux différentes pratiques visant à assurer la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission ainsi que la revitalisation des différentes typologies de ce patrimoine.

### **II.2.5. Mondialisation**

Selon Vultur (2005 :1), la mondialisation est « *l'extension des échanges économiques et culturels à l'échelle du monde et la progression des structures systémiques au détriment des modes de vie particuliers* ». C'est donc :

*Un processus historique de longue durée de rapprochement des cultures à l'échelle planétaire, qui se présente essentiellement sous la forme d'un accroissement progressif des échanges internationaux de toutes sortes entre les diverses cultures du monde* (Parenteau, 2007 : 138).

La globalisation, quant à elle consiste à « *étendre les principes du néo-libéralisme à l'ensemble de la planète par le biais d'une libéralisation du commerce mondial* ». C'est-à-dire qu'elle est une « *mondialisation* » du capitalisme dans sa version néolibérale. Elle renvoie à quatre principales transformations dont entre autres une augmentation des échanges commerciaux, le rôle joué par les grandes firmes multinationales, l'accélération de la circulation mondiale des capitaux et l'instantanéité de l'information (Basilico, 2005 ; Parenteau, 2007).

Vue sous cet angle, la mondialisation agit sous une sorte de « *compression spatio-temporelle* » sur l'humanité qui est influencée par le développement des moyens de transport transocéanique, la diffusion de la télévision, l'arrivée de l'internet, etc. Elle est manifestée par le flux accéléré des biens, des populations, des idées, d'images, la convergence du temps et de l'espace, les mouvements migratoires des personnes et des cultures, etc. (Harvey, 1989, 2002 ; Parenteau, 2007 ; Mattelatt, 2008 ; Tardif, 2008).

La mondialisation culturelle peut être appréhendée sous deux formes : d'abord comme un système de connaissances mis en place par le développement des NTIC, ensuite comme l'émergence de la culture de masse (cinéma, livres, magazines, radio, etc.). Elle véhicule ainsi non seulement des produits culturels et les informations (livres, films, disques, etc.), mais aussi des valeurs (croyances, normes, idéologies, etc.) qui aboutissent à une « *culture-monde* » (Vultur, 2005 ; Tardif, 2008). Ainsi donc, la mondialisation est un processus plus général que la globalisation économique qu'elle inclut (Tardif, 2008).

Selon Parenteau (2007), c'est dans le prolongement de la logique de la préservation culturelle, à travers le concept de « *diversité culturelle* » (la diversification de l'offre des produits culturels) que le concept de patrimoine culturel a été forgé dans le but de sauvegarder le riche patrimoine culturel de l'humanité. En d'autres termes, la riche diversité des cultures à l'échelle planétaire, par la mise en œuvre de mesures en vue de protéger certaines cultures actuellement menacées de disparition dans le contexte actuel où les conséquences de la mondialisation se posent avec acuité.

### **II.3. CADRE THEORIQUE**

Le cadre théorique tel que défini par Mbondji Edjenguèlè (2005 : 15), renvoie à :

*Un construit et non un prêt à penser. Permettant au chercheur d'intégrer son problème dans les préoccupations d'une spécialité, le cadre théorique est l'appropriation maîtrisée du champ théorique, maniement des concepts d'une science pour signifier une internalisation habilitant à analyser les éléments du problème posé. [Il est le] choix d'un concept ou des concepts dans une spécialisation, à l'intérieur et/ou à l'extérieur d'une science, choix assurant une lecture cohérente de l'objet d'étude et plaçant des jalons de conduite d'une analyse.*

Dit autrement, le cadre théorique réfère à un ensemble d'éléments (concepts, lois, principes) prélevés dans une ou plusieurs théories afin d'expliquer le phénomène qui constitue l'objet d'étude. Dans le présent travail universitaire qui consiste à démontrer le lien qui existe entre le patrimoine culturel et l'identité du peuple Lega, nous allons convoquer le fonctionnalisme, l'ethnanalyse, l'ethnométhodologie et l'approche ethnohistorique.

#### **II.3.1. Le fonctionnalisme**

Le fonctionnalisme naît en réaction de la théorie de l'évolutionnisme unilinéaire du XIX<sup>ème</sup> siècle qui postule une trajectoire unilinéaire de la marche de l'humanité vers la Civilisation (Mbondji Edjenguèlè 2005). Bronislaw Malinowski (1926) est considéré comme le père fondateur de cette théorie.

Le fonctionnalisme est une théorie qui fait de la culture et donc de la fonction, un enjeu de satisfaction des besoins humains et sociaux. Autrement-dit, tout item culturel répond à un besoin, à une fonction. Cette dernière est le rôle joué par un élément culturel soit pour satisfaire des besoins individuels (le fonctionnalisme psychologique avec B. Malinowski), soit pour sceller la cohésion sociale (le fonctionnalisme sociologique ou structuro-fonctionnalisme avec Radcliffe-Brown). C'est le fonctionnalisme dit « rigide ».

En effet, Bronislaw Malinowski (1926), cité par Mbonji Édjenguèlè (2005 : 19) affirme que :

*Dans tous les types de civilisation, chaque coutume, chaque objet, chaque idée, chaque croyance remplit une fonction vitale, a une tâche à accomplir, représente une partie indispensable d'une totalité organique.*

Par ailleurs, Robert King Merton, tenant du fonctionnalisme dit « modéré », énonce les trois postulats majeurs du fonctionnalisme qui sont les suivants : l'unité fonctionnelle, la nécessité fonctionnelle et l'universalité fonctionnelle. Ce dernier oriente beaucoup plus sa pensée sur la distinction entre la fonction manifeste qui renvoie au rôle que joue un élément culturel, perceptible et appréhensible par tous d'une manière simple, et la fonction latente qui indique le rôle caché que joue un élément culturel. Dans le cadre de l'analyse du patrimoine culturel Lega, nous convoquerons ces trois postulats du fonctionnalisme (l'unité fonctionnelle, la nécessité fonctionnelle et l'universalité fonctionnelle).

#### **II.3.1.1. L'unité fonctionnelle**

L'unité fonctionnelle postule que « *les éléments d'une culture et d'une société sont fonctionnels pour le système social entier ; ils constituent une totalité indissociable* » (Mbonji Édjenguèlè (2005 : 20).

Ce principe nous amènera à comprendre le caractère total des fonctions jouées par le patrimoine culturel Lega, et donc indissociables les unes des autres. De même, le patrimoine culturel Lega remplit ces fonctions dans et pour l'ensemble de la socioculture Lega.

#### **II.3.1.2. La nécessité fonctionnelle**

Ce principe stipule que « *tous les éléments d'une culture tel qu'ils coexistent sont indispensables et le caractère obligatoire de leur présence peut être démontré* » (Mbonji Édjenguèlè (2005 : 20).

Ce principe nous conduira à la compréhension du caractère fonctionnel et obligatoire du patrimoine culturel dans la vie du peuple Lega. En effet, les données collectées sur le terrain ont permis de démontrer qu'il existe un lien entre le patrimoine culturel et l'identité du peuple Lega : il est le reflet de la civilisation de ce peuple.

### **II.3.1.3. L'universalité fonctionnelle**

Selon le principe de l'universalité fonctionnelle ou fonctionnalisme universel, « *tous les éléments d'une société remplissent des fonctions sociales effectives* » (Mbonji Édjenguèlè (2005 : 20)).

Ceci nous permettra d'analyser et d'expliquer les différentes fonctions que remplit le patrimoine culturel dans la vie du peuple Lega, en accord avec le concept de base du fonctionnalisme qui est la fonction ; cette dernière se rapportant au rôle joué par un élément culturel, à sa contribution ou à sa finalité.

### **II.3.2. L'ethnanalyse**

Encore appelée l'Ethno-perspective, l'ethnanalyse est perçue dans le présent mémoire de Master comme étant la posture de l'ethno-anthropologie pour analyser et interpréter les phénomènes, c'est-à-dire la production de sens des corpus culturels. Cette approche a été conceptualisée par Mbonji Édjenguèlè en 2005. Elle repose sur une démarche trilogique articulée autour de la contextualité, de l'holisticité et de l'endosémie culturelle.

#### **II.3.2.1. La contextualité**

La contextualité comme démarche renvoie à la domiciliation, par le chercheur, des éléments étudiés, les institutions analysées dans la socioculture qui les génère. Ainsi, tout fait social ne peut et ne doit s'analyser et s'expliquer que s'il est « restitué » dans les contextes socio-culturel et spatio-temporel qui l'ont produit et dans lesquels le chercheur a procédé à sa collection et à sa description, car eux seuls peuvent lui donner sens.

#### **II.3.2.2. L'holisticité**

Suivant une démarche holistique, le chercheur étudie les phénomènes ensemble avec les autres éléments de la culture, car tous les éléments d'une culture sont inter-reliés entre eux. Pour ce faire, le chercheur ne doit pas isoler ces éléments les uns des autres ou du phénomène sous étude.

#### **II.3.2.3. L'endosémie culturelle**

Comme dernière démarche de l'ethnanalyse, l'endosémie culturelle pose que :

*Toute culture est mode de vie et les hommes qui le vivent et en vivent ont inventé ce mode de vie impartissant du sens, de la signification à chaque item de l'ensemble de leur univers culturel. [...] toute culture articule ses actes, ses pratiques, ses modèles de comportement autour d'une sphère de sens, un lieu*

*de justification sociale évidente ou à déchiffrer, sans laquelle et hors de laquelle justification, tout trait culturel étranger à l'observateur dévient étranger, bizarre, etc.* (Mbondji Edjenguèlè, 2005 : 95).

En d'autres termes, pour comprendre un phénomène, il faut la soumettre à l'explication de la communauté qui le génère. Il est donc question de puiser la signification dudit phénomène dans le « dictionnaire culturel » de la communauté génératrice du phénomène sous examen au sein de laquelle il trouve sens à la fois individuellement et collectivement.

Cette trilogie permet d'analyser le lien qui existe entre le patrimoine culturel et l'identité du peuple Lega dans une approche holistique, suivant le contexte qui donne naissance à son patrimoine en rapport avec son identité, sans mettre en marge le sens que les Lega accordent à leur patrimoine culturel.

### **II.3.3. L'ethnométhodologie**

L'ethnométhodologie émerge vers les années 1960 avec les écrits d'Harold Garfinkel, sociologue américain formé notamment à l'école de Talcott Parson et d'Alfred Schutz (Mbondji Edjenguèlè, 2005, Le Breton, 2012).

Le concept « *ethnométhodologie* » est étymologiquement constitué de trois mots : *ethno*, qui fait référence à un groupe, *méthodos*, qui renvoie aux méthodes mis en place et employés par le groupe pour mener diverses activités et *logos*, qui signifie discours, science. Ils suggèrent d'une manière ou d'une autre qu'un membre dispose du savoir de sens commun de sa société en tant que savoir qui renvoie à la connaissance et à la compréhension qu'ont les membres de ce qui, pour eux, constitue des méthodes adéquats pour donner sens et accomplir leurs actions de tous les jours.

Pour Garfinkel, les « *méthodologies* » ou « *raisonnement sociologique pratique* », qui sont employés par les membres ordinaires de la société, observés dans la gestion courante de leurs affaires quotidiennes, deviennent le corpus de la recherche ethnométhodologique. Autrement-dit et de manière pratique, l'ethnométhodologie s'intéresse aux méthodes que mes semblables et moi employons, qui nous permettent de nous reconnaître comme vivant dans le même monde d'une part. D'autre part, l'ethnométhodologie est l'étude des méthodes que les acteurs utilisent au quotidien, qui leur permettent de vivre ensemble, y compris de manière conflictuelle, et qui régissent les rapports sociaux qu'ils entretiennent. D'où l'affirmation selon laquelle « *l'acteur social n'est pas un idiot culturel* » (Alain Coulon, 2007).

Elle est constituée de l'indexicalité, de la réflexivité et de la notion de membres. L'indexicalité est un principe qui donne sens aux phénomènes dans une perspective contextuelle : le sens est toujours local et il n'y a pas de généralisation possible. Autrement-dit, il est convoqué lorsqu'on veut faire sens à un phénomène local, particulier. La réflexivité, pour sa part, explique les phénomènes en fonction de la situation qui conditionne lesdits phénomènes. Elle est une sorte d'effet miroir devant établir une compatibilité entre ce que nous disons et ce que nous faisons. Du mot reflexe, elle renvoie donc à une attitude, à un comportement ou à une réponse adoptée en fonction de la situation en face de nous.

Par ailleurs, la notion de membre postule que la compréhension et la pratique des items culturels d'un groupe ne peuvent se faire que par ses membres. Par conséquent, devenir membre, c'est s'affilier à un groupe, à une institution, ce qui requiert la maîtrise progressive du langage institutionnel commun. Une fois affiliés, les membres n'ont pas besoin de s'interroger sur ce qu'ils font.

Eu égard à ce qui précède, Philippe Amiel (2010 : 31) affirme :

*Il y a, selon les ethnométhodologues, des pratiques sociales ingénieuses, des « façons de s'y prendre », par lesquelles les membres de nos sociétés (ceux de toute société humaine) font ce qu'ils ont à faire en même temps que, sans y penser, naturellement, de manière transparente, ils manifestent et constituent le sens de leur activité pour eux et pour les autres. En quoi ils enracinent leur appartenance à la société en général et à tel ou tel sous-ensemble social (« village ») en particulier.*

Dans le cadre du présent travail universitaire, l'ethnométhodologie, par le biais de ses différents principes, nous permettra d'étudier et d'analyser les pratiques que les Lega ont mis en place dans le but de sauvegarder leur patrimoine culturel, de même que la manière dont ledit patrimoine continue ou non à affirmer leur identité culturelle selon qu'il est pratiqué et vécu de manière quotidienne en lien avec les dynamiques provoqués par la mondialisation.

#### **II.3.4. L'approche ethnohistorique**

L'invention du terme et du concept « ethnohistoire » remonte aux débuts du 20<sup>ème</sup> siècle. Ils sont nés et se sont développés d'abord aux Etats-Unis dans le cadre des études sur les Indiens nord-américains. C'est Clark Wissler qui se sert pour la première fois de l'adjectif « ethnohistoire » en 1909, par référence aux données qu'il a tirées des récits historiques pouvant l'aider à reconstituer l'ethnographie d'une tribu indienne du passé, repérée par des fouilles (Necker, 1973 : 27, 28). C'est seulement à partir des années 1940 que l'ethnohistoire se

développa réellement d'autant plus que l'histoire des Indiens de l'Amérique du Nord ne suscitaient que peu d'intérêts jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Les années quarante marquent donc la période où anthropologues et historiens nord-américains commencèrent à employer le mot « ethnohistoire » pour désigner leurs écrits et recherches sur l'histoire des Indiens, suscités par le réveil politique des indigènes qui avaient acquis, en 1946, le droit de poursuivre le gouvernement fédéral en justice, estimant que leurs territoires leurs furent illégalement enlevés après la signature du traité de paix. Les chercheurs (anthropologues et historiens), engagés comme experts par le gouvernement d'une part, et par les tribus indigènes d'autre part, avaient pour mission d'apporter des preuves historiques attestant ou récusant le bien-fondé des dites revendications (Necker, 1973 : 28 ; Gagné, 2017 : 3). Voici ce que pense Gagné (2017 : 4) de cette expérience :

*Les ethnohistoriens apprirent d'ailleurs à ce moment à travailler pour et avec les Autochtones. Les recherches visaient une compréhension plus juste et plus holiste de l'histoire des peuples autochtones et des changements dont ils firent l'expérience.*

Précisons qu'il n'existe pas encore à ce jour une signification exacte que l'on pourrait attribuer à ce concept. Toutefois, à en croire Necker (1973 : 27), selon les chercheurs qui se sont intéressés aux Indiens de l'Amérique du Nord bien avant les années 1960, l'ethnohistoire comporte les caractéristiques suivantes : elle a pour objet d'étude les sociétés habituellement étudiées par les anthropologues, c'est-à-dire les Indiens pour le cas précis de l'Amérique du Nord, s'intéresse à leur passé tout comme à leur développement dans le temps, emploie les sources écrites, emprunte ou devrait emprunter les méthodes et l'évolution critique des sources de l'historiographie, emprunte ou devrait emprunter les concepts et les théories de l'anthropologie, et enfin elle est à la jonction de l'histoire et de l'anthropologie en conciliant leurs méthodes. Ce qui fait d'elle une *approche* interdisciplinaire plutôt qu'une discipline en soi.

En réalité, l'ethnohistoire s'est développée de manière relativement indépendante non seulement dans les deux disciplines précitées à savoir l'histoire et l'anthropologie, mais également en archéologie, au sein desquelles elle a une utilité différente pour chacune. Dès lors, pour l'archéologue et l'anthropologue, l'élément caractéristique de l'ethnohistoire se traduit par la nature des sources employées. Pour l'ethnologue, à ce premier élément s'ajoute son orientation vers le passé et les développements chronologiques. Et enfin, pour l'historien, par son objet, ses théories et ses méthodes. Necker (1973 : 28) dit à ce propos ce qui suit :

*Pour l'archéologue, l'approche ethnohistorique est un moyen de compléter les informations obtenues dans les fouilles par les données du document écrit ; pour l'historien, par son adoption des théories et concepts de l'anthropologie, elle est un moyen d'étudier l'histoire de peuples non européens que son outillage intellectuel traditionnel ne lui permet guère de comprendre ; et pour l'ethnologue, elle signifie premièrement, comme pour l'archéologue, le recours au document écrit, et, deuxièmement, l'histoire.*

Et Gagné (2017 :4) ajoute à sujet :

*L'idée est de combiner des données d'archives et des données archéologiques avec l'abondante ethnographie. Il s'agit également de prendre au sérieux l'histoire ou la tradition orale et de confronter les analyses historiques à l'interprétation qu'ont les acteurs de l'histoire coloniale et de son impact sur leurs vies.*

En anthropologie, l'approche ethnohistorique est une méthode de recherche qui fait intervenir à la fois les approches de l'ethnologie et de l'histoire dans l'étude des sociétés humaines en général et des faits culturels en particulier. Vue sous cet angle, cette approche fait intervenir des sources variées et complémentaires. De manière pratique, elle fait intervenir les méthodes usuelles en histoire, à savoir l'analyse des documents historiques (journaux, les récits de voyages, les archives officielles, les textes de loi) qui constituent des sources écrites, les cartes anciennes, les photographies, etc., mais également les méthodes ethnographiques comme l'observation directe et participante, les entretiens, les enquêtes, les récits de vie, etc. Ainsi, la diversité des matériaux auxquels l'ethnohistoire recourt déborde d'une part les documents écrits (archives) et les données orales (enquête de terrain) d'autre part, d'autant plus que ces types de matériaux pris singulièrement sont loin de répondre aux préoccupations de l'anthropologue.

Le but poursuivi étant celui de comprendre la culture d'une société (ses traditions, croyances, systèmes de croyance, pratiques sociales) à travers le temps, en reconstituant son passé pour mieux comprendre sa culture contemporaine (Deschamps, 1962, Vaillancourt, 2003, Gagné, 2017). Gagné (2017 : 3) parle même de « *l'importance de réinsérer les institutions étudiées dans le mouvement du temps* ». Et à Evans-Pritchard d'ajouter : « *Il faut s'intéresser à l'histoire pour éclairer le présent et comment les institutions en sont venues à être ce qu'elles sont* » (Evans-Pritchard 1962 : 191, dans Gagné, 2017 :3). Cette approche est très utile à l'anthropologue d'autant plus qu'elle lui permet de comprendre les changements culturels à travers le temps en vue d'avoir une vision plus globale et nuancée du phénomène étudié. Chez les Lega de la RDC comme ailleurs, l'approche ethnohistorique est très importante en ce sens qu'elle permet d'insérer « *les histoires locales dans les processus de globalisation, notamment*

*économique et financière* », mais également d'analyser « *les legs coloniaux dans les mondes actuels* » (Gagné, 2017 : 6).

Pour l'anthropologue, faire de l'ethnohistoire ne consiste pas uniquement à faire l'histoire des sociétés qu'ils étudient par le moyen de documents écrits et oraux dans le but de restituer fidèlement et globalement le passé d'une culture. En réalité, selon Krech (1991), cité par Lévesque (2008 : 13), l'ethnohistoire est constituée de quatre genres distincts, ceux-ci étant à l'origine de la multiplicité de ses objets tout comme de ses manières d'aborder les problèmes historiques. En effet, l'ethnohistoire est multiple, elle comprenant d'abord des recherches qui s'intéressent aux systèmes (coloniaux, économiques, sociaux, environnementaux) ou contextes globaux qui exercent une influence sur les sociétés locales, s'imposent sur elles et échappent totalement à leur contrôle, ensuite les recherches qui se penchent sur les historicités locales telles que construites culturellement, puis les recherches qui se consacrent aux transformations d'ordre démographique et sociale, et enfin celles qui se concentrent sur l'interaction entre les historicités locales et les systèmes globaux.

Dans le cadre de cette étude, l'approche ethnohistorique nous permettra de comprendre les transformations du patrimoine culturel chez les Lega ainsi que les conséquences qu'elles entraînent en analysant les facteurs qui sont à l'origine des dites transformations du point de vue diachronique. C'est-à-dire, depuis les périodes de l'invasion arabo-swahili et coloniale jusqu'à ce jour, de manière à avoir une vision plus globale et nuancée du phénomène. Toute chose qui nous permettra de proposer des pistes de solution en vue de la mitigation des conséquences liées la dégradation du patrimoine culturel chez les Lega sur leur identité culturelle.

**CHAPITRE III :**  
**TYPLOGIES DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA**

Dans ce chapitre, il est question de présenter les deux (2) grandes typologies du patrimoine culturel Lega que sont : le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine culturel matériel.

Pour ce qui est du patrimoine culturel immatériel, nous allons présenter six (6) éléments du patrimoine : l'initiation *Bwami*, l'initiation *Bwali*, les proverbes, les contes, les chants et danses, et les interdits ou *Mikyombo*. Quant au patrimoine culturel matériel, ce chapitre examinera quatre (4) catégories patrimoniales : les objets rituels, le *Mutanga*, le *Lubunga* et les objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat.

Précisons toutefois que les deux typologies du patrimoine culturel Lega s'imbriquent et s'entremêlent de sorte que les éléments du patrimoine culturel matériel sont toujours porteurs d'une dimension symbolique qui constitue le versant immatériel du patrimoine.

### **III.1. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL**

Le patrimoine culturel immatériel Lega est constitué des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire. Dans cette section nous allons aborder certains de leurs aspects que sont : l'initiation *Bwami*, l'initiation *Bwali*, les proverbes, les contes, les chants, les danses et les interdits ou *Mikyombo*.

#### **III.1.1. L'initiation *Bwami***

Dans cette sous-section nous allons parler de la définition du *Bwami*, de ses rites initiatiques, de sa signification, de ses enseignements et de ses fonctions.

##### **III.1.1.1. La définition du terme *Bwami***

Chez les Lega, le terme *Bwami* renvoie à plusieurs réalités distinctes mais liées entre elles. D'abord il désigne l'association hiérarchisée *Bwami*. Ensuite, il renvoie à toute autorité. Et enfin, il désigne l'ensemble des objets initiatiques qui se trouvent dans le panier initiatique appelé *Isengo* ainsi que les rites et cérémonies d'intronisation et d'initiation au *Bwami* appelés *Mpala (Pala)*. Les *Bami* (Sing. : *Mwami*) sont les membres de cette association. La dénomination *Bwami* est aussi attribuée à l'activité et aux rites des *Bami*. Ce terme (*Mwami*) signifie dignitaire, noble et membre de la superstructure du *Bwami*. Il vient du verbe « *Kuima* » qui veut dire : être initié, être intronisé, être sacré ou encore être investi du pouvoir.

### III.1.1.2. Les rites initiatiques du *Bwami*

Les différents rites initiatiques du *Bwami* sont à la fois ésotériques et publiques. Les rituels ésotériques de l'initiation *Bwami* se passent dans une case appelée *Lubunga* du *Mwami* ou *Lubunga lwa Mwami*. C'est une case située au centre du village parce que le *Mwami* qui sera initié l'est dans le but de servir toute la société. Ce qui rend ses prestiges acquis publics, mais aussi les valeurs que l'initié acquiert dans le *Bwami* ne sont pas contraires aux valeurs générales reconnues dans la société. Seuls les *Bami* qui ont déjà eu à passer par l'étape que le candidat est sur le point de franchir sont autorisés de participer aux rituels ésotériques.

On ne s'initie pas seul. Le candidat est porté par son tuteur à chaque étape de son initiation au près des autres *Bami* qui sont les maîtres initiateurs. Ces derniers sont du niveau supérieur au sien. Il bénéficie des enseignements de chacun d'entre eux selon leurs spécialités : un maître pour expliquer les délits moraux au novice, un autre pour l'élucidation de différents objets initiatiques, etc. Son tuteur est alors le garant de ses qualités morales et intellectuelles. Il accompagne aussi son filleul et l'aide à accomplir ses tâches quotidiennes.

La durée de la réclusion dépend de chaque degré et de son importance. Pour le *Bwami* qui est le premier degré, elle peut durer trois à quatre jours, alors qu'elle peut durer encore plus longtemps pour les autres échelons supérieurs. La durée d'initiation ne dépasse généralement pas sept jours peu importe le degré.

L'initié est accompagné par sa première femme qui sera appelée *Ishiba* une fois l'initiation achevée. Cela est un nom générique attribué à l'épouse du *Mwami*. Cependant, pour les deux initiés (*Mwami* et *Ishiba*), l'initiation sera clôturée par l'octroi d'un nouveau nom qui renferme un message comme symbole de leur nouvelle naissance. A la sortie de la case initiatique, les nouveaux membres de l'association *Bwami* sont ovationnés publiquement par leurs paires, les membres de la famille ainsi que par tout le village. Cet événement festif s'accompagne des cadeaux, des chants, des danses et du partage de la nourriture.

Chez les Sile, le *Bwami* comprend cinq degrés dont le *Bwami* qui est le premier degré. Il est uniquement pour les hommes. Le deuxième degré est le *Bombwa* (*Bumbwa*). Le *Mwami* se fait initier à ce degré avec sa femme qui devient alors *Ishiba*. Le troisième est le *Bubake* (*Bubae*). Le quatrième est le *Pungzu* (*Pungyu*). Le dernier enfin est le *Ngandu*. La femme du *Ngandu* s'initie au même moment que son mari au degré équivalant qu'on appelle *Bulonda* et est de fait appelée *Kalonda*.

Pour l'ascension d'un grade à un autre, le Mwami Kambila affirme que « *non seulement l'initié doit participer aux initiations relatives au degré supérieur, mais aussi il doit organiser le plus de Lutende (le camp d'initiation au Bwali) possible qui ne doivent pas aller au-delà de quatre tout au long de sa vie* » (Entretien, le 22 novembre 2022 à Bugambi).

### III.1.1.3. Les significations du *Bwami*

Le *Bwami* est l'institution traditionnelle autour de laquelle est structurée toute la société Lega. Les *Bami* sont à ce titre les garants de la tradition, des coutumes et des principes moraux qu'ils ont le devoir de perpétuer de génération en génération. Le *Bwami* comprend des grades ou des degrés que l'initié doit franchir s'il espère accéder à un statut supérieur qui lui accordera de nouveaux prestiges. L'ascension d'un grade à un autre implique de la part de l'initié des dépenses considérables. L'initié se prépare et rassemble les biens et de l'argent avant d'envisager de passer d'un grade à un autre.

L'influence de l'association *Bwami* était tellement grande dans la socioculture Lega de sorte que celle-ci régissait l'ensemble de la société par des règles de vie, de croyances et de principes s'accompagnant de règles de pensée et de conduite. Le *Mwami* était l'autorité sociale, politique et juridique la plus suprême. Son jugement est reconnu et respecté de tous, de même que son savoir, ses connaissances et ses valeurs. C'est un dignitaire et un noble. Il a plusieurs qualités : vertueux (juste, tempèrent, fort, etc.), homme de parole, sage, humble, pacifique, patriote, garant et gardien de la tradition, sain d'esprit (en harmonie avec les ancêtres), il est exemplaire et un modèle. Il est aussi un savant et un érudit, conseiller et éducateur car il appartient à la plus éminente de toutes les institutions.

Il existe trois manières de devenir *Mwami*. La première est liée au statut d'ainé du groupe social (famille, lignages et clans). C'est le *Bwami* des aînés ou le *Bwami bwa bu'ula (bukula)*. Dans le *Bwami* des aînés, l'individu acquiert le droit de s'initier, cependant il ne peut devenir *Mwami* s'il ne participe pas aux initiations. Autrement-dit, il n'hérite pas de ce titre. Un proverbe Lega dit à ce sujet : « *Bwâmi ububutwa usoshu ubulindila ubibu* », ce qui veut dire « *C'est aisé de naître Mwami, mais c'est difficile de le rester* ». Deuxièmement, il est lié à la volonté de chaque individu d'entamer son ascension spirituelle vers le *Busoka* qui est le bien suprême ou la perfection. Troisièmement, le *Bwami* punitif ou expiatoire appelé *Bwami bwa mikyombo/mizombo*. Dans ce contexte, l'on devient *Mwami* par punition, c'est-à-dire l'individu commet une violation d'interdits graves (un délit ou faute grave) dans la communauté appelée

*Mukyombo* ou *Muzombo* et on l'oblige de se faire initier au *Bwami* ou s'il n'est pas initié (suite à la santé), l'initiation est imposée à l'un des siens.

#### III.1.1.4. Les enseignements de l'initiation *Bwami*

Le *Bwami* est une voie initiatique de l'ancestralisme et donc une étape vers le bien suprême (*Busoka* ou *Busoga*). Il prône l'existence d'une connaissance cachée, un idéal de non-attachement aux choses du monde visible et un combat intérieur permanent contre le vice (Balaamo Mokelwa, 2014). Comme l'affirme d'ailleurs un proverbe Lega : « *Mtima i bwami* », ce qui veut dire « *Le cœur c'est le pouvoir* ».

L'initiation *Bwami* permet donc d'acquérir des connaissances, d'apprendre des principes de conduite et la signification profonde des choses en tendant vers la maîtrise de la réalité absolue tel les ancêtres qui sont proches de ces qualités. Ainsi, le but ultime de tout Lega est d'être classé parmi les ancêtres, le *Bwami* étant une sorte de préparation à ce statut posthume. Les *Bami* sont des médiateurs entre le monde visible et le monde invisible.

Le *Bwami* est l'institution morale Lega la plus suprême. L'enseignement du *Bwami* est un code moral exprimé oralement par les chants, les proverbes, les contes et les danses dont le but est moralisateur. Il est symboliquement exprimé par différents gestes, objets d'arts, masques et instruments exhibés lors des cérémonies ouvertes au public. C'est ce code moral ainsi dispensé qui permet au *Bwami* de remplir de manière efficient son rôle qui lui est dévolu par la communauté. Il s'inscrit en prolongement des valeurs sociales prônées par la communauté de manière générale. En effet, dans ce code morale se trouvent les valeurs telles que la cohésion sociale, le partage, la modération, la serviabilité, le respect des aînés, le respect de la coutume et des traditions, l'indissolubilité du mariage, la justice, le courage, l'honneur, l'honnêteté, le sens du devoir et de responsabilité, etc.

Eu égard à ce qui précède, on peut affirmer que le *Bwami* est le parachèvement de la formation morale, culturelle, sociale et religieuse de l'élite Lega car tout l'enseignement reçu garde un but moralisateur. Selon Balaamo Mokelwa (2014), il reste donc un système moral éducatif à cause de cet aspect éthique. Le *Mwami* ainsi formé dévient à la foi un initié (du *Bwali* et du *Bwami*) et un initiateur. Ce qui fait de lui un véritable gardien de la tradition et de la coutume car on lui enseigne plusieurs valeurs culturelles qu'il est supposé connaître et maîtriser à l'issue de l'initiation. Ces qualités et ces enseignements donnent aux membres de l'association *Bwami* des privilèges tout comme des prestiges liés à leurs nouveaux statuts.

### III.1.1.5. Le but de l'initiation *Bwami*

L'initiation *Bwami* vise la formation des élites sociales appelées *Bami* (Singulier : *Mwami*). Une fois le *Mwami* initié, il devient le pivot de toute la communauté où il exerce des fonctions à la fois judiciaires, politiques, socioculturelles et religieuses.

En effet, les *Bami* sont des chefs politiques car ils dirigent et administrent la communauté. Les *Bami* et leurs épouses *Bashiba* (Singulier : *Ishiba*) détiennent le pouvoir judiciaire car ils sont chargés de la justice en jugeant les Lega sur les questions touchant à la morale suivant la tradition (mœurs, us et coutumes). Ils détiennent aussi le pouvoir exécutif car ce sont eux qui sont chargés d'appliquer et de faire respecter les lois ainsi que les différentes décisions de la communauté. Enfin le pouvoir législatif, c'est-à-dire qu'ils élaborent et édictent les lois. L'ensemble des règles (*Miao*) sont édictées par les *Bami*, tout comme les autres lois (*Mikyombo*) et les tabous (*Mizilo*). Ils sont aussi les intermédiaires entre Dieu et les vivants. L'ensemble de ces prérogatives leur confère l'autorité dans la société.

A peu de choses près, les affirmations de Kamumba Honoré, par ailleurs Président du conseil des sages de la Chefferie de Basile, confirment ces rôles en ces termes :

*Ce sont eux d'abord les protecteurs de la coutume, et puis ils doivent travailler pour le bien-être, de garder cette cohésion sociale et autres. Ils font respecter la coutume et ils sanctionnent ceux qui ne la respectent pas. Aussi, ils peuvent supprimer certaines coutumes tout comme ils peuvent ajouter d'autres si le désordre déborde. Ils invoquent aussi les ancêtres si quelque chose ne va pas dans le village. C'est pourquoi le Mwami n'est pas autorisé à faire n'importe quoi. C'est un homme à part. C'est lui le modèle de la société. Les Bami incarnent le pouvoir social et politique chez les Lega. C'est ça leur rôle, donc ils doivent veiller à l'harmonie et à la cohésion sociale : comment les gens vont vivre, il doit savoir si son entité est attaquée, il doit savoir comment la défendre (Entretien, le 23 novembre 2023 à Mizulo).*

Il ressort de cette déclaration que c'est aux *Bami* qu'incombe la responsabilité de gérer la communauté sur tous les plans (politique, judiciaire, économique et religieux), de même que le devoir de gardien de tout le patrimoine culturel Lega.

### III.1.2. L'initiation *Bwali*

Le *Bwali* est une initiation traditionnelle Lega. Il s'effectue dans un camp d'initiation que l'on appelle *Lutende* ou *Yando* où une cabane est érigée pour cette fin. Cette initiation concerne tous les jeunes Lega de sexe masculin sans exception, âgés de douze à dix-huit ans. Toutefois, il arrive que l'on accepte au *Lutende* (camps d'initiation) des jeunes garçons âgés de huit ou neuf ans et des jeunes de plus de dix-huits ans qui ont connu un certain retard suite à plusieurs

raisons. Un proverbe Lega dit à ce propos : « *Bwali tabuulilwe* », ce qui veut dire « *L'initiation n'a pas de plus grand* » ou autrement-dit « *L'initiation n'a pas d'âge* ». Par ce proverbe, l'on comprend que l'on peut toujours participer aux initiations si un empêchement a été la cause de cette absence à l'initiation. C'est le moment d'aller apprendre la tradition.

Dans les lignes qui suivent nous allons parler de la signification de l'initiation *Bwali* et de ses buts.

### **III.1.2.1. La signification de l'initiation *Bwali***

Le *Bwali* symbolise le passage d'un état d'enfance ou d'ignorance à un autre état qui est celui d'adulte. L'initié est par la même occasion inséré dans la communauté et devient apte à diriger la famille, à assumer son rôle d'homme grâce aux enseignements, aux épreuves et aux activités lui inculqués, mais plus encore il devient lié aux ancêtres ainsi qu'aux autres membres du clan. Bref, il devient un Lega au vrai sens du terme car grâce à cette initiation, le Lega acquiert dorénavant une part de responsabilité dans la communauté, tout comme les privilèges et les prestiges qui s'en suivent : le jeune Lega acquiert le droit de participer à la vie culturelle et religieuse de la communauté.

Dans les temps anciens, le *Lutende* durait six à douze mois. Toutefois, suite aux diverses occupations auxquelles les nouveaux initiés sont appelés aujourd'hui, cette durée est écourtée à un mois afin de leur permettre de vaquer le plus tôt possible à leurs tâches quotidiennes. Elle débute au milieu du mois de juillet pour se clôturer vers la fin du mois d'août.

Le terme « *Mutende* » par lequel on désigne tout candidat à l'initiation signifie en Kilega « grenouille ». Le nouvel initié est donc comparé à un têtard qui doit se métamorphoser pour devenir une grenouille adulte. Les Lega comparent cette transformation au changement moral et spirituel d'un jeune garçon après le *Lutende*.

Le *Lutende* constitue l'un des éléments identitaires de premier plan au sein de la socioculture Lega. En effet, tout Lega y fait recours pour s'identifier et se faire connaître auprès de ses pairs lorsqu'il est appelé à prendre parole en public ou lors d'une rencontre officielle rassemblant tous les Lega. Dans ce cas, il suffit de se présenter, après avoir donné son nom complet, l'année pendant laquelle on s'est fait initier et le nom du *Mwami* qui avait organisé cette initiation à cette période-là de l'année. Kamumba Honoré nous décrit son expérience qui traduit la dimension identitaire de l'initiation *Bwali* de la manière suivante :

*En date du 5 et du 6 mars 2022, nous étions à Kamituga à Sinäi, nous sommes partis à l'installation du président de notre association socioculturelle appelée Lusu-Lega, il s'appelle Kaloka, nous étions avec le Maire de la ville qui nous a invité nous tous les présidents de tous les Lusu-Lega, nous étions là-bas. Une fois arrivés, il nous a dit moi je suis parti au Bwali, c'était telle année, c'était le Musimbi de tel, et le Lutende de tel Mwami. Et toi ? Chacun s'explique comme cela et nous tous on s'est expliqué comme cela avant d'entrer (Entretien, le 23 novembre 2022 à Mizulo).*

### **III.1.2.2. Les buts et les enseignements de l'initiation Bwali**

Le but premier du *Bwali* était la circoncision des jeunes garçons. Le *Mutende wa pyungu* est l'initié qui n'est pas encore circoncis. Le *Pyungu* est un couteau traditionnel servant à la circoncision. Selon Mwagalwa Mukungilwa (Entretien, le 7 juillet 2023 à Mbobole) : « *On circoncit sans anesthésie. Les gens immobilisent la personne et on prend la peau là on la met sur un morceau d'arbre et on la coupe avec le pyungu* ». Pour l'opération on pouvait se servir aussi du couteau appelé *Kyubo* comme bistouri traditionnelle et la plaie était désinfectée à l'aide du sel (*Kyagha*).

Toutefois, elle n'était pas le but ultime de cette initiation. Lors de cette initiation, le jeune Lega bénéficie d'un enseignement théorique et pratique qui lui permettra d'acquérir un nouveau statut dans la communauté.

En effet, au *Lutende* le jeune est instruit, formé et aussi éduqué au savoir-faire, à l'endurance, aux vertus et aux valeurs qui constituent la personnalité d'un Lega. A ce propos, les moyens suivants sont employés : les proverbes, les contes, les devinettes, les exercices physiques, les exercices d'apprentissage des travaux, les interdits ou *Mikyombo* (*Mizombo*), les idéogrammes (masques, statuettes, etc.). On lui apprend aussi ses droits et ses devoirs dans la communauté.

A travers ces mécanismes d'apprentissage, les jeunes sont informés de tous les mystères de la vie, les croyances de l'ethnie (les mânes et les esprits), ils reçoivent les enseignements sur la coutume, la sagesse de l'ethnie et même sur l'histoire de la famille, du clan et de l'ethnie. Grâce à ces techniques d'apprentissage, les jeunes développent les qualités telles que la responsabilité, l'endurance, etc. Ainsi, ils sont préparés à devenir de bons pères de famille et de toujours faire montre d'intelligence et de sagesse. En fait, tous ces moyens interviennent dans la formation de la personnalité des Lega.

De fait, c'est au *Bwali* que l'on initie les jeunes à la sexualité. Une éducation sexuelle leur est donnée et on leur explique tous les interdits d'ordre sexuel et social, la gravité de la

faute ainsi que les conséquences encourues en cas de violation d'un des interdits. Dans le camp d'initiation, l'initié est soumis à des épreuves parfois insupportables et à des exercices physiques de manière à lui inculquer les valeurs telles que l'endurance, la patience, le respect des aînés, la persévérance et la loyauté ou encore l'esprit d'équipe.

De même, les jeunes sont initiés à quelques activités telles que la chasse, le piégeage, la pêche et comment éviter les dangers dans la forêt pour les préparer à devenir pères de famille, responsables, capables de prendre soin de leurs femmes et de leurs enfants plus tard. Le *Lutende* est le cadre où l'on prodigue des conseils au néophyte en l'invitant au respect de la morale et des valeurs promues par la société. Il se remarque que les Lega venant de partout vont à la rencontre de leur coutume et participent à cette tradition.

Eu égard à ce qui précède, il ressort que le *Bwali* est l'institution qui ouvre à la morale et à la sagesse Lega et interpelle le jeune sur les biens fondés et les conséquences que le non-respect des valeurs morales entraîne non seulement pour lui-même en tant qu'individu, mais aussi pour la communauté. Cette formation est à la fois sexuelle, morale, physique, intellectuelle et spirituelle. Le jeune entre en connaissance de tout le patrimoine culturel de sa communauté, de même que son histoire.

### **III.1.2.3. La sortie de l'initiation**

Une fois l'initiation terminée, les néophytes doivent regagner le village étant accompagnés des *Bakundi* (initiateurs). Ils sont habillés de manière particulière dont la description nous est donnée par nos informateurs.

Le nouvel initié porte soit un morceau de pagne, soit un *Saka* ou *Lusaka*, qui est une sorte de jupe en fibres de raphia ou d'autres plantes, et porte un bâton qu'on appelle *Mupondo/M'pondo* ou *Kimondo*. C'est étant habillé ainsi, pieds nus, torse nue et badigeonné de kaolin, que l'initié pourra se présenter au village. La couleur blanche du kaolin symbolise sa victoire sur l'initiation et donc sa nouvelle naissance.

En effet, une fois l'initiation achevée, c'est-à-dire un mois ou trente jours après l'entrée au *Lutende*, débute une période de festivités en l'honneur des initiés. Les *Batende* rentrent au village en chantant, durant tout le chemin. Ils arrivent jusqu'à un endroit (qui est comme un stade), font un cercle, s'ils sont nombreux ils peuvent faire jusqu'à trois ou quatre rondes.

Pour que le parent d'un initié puisse reconnaître ce dernier parmi la masse, le *Kikundi* (initiateur) se place juste derrière son filleul en guise de reconnaissance. Les initiés chantent et

dansent, mais ils ne peuvent pas chanter plus de cinq chants puisqu'ils sont déjà épuisés et sont serrés.

Une fois cette cérémonie achevée, les initiés accomplis procèdent au *Kipese*. Cette action consiste, pour l'initié, à taper de son bâton qu'on appelle *Kimondo*, toute personne qui n'a pas encore eu d'enfant de sa vie. Cette succession d'évènement confirme le caractère communautaire et ethnique de l'initiation *Bwali*. C'est donc une initiation respectée de tous les Lega et impliquant leur participation inconditionnelle. Ces propos de Mwagalwa Mukungilwa David ne font que confirmer cette affirmation :

*Après cela, en rentrant quand vous faites le Kipese, si vous trouvez en route une chèvre ou une poule vous partez avec ça, personne ne va vous dire quoi que ce soit. On ne peut accuser personne, on va seulement dire que c'est Kimbilikiti qui a pris cela* (Entretien, le 7 juillet 2023 à Mbobole).

Tous les *Batende* arrivent au village mais ils vont d'abord habiter dans la maison d'un jeune ancien initié non marié durant trois jours. Ils partiront souvent en journée chez des familiers pour faire ce que l'on qu'on appelle *ku yolegwa*. Cette action consiste, pour l'initié, à se faire offrir un cadeau par un parent avant que ce dernier ne reçoive ses salutations. Après ces trois jours, les initiés se séparent et chacun rentre chez lui. La nourriture est préparée pour accueillir le nouvel homme, dont entre autres le *Kindakinda* ou patte d'arachide, les bananes, les *Lobe* qui est une sorte de fougou, le *Sombé* ou feuilles de manioc, etc. Après ces festivités, l'initié continue sa vie normalement. Cette description continue d'affirmer le respect et la reconnaissance, par toute la communauté, des efforts et du travail abattu par les *Batende* (initiés).

### **III.1.3. Les proverbes ou *Tulibi*, *Kitondo***

Le Lega aime s'exprimer en proverbes de manière à ne pas se faire entendre par un non-Lega lorsqu'il s'exprime. Toutefois, il est parfois difficile de comprendre ou de dénicher l'enseignement qui se cache derrière un proverbe notamment à cause de sa concision comme expression et de l'origine dudit proverbe. Précisons à ce sujet que les proverbes chez les Lega sont entièrement tirés des expériences quotidiennes et leur formulation est le fruit d'une longue réflexion et le résultat d'une longue expérience de vie. D'où, pour un jeune Lega, la compréhension d'un proverbe dépend de sa maîtrise de la coutume et de la connaissance des circonstances de la vie et de la mentalité qui lui a donné naissance. Dans le but de rendre compréhensible et limpide un proverbe, les Lega le fait accompagner la plupart des temps d'un conte, d'une fable ou d'un mythe.

Peu importe le cadre dans lequel le Lega se trouve (assemblée, *Lutende*, *Bwami*, mariage, litige, etc.), c'est un moment pour lui d'apprendre, de dire, de mémoriser, d'interpréter et d'utiliser les proverbes selon les circonstances. Le Lega apprend un nombre impressionnant des proverbes dont il devra se servir toute sa vie en fonction des circonstances auxquels il sera appelé à faire face. Ainsi donc, à chaque circonstance qui se présente à lui, correspond un proverbe spécifique. De même, le proverbe est au premier chef de toute prise de décision dans sa vie.

Voici quelques proverbes et leurs significations :

**Proverbe n° 1:**

*Bishili na muungi byaliwa nambwa.* (« Ce qui n'a pas de gardien est mangé par le chien »). Ce proverbe traduit la prudence.

**Proverbe n° 2 :**

*Bwali bwani nabwingwilwa tende bwani ta bwabene.* (« La souffrance qui me frappe est la mienne (m'appartient), elle n'appartient pas à quelqu'un d'autre »). Ce proverbe enseigne la responsabilité.

**Proverbe n° 3 :**

*Tuna manya, tuna wilwa, tuna toshwa.* (« Tu ne peux pas connaître si on ne t'a pas dit, et tu ne peux pas savoir si tu n'as pas demandé »). Ce proverbe invite à humilité et à la curiosité d'apprendre.

**Proverbe n° 4 :**

*Ubota u'a lueu lwa muishe upala.* (« La docilité d'une personne lui donne beaucoup et l'amène très loin »). Ce proverbe invite à la docilité et à la paix.

**Proverbe n° 5 :**

*Mênyo ma mbwa malangala malya tubi.* (« Les dents du chien brillent mais elles mangent l'excrément »). Ce proverbe invite à la prudence et à la vigilance car l'apparence est trompeuse.

**Source :** Babingwa Mulubi Muyikwa, le 21 novembre 2022 à Mwenga-Centre.

Il ressort de ce qui précède que les proverbes sont employés dans chaque discours : ils servent à véhiculer les vertus, la sagesse, les vices les plus courants, les leçons de vie les plus pratiques, la conduite à suivre, la prudence, etc.

Dans les palabres, les proverbes servent d'arguments décisifs aux juges tout comme à la défense. Aussi, c'est sous forme proverbiale que la plupart des chansons Lega sont exécutées. De même, les enseignements dispensés dans la case publique appelée *Lubunga* par les sages sont dispensés grâce aux proverbes comme méthode d'enseignement. Dans ce sens, nous pouvons dire dans une optique éducative, qu'ils sont des moyens pédagogiques, ils sont un traité de moral et guident les relations sociales.

#### **III.1.4. Les contes ou *Mikele***

Les contes ou *Mikele* (Sing : *Mukele*) ont une fonction éthique dans la socioculture Lega. Ils servent à donner une leçon morale et à informer sur les désastres qui peuvent survenir au cas où un membre de la communauté irait à l'encontre des normes sociales.

C'est ce qui se laisse entrevoir à travers le conte Lega suivant : « *c'est l'histoire de deux chasseurs et un petit oiseau appelé Kengeete qui a un long bec et suce souvent le nectar contenu dans les fleurs. Ces deux chasseurs sont partis dans la forêt piéger les gibiers. L'un d'entre eux amène avec lui la farine, l'huile et du sel. Alors qu'ils avaient fait quatre jours sans attraper un seul animal, l'un d'entre eux parvient à tuer le Kengeete. Une fois l'oiseau bien apprêté, il le braise avec son sel, son huile et prépare le fougou avec la farine qu'il a apportée. Il se régale, mange la tête, le cou, les pattes, les ailes, même les intestins. Il se dit alors, mais ce n'est qu'un petit oiseau, que puis-je garder à mon compagnon, mieux je termine tout. Trois jours après, ils partent vérifier si le piège a attrapé un animal, et par bonheur l'autre chasseur, très affamé trouve un animal dans son piège. Lorsque le premier chasseur veut toucher cet animal, son compagnon lui refuse en ces termes : 'n'as-tu pas mangé ton animal tout seul alors que nous sommes venus ensemble ? ne touche pas non plus ma part'.* Une fois rentré au village, il dépèce l'animal et donne sa part à chacun, hormis à compagnon. Ce dernier s'en va se plaindre au Lubunga devant le Mwami : *ehh Mwami, regardez-moi ce monsieur, nous sommes partis chasser ensemble, son piège a attrapé le gibier mais il ne m'a pas donné ma part comme l'exige la coutume. En défense, l'autre chasseur présente la situation et ajoute : il a aussi tué un animal, un animal entier qui avait une tête, un coup, les pattes (ailes et pattes) et les intestins, les mêmes parties qu'a mon animal. Lui voulait que je lui donne sur ma part alors que lui il ne m'avait pas donné sur la sienne. Son camarade répond :*

*non, c'est faux, ce n'était qu'un petit oiseau. Alors le Mwami réplique : dis-nous s'il n'avait pas toutes les parties d'un animal comme celui-ci. En cas de famine, ne pouviez-vous pas allumer du feu, préparer le fufou, mettre un peu d'eau et de sel, cuisiner cet oiseau et calmer votre faim. Mais toi, tu n'as pas donné à ton frère. Je trouve juste qu'il refuse de te donner à son tour. Supportes donc et tu pourras peut-être manger prochainement si tu te conduis cette fois dignement ».*

**Source :** Kamumba Honoré, le 23 novembre 2022 à Mizulo

Ce conte est relaté dans un but moralisateur et normatif. En effet, il en ressort qu'une action peut entraîner de lourdes conséquences, aussi moindre qu'elle puisse paraître aux yeux de celui qui la pose. De même, quelle qu'elle puisse être, une bonne action finit toujours par porter du bien à celui qui la pose.

Par ce conte, on véhicule aussi les valeurs comme le partage et l'assistance mutuelle entre les membres de la communauté parce que personne ne connaît avec exactitude ce que réserve le lendemain. Ainsi, peu importe ce qui arrivera, on pourra toujours compter sur les autres. Enfin, si l'on fait le mal, il faut aussi se préparer à en assumer les conséquences sans blâmer personne ni geindre, d'autant plus que l'on est seul responsable de ses actions.

### **III.1.5. Les chants et la danse**

Les chants (*Nyimbo*) et la danse font partie de la vie du Lega. On les retrouve dans toutes les circonstances de la vie, qu'il s'agisse des cérémonies et rites de naissance, des rites initiatiques et des festivités qui clôturent les initiations, de l'enterrement, du mariage, pour ne citer que ceux-là.

En effet, le chant est joué soit accompagné d'un ou de plusieurs instruments, soit non accompagné par les instruments. Le Lega chante des airs tirés de proverbes, d'épopées, de contes ou simplement improvisés. Le chant comprend aussi des berceuses chantées par les mères pour endormir les enfants, mais aussi des chants du travail.

Voici l'exemple d'un chant :

#### **Le contexte :**

Une fois l'initiation *Bwali* terminée, tout est détruit sur le camp d'initiation par les *Bakundi* (les maîtres d'initiation). Rien n'est laissé en ce lieu. De même, l'initié ne peut en aucun cas se retourner pour regarder en arrière durant sa démarche vers la sortie, tout comme il ne peut y

retourner avant que de l'herbe y pousse. Les *Batende* (initiés) engagent alors leur avancée en direction du village, peids et torses nus, vêtus de pagnes ou de jupes faites de fibres de raphia ou d'autres plantes, en position inclinée et au rythme, en chantant de manière répétée cette chanson :

**Le chant en Kilega :**

*Kwetu kwachi'a aenda lu'ulu,*

*Wenda abanga aenda lu'ulu.*

**La traduction en français :**

Le chez-nous est brûlé, je n'y retournerai plus jamais

Allez-y avec crainte, je n'y retournerai plus jamais

**Source :** Mwagalwa Mukungilwa, le 7 juillet 2023 à Mbobole

**Photo 1:** Les initiés du *Bwali* revenant de l'initiation, en train de chanter



**Source :** Album de la Chefferie de Basile, Juillet 2023

Ce chant traduit la victoire sur les épreuves endurées, l'achèvement et l'intériorisation des enseignements reçus par les initiés. Il est dorénavant question de les mettre en pratique. Toute incapacité à mettre en application ces enseignements, symbolise le retour sur le camp d'initiation, et donc la honte et l'immaturité de l'initié d'autant plus qu'il n'est prévu aucun retour possible au *Lutende*.

### **III.1.6. Les interdits ou *Mikyombo***

Dans cette sous-section il sera question de la présentation de la signification des interdits ou *Mikyombo*, de leur typologie et de la purification du délit maral en cas de leur violation.

### **III.1.6.1. La définition des interdits ou *Mikyombo***

A la question de savoir qu'est-ce que les *Mikyombo* (Singulier : *Mukyombo*), nos informateurs nous ont donné des éléments de réponse que nous pouvons résumer comme suit : « *les Mikyombo sont des délits, des fautes graves, une violation d'une norme sociale importante que les Lega sont interdits de commettre, et dont la violation entrainerait des conséquences fatales, non seulement pour le déviant, mais aussi pour toute sa famille* ».

De fait, ce sont des dénonciations publiques d'un délit (*Mutendelelo*), un manquement social ou une faute morale. Le *Mukyombo* désigne à la fois la faute commise, les biens (argent et victuailles) payés comme pénalité, et le rite de purification du délit. Ce mot désigne aussi l'institution même qui a la charge de déterminer la sanction à appliquer à l'égard du déviant, mais aussi l'interdiction, par le *Mwami* qui détient le grade le plus élevé, de parler à l'avenir de la faute pour laquelle le déviant a payé des pénalités.

### **III.1.6.2. Les types d'interdits ou *Mikyombo***

Il existe trois grands types d'interdits (*Mikyombo*) chez les Lega : les interdits sociaux, les interdits sexuels et les interdits environnementaux.

#### **III.1.6.2.1. Les interdits sociaux**

Les interdits sociaux comprennent des délits tels que les injures vis-à-vis des membres de la famille (parents, sœur, frères), les bagarres, les moqueries, etc. Il est par exemple interdit à un Lega (homme ou femme) de bagarrer en public, de se promener nu dans le village, de taper sur un parent (mère ou père), d'éventer le secret de l'initiation, de parler des faiblesses (surtout sexuelles) de son mari aux autres, pour la femme enceinte d'assister à un accouchement ou à un enterrement, elle ne doit en aucun cas se moquer des personnes présentant un état d'infirmité car les esprits pourraient rendre son enfant difforme en naissant, etc.

#### **III.1.6.2.2. Les interdits sexuels**

Ces interdits comprennent l'inceste, l'adultère et la continence. Il est interdit aux hommes et aux femmes Lega de coucher avec une personne avec laquelle ils partagent des liens familiaux (frère, sœur, fille, fils, belle-fille, belle-mère), de commettre l'adultère pendant la période de grossesse car cela mettrait la vie de la mère et de l'enfant en danger, de coucher avec une femme pendant ses menstrues, etc.

### III.1.6.2.3. Les interdits environnementaux

La coupe et/ou l'abatage de certaines plantes et de certains animaux est strictement interdit par la coutume, sans l'autorisation expresse des *Bami*, sous peine de sanctions. Il en est de même pour l'utilisation de certaines plantes vénéneuses comme moyen de pêche. En effet, les feuilles, les racines, les écorces, les fruits et la sève de certains arbres et/ou plantes contiennent un poison très dangereux, lequel s'il est infusé ou distillé dans une rivière, un étang piscicole, une source d'eau ou dans les marécages, peut exterminer les espèces aquatiques.

De manière générale, la violation des règles ainsi établies par la coutume constitue un délit et donc une infraction grave appelée *Mukyombo* selon le langage des gardiens de la coutume (*Bami*) dans le but de protéger la vie humaine, l'environnement, et la vie des animaux sauvages et aquatiques. La violation desdites règles implique, de la part du déviant, le paiement des pénalités (amendes) aux *Bami*, s'il n'est pas obligé par ces derniers à s'initier au *Bwami* en guise d'expiation de la violation du délit moral.

Les critères favorisant cette protection sont : la valeur symbolique de certaines espèces animales et/ou végétales dans l'association *Bwami*, leur utilité sociale et économique, leur rareté, ou peut-être encore à cause de leur dangerosité pour la vie humaine, car très féroces et/ou venimeuses.

Parmi ces espèces l'on peut citer :

- ❖ *Kimpumbi* : les poils de cet animal sont un remède du foie et la patte avant est utilisée pour empêcher les fausses couches ;
- ❖ *Mubinga* : la peau de cet animal est utilisée comme remède et son estomac est un remède contre le poison ;
- ❖ *Ngoyi* (léopard) : sa peau, ses dents et ses griffes ont une grande importance car, ils sont utilisés dans l'association *Bwami*.
- ❖ *Ikaga* (Pangolin géant) : c'est le totem des Lega et ses écailles ont une grande importance dans l'association *Bwami*. En effet, le *Mwami* le plus gradé (*Kindi*), dans le *Bulega* du Nord, porte comme insigne, un bonnet couvert des écailles du Pangolin géant (*Ikaga*).
- ❖ *Kabanga* (petit pangolin), *Ntambwe* (lion), *Kimela* (crocodile) : sont des animaux rares que la coutume a décidé de protéger.
- ❖ Aigle (*Wanjo*) et le perroquet (*Asu'u*) : leurs plumes sont utilisées pour orner le bonnet des membres de l'association *Bwami*.

- ❖ *Musela* ou Faux Palétuvier (*Uapaca guineensis* Müll. Arg.) : c'est la plante hôte des chenilles appelées *Milanga* (*Bunaeopsis aurantiaca*), utiles pour l'alimentation. De même, autour de cet arbre, pousse généralement des champignons comestibles appelés *Ndukulu*. Dans la même veine, ses racines sont utilisées pour renforcer la virilité sexuelle chez l'homme ;
- ❖ *Lusike* (*Erythrophleum suaveolens*) : la plante hôte des chenilles comestibles appelées *Misigi* (*Cirina forda*). Aussi, ses écorces sont utilisées pour soigner la hernie et la jaunisse (*Binjani*) ;
- ❖ *Lububi/Kekele* ou liane (*Eremospatha haullevilleana/ Calamus deerratus* Mann.) : utilisé dans la vannerie pour le tressage des chaises, des vans, des nattes, des ponts, et autres objets à usage domestique.
- ❖ *Mulungu* (*Symphonia globulifera* L.f.) : sa sève appelée *Waliga* est utilisée pour colmater les trous ou les fissures sur les objets traditionnels cassés comme les calebasses, la marmite traditionnelle ;
- ❖ *Kabaka* et *Mobamba* : les feuilles et la sève de ces deux plantes contiennent un poison mortel qui, une fois distillé dans l'eau de la rivière et autres, tue toutes les espèces qui s'y trouvent. Si une femme enceinte buvait de cette eau, cela provoquerait un avortement immédiat ;
- ❖ *Kisanda* : une fois son écorce écrasée, la sève produite tue les poissons et autres animaux aquatiques. Même effet pour la femme enceinte ;
- ❖ *Musisi* : les différentes colonies des champignons (*Myupulu, songwa, Tokuba-kuba*) poussent autour de cet arbre. Ses feuilles, ses écorces et ses racines sont utilisées pour soigner plusieurs maladies ;
- ❖ *Isembেকে ou Kisebeke* (*Cyathea manniana*) : arbre sauvage utilisé dans la construction. Il est reconnu pour son endurance en ce sens qu'il résiste aux attaques des termites : les villageois affirment qu'il peut faire jusqu'à cinquante ans sous terre. Il est aussi utilisé pour le renforcement de la virilité chez l'homme et du désir sexuel chez la femme ;
- ❖ *Matùngùlù* (*Aframomum laurentii*) : les feuilles de cet arbre sont utilisées comme épices pour braiser le poisson à cause de sa bonne odeur, il produit un fruit appelé *Tolo* qui est un remède contre la toux et ses branches sont un bâton utilisé pour tuer les serpents, car contenant un poison létal pour ces derniers ;

- ❖ *M'sese* : c'est un arbre de la forêt utilisé pour sculpter plusieurs objets dont les peignes, les pilons, les malaxeurs (*Mwiko*), et autres instruments pour piéger les petits animaux (*Mkumbi* ou *Cricetomys gambianus*, *Njiko*, *Mubale* etc.).

**Source** : Ishiba Wabutola, le 14 juin 2023 à Bugambi.

Si un chasseur capture un de ces animaux dans son piège, il a l'obligation de le remettre aux *Bami* qui connaissent l'usage qu'ils en feront. Ces derniers devront à leur tour donner une poule ou une chèvre au chasseur selon la grandeur de l'animal tué en contrepartie. Il en résulte aussi que cette utilité concerne la chasse, la sculpture, la cuisine, l'alimentation (fruits et jus), la vannerie, l'architecture, l'habillement, la spiritualité, la médecine, etc.

Dans cette même optique, d'autres actions telles que le feu de brousse, brûler un habitat, faire ses besoins dans des endroits non appropriés, le feu ou l'incendie provoquée dans la forêt, faire la chasse pendant une période où cette activité est proscrite en vue de permettre la reproduction de certaines espèces, se baigner, faire la lessive et jeter des déchets dans une source d'eau potable, etc. ; sont proscrites par la coutume.

Les sanctions infligées aux récalcitrants sont celles prévues par le code pénal Lega (*Mikyombo*) : la paye d'une pénalité ou amande, l'exile, l'initiation forcée au *Bwami*, l'admonestation, la mort ou l'extermination de la famille, etc. La protection de l'environnement est donc une affaire de tous au sein de la communauté d'autant plus que les sanctions y relatives affectent le récalcitrant ainsi que toute sa suite.

Partant de ce qui précède, il découle que les Lega ont développé une conscience écologique qui est renforcée par des considérations d'ordre morale et religieuse.

### **III.1.6.3. La purification du délit**

La purification d'un *Mukyombo* se fait par les *Bami*, et le *Mwami* le plus gradé ou son épouse (*Ishiba*) procédera à l'annonce dans le village de l'expiation du délit. La personne compétente proclamera que le délit est réparé et interdire par la même occasion d'y faire allusion dans l'avenir sous peine des représailles.

Selon les déclarations d'un de nos informateurs, pour expier ses fautes et être purifié de ses torts, le déviant est sommé de payer des pénalités (argent et victuailles) aux *Bami* et ces derniers procéderont ensuite à la déclaration de l'expiation des actions commises dans tout le village. Cette action s'appelle *Mutendelelo*. S'il ne le fait pas, des sanctions s'abattront sur lui

et sur toute sa famille. C'est une exigence de repentance et une satisfaction publique d'une absolution devant les vivants, les mânes et Dieu.

En effet, les conséquences encourues en cas de *Mukyombo* sont la paye des pénalités, la mort mystérieuse du déviant et/ou l'extermination de sa famille. Toutefois, elles ne sont pas les seules sanctions auxquelles le récalcitrant est soumis en cas de violation d'un *Mukyombo*. Parfois, la sanction va jusqu'à l'expulsion du village et/ou à l'initiation forcée dans le *Bwami* si le *Mukyombo* commis est supposé très grave.

### **III.2. LE PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL**

Le patrimoine culturel matériel Lega comprend les objets rituels, le *Lubunga*, le *Mutanga* et les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire.

#### **III.2.1. Les objets rituels**

Les objets rituels Lega sont en ivoire, en bois, en os et en divers éléments transformés ou non, appartenant au règne animal, végétal et minéral (dents, griffes, écailles, plumes, fruits, peaux, cauris, fibres végétales, etc.). Il s'agit entre autres des masques, des statuettes et/ou figurines et des insignes ou attributs (ornements et coiffures). Les masques, les statuettes et/ou figurines sont appelés *Bikyeko*.

En effet, les objets rituels Lega sont entièrement dévoués à l'initiation *Bwami* et à la médecine traditionnelle où ils exercent différentes fonctions.

##### **III.2.1.1. Les masques et statuettes**

Les masques et statuettes et/ou figurines comprennent des objets initiatiques et de la médecine traditionnelle. Ils sont faits en bois ou en ivoire. Les masques ou *Bimangulu* (Sing. : *Imangulu*) sont toujours anthropomorphes tandis que les statuettes sont soit anthropomorphes, soit zoomorphes.

Les masques Léga sont facilement reconnaissables à leur visage en forme de cœur ou ovale et leurs yeux creusés qui ressemblent à des grains de café. Le menton porte généralement une longue barbe ou même une auréole de raphia, fibre végétal provenant du palmier *Mabondo* appelé « palmier de raphia ». Il convient de préciser que ces masques ne sont pas portés sur le visage au sens traditionnel du terme. Ils sont plutôt exposés au groupe en lien avec de danses selon les circonstances. Ils sont aussi portés aux bars ou encore trainés au sol par les barbes lors des cérémonies du *Bwami*.

### III.2.1.1.1. Les objets initiatiques

Les objets rituels initiatiques Lega portent sur la signification profonde des faits, des actes et de certains types d'animaux qui peuvent être le pangolin, le léopard, l'aigle, etc.

Les enseignements donnés à chaque degré de l'initiation *Bwami* se transmettent soit par le chant, soit par la présentation et l'explication du sens d'un masque, d'une statuette, soit par les deux à la fois. Ils traduisent des proverbes et des codes moraux aux initiés. Ils se font donc accompagner des chants, des danses, des proverbes et des contes qui prônent des valeurs comme la paix, la prudence, la cohésion sociale, l'entraide, la fidélité dans le mariage, la tempérance, la modération, la justice, la paix, etc.

C'est l'exemple des masques appelés *Kimangungu*, qui sont des masques en bois, utilisés lors des initiations *Bwami* et *Bwali*. La barbe que portent les masques symbolise la sagesse, la maturité, comme pour dire que l'initiation *Bwami* est le lieu où s'acquiert toute la sagesse, les connaissances et la maturité de la communauté. Les masques à grandes oreilles avec les yeux et la bouche fermés signifient que l'initié doit voir, écouter, être attentif aux enseignements mais est tenu par le secret d'initiation qu'il ne doit pas divulguer sous peine de sanctions.

La couleur blanche qui est peinte à la tête en utilisant le kaolin, signifie la pureté d'esprit que l'initié acquiert grâce aux enseignements initiatiques. Le visage peint en blanc quant à lui, veut dire que l'initié du *Bwami* est celui qui guide et qui éclaire la communauté grâce au savoir que lui confère l'initiation. Il est le conducteur qui conduit la communauté à bon port.

Enfin, les yeux ouverts et une petite bouche signifie que le *Mwami* observe beaucoup mais parle peu. Par ailleurs, tout ce qu'il dit ainsi que toutes les sentences qu'il prononce doivent être justes et vraies. Il ne doit sous aucun prétexte s'éloigner de la vérité. En outre, les masques servent aussi d'insignes témoignant du grade de leurs porteurs au sein de l'association *Bwami*.

**Photo 3:** Masques Kimangungu exposés au Musée de Kivu



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

**Photo 2:** Statuettes anthropomorphes Lega exposées au Musée du Kivu



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

Pour ce qui est des statuettes, elles sont soit en bois, soit en ivoire. Par exemple, une figurine présentée avec les bras coupés signifie : « *Ne te querelle pas sans raison avec un (des) membre (e) de ta communauté, tu risques de te blesser et de perdre ainsi un (des) allié (s) précieux en cas de guerre* ».

Puisque les membres de l'association *Bwami* sont tenus par le secret d'initiation, il est difficile pour le profane d'entrer en contact avec ces objets, ou encore de connaître leurs significations profondes. Ils ne sont dévoilés qu'au cours d'une cérémonie à travers des rites selon un cérémoniel précis. Pour ces raisons, nous n'avons pas pu avoir beaucoup d'informations à ce sujet.

Toutefois, c'est dans l'*Isengo* ou panier initiatique que sont contenus tous les objets initiatiques (ésotériques) que le *Mwami* utilise dans les rituels secrets au bénéfice de sa communauté, mais aussi dans les initiations. Ces objets sont appelés *Masengo* (Singulier : *Isengo*). C'est un panier fait à partir de fibres de lianes, de raphia ou de rotin, et entouré par une corde faite de mêmes matériaux qui permette au *Mwami* de le porter sur son épaule en cas de déplacement.

**Photo 4 :** *Isengo*, panier où sont conservés les objets initiatiques



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

*Ikaga* ou grand pangolin (*Manis gigantea*) est le totem des Lega. Les *Bami* en ont fait le symbole principal des structures sociales des Balega d'autant plus que c'est autour de cet animal que l'aspect unitarisant du *Bwami* est concrétisé.

**Photo 5:** Statuette zoomorphe Lega, exposée au Musée du Kivu : Pangolin géant ou *Ikaga*



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

En effet, cet animal est entouré d'une grande protection qui lui vaut un traitement particulier à l'instar de certains autres animaux à valeur symbolique chez les Lega comme le léopard (*Ngoyi*) et l'aigle (*Wanjo*). Partant de Biebuyck (1953) et de Bilembo (1982), N'sanda Buleli (1995 : 87) donne les explications suivantes qui accompagnent l'*Ikanga* :

*Comme Ikaga se protège contre la pluie par l'accord et l'union de ses écailles, les Balega se protègent mutuellement contre les dangers de l'univers des choses par l'accord et l'union de tous ; Comme Ikaga se protège contre ses*

*prédateurs en se roulant en boule et en hérissant ses écailles, les Balega doivent se rassembler pour faire un front commun contre les ennemis, car l'union de tous devient le salut de chacun ; Comme les écailles d'Ikaga s'accrochent fermement au corps, ainsi les Balega doivent s'accrocher à leurs coutumes et se solidariser dans le monde où ils vivent ; Enfin, comme Ikaga résiste grâce à ses écailles hérissées, aux prédateurs qui voudraient l'extirper de son terrier, ainsi les Balega peuvent chez eux, résister contre les influences extérieures en se mettant ensemble.*

Le pangolin géant est dans ce contexte le symbole de l'unité et de la cohésion sociale des Lega car il enseigne l'amour et l'union entre les membres, chacun ayant le devoir de protéger l'autre, et par corolaire de protéger toute la communauté contre tout danger qui la menacerait.

Dans la même optique, Balaamo Mokelwa, bien au courant des rites et coutumes de la communauté, explique la fonction didactique des objets initiatiques de la manière qui suit :

*Toutes nos œuvres d'art étaient des portatifs. Parce que chez nous, ces œuvres d'art constituaient nos livres et les Bami doivent parcourir de longues distances avec dans leurs paniers pour aller aux initiations. Comme première leçon de l'initiation Bwali par exemple, on présente aux initiés une petite statue dont les pommes de mains ferment les yeux, une autre dont les pommes de mains ferment la bouche et une autre dont les pommes de mains bouchent les oreilles. Parce que l'initiation t'ouvre à la vie, mais toi tu dois savoir que tout ce que tu vois n'est pas à raconter, tout ce que tu entends n'est pas à conter, tu dois garder ce que tu connais dans ton cœur, c'est personnel, c'est individuel. Cela veut aussi dire ne dis pas tout, ne vois pas tout et n'entends pas tout, tu vivras longtemps. Trois petites statues, c'est la première leçon de l'initiation Bwali (Entretien, le 15 novembre 2022 à Bukavu).*

De fait, au sein de l'association *Bwami*, c'est par degré que l'on est initié aux mystères des objets et des symboles d'initiation. Les objets initiatiques (*masengo*) jouent plusieurs fonctions leur conférées par la coutume et servent de matériels didactiques car, ce sont des signifiants (œuvres d'art, signes, symboles) qui renvoient aux signifiés (proverbes, contes) en vue de l'intériorisation du savoir initiatique. Les connaissances ainsi intériorisées sont appelées *bitondo bya isi/kisi* (les savoirs ou connaissances du pays) (Balaamo Mokelwa, 2014).

Par ailleurs, le rituel de purification en cas de délit (*Mukyombo*), tout comme la prononciation de la sentence, s'effectuent en usant des objets symboliques. Parmi ces objets on peut citer : l'*Itala*, qui est objet d'art ayant une dimension de vingt (20) à vingt-cinq (25) Cm, fait de peau d'animal (chèvre) et borné du haut par les fruits séchés d'un arbre appelé *Ibulungu* (*Austranella congolensis*) ; et un bâton en bambou appelé *Mulonge*, qu'il agite comme signe d'expiation du délit en prononçant des paroles. Ishiba Wabutola, une initiée du *Bwami*, décrit ce rituel en ces termes :

*Après avoir payé ce qu'on t'a demandé, le Mwami agite son Mulonge et le Itala en l'air, c'est ça qui est entrain de purifier tout ce que tu as fait. En même temps, le Mwami prononce ces paroles dans tout le village : qu'on ne puisse plus entendre parler de ça à partir d'aujourd'hui dans le village, malheur à celui qui va encore parler de ça. Cette faute est déjà réparée. C'est le Mutendelelo (Entretien, le 14 juin 2023 à Bugambi).*

**Photo 6:** *Itala* ou *Kitala*



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

De ce qui précède, il ressort que les paroles du *Mwami*, prononcées comme sentence, ont une valeur prophétique. Elles sont porteuses d'une certaine puissance qui s'accompagne des effets en cas du non-respect des sanctions et des mises en garde à l'endroit du déviant et du public. Ce rituel a pour but de réconcilier le déviant, non seulement avec la communauté envers laquelle il a commis une offense, mais aussi avec les esprits, les mânes, les ancêtres et Dieu. Ainsi donc, le *Mukyombo* (délit) est perçu par les Lega comme un élément perturbateur qui trouble les relations entre le déviant, la communauté et le numineux. D'où l'importance d'un rituel approprié en vue de la restauration de l'équilibre social et spirituel ainsi troublé.

Aussi, les objets initiatiques ont des propriétés différentes : ils protègent les plantes contre les animaux dévastateurs, permettent de conjurer la mort, procurent du gibier au chasseur, facilitent l'accouchement, protègent les troupeaux, punissent les déviants, guérissent les maladies, etc.

### **III.2.1.1.2. Les objets rituels utilisés dans la médecine traditionnelle**

Les guérisseurs-féticheurs font intervenir dans les pratiques curatives les statuettes anthropomorphes et zoomorphes. En effet, tout comme les objets initiatiques des *Bami*, les

fétiches en bois, utilisés par le guérisseur-féticheur, détiennent des propriétés différentes. Ses prestations sont très utiles car elles permettent de satisfaire les Lega qui ont des problèmes liés à la malechance qu'il endigue facilement, les problèmes liés au manque d'intelligence, à la virilité sexuelle masculine, le besoin d'accoucher d'un enfant de sexe masculin ou féminin selon la volonté du demandeur, permettent d'intervertir le néfaste en faste, etc.

**Photo 7:** Fétiches



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

De fait, comme techniques de soin, les guérisseurs Lega utilisent plusieurs moyens selon les besoins des individus. En effet, chez les Lega, l'action du guérisseur ne se limite pas au mal physique, mais va bien au-delà jusqu'à la résolution des problèmes liés au bien-être social des individus.

Dans cette entreprise, le guérisseur charge l'objet d'art d'une certaine force relevant du surnaturel qu'il infuse à travers des creux se trouvant sur l'objet. Par ce fait, il est souvent difficile d'établir une nette différence entre les actions d'un guérisseur et celles d'un féticheur. Très souvent, la même personne incarne les deux fonctions. Cela lui permet de résoudre les problèmes au sein de la communauté qui sont liés à la fois à la santé physique et au bien-être social.

### **III.2.1.2. Les insignes ou attributs des *Bami* : ornements et coiffures**

Après chaque degré, l'initié de l'association *Bwami* acquiert des insignes qui attestent aux yeux de ses paires et des profanes qu'il a accédé à un nouveau grade qui lui confère un

nouveau statut. Les *Bami* portent des insignes et détiennent des objets qui les distinguent des autres Lega ordinaires.

Nous présenterons ici leurs insignes ou attributs (habillements) et leurs objets indépendamment de leurs différents grades d'autant plus que dans la Chefferie de Basile, ces insignes tout comme ces objets sont les plus remarquables. Ils sont visibles lors de manifestations officielles et publiques, car ils sont portés par le *Mwami* de la tête au pied.

Précisons que tous ces objets ou attributs suscitent chez les profanes (*Bagunda*) de la terreur et un sentiment d'effroi car ils sont très dangereux, mystiques, voire magiques. Ils sont donc sacrés et par ce fait interdits aux non-initiés.

En effet, l'habillement du *Mwami* comprend des tenues faites de perles, des cauris, de peaux d'animaux, de fibres de raphia, de plumes, des écorces, de maquillage, de cordes et de pendentifs (griffes et dents de léopard), etc. Tous ces objets dont il est revêtu sont sacrés, significatifs et symboliques. Ils sont intimement liés au pouvoir qu'il exerce au sein de la communauté ainsi qu'à l'association *Bwami*.

**Photo 8:** Deux Bami portant leurs attributs



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 9:** Ishiba Wabutola et Mwami Kambila portant leurs attributs



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

Le *Mwami* porte sur sa tête une calotte ou bonnet appelé *Kikumbu* (*Kikumbu kya Bwami*) ou *Pita/Mpita* s'il est en peau de chèvre ou en peau de léopard, ou *Kakonga* s'il est en raphia. Il peut aussi être en plumes d'oiseaux sacrés et est appelé *Kisala*. Cette calotte ne couvre que le sommet du crâne.

Il a le droit d'avoir un *Yango*, qui est un piquet planté dans le sol au milieu de la case *Lubunga*. C'est le cordon ombilical qui connecte le *Mwami* aux aïeux. Il est sacré et revêt donc un caractère mystique. Il a le droit d'avoir un *Isengo* ou *Mutula* qui est le panier initiatique.

De même, le *Mwami* a en permanence un bâton en bambou appelé *Mulonge*. Le *Mwami* a toujours son *Mulonge* en main quand il veut prononcer une sentence (*Mutendendelelo*). Le mot « *Mutendendelelo* » vient du verbe « *Kutenda* » qui veut dire parler, porter une sentence de manière à ce que celle-ci soit connue du grand public. C'est le signe de la parole agissante du *Mwami* comme bâton prophétique. Un proverbe Lega dit à ce sujet : « *Ati i bwâmi* », ce qui veut dire : « *Le bâton c'est le pouvoir* ». Il porte aussi une ceinture faite de peau de léopard et une peau de léopard par-dessus les épaules. Il a dans sa main un couteau rituel appelé *Nsubi* pour dépecer différents animaux sacrés. Il porte un collier fait des dents de léopards (*Ngoyi*). En effet, le *Mwami* porte sur son cou un collier sur lequel sont suspendues les dents d'animaux sacrés comme le léopard, mais aussi des graines de perles.

L'épouse du *Mwami* (*Ishiba, Kalonda*) porte les insignes suivants : de gros anneaux de cuivre au bras, deux anneaux de cuivre sur chaque pied (cheville), porte à la poitrine un collier fait de cauris, ayant à son bout une pièce de cuivre entourée de cauris et une calotte en raphia couvert à son bout par les plumes d'aigle (*Wanjo*).

**Photo 10:** Anneaux de cuivre exposés au Musée du Kivu



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

### III.2.2. Le *Lubunga* ou *Lusu*

Le *Lubunga* ou *Lusu* est une case située d'habitude au milieu du village où se passent différentes activités culturelles selon les cas. Cette case est sous l'autorité du *Mwami* le plus gradé qui coordonne toutes les activités qui s'y exercent.

En effet, il existe chez les Lega de la Chefferie de Basile deux types de *Lubunga* ou *Lusu*. Le premier est de forme rectangulaire, c'est le *Lubunga* ou « *Lusu* des hommes ». C'est une maison à deux entrées, faite de piliers en bois, pétrie de boue, avec une toiture en pailles et/ou en feuilles (*Magungu/Milemba* ou *Megaphrynium macrostachyum*, *mbishi*, *buele*, etc.) superposées sur des perches maintenues par des cordes en lianes ou en *Bikusu*. Cette action est appelée *Ku tunduka*. Les murs (qui sont parallèles) couvrent la moitié du bâti de manière à permettre une bonne aération ainsi qu'une meilleure vue sur le village.

**Photo 12:** Le *Lubunga* "traditionnel" des hommes ou la case des hommes



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 11:** Le *Lubunga* du *Mwami* ou *Lubunga Iwa Mwami*



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

Les vieux et tous les autres hommes Lega y passent des journées pour parler des questions relatives à la communauté. Ils y prennent leur repas, leur repos et jouent aux différents jeux. Toutes les femmes préparent de la nourriture qu'elles apportent au *Lusu* pour le partage entre les hommes qui s'y trouvent. Grâce à cette manière de faire, les orphelins, les célibataires et les étrangers ne manquent jamais de quoi manger dans la socioculture Lega. De

même l'on y tient des réunions et des assemblées de toutes sortes, et les décisions communes y sont prises après discussion.

Aussi, c'est là que les jeunes Lega passent le plus de leur temps en compagnie des aînés qui en profitent pour leur donner l'éducation grâce aux proverbes, aux contes, aux devinettes, comme aussi leur raconter l'histoire du clan et de la communauté. C'est dans les échanges et discussions des adultes réunis dans le *Lubunga* que les jeunes découvrent des leçons de sagesse et diverses connaissances sur leur culture. Les hôtes et les étrangers sont accueillis en ce lieu et l'on y célèbre les cérémonies religieuses. Une femme ne peut aller au *Lubunga* que quand elle y est appelée ou quand elle a un sérieux problème. La nourriture ne manque jamais au *Lubunga*.

Le deuxième type est le *Lubunga* du *Mwami* ou « *Lubunga lwa Mwami* ». Il exerce les mêmes fonctions que le *Lubunga* des hommes à quelques exceptions près. En dépit de sa grande valeur symbolique dans la socioculture Lega, la case *Lubunga* du *Mwami* présente des dimensions modestes : environ 8 m de circonférence, 3 m de diamètre et 4 m de hauteur.

C'est une case conique faite de boue et de bambous avec une toiture en pailles. La case *Lubunga* est bâtie à partir des matériaux naturels locaux : armature des pailles, des piliers et des claies en bois (perches). C'est autour de ces dernières que la boue est pétrie à l'intérieur et les bambous superposés à l'extérieur. Les piquets sont d'abord enfoncés dans le sol entourant tout l'habitat, donnant des murs formant un cylindre qui ne dépasse pas 4 m de hauteur. Ils sont reliés entre eux par des perches, avec les écorces ou roseaux (*kyama*) qui sont maintenues par les cordes (*lianes*) de manière juxtaposée. La charpente est faite de la même manière que pour le *Lubunga* des hommes.

En effet, les différents objets initiatiques qu'utilisent les *Bami* pour les différentes initiations (*Bwali* et *Bwami*) sont gardés dans cette case. Elle sert aussi de cadre qui abrite les initiations du *Bwami*. Des activités d'ordre religieux y sont aussi effectuées.

De ce qui précède, il ressort que le *Lubunga* ou *Lusu* est un véritable patrimoine culturel des Lega en ce sens qu'il est au centre de la vie communautaire. Selon Mwami Kizenge Lugundu qui est un initié du *Bwami* :

*Le Lubunga lwa Mwami est une maison de conseils. C'est une maison où les gens qui ont des conflits arrivent ici à l'assemblée on les conseille, on prononce des paroles, si tu es le fautif on te condamne, si tu as raison on te donne raison, c'est ça le rôle de cette assemblée. C'est un endroit où les gens parlent. C'est un endroit où se passent les différents conseils du clan. Mais*

*c'est ici aussi qu'on donne le Bwami et je garde aussi tous mes masengo ici. [...] on fait aussi ici d'autres activités que je ne peux pas te dire, ha ! ha !*  
(Entretien, le 26 juillet 2023 à Mbobole).

### III.2.3. Le *Mutanga*

Le *Mutanga* est un outil constitué d'une liane sur laquelle sont suspendus de petits objets qu'on rencontre dans la vie courante (parties des plantes, pirogue, corbeille, tambour, nasse, nattes enroulées, instruments de musique, etc.), lesquels sont investis d'une signification culturelle, et donc ayant une valeur symbolique car, ils renvoient à des proverbes que le Lega est censé maîtriser et traduire. Ces objets attachés sur la corde traduisent des directives de comportement qui sont illustrés par des proverbes en vue de mieux les insérer dans la vie quotidienne et de faciliter leur intériorisation.

**Photo 13 :** *Mutanga*, exposé au Musée du Kivu



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

Ainsi décrit, par exemple, l'on suspend sur la corde une feuille de bananier et elle est accompagnée du proverbe suivant : « *Mwana usili w'obe indi wa mwanina mu masanyi* ». Ce qui veut dire : « *L'enfant qui ne t'appartient pas, conseille-le là où il y a les bruits, et s'il est malin il va comprendre* ». Ce proverbe veut dire qu'il n'y a aucune excuse pour apprendre, ni pour prétexter que l'on n'a jamais été averti.

De même, sur la corde est suspendu un morceau de canne à sucre. Cet objet traduit le proverbe suivant : « *Mbuto mase'é tutengyana natu ubelana* ». Ce qui veut dire : « *La famille c'est comme les plants de canne à sucre, ils s'agitent mais ne se cassent pas* ». Ce proverbe véhicule une leçon de vie : quand le vent souffle dans le champ des cannes à sucre, les feuilles et les tiges s'agitent et s'entrecroisent mais une fois le vent passé elles se calment sans qu'aucune tige ni aucune feuille n'ait cassé l'autre. Il en va de même pour la famille qui connaît plusieurs secousses et plusieurs problèmes en son sein, mais ces derniers ne doivent pas diviser ses membres. Aussi, ils doivent demeurer soudés pendant les moments de troubles.

En outre, l'on peut aussi suspendre sur la corde une écaille de pangolin. Cette dernière traduit le proverbe suivant : « *Makaga kukwa, nu magamba kusigala* ». Ce qui veut dire : « *Les pangolins meurent, mais leurs écailles restent* ». Par ce proverbe, on laisse entendre que la mort ne constitue pas une fin si l'on s'est reproduit. Le mort ou le défunt survit à travers sa progéniture, ou encore celui qui laisse une progéniture après sa mort, ne peut mourir.

En effet, plusieurs objets sont suspendus sur la corde et chacun d'eux est investi d'une signification symbolique connue des Lega seuls. Ces objets sont accompagnés des proverbes qui véhiculent la sagesse de l'ethnie et invitent aux vertus telles que la prudence, la cohésion sociale, l'abnégation, la solidarité, l'assistance, le courage, la justice, l'honnêteté, etc.

Chez les Lega, la maîtrise du *Mutanga* était considérée par les jeunes comme un signe d'intelligence. Les jeunes passaient la plupart de leur temps au *Lubunga* entrain de compétir entre eux pour savoir qui saura réciter le *Mutanga* en donnant la signification liée aux objets suspendus sur la corde avec exactitude par rapport aux autres, de manière à prouver son niveau de connaissance de la langue et de la coutume. Ainsi donc, la connaissance parfaite des proverbes et des adages des objets suspendus sur le *Mutanga* était un gage d'éloquence publiquement valorisé. De même, il était un élément d'identité servant aux Lega de se faire reconnaître auprès de leurs pairs.

Le *Mutanga* est utilisé dans toutes les circonstances de la vie du Mulega. Ce dernier s'y réfère toujours dans ses discours suivant les circonstances socioculturelles auxquelles il est confronté (le mariage, les fêtes, etc.). Il intervient dans la résolution des litiges par les *Bami*, par les sages et par tous les Lega (hommes et femmes) pour soutenir un argument, prévenir un danger imminent, informer sur la gravité d'un acte posé et les conséquences encourues.

Il en découle que les proverbes du *Mutanga* s'appuient sur la sagesse de l'ethnie et renseignent sur la résolution des conflits, le respect des lois, la sagesse et la morale populaires. De même, la maîtrise de cet outil sert aussi à prouver le niveau de connaissance du locuteur.

#### **III.2.4. Les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat**

Les Lega ont développé des savoirs et savoir-faire artisanal important qu'ils ont transmis de génération en génération. Ils aboutissent à une production matérielle utile aux Lega pour diverses tâches de leur vie quotidienne. Leur transmission crée une subdivision du travail dans la communauté de sorte que l'on attend de chaque spécialiste la réalisation parfaite du travail dont il détient le savoir.

A ce propos, un proverbe Lega dit « *Na kwenda mutumbi n'itulile, na kwenda mughombi wangoma na kwekughombela ngoma* », ce qui veut dire « *Partout où se rend le forgeron il forge, partout où se rend le tambourinaire il tambourine* ». Partant de ce proverbe, l'on comprend que la société Lega véhicule la sagesse selon laquelle partout où un Lega se trouve il doit être à mesure (capable) de faire le métier dont il détient le savoir et le savoir-faire. Les spécialistes étaient parfois sollicités dans les villages voisins à cause de la qualité de leurs services car, ils étaient souvent rares. Ce qui leur conférait un certain respect dans la communauté.

Parmi les savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat développés par les Lega nous parlerons de la vannerie, de la forge et de la poterie.

#### III.2.4.1. La vannerie

La vannerie est l'art de tresser des fibres végétales (dures et lisses). Chez les Lega, les vanniers produisent des objets en lianes (*Mbubi*), mais aussi à l'aide des fibres des plantes rampantes appelées *Bikusu* (rotin) et des fibres du raphia (*Lweku*). C'est le rotin ou *Bikusu* qui est le plus disponibles dans la Chefferie de Basile, alors que le raphia n'y abonde pas. Les lianes sont davantage utilisées dans le Bulega du Nord (le *Malinga*) tandis que les fibres de raphia sont les plus chères et les plus préférées des Lega.

En effet, avec les ressources puisées dans leur environnement naturel, les Lega produisent des paniers, des hottes, des vans, des corbeilles, des nattes (*I'anga*), des nasses pour la pêche et des ponts appelés *Isanda* grâce à la technique du tressage ; et des meubles (tables, tabourets et chaises traditionnelles) grâce aux techniques du cannage et du tressage.

**Photo 14:** Chaises traditionnelles

**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022



**Photo 15:** Corbeilles traditionnelles**Photo 16:** *Kekele* ou tabouret traditionnel

Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

### III.2.4.2. La forge

Le forgeron est appelé *Mutumbi*. Il est toujours un homme. La forge (*Itumbi*) comporte un four (*Muguba*) pour chauffer le fer placé devant deux tuyaux aux extrémités desquelles sont accordées deux poches en peau de bête liées à deux bâtonnets pour produire l'air qui attise le feu. A côté de cet ensemble se trouve un moellon servant d'enclume (*Itulilo*) et un marteau (*Ngogo*).

La barre de fer est chauffée par le forgeron dans un petit foyer (*Iziko*) jusqu'à ce qu'elle rougisce, ensuite elle est retirée à l'aide des tenailles métalliques pour le battre sur le moellon afin de lui donner la forme voulue. Il se fait aider toujours par un ou deux jeunes hommes pour attiser le feu ou pour tenir le fer chaud sur l'enclume. Les biens ainsi produits sont nécessaires et indispensables pour la survie de l'homme et de la communauté.

Le forgeron (*Mutumbi*) était très respecté chez les Basile car son travail est très important pour le bon déroulement des activités au sein de la société. Son travail lui permet de produire des objets en métal qui sont utilisés pour des besoins de travaux culinaires, champêtres ou aratoires, de la chasse et même des outils utilisés pour la sculpture du bois ou de l'ivoire.

**Photo 18:** Le forgeron ou *Mutumbi* et sa forge ou *Itumbi*



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 21:** *So'a/Isa'a* ou hache traditionnelle



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 17:** Les couteaux traditionnels *Kyabo (Ialo)* et *Kyubo (Iubo)*



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 19:** *Ishimo* ou lance traditionnelle



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

**Photo 20:** Outils utilisés dans la sculpture



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

Le métal fait donc partie du quotidien des Lega. En effet, les marmites interviennent dans la cuisson des aliments, la lance ou *Ishimo* est utilisée pour tuer un animal et ensuite le dépecer

en utilisant un couteau métallique. Le couteau est appelé *Mwele* mais il en existe trois sortes : le *Kyalo (Ialo)* qui est le couteau culinaire par excellence et utilisé par les femmes, le *Mbotyo*, un couteau à double tranchants qui est utilisé exclusivement par les hommes pour égorger et dépecer un animal et se défendre offensivement contre un ennemi et enfin le *Kyubo (Iubo)*, dont on se sert pour raser, tatouer, faire la circoncision, etc. La hache appelée *So'a* ou *Isa'a (Isaka)* est un outil aratoire qui sert à abattre de gros arbres lorsqu'il est utilisé par les hommes, et fendre le bois de chauffage lorsqu'il est utilisé par les femmes. La harpe sert à construire une case. La faucille ou *Mugusu* sert à couper les herbes, les jeunes arbres dans le champ, tailler du bois dans la sculpture et le piégeage en cas de besoin par le chasseur.

### III.2.4.3. La poterie

Les Lega fabriquent aussi des objets en terre cuite. Ce sont principalement des pots et des cruches utilisés pour la conservation de l'eau, la cuisson des aliments et cuver la bière.

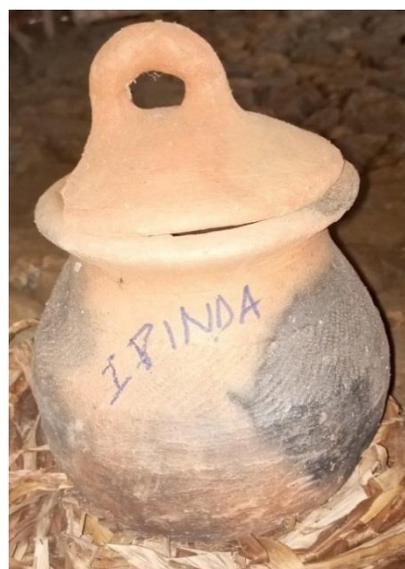
Pour la fabrication, les Lega utilisent de l'argile (*Ibumba*) qu'ils se procurent gratuitement. Le potier (*Mubumbi wa nyungu*), qui pouvait être rarement un homme, et plus souvent une femme, n'exerce pas ce travail de manière exclusive. Au côté du métier de potier, il pouvait aussi être agriculteur.

**Photo 23:** Pot appelé *Ilunga*



**Source:** VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

**Photo 22:** Cruche appelée *Ipinda*



**Source:** VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

Les pots et/ou les cruches non encore secs (*Mukenge*), donc encore frais, peuvent subir quelques décorations de la part du potier s'il le désire avant d'être séchés à l'ombre dans une case ou sur *l'Itala* pendant au moins une semaine pour ensuite être cuits. Ce dernier est une

étagère placée à hauteur juste au-dessus du foyer (cuisine) : la fumée du foyer sèche les objets déposés sur l'étagère. Les pots et les cruches seront déposés sur de gros morceaux de bois non fendus qui se consomment lentement. Ce feu sera surveillé en permanence et la cuisson durera trois à quatre heures. Les cruches et/ou les pots sont déposés à un endroit frais après la cuisson pour qu'ils refroidissent et deviennent utilisables une fois durcis.

Somme toute, il était question dans ce chapitre de discourir sur les typologies du patrimoine culturel Lega que sont le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine culturel matériel. Il ressort que la première typologie comprend le *Bwami*, le *Bwali*, les proverbes, les contes, les chants et danses, et les interdits ou *Mikyombo*. Quant à la deuxième typologie, elle comprend les objets rituels, le *Lubunga*, le *Mutanga* et les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat.

De l'étude dudit patrimoine, il découle que ce dernier permet aux Lega de développer et d'exprimer un sentiment d'appartenance, d'identification et d'attachement à leur socioculture. Il traduit par ce fait l'identité du peuple Lega car, c'est à travers celui-ci que ce dernier a exprimé sa particularité et sa présence dans le monde en intervenant dans la configuration et la structuration de la communauté selon l'idéal voulu, et en satisfaisant différents besoins existentiels depuis des générations. Par ailleurs, le peuple Lega est connecté physiquement, culturellement, socialement, économiquement et spirituellement à son environnement naturel.

Du fait de ce lien inextricable existant entre le patrimoine culturel et l'identité du peuple Lega, il convient de s'interroger sur la manière dont le patrimoine culturel de ce peuple a été sauvegardé et continue de l'être au sein de la communauté de manière singulière et en RDC et dans le monde de manière générale. D'où l'intérêt du prochain chapitre, qui porte sur les systèmes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega en République Démocratique du Congo.

**CHAPITRE IV :**  
**SYSTÈMES DE SAUVEGARDE ET FONCTIONS DU PATRIMOINE  
CULTUREL LEGA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Ce chapitre est une présentation des systèmes de sauvegarde et des fonctions du patrimoine culturel Lega en République Démocratique du Congo. Il s'agira de faire un point sur la sauvegarde et les fonctions du patrimoine culturel en République Démocratique du Congo dans le but d'évaluer dans quelle mesure le système de sauvegarde du patrimoine tel que pensé par les Lega et conditionné par les fonctions que ce dernier remplit dans la communauté, s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par le pays en matière de sauvegarde de son patrimoine national.

En vue de l'opérationnalisation de ce qui précède, le présent chapitre est subdivisé en trois sections : la sauvegarde du patrimoine culturel en République Démocratique du Congo, la sauvegarde endogène du patrimoine culturel Lega et les fonctions du patrimoine culturel Lega.

#### **IV.1. LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Dans le but de sauvegarder son patrimoine culturel, la République Démocratique du Congo fait recours à la protection juridique nationale, la protection juridique internationale et aux différentes institutions nationales et organisations non-gouvernementales ayant dans leurs attributions la gestion de la vie culturelle nationale. Vu sous cet angle, la sauvegarde nationale du patrimoine culturel est l'apanage des administrations étatiques et internationales, des scientifiques, élites politiques ainsi que de certains particuliers (ONG) (Komlan Agbo, 2000 ; Estelle Piou et *ali.*, 2012 ; Davallon, 2014 ; Trabelsi, 2016 ; Saddou, 2020).

##### **IV.1.1. La protection juridique nationale**

La législation se rapportant au patrimoine culturel en RDC a été introduite pour la première fois en 1939, par un décret relatif à la protection des sites, des monuments et de la production des arts. Il fut révisé en 1971 avec l'adoption d'une ordonnance relative à la protection de biens culturels :

1. Création de l'Institut des Musées Nationaux du Congo (classement des biens culturels) : Ordonnance n° 70-089 du 11 mars 1970 complétée par l'ordonnance n°71/06 du 15 mars 1971 portant protection des biens culturels ;
2. Protection des sites archéologiques : Ordonnance-loi n° 71-016 du 15 mars 1971 (interdiction d'exporter un objet d'antiquité congolaise) (Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, S.D. :17).

Toutefois, le pays ne dispose pas d'une politique culturelle nationale, du moins au sens juridique du terme, pouvant contribuer efficacement à la sauvegarde et à la protection de son patrimoine culturel national. La dernière description de la politique culturelle du Zaïre a été effectuée par l'UNESCO en 1975 (Bokonga Ekanga, 1975). Par ailleurs, la Constitution du 18 février 2006 en ses articles 46, donne un cadre normatif qui fixe la volonté de la RDC de protéger le patrimoine culturel nationale. Le législateur de 2006 intègre le droit à la culture dans le corps de la Constitution. En effet, son article 46 formule expressément que :

*Le droit à la culture, la liberté de création intellectuelle et artistique, et celle de la recherche scientifique et technologique sont garantis sous réserve du respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs.*

*Les droits d'auteur et de propriété intellectuelle sont garantis et protégés par la loi.*

*L'État tient compte, dans l'accomplissement de ses tâches, de la diversité culturelle du pays.*

*Il protège le patrimoine culturel national et en assure la promotion.*

En R.D.C., certains textes légaux et réglementaires avaient déjà été mis en place par le législateur non seulement pour régenter quelques secteurs de la culture, notamment la protection des biens culturels, la gestion des archives nationales, la protection des droits d'auteur et des droits voisins, le financement de l'action culturelle (Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines, 2022).

C'est l'exemple de l'Arrêté Ministériel n° 1250/CAB/MIN/S/CJ/KIZ/32/2002 du 15/10/2002 portant organisation de l'exercice de la profession de praticien de la médecine traditionnelle, de l'Arrêté Ministériel n° 1250/CAB/MIN/S/AJ/DJK/12/2002 du 6/11/2002 portant création et organisation d'un Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle et des Plantes Médicinales (PNMT/PM). Ces différentes lois ont pour principal axe stratégique constituant le champ de leur application, les Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle 2002-2005 (OMS, 2002).

Il faudra attendre le mois de novembre 2022 pour qu'un Avant-Projet de Loi déterminant les principes fondamentaux concernant la culture et les arts soit déposé par le Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines en RDC, mais qui est jusqu'à ce jour sous examen au Sénat. Son exposé de motif dispose :

*Par la présente Loi, la République Démocratique du Congo entend réviser sa conception de l'apport de la culture au développement et doter le pays d'un cadre juridique adapté à son identité culturelle et à ses besoins de développement durable, économique, technologique et social. C'est dans cette optique qu'elle souscrit au consensus international qui considère la culture*

*comme condition de réussite de tout processus de développement, en adoptant et/ou en assurant l'application des instruments juridiques internationaux (Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines, 2022 : 1).*

Cette loi aura donc la charge de protéger le patrimoine culturel congolais par le biais de la Politique Culturelle Nationale qu'elle définit comme :

*L'instrument utilisé par les pouvoirs publics pour identifier, protéger, valoriser et sauvegarder les traits distinctifs de la société congolaise, ses langues, ses systèmes de valeurs, ses traditions et croyances ainsi que les stratégies et moyens visant au développement intégré de la culture Congolaise (Ibid : 4).*

#### **IV.1.2. La protection juridique internationale**

La convention du patrimoine mondial de l'UNESCO a établi que toute perte par dégradation ou disparition du patrimoine culturel d'un peuple constitue un appauvrissement du patrimoine de l'humanité toute entière (Brandarin, 2005).

Parmi les textes législatifs et réglementaires internationaux ainsi que les actions de l'ONU, par ailleurs champs d'application des différentes législations relatives au droit culturel en RDC, nous pouvons citer :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ;
- La Convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé, en 1954 ;
- La Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels, en 1970 ;
- La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel du 16 novembre 1972 ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981 ;
- Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, premier instrument juridique, en 1989 ;
- La convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles du 11 juillet 2003 ;
- La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001 ;
- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 ;
- La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 ;
- La charte de la Renaissance culturelle africaine de 2006

En effet, la protection internationale du patrimoine culturel par l'UNESCO passe par l'inscription du patrimoine culturel des différents peuples sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. En réalité, depuis la création de la liste du patrimoine mondial en 1972 avec la « Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel mondial » et puis avec la « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » de 2003, l'UNESCO recense des sites et des expressions culturelles ayant une valeur exceptionnelle aussi bien pour les communautés que pour l'humanité. Cette démarche s'inscrit en ligne de compte des mécanismes juridiques internationaux de protection du patrimoine culturel face aux menaces de dégradation qui pèsent sur lui, mais aussi en considérant les enjeux mondiaux qu'il implique (Davallon, 2014 : 14 ; Makita Kongo, 2021 : 2).

Dans cette optique, Cinq (5) des aires protégées (AP) de la RDC sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis une dizaine d'années. Il s'agit des Parcs Nationaux des Virunga (PNVi) en 1979, de la Garamba (PNG) en 1980, de Kahuzi-Biega (PNKB) en 1980 et de la Salonga (PNS) en 1984 ainsi que de la Réserve de Faune à Okapis (RFO) en 1996 (ICCN, 2008, 2012).

Dans la même veine, l'UNESCO a inscrit la *Rumba* congolaise sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité depuis le mardi 14 décembre 2021.

Toutefois, les conventions ne sont pas applicables par les Etats avant leur date de ratification. En vue de la matérialisation de la protection internationale du patrimoine culturel congolais, l'Etat a intégré dans sa légalisation des lois autorisant la ratification des conventions de l'ONU. Citons comme exemples :

- La ratification de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981, le 20 juillet 1984
- Loi n°10/004 du 11 février 2010 autorisant la ratification de la Convention sur la Protection et la Promotion de la Diversité des expressions culturelles
- Loi n°10/005 du 11 février 2010 autorisant la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

#### **IV.1.3. Les institutions culturelles nationales**

C'est le Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (MCAP) qui a dans ses attributions la gestion de la vie culturelle de la RDC de manière générale. Il est l'administration publique « culturelle » et a comme mission et obligation première de préserver le patrimoine culturel et

historique national. Autrement-dit, il intervient dans la gestion, la coordination, le contrôle, la supervision, la création, la restauration, la conservation, la protection, la promotion, la valorisation, l'organisation, la coopération et la direction du secteur de la culture et du patrimoine (Félix Simaundou Nyembo, 2014).

Sous la tutelle du MCAP, l'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC) est l'institution en charge de la gestion du patrimoine culturel de la RDC. Il existe cinq musées nationaux qui sont administrés par l'IMNC : le Musée National de Lubumbashi, le Musée National de Kananga, le musée national de Mbandaka, le Musée national de Kinshasa, le musée d'art contemporain et multimédia. Deux autres musées nationaux ont été ouverts récemment à Kikwit et Boma.

Au terme de l'ordonnance N°70-089 du 11 mars 1970 portant création de l'Institut des Musées Nationaux du Congo, les missions fondamentales de l'IMNC sont notamment celles d'assurer la protection des Œuvres d'Art, des monuments, des sites archéologiques et des objets dont la conservation présente un intérêt public, historique ou scientifique ; d'administrer les musées appartenant à l'Etat ; d'inspecter les collections privées, permanentes et ouvertes au public, d'œuvres présentant un intérêt artistique, historique ou archéologique en vue d'en établir l'inventaire et d'assurer la conservation matérielle des objets qui les composent. Récolter, conserver les œuvres de productions culturelles anciennes et modernes, étudier et diffuser la culture congolaise (Ministère de l'Environnement, S.D. :18).

L'IMNC compte près de 45,000 objets ethnographiques et 1033 heures d'enregistrement sonores, 800 heures des traditions orales sur support magnétique et 11.000 fichiers photographiques en noir et blanc.

En dehors des musées nationaux, la RDC comprend d'autres musées créés soit par des particuliers, soit par des ONG, ou encore par des institutions religieuses. C'est le cas du Musée du Kivu, créé en 2013 par les prêtres catholiques xavériens et situé dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la Province du Sud-Kivu. Plusieurs objets d'art Lega y sont conservés.

Au côté de l'IMNC, l'on trouve d'autres institutions, à savoir : l'Observatoire des langues, l'Institut National des Archives du Congo, la Bibliothèque Nationale et le Comité Consultatif National pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (Ipara Motema & Mbulumbulu Kumbi, 2023 :14-15).

Cependant, en dépit de toute la réglementation et des pratiques relatives à la protection et à la sauvegarde du patrimoine culturel en RDC, la sauvegarde du patrimoine culturel national

échappe au pouvoir public. Les collections nationales sont en péril et le manque des produits et des matériels de conservation et de restauration handicape la protection préventive et curative des collections (Ministère de l'Environnement, S.D. :18).

Dans le but de pallier à cette dégradation du patrimoine national, le législateur congolais a fait participer les institutions traditionnelles dans la sauvegarde du patrimoine culturel national. En effet, l'article 207 de la constitution de 2006 consacre la reconnaissance de l'autorité coutumière. Il stipule à cet effet :

*L'autorité coutumière est reconnue.*

*Elle est dévolue conformément à la coutume locale, pour autant que celle-ci ne soit pas contraire à la Constitution, à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.*

*Tout chef coutumier désireux d'exercer un mandat public électif doit se soumettre à l'élection, sauf application des dispositions de l'article 197 alinéa 3 de la présente Constitution.*

*L'autorité coutumière a le devoir de promouvoir l'unité et la cohésion nationales. Une loi fixe le statut des chefs coutumiers.*

Dans la même lancée, l'article 10 de la loi n° 15/015 du 25 aout 2015 fixant le Statut des Chefs Coutumiers, informe sur les objectifs attribués par la loi aux chefs traditionnels, dans la protection du patrimoine culturel congolais :

*Sans préjudice des prérogatives définies dans la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces et de la Loi organique n° 10/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces, le chef coutumier assure la pérennité des coutumes et la bonne marche de sa juridiction.*

*A ce titre, il exerce les attributions spécifiques suivantes :*

- 1. veiller à la cohésion, à la solidarité et à la justice sociale dans sa juridiction ;*
- 2. sauvegarder et faire respecter les valeurs traditionnelles morales, le patrimoine culturel, les vestiges ancestraux dont les sites et lieux coutumiers sacrés ;*
- 3. veiller, conformément à la Loi, à la protection des espaces fonciers qui relèvent des terres des communautés locales ;*
- 4. promouvoir les relations de bon voisinage avec les entités voisines.*

Il ressort de ce qui précède que l'Etat congolais reconnaît comme étant légal et légitime le rôle des institutions coutumières dans la sauvegarde du patrimoine culturel national, ainsi que les différentes pratiques endogènes employées par ces dernières pour cet effet.

## **IV.2. LA SAUVEGARDE ENDOGENE DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA**

Les biens et les pratiques culturelles tels que nous pouvons en attester la présence aujourd'hui chez les Lega, témoignent de la richesse et de l'importance des pratiques de sauvegarde traditionnelles du patrimoine culturel car, c'est grâce à ces dernières, qu'ils ont été perpétués et transmis jusqu'à notre génération. Ce qui permet de souligner l'importance de la reconnaissance des compétences traditionnelles en matière de sauvegarde et de conservation développées durant des siècles par les sociétés africaines.

La présente section se consacre aux différentes pratiques de sauvegarde traditionnelles du patrimoine culturel Lega, en les subdivisant selon les deux grandes typologies du patrimoine.

### **IV.2.1. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

Deux pratiques permettent la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel chez les Lega : la transmission et la sacralisation.

#### **IV.2.1.1. La transmission**

La transmission est une pratique de sauvegarde traditionnelle du patrimoine immatériel pratiquée chez les Lega depuis des siècles en vue d'assurer sa pérennisation et/ou sa perpétuation dans le temps et dans l'espace. Elle se fait à travers les initiations traditionnelles, assurée par les agents de ces initiations, à l'aide des supports matériels et immatériels que sont l'oralité et les instruments d'apprentissage.

##### **IV.2.1.1.1. Les initiations traditionnelles : *Bwami* et *Bwali***

La société Lega a la particularité d'avoir rendu certaines connaissances cachées et donc réservées à un cercle restreint d'initiés. Ce « cloisonnement » du savoir contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En effet, le *Bwami* et le *Bwali* ou *Lutende* sont des cadres où l'on transmet à l'homme Lega les valeurs, les coutumes ainsi que l'histoire de sa communauté. Les enseignements se font grâce aux proverbes, aux contes, aux devinettes et en utilisant divers objets d'art qui traduisent eux-mêmes des enseignements. Par le *Bwali*, l'initié acquiert le droit de participer à la vie culturelle et religieuse de la communauté. Il devient par le fait même prêt à assumer son rôle dans la communauté grâce aux enseignements lui inculqués, aux épreuves endurées et aux activités exercées. Cette formation est à la fois morale, physique, intellectuelle et spirituelle. Il entre en connaissance de tout le patrimoine culturel immatériel de sa communauté, de même que son histoire. C'est l'institution *Bwami* qui a, parmi ses attributions, l'organisation de l'initiation *Bwali* (l'initiation des jeunes garçons). Elle assume

par ce fait la transmission du patrimoine culturel immatériel Lega aux jeunes. Il en est de même pour les savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat et à la médecine traditionnelle.

Ce qui nous permet d'affirmer que grâce à cette transmission orale, non seulement l'on préserve les traditions séculaires de la disparition, mais aussi la société forme l'homme Lega selon l'idéal voulu par la communauté. Par ailleurs, le *Bwami* en tant qu'institution, devient un cadre au sein duquel se transmet, de manière hiérarchisée, tout le savoir initiatique de cette association. Ce savoir est ainsi sauvegardé en ce sens que la caste de connaisseurs se transmet de génération en génération.

Le proverbe suivant ne fait que confirmer ces propos : « *Unayana muashi wa mwami, isengo lyake taliyaniwe* », ce qui veut dire : « *Tu peux hériter de la femme d'un mwami, mais son panier initiatique ne t'appartiendra pas* ». Le panier initiatique (*Isengo*) dans ce proverbe représente l'ensemble des connaissances que détient le *Mwami*. A ce propos, Balaamo Mokelwa (2014 : 162) affirme : « *C'est pourquoi l'initiation au Bwami est une quête personnelle du busoka/busoga. On n'hérite pas les qualités spirituelles et morales des parents, on les acquiert par une solide formation initiatique* ».

#### **IV.2.1.1.2. Les proverbes, les contes et les interdits**

Les contes, les proverbes et les interdits sont transmis oralement lors des initiations traditionnelles (*Bwali, Bwami, artisanat*), mais aussi par les aînés rassemblés régulièrement au *Lubunga* ou *Lusu*. Grâce à ce lieu, les jeunes entrent en connaissance des proverbes, des contes, des interdits et de l'histoire du clan, de la tribu, de l'ethnie.

Toutefois, dans le but d'avoir une large connaissance de la tradition, les hommes et les femmes Lega souhaitaient mourir en tant qu'initiés de l'un ou l'autre degré du *Bwami*. Ce qui nous permet d'affirmer que le *Mwami* est un véritable érudit, il détient beaucoup de connaissances et sa formation implique une bonne capacité de rétention, d'analyse et de compréhension de l'enseignement qui lui est donné. Par exemple, pour l'accès au seul grade de *Bwami*, qui est le premier degré de l'association *Bwami*, il y a un large répertoire de proverbes à expliquer à l'initié. Ce dernier a non seulement le devoir de les maîtriser, mais aussi de les appliquer dans les différentes circonstances de la vie auxquelles il sera confronté. Ce qui est un atout pour lui dans l'exercice de ses fonctions de juge de la communauté. Le *Mwami* est par ce fait la personne la plus cultivée de la socioculture Lega, de même sa connaissance est prisée de tous. Grâce à cette formation, il intériorise toutes les valeurs spirituelles et morales.

#### IV.2.1.1.2. Les chants et les danses

Les chants et la danse accompagnent les initiations *Bwami* et *Bwali*. Par ailleurs, tous les évènements festifs appelés *Pala* ou *Mpala* (mariage, clôture des initiations, naissance, etc.), sont accompagnés aussi des chants et de la danse. Dans la foulée, ces derniers sont appris, transmis et intériorisés lors des occasions citées ci-dessus. Par ces moyens, les chants et les danses, en tant que patrimoines culturels immatériels Lega, sont rendus vivants et sauvegardés de génération en génération.

C'est dans cette lancée qu'à la sortie de l'initiation *Bwali*, les *Batende* (initiés), effectuent des chants et des danses au village étant entourés d'une grande foule venue pour la manifestation. Ils sont torsés et peints nus, têtes rasées, vêtus des jupes faites de fibre de raphia, et badigeonnés de kaolin. A titre d'exemple, la danse *Mwombolo* est effectuée à l'intérieur du cercle tracé par la foule : les *Batende* se placent deux à deux, bougent leurs hanches, en faisant un petit saut en avant et un autre en arrière de manière répétée, les doigts croisés les uns entre les autres et placés au niveau du nombril. Les deux indexes croisés par l'initié pointent vers le danseur en face de lui, tandis que ses deux pouces croisés pointent vers lui-même. Ils chantent alors, de manière répétée, les vers suivants :

##### **Le chant en Kilega**

*Mwombolo, Mwombolo*

*Tuta tuta tali na mutima*

##### **La traduction en français**

Le sexe masculin, le sexe masculin

Il bouge, il bouge, pourtant il n'a pas de cœur

En effet, la couleur blanche du kaolin symbolise la victoire des initiés sur l'initiation, leur nouvelle naissance. Pour ce qui est du chant, il véhicule le message suivant : à l'exemple du sexe masculin qui arrive à battre sans cœur à cause de l'excitation, au rythme des battements de cœur ; le jeune Lega qui n'avait pas de statut sociale, ni de cœur (noblesse) et la connaissance approfondie de la coutume avant son initiation, acquiert désormais toutes ces qualités grâce aux enseignements de l'initiation dont il devient dépositaire. Ces derniers lui confèrent alors le droit d'être membre à part entière de la communauté, d'y être actif et de jouir de tous les droits relatifs à son nouveau statut.

**Photo 24:** Démonstration de la danse *Mwombolo* par les initiés du *Bwali*



**Source :** Album de la Chefferie de Basile, Juillet 2023

#### **IV.2.1.2. La sacralisation**

Par sacralisation, nous entendons le traitement particulier, différentiel ou exceptionnel dont bénéficie un élément du patrimoine culturel Lega à cause d'une certaine fonction ou d'une propriété lui attribuée en lien avec le surnaturel ou le pouvoir sociopolitique auquel il est rattaché.

Les initiations traditionnelles Lega sont protégées par un serment de confidentialité prononcé par l'initié soit devant les vieux du clan, soit devant le maître d'initiation selon les cas.

En outre, les pratiques liées au droit sont protégées par le caractère sacré qui entourent les croyances Lega. En effet, la violation d'un délit ou *Mukyombo* implique chez le déviant le paiement d'une pénalité en guise de réparation. S'il ne le fait pas et/ou cache son action, ce dernier s'expose au courroux des *Bami* qui pourrait occasionner des conséquences d'ordre spirituel pouvant conduire à l'extermination de sa famille. A ce sujet, Ishiba Wabutola, qui est une initiée de l'association *Bwami*, affirme sans ambages ce qui suit :

*Si tu fais le Mukyombo et tu ne payes pas ce qu'on te demande, c'est une malédiction. Donc celui-là n'a pas toute son intelligence dans sa tête, parce qu'il va mettre sa famille en danger et aussi, c'est pour son bien pour que*

*prochainement il ne puisse plus faire la même chose, comme il aura peur de dépenser* (Entretien, le 28 juin 2023 à Bugambi).

En guise d'ajout et de façon plus détaillée, Babingwa Mulubi Muyikwa éclaire sur les conséquences liées à la violation du délit en ces termes :

*Un seul homme peut exterminer toute sa famille à cause de ses fautes. Tu vas écouter quelqu'un n'a pas été malade pendant longtemps il est déjà mort, ohh tel, tel coté aussi est mort. Donc dans cette famille il y a quelqu'un qui a fait le Mukyombo mais il n'a pas dit aux Bami. Et si ça se fait connaitre et il a déjà exterminé les gens c'est mauvais. Et toi qui termines les gens comme ça, n'est-ce pas tu commences à être détesté par tout le monde ? On va te dire si tu n'allais pas faire telle chose, tel serait encore vivant* (Entretien, le 21 novembre 2022 à Mwenga-Centre).

Il ressort de ces assertions que, sur suite de la violation d'un *Mukyombo*, le récalcitrant pèche non seulement contre les êtres surnaturels et les *Bami*, mais aussi contre toute la communauté. D'où l'intérêt de transmettre ces connaissances aux jeunes en vue de les mettre à l'abri du courroux des ancêtres, de même que pour préserver le bien-être spirituel, social, économique et culturel de toute la communauté.

#### **IV.2.2. La sauvegarde du patrimoine culturel matériel**

Trois pratiques entrent en ligne de compte pour ce qui est de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel chez les Lega. Il s'agit de l'héritage, la sacralisation et la conservation des éléments patrimoniaux.

##### **IV.2.2.1. L'héritage**

L'héritage est une pratique de sauvegarde traditionnelle du patrimoine culturel matériel Lega en ce sens que, grâce à cette pratique, les jeunes héritent du patrimoine matériel de leurs aïeux, lequel sera par ailleurs transmis à leur descendance le moment venu.

##### **IV.2.2.1.1. L'héritage des objets rituels**

Le *Bwami* Lega est aussi familial. Le novice s'initie au grade d'un de ses parents et hérite par la même occasion des objets et des insignes ou attributs relatifs à ce grade. A ce propos, Balaamo Mokelwa, bien au courant de la tradition Lega, déclare ce qui suit :

*Notre société Lega n'est pas fondée sur le principe d'égalité. Le Bwami est une aristocratie, parce que dans le Bwami il y a des degrés. Celui qui est à un degré inférieur ne peut pas aller au degré supérieur. Et le Bwami est familial : il y a vos Masengo de bashina Muké (Masengo de vous les Muké) qui sont là-bas au village et il y a quelqu'un qui les garde. Si un membre de votre famille veut entrer dans le Bwami on lui donne toutes les choses qui appartiennent à*

*sa famille selon le degré auquel il s'initie. C'est familial, ce n'est pas une histoire personnelle, c'est comme la religion est familiale* (Entretien, le 15 novembre 2022 à Bukavu).

En effet, à la mort du *Mwami*, celui-ci est enterré devant ou derrière sa maison et l'on dépouille le défunt de ses ornements ou attributs et des autres objets qui doivent rester comme héritage familial (d'un parent proche ou lointain), et qui seront conservés dans le panier initiatique ou *Isengo*. Rappelons à ce propos que les objets initiatiques (*masengo*) étaient conservés dans des paniers dont la responsabilité se transmettait d'un *Mwami* montant en grade à celui qui allait lui succéder. Les objets ainsi hérités forment le lien entre les générations qui se succèdent car, ils représentent la mémoire de leurs anciens utilisateurs. Au fait, ils sont chargés d'émotions et d'histoire. C'est pour cette même raison que, parlant des objets et insignes du *Bwami* hérités des ancêtres, le *Mwami* Kambila affirme :

*Ces objets appartenaient d'abord à mon père, et à son père avant lui et lui aussi les a reçus de son père. Ils sont morts et ils les ont laissés. Ils ont été bien gardés. En gardant les objets qu'ils ont laissés, je ne les ai pas abandonnés. Tous les objets que tu vois ici et qui sont dans le panier sont leur héritage. Je n'ai pas voulu que ce que mes ancêtres ont laissé puisse disparaître. J'ai pris le *Bwami* traditionnel à l'âge de 28 ans* (Entretien, le 28 juin 2023 à Bugambi).

Il résulte de ce qui précède que du fait de cette transmission aux générations futures, les biens constituant le patrimoine culturel matériel des Lega sont conservés et sauvegardés. Ils sont ainsi soustraits au danger lié à la disparition et à la dégradation.

#### **IV.2.2.1.2. L'héritage du *Lubunga* et du *Mutanga***

Le *Lubunga* ou *Lusu* est placé sous la protection et la garde du *Mwami* ayant le grade le plus élevé dans le clan. Celui-ci sera remplacé à sa mort par un autre *Mwami* membre de son clan qui héritera par la même occasion de ses prérogatives et de ses privilèges. En conséquence, ce dernier aura parmi ses attributions la garde du *Lubunga* et la coordination de toutes les activités qui pourront s'y dérouler. Ce qui fait du *Mwami* le principal animateur de la vie au *Lubunga*. C'est dans le *Lubunga* que le *Mutanga* est exposé en vue de l'éducation des jeunes. Ce dernier est par corolaire sous la supervision et la garde du *Mwami*.

#### **IV.2.2.1.3. Les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels**

Grâce à la transmission, l'initié hérite du savoir-faire pouvant le permettre à son tour de produire des objets ayant une certaine utilité dans la communauté. En effet, chez les Lega, les savoirs et savoir-faire sont transmis de génération en génération. Toutefois, ils sont ouverts à tous sans distinction, à condition de répondre aux exigences fixées par l'enseignant. Celui-ci

peut exiger un paiement de la part de l'apprenant une fois la formation terminée. Écoutons à ce propos les affirmations d'Itongwa Basubi qui est sculpteur : « *J'enseigne aux apprentis, dès qu'ils connaissent déjà, ils m'apportent une chèvre, une bouteille d'huile, 350.000 Fc., et le pagne de ma femme* » (Entretien, le 13 juin 2023 à Isopo).

En outre, ces connaissances peuvent être transmises soit de père en fils, soit l'apprenant lui-même, par le souci d'acquérir des connaissances, peut se trouver un tireur qu'il juge digne en fonction des témoignages venant de sa longue expérience.

#### **IV.2.2.2. La sacralisation**

La sacralisation est un moyen qui favorise la sauvegarde du patrimoine culturel matériel Lega. Elle intervient en faveur de la sauvegarde des objets d'art. De même, elle favorise l'inaliénabilité de ces objets, leur conservation et interdit la profanation des lieux sacrés.

##### **IV.2.2.2.1. La sacralisation en faveur de la sauvegarde des objets rituels**

Une fois certains biens culturels décrétés appartenir à l'association *Bwami* ou à un membre de cette association, ils détiennent une certaine valeur sacrée et symbolique, et sont par le fait même soumis à un traitement particulier. Ce nouveau traitement qui leur est attribué contribue ipso facto à leur sauvegarde. En effet, les objets et les insignes des *Bami* suscitent chez les profanes (*Bagunda*) de la terreur et un sentiment d'effroi car, ils sont très dangereux, mystiques, voire magiques. Ils sont donc sacrés, et par ce fait leur accès est interdit aux non-initiés.

En ce qui concerne leur symbolisme, la calotte (bonnet) du *Mwami* symbolise son pouvoir, sa dignité et sa puissance. Cela signifie que le *Mwami* est au-dessus de tous, il est au service de la communauté et détient la connaissance qu'il doit à son tour transmettre. Les différents ornements ajoutés à son bonnet (cauris ou *Sembe*, écailles, plumes, coquilles, canines de léopard, griffes, becs, pattes, perles, etc.) symbolisent l'étendue de ses connaissances et témoignent de sa connexion avec les instances surnaturelles.

Le *Yango* (piquet planté dans le sol au milieu du *Lubunga*) est le cordon ombilical qui connecte le *Mwami* aux aïeux. Il est sacré et revêt donc un caractère mystique.

**Photo 25:** *Yango* ou piquet exposé au Musée du Kivu



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

**Photo 26:** Bonnet en cauris exposé au Musée du Kivu



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

L'*Isengo* ou *Mutula* (panier initiatique) symbolise tout le pouvoir du *Mwami*, de même que son autorité et sa puissance. Lui seul connaît exactement son contenu. Ce panier est intouchable par les profanes car, contenant des objets sacrés et très précieux. Il est donc le siège même de tout son pouvoir étant donné que tous les objets rituels et initiatiques y sont cachés. Bref, tout ce qu'il y a d'invisible, d'intouchable et de mystérieux, utiles aux rites initiatiques et à la vie en société y est caché.

Le *Mulongé* (bâton du *Mwami*) est le symbole de son rôle de rassembleur, de directeur et de commandeur tel un pasteur de troupeaux. Le bambou étant un arbre qui résiste à la

sècheresse et aux autres variations climatiques symbolise la vie qui continue, c'est-à-dire le *Mwami* qui est le guide suprême, veille à la bonne continuité de la vie de la communauté et à l'harmonie sociale en conduisant celle-ci à bon port. La ceinture faite de peau de léopard que porte le *Mwami*, tout comme la peau de léopard qu'il porte par-dessus les épaules, sont les symboles de son pouvoir.

Le collier qu'il porte autour de son cou et sur lequel sont suspendues des graines de perles et les dents d'animaux sacrés comme le léopard, symbolise la communication avec les ancêtres. Ces dents sagement choisies (canines d'animaux féroces) symbolisent aussi le pouvoir et la grandeur du chef, puisqu'elles ont le pouvoir de couper, d'écraser et de broyer la proie. Opposé à d'autres animaux tels que le chien, ce choix traduit la tempérance du chef qui prend soin de trier sa nourriture, de la bonne nourriture, comme le fait le léopard, et ne doit donc pas se laisser entraîner par ses désirs et ses envies. Aussi, les pendentifs (*Mibanga*) symbolisent le poids ou le fardeau de la responsabilité et de la tradition que porte le *Mwami* dans sa communauté. La corde qui lie les perles et les pendentifs autour du cou du *Mwami*, symbolise l'attachement indéfectible de celui-ci aux divinités, à la tradition et au peuple dont il a la charge (Minyanya Chungula, 2018). Pour ce qui est des perles, qui sont des objets de parure, de prestige et intervenant dans la dot à cause de leur rareté, elles sont le signe de son opulence.

Mwami Kambila, membre de l'association *Bwami*, parlant du *Mulonge* comme insigne du *Bwami*, révèle ce qui suit :

*Même si un serpent me mordait par exemple, je ne peux pas taper ce serpent avec ce bâton, même si je me disputais avec un frère en route ou comme les gens sont dans un état d'ivresse, je me décide de te taper avec ce Mulonge, jamais. Si je te tape avec ce bâton, c'est que je te tue. Tu ne peux plus faire deux ans sur cette terre étant vivant. Mais c'est un bambou, pourtant il a reçu cette bénédiction, il a reçu cette puissance de tous ceux qui l'ont déjà utilisé depuis des générations dans la tribu* (Entretien, le 28 juin 2023 à Bugambi).

De ce qui précède, il résulte que les objets et insignes initiatiques sont chargés d'une puissance héritée de plusieurs usagers à travers le temps, de sorte que leur profanation entraînerait des répercussions néfastes chez le récalcitrant, lesquelles répercussions pouvant conduire à la mort de celui-ci. Grâce à cette pratique traditionnelle, ces objets ont été protégés depuis des générations au sein de la socioculture Lega.

#### IV.2.2.2.2. La sacralisation en faveur de l'inaliénabilité du patrimoine culturel matériel

Tous les objets consacrés à l'association *Bwami* revêtent un caractère sacré et ne peuvent en aucun cas être troqués, échangés ni vendus. Personne ne peut en disposer comme il veut de peur d'être exposé à des sanctions surnaturelles graves qui peuvent conduire à la mort du récalcitrant. A ce propos, parlant des objets initiatiques, Ishiba Wabutola qui est une initiée du *Bwami* déclare ex professo ce qui suit :

*Ce sont les choses de la tradition, on nous les a laissées et nous on va les laisser aux autres. Quand tu deviens Mwami on t'habille aussi tout ceci et on te donne les Masengo et autres. Lui aussi il va laisser à l'autre, le jour qu'il va mourir l'autre aussi va les porter. [...] c'est pourquoi on ne vend pas ces objets. Si tu les vends à cause de ton orgueil de la coutume, tu l'as cherché toi-même, tu vas mourir à cause de ça. On ne peut pas vendre ces choses. Même si tu me donnes combien, comme je suis ici, vaut mieux je dors affamée au lieu de vendre une seule chose parmi ces objets de la coutume. Ça peut me tuer (Entretien, le 14 juin 2023 à Bugambi).*

Il découle de cette affirmation que les objets initiatiques transmis de génération en génération comme héritage, sont protégés par la coutume une fois consacrés. Par ce fait, ils sont donc aussi des instruments de puissance et d'identité sociale et culturelle. Ils sont au centre d'un rapport de *forces spirituelles et sociales*, selon les propos de Louis Perrois (1989 : 43).

#### IV.2.2.2.3. La sacralisation du *Lubunga*

La case *Lubunga* sert de cadre dans lequel s'effectuent les initiations *Bwami*. De fait, durant toute la période que dureront les célébrations et cérémonies initiatiques, cet endroit, où tout le monde pouvait facilement accéder, est transformé en une zone et espace sacrés dont l'accès est strictement interdit aux profanes sous peine de sanctions graves. Seuls les initiés y ont accès. Les entrées du *Lubunga* sont fermées, et ce lieu est transformé en un temple où sont exposés les objets initiatiques et dévient l'habitable des esprits de l'initiation (*Kimbilikiti, Kabile, Shabukangwa*, etc.) convoqués comme patrons de l'initiation.

Ces mêmes esprits sont également convoqués lors de l'initiation *Bwali* sur le camp de l'initiation (*Lutende*) et ce qui fait qu'il soit sacré et donc interdit aux profanes (*Basubu*). Ainsi donc, les initiations traditionnelles trouvent en ces lieux des cadres adéquats favorisant leur bon déroulement.

Dans ce contexte, la sacralisation intervient dans la sauvegarde des initiations traditionnelles Lega comme pratiques multiséculaires, de même que celle des objets d'art et tous les enseignements qui interviennent dans lesdites initiations.

#### **IV.2.2.3. La conservation**

Le patrimoine culturel matériel Lega est conservé grâce à plusieurs techniques qui empêchent sa dégradation et/ou sa détérioration.

##### **IV.2.2.3.1. La conservation des objets rituels**

Les objets rituels initiatiques sont conservés dans l'*Isengo* ou panier initiatique. Ce dernier est à son tour sauvegardé dans la case *Lubunga*. Par ailleurs, les fétiches sont maintenus au chaud dans la case, car placés au-dessus d'une étagère appelée *Itala*, située en hauteur par rapport au foyer (cuisine) pour bénéficier de la chaleur de la fumée. Cette pratique les préserve des termites et du froid qui pourraient les dégrader. Cette technique est aussi utilisée pour la conservation et/ou la préservation des aliments et des bois de chauffage.

**Photo 27:** *Itala* ou étagère au-dessus du foyer (cuisine)



Source : VICTOIRE MUKE Vicky, Juin 2023

##### **IV.2.2.3.2. La conservation du *Lubunga* ou *Lusu***

La case *Lubunga* est bâtie à partir des matériaux naturels locaux : armature de pailles, des piliers et des claires en bois, murs en boue et en bambous, et toiture en pailles et/ou en

feuilles (*Magungu/Milemba* ou *Megaphrynium macrostachyum*, *mbishi*, *buele*, etc.) superposées sur des claies maintenues par des cordes en lianes ou en rotin.

**Photo 28:** Vue intérieure de la case *Lubunga* du *Mwami*



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

Le choix des bois utilisés est porté sur des essences qui présentent une bonne résistance naturelle comme le *Isembekele* ou *Kisembekele* (*Cyathea manniana*). La toiture est conique et à pente forte, de manière à faciliter l'écoulement de l'eau des pluies.

Pour ce qui est de l'entretien de cette case, les matériaux utilisés dans la construction ont en général une durée plus ou moins longue, de même ceux qui sont les plus fragiles (paille, boue, bambou) sont périodiquement remplacés. Par ailleurs, le *Lubunga* est régulièrement entretenu : l'intérieur est des temps en temps balayé et réchauffé (enfumé) de manière à débarrasser la case des différents parasites. Ces pratiques contribuent à la bonne protection et/ou conservation du *Lubunga* et des objets initiatiques qui y sont sauvegardés.

#### **IV.2.2.3.3. La conservation du *Mutanga***

Le *Mutanga* est suspendu sur deux arbres dits piliers de la création et reste toujours ouvert du côté droit. La fermeture du côté gauche symbolise le début même de la vie et de

l'univers. C'est le commencement de toute chose, vide de toute expérience humaine et donc rien ne peut y être ajouté.

Toutefois, la corde n'est jamais fermée définitivement du côté droit de sorte que l'on peut toujours y suspendre d'autres objets car, les objets n'en finissent jamais. Cela est fait volontairement pour signifier que nul ne détient le monopole de la connaissance étant donné qu'il est possible qu'un individu donne une explication d'un objet qui n'est pas suspendu sur la corde qui se trouve en face de lui. Ainsi, en fonction de nouveaux défis auxquels l'homme Lega pourra faire face dans l'avenir, l'ouverture symbolise qu'il aura la possibilité d'ajouter d'autres objets sur la corde de manière à enrichir les connaissances. Par ce fait, le *Mutanga* est infini, traditionnel et contemporain selon les époques.

Pour confirmer ces propos, un proverbe Lega dit : « *Mwana wa Mulega endi mwenge* », ce qui veut dire : « *Fils de Lega, sois toujours malin* ». Ce proverbe traduit une invitation aux jeunes Lega de toujours rechercher la connaissance et de toujours rester sur leur garde de manière à avoir en permanence un esprit critique et ouvert. Enfin, cette ouverture sert à rendre possible le remplacement des objets déjà usés ou détériorés par de nouveaux.

Toutes ces pratiques contribuent à la sauvegarde du *Mutanga* qui est un patrimoine culturel matériel Lega.

#### **IV.2.3. Les agents de la sauvegarde du patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel Lega est sauvegardé grâce au concours de plusieurs personnes qui en assurent la transmission, la garde et la viabilité. La sauvegarde du patrimoine culturel Lega est assurée par les membres de l'association *Bwami (Bami)*, les initiateurs (*Bakundi*), les détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels et le peuple Lega.

##### **IV.2.3.1. Les *Bami***

Les *Bami* s'avèrent être des dépositaires du patrimoine culturel immatériel et matériel Lega qu'ils transmettent à leur tour aux nouveaux initiés. Les *Bami* sont les gardiens de la coutume Lega. Ils ont comme fonction de sauvegarder, de transmettre et de faire respecter cette coutume dans la communauté.

En effet, les membres de l'association *Bwami (Bami)* jouent trois rôles importants dans la sauvegarde du patrimoine culturel Lega : à savoir la transmission du patrimoine culturel Lega à travers les initiations traditionnelles car ils sont les dépositaires de la culture et des traditions, la garde des objets initiatiques intervenant dans les initiations et différents autres usages pour le

bien de la communauté, et s'assurer de l'application et de la viabilité de la coutume et de la tradition Lega.

#### **IV.2.3.2. Les *Bakundi***

Les initiateurs appelés *Bakundi*, interviennent dans la petite initiation Lega (*Bwali*). Ils y jouent un rôle éducatif en transmettant le savoir initiatique aux *Batende* (élèves). Ils jouissent par ce fait d'un traitement particulier de la part du *Mutende* (l'initié).

Les *Bakundi*, qui sont des anciens initiés du *Bwali*, détiennent une vaste connaissance de la coutume Lega, ainsi que des valeurs sociales de la communauté de par leur expérience de vie et le fait d'être passés par l'initiation *Bwali* depuis plusieurs années. La sagesse et les connaissances ainsi acquises leur confèrent un traitement particulier au sein de la communauté.

De fait, tout comme les *Bami* le font avec l'initiation *Bwami*, les *Bakundi* protègent à leur tour le savoir initiatique du *Bwali* de la désagrégation et de la disparition en étant d'une part des dépositaires de ce savoir, et d'autre part des agents transmetteurs des savoirs initiatiques aux jeunes générations.

#### **IV.2.3.3. Les détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels**

Les vanniers, les forgerons, les potiers, les sculpteurs, les guérisseurs-féticheurs et autres artisans (Maîtres dans différents arts), sont aussi détenteurs et dépositaires de larges connaissances coutumières comprenant les savoirs et savoir-faire Lega. Dans ce contexte, ils contribuent à la sauvegarde et à la pérennisation d'un savoir multiséculaire notamment par sa transmission aux générations futures, eux-mêmes l'ayant acquis auprès de leurs prédécesseurs.

En effet, les savoirs et savoir-faire sont un patrimoine culturel fragile (transmis oralement et par imitation) qui, faute de transmission aux générations futures pouvant assurer la relève, risquerait de disparaître. Dans le prolongement de ce qui précède, Itongwa Basubi parle de la manière dont il a acquis le savoir et savoir-faire de guérisseur-féticheur :

*Mon père était un Muaguzi [Mufumu ou féticheur] ici à Mwenga. C'est quand il est devenu chrétien qu'il a abandonné tout ça parce qu'il a été baptisé et il a fait le mariage religieux. Il a donc abandonné ça et il s'est repenti. Puis moi je suis resté avec ça. Mais j'ai perfectionné mes connaissances alors par moi-même en allant demander auprès de ceux qui soignent les maladies et en regardant comment ils font. Je partais entrain de les enregistrer, comme toi tu es entrain de faire ici, je leur pose des questions sur leurs noms, leur village, puis je leur demande toi tu soignes quelles maladies, il me dit toutes les maladies et je suis en train d'écrire. Puis je demande tu soignes comment et tu*

*as déjà guéris combien de personnes, et c'est comme ça que j'apprenais*  
(Entretien, le 13 juin 2023 à Isopo).

La lecture de tout ce qui précède nous permet d'affirmer que, grâce à sa transmission de manière orale, le patrimoine culturel immatériel Lega (savoirs et connaissances initiatiques, proverbes, contes, devinettes, interdits, chants, danses, savoirs et savoir-faire, etc.) est sauvegardé et préservé dans la communauté et continue d'apporter des solutions aux différents problèmes sociaux.

Il en est de même du patrimoine culturel matériel Lega (objets d'art, *Lubunga*, *Mutanga*, objets issus des savoirs et savoir-faire) qui est sauvegardé grâce aux techniques de conservation et de sauvegarde traditionnelles. D'où l'urgence et l'importance d'assurer la protection et la valorisation des agents de la sauvegarde du patrimoine culturel Lega, qui sont des gardiens et des dépositaires dudit patrimoine, en ce sens que leur disparition impliquerait ipso facto celle du patrimoine culturel qu'ils contribuent à sauvegarder.

#### **IV.2.3.4. Les Lega**

Le peuple Lega fait vivre le patrimoine culturel par sa participation aux initiations traditionnelles, aux différentes festivités de la communauté, à l'utilisation ou à la valorisation des proverbes, des contes, des chants et des danses selon les circonstances auxquels ils font face, de même que par son respect des interdits et du sacré. Aussi, c'est par l'usage et la valorisation des différents objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels que ces derniers continuent d'être sauvegardés dans la socioculture Lega. Par ce faire, le patrimoine culturel des Lega devient viable et est pérennisé à travers les générations.

La socioculture Lega a mis en place ce système de sauvegarde de son patrimoine culturel de par les fonctions que ce dernier joue au sein de la communauté.

### **VI.3. LES FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL CHEZ LES LEGA**

Le patrimoine culturel remplit plusieurs fonctions chez les Lega. Ces dernières sont la raison pour laquelle cette socioculture a mis en place un système permettant sa sauvegarde, sa conservation et sa protection contre tout danger qui entrainerait sa dégradation et/ou sa disparition.

En effet, le patrimoine culturel Lega exerce les fonctions suivantes : la fonction sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale.

### IV.3.1. La fonction sociale et associative

Le patrimoine culturel Lega permet l'insertion et l'intégration culturelle tout en renforçant l'unité et la cohésion sociale au sein de la communauté. Il permet aussi la sécurité sanitaire, le bien-être et joue une fonction ludique dans la socioculture Lega.

En effet, les initiations traditionnelles Lega, par leur caractère national, renforcent l'unité et la cohésion sociale. De fait, un proverbe Lega déclare : « *Bwali mbubi, buli manda buli mashinga ; buli u si buli u tata (buli ku nsi buli ku ntata)* », ce qui veut dire : « *l'initiation est une comme une liane qui relie le haut et le bas du Bulega* ». Elles rassemblent les jeunes Lega venant de tous les coins, occasionnant par le fait même leur rapprochement, le développement des liens d'amitié et par surcroît un sentiment de fraternité.

Dans la même veine, les Lega partagent des chants de convivialité et des danses entre eux soit pour célébrer la fin d'une initiation, soit dans le *Lubunga*, soit à l'occasion de toute autre cérémonie festive (*pala* ou *Mpala*). Ces moments sont solennels et les chants sont porteurs des messages rappelant non seulement les enseignements, les épreuves et les moments partagés entre les Lega (initiés et non-initiés) dans le camp d'initiation (*Lutende*) et/ou dans le *Lubunga*, faisant d'eux des frères ; mais aussi les droits, les devoirs et les valeurs qu'ils devront désormais partager. Le *Lubunga* est aussi un centre d'accueil et de solidarité intérieur et extérieur : lieu d'asile, de restauration et de récupération pour les orphelins, les délinquants, les marginaux et les étrangers. Plusieurs jeux se déroulent aussi en cet endroit, donnant ainsi lieu à la fonction ludique du patrimoine culturel Lega. Il est, par les diverses activités qu'il abrite, un symbole de l'unité pour le village.

En outre, les ponts appelés *Isanda* ont été créés pour répondre aux exigences de développement des activités agricoles, de chasse, mais aussi de connexion d'un village ou d'un clan à un autre qui sont naturellement séparés par une rivière. De même, les objets d'art intrviennent dans la résolution des problèmes liés à la santé et au bien-être.

Il en résulte qu'à travers les rituels, les célébrations, les rencontres, le partage des expériences communes, l'accueil, la restauration, les différents évènements festifs du *Bwali*, du *Bwami* et de tout autre événement appelé *Pala* ou *Mpla* (naissance, mariage, décès, etc.), la connexion entre plusieurs entités et les objets d'art ; le patrimoine culturel Lega (les initiations traditionnelles, les chants, les danses, le *Lubunga*, les ponts appelés *Isanda*, les objets d'art) sont des cadres et/ou des moyens favorisant l'insertion, l'intégration sociale et culturelle, la

sécurité sanitaire, le bien-être, de même que le renforcement de la cohésion et de l'unité au sein de la communauté.

#### **IV.3.2. La fonction politique**

Le patrimoine culturel Lega remplit une fonction politique dans la communauté à travers les initiations traditionnelles, les contes et les proverbes, les chants et les danses, les objets rituels et le *Lubunga*.

De fait, l'initiation traditionnelle *Bwami* vise la formation de l'élite Lega ayant parmi ses attributions l'exercice des fonctions politiques : les *Bami* et leurs épouses (*Bashiba*) sont des chefs politiques car, ils dirigent et administrent la communauté. Ils exercent le pouvoir exécutif en faisant appliquer et respecter les lois, la coutume, la tradition, ainsi que les différentes décisions de la communauté. L'ensemble des enseignements initiatiques reçus à l'aide des supports didactiques que sont les objets rituels, les préparent à l'exercice des fonctions politiques. Ces objets traduisent des valeurs qui leur seront utiles, parmi lesquelles l'honnêteté, la justice et l'équité, la serviabilité, la circonspection, la solidarité, la bienveillance, la responsabilité, la loyauté, le patriotisme, la paix, etc. Les contes, les proverbes, les chants et les danses véhiculent aussi les mêmes qualités. De même, les chants et les danses font partie intégrante de l'initiation *Bwami*, tout comme des événements festifs qui l'accompagnent.

Dans le même engrenage, les décisions engageant toute la communauté sont prises de manière collégiale par les hommes et les femmes réunis dans le *Lubunga*, après consensus. Le *Lubunga* devient ainsi un forum où se décident les grandes orientations du village. Ce qui fait dire à Mwilo-Mwihi Watuta (2018 : 16) que « *le lubunga constitue l'organe de consultation, de décision et d'exécution* ».

Eu égard à ce qui précède, le patrimoine culturel est au centre de la vie politique de la socioculture Lega.

#### **IV.3.3. La fonction judiciaire**

La fonction judiciaire du patrimoine culturel Lega se traduit à travers les initiations traditionnelles, les interdits ou *Mikyombo*, les contes et les proverbes, le *Lubunga* et le *Mutanga*.

En effet, les initiations traditionnelles en ce qu'elles visent la transmission des valeurs morales et éthiques aux initiés interviennent, par ce fait, à la régulation sociale. Aussi, l'initiation *Bwami* forme les hommes et les femmes ayant les fonctions judiciaire et législative

dans leurs attributions : ce sont les *Bami* qui édictent les interdits et les autres règles (*Miao*) en fonction de nouvelles situations auxquelles la communauté fait face (créer de nouvelles coutumes et supprimer ou suspendre l'application d'autres), ils jugent les délits ou *Mikyombo* et sanctionnent les contrevenants. Ce sont eux également qui édictent les tabous (*Mizilo*).

Le *Mutanga*, par le biais des proverbes qu'il symbolise, participe à la régulation sociale en définissant les règles de conduite et les conséquences encourues en cas de violation des normes établies. Par ce fait, ces proverbes sont utilisés lors des palabres où ils font jurisprudence et servent à soutenir un argument. Ainsi, ils constituent des directives ou des modèles de comportements transmis par les anciens et aptes à perpétuer la vie et l'harmonie dans la communauté. De même, ils donnent réponse et solution aux différents problèmes qui pourraient subvenir dans la vie courante en déterminant d'avance une manière d'être et d'agir au sein de la communauté. Enfin, le *Lubunga* constitue une sorte de tribunal où sont tranchés les différends et les délits (*Mikyombo*).

#### **IV.3.4. La fonction didactique**

Toutes les sociocultures ont mis en place des mécanismes permettant la transmission des connaissances et/ou des différents savoirs et savoir-faire indispensables dans la vie de la communauté. Dans cette optique, le patrimoine culturel chez les Lega remplit une fonction didactique par le biais des initiations, des proverbes et des contes, des chants et des danses, des objets rituels, du *Mutanga* et de *Lubunga*.

Par les initiations traditionnelles, la socioculture Lega transmet des connaissances aussi bien théoriques que pratiques aux initiés. Chaque objet rituels est un livre à décrypter, un code laissé par les ancêtres pour les générations futures. C'est une sorte de pédagogie de l'image. De même, les proverbes et les contes, tout comme le *Mutanga* visent la transmission et l'intériorisation des valeurs morales et éthiques dans la communauté.

Il en est de même pour le *Lubunga* qui s'avère être un cadre abritant l'initiation traditionnelle *Bwami* et un lieu de transmission des connaissances au moyen des proverbes, des contes, un lieu où se raconte l'histoire du clan, de la tribu et de l'ethnie, mais aussi un lieu d'information sur les différents événements ayant survécu dans la communauté. Par ailleurs, les chants contiennent des paroles qui véhiculent des enseignements, tout comme les danses transmettent un savoir-faire transmis depuis des générations par le biais de l'imitation.

Il ressort de ce qui précède que le patrimoine culturel Lega intervient dans la formation et l'information. Il joue, par ce fait, une fonction didactique au sein de la socioculture Lega.

#### IV.3.5. La fonction économique

Le patrimoine culturel intervient dans la satisfaction des besoins d'existence. Les interdits ou *Mikyombo*, les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire et les initiations traditionnelles comme patrimoine du peuple Lega, remplissent une fonction économique au sein de cette socioculture.

De fait, les interdits (*Mikyombo*) interviennent dans la régulation et l'harmonie sociale et rendent possible l'exploitation durable des ressources naturelles qui contribuent à la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle des Lega. Ainsi, puisque les Lega puisent de la forêt l'essentiel de leur alimentation au côté des produits agricoles, la consommation tout comme la vente des ressources alimentaires cultivées et/ou piochées dans l'environnement naturel constituent des moyens qui permettent non seulement l'autonomisation alimentaire des Lega, mais aussi de soutenir les moyens de subsistance des ménages. Ces ressources comprennent des plantes, des insectes, des champignons, des fruits, ainsi que différents animaux ; et leur procurent un sentiment d'appartenance à la communauté, d'identité et constituent un élément central dans les célébrations et rencontres sociales.

**Photo 30:** Champignons comestibles prélevés dans la forêt



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

**Photo 29:** Chenilles comestibles prélevées dans la forêt



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

Il en est de même pour les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels. Les ressources intervenant dans la fabrication de ces objets sont puisées dans l'environnement naturel et réglementées par les interdits (*Mikyombo*). Au sortir de leur fabrication, ils sont vendus pour permettre aux artisans de répondre tant soit peu leurs besoins existentiels.

De fait, lesdits objets sont quotidiennement utilisés pour la satisfaction des besoins domestiques, aratoires, de chasse, de pêche, pour ne citer que ceux-là. C'est dans cette lancée que la gibecière ou *Sa'o*, tissée à l'aide de lianes (*Mbubi*) ou d'une plante appelé *Kisuku* est très utile à l'homme Lega. Ce dernier le porte partout où il va et y met tout ce qui est susceptible de nourrir sa famille. C'est aussi dans le *Sa'o* qu'il porte ses différents outils de travail.

**Photo 31:** Homme Lega portant sa gibecière ou *Sa'o*



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

Les Lega aiment par-dessus tout le prestige. Comme le constate Kabe Mutuza (1983 : 398) : « *Il est donc possible dans la société lega de se faire une situation, de conquérir un rang social : le prestige n'est pas distribué d'avance et les éléments dynamiques peuvent l'acquérir* ». L'initiation *Bwami* étant l'un des moyens permettant d'atteindre cet idéal, le désir d'être membre de cette association permet de développer un esprit entrepreneurial chez les hommes Lega.

En effet, l'initiation *Bwami* tout comme l'ascension à un grade implique de la part de l'initié des moyens économiques faramineux (argent, victuailles, festivités, etc.). Pour ce faire, le *Bwami* est devenu une source de motivation économique dans tout le Bulega, une société dans laquelle le prestige est la seule motivation. Voilà pourquoi le candidat passe beaucoup de temps à essayer de rassembler les moyens nécessaires qui lui permettront de se faire initier en vue de l'ascension à l'un ou l'autre degré du *Bwami* et devenir membre de l'association pour bénéficier des avantages et autres privilèges liés à son nouveau statut. C'est un véritable challenge lancé aux hommes s'ils espèrent se démarquer des Lega ordinaires et des *Bami* de degrés inférieurs en atteignant le sommet de l'association *Bwami*.

De fait, aux dires de Verhaegen (1966 : 28), « *Si tous les Warega, ou à peu près tous (80 % selon Biebuyck), pouvaient être initiés à l'un ou l'autre grade du Bwame, seuls les plus riches, les plus avisés ou les plus entrepreneurs pouvaient prétendre aux niveaux les plus élevés* ». Cette attitude permet aux jeunes Lega de développer un esprit d'épargne, d'investissement et d'entrepreneur en vue de l'atteinte et de la réalisation des objectifs fixés dans la vie.

#### **IV.3.6. La fonction religieuse**

Tous les peuples du monde ont développé des mécanismes pour entrer en contact avec le surnaturel et/ou le célébrer. Le patrimoine culturel Lega joue aussi des fonctions religieuses au sein de la communauté à travers les initiations traditionnelles, les chants et les danses, les objets rituels et les cadres abritant les initiations (*Lubunga* et *Lutende*).

Les initiations traditionnelles visent la formation des *Bami* qui sont les médiateurs entre le surnaturel et le naturel. Il en est de même pour l'initiation *Bwali* qui permet aux jeunes initiés de nouer avec leurs clans, leur histoire et leurs ancêtres. Ils sont non seulement bien informés sur les mânes et les ancêtres, mais aussi ils entrent en contact avec les esprits des initiations (*Kimbilikiti*, *Kabile*, etc.). Pendant ces initiations, certains secrets d'ordre surnaturel leur sont révélés. Les différentes activités religieuses et culturelles se font toujours accompagnées des chants et des danses. De même, les cadres abritant les initiations (*Lubunga* et *Lutende*) sont transformés en des endroits de forte spiritualité une fois que les esprits des initiations sont convoqués en ces lieux. L'accès à ces lieux où tout le monde pouvait accéder est réservé uniquement aux initiés. Dans cette même optique, les objets rituels sont les réceptacles des forces surnaturelles qui leur permettent d'accomplir les fonctions religieuses et thérapeutiques. Ils sont utilisés lors les activités culturelles.

### IV.3.7. La fonction thérapeutique et propitiatoire

L'initiation traditionnelle, les objets rituels et les interdits (*Mikyombo*) comme patrimoine culturel, exercent les fonctions thérapeutiques et propitiatoires chez les Lega.

En effet, les objets rituels Lega interviennent dans la résolution des problèmes liés à la santé et au bien-être social. Les *Bami* et les guérisseurs-féticheurs utilisent les objets rituels en vue de la guérison des maladies et la résolution des divers problèmes sociaux.

**Photo 32:** Lit de soins traditionnel entouré des fétiches, utilisé par les *Bami*, exposé au Musée du Kivu



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

En outre, les Lega puisent dans leur environnement naturel les ressources dont ils ont besoin pour se maintenir en bonne santé, surtout face à la difficulté de rassembler les moyens pour se payer les soins de santé de la médecine moderne. Par ailleurs, le *Bwali* est un cadre permettant encore aujourd'hui la circoncision de certains jeunes Lega. En effet, la société Lega considère tout incirconcis comme puant et mal propre. Les femmes se rient de lui et ne peuvent pas accepter de se marier avec lui. Ainsi, le *Bwali* s'avère être un cadre de circoncision des jeunes Lega qui espèrent voir un statut et une considération dignes dans la communauté. Pour apaiser les craintes de certains parents concernant la santé de leurs enfants, depuis quelques années déjà, les infirmiers modernes peuvent intervenir dans la circoncision sur le camp d'initiation. Ces derniers doivent être des anciens initiés du *Bwali*.

De manière générale, les Lega font recours aux savoirs et savoir-faire médicaux traditionnels pour résoudre leurs différents problèmes liés à la santé. Les prestataires de la

médecine traditionnelle interviennent dans la résolution des problèmes liés au bien-être des Lega, grâce à plusieurs interventions. Comme le dit Itongwa Basubi, guérisseur-féticheur Lega :

*Mes prestations sont très utiles car, elles permettent de satisfaire les Lega qui ont des problèmes liés à la malechance que j'endigue facilement, au manque d'intelligence, à la virilité sexuelle masculine, à l'accouchement d'un enfant de sexe masculin ou féminin selon la volonté du demandeur, à intervertir le néfaste en faste, etc. (Entretien, le 13 juin 2023 à Isopo).*

A peu de choses près, Chifundere et Malasi (1989 :42) révèlent que les Lega se servent « de certaines parties du corps du serpent tué pour la fabrication des ingrédients ou autres fétiches capables de mener à bien la lutte sans cesse engagée à l'existence ». Grâce aux interdits ou *Mikyombo*, la gestion durable de ces ressources est réglementée dans la communauté.

#### **IV.3.8. La fonction cathartique**

La catharsis renvoie dans le cadre du présent mémoire de Master, au rétablissement, au moyen du patrimoine culturel, de l'équilibre sociale, psychologique et spirituel rompu.

En violant un délit, le déviant pêche non seulement contre la communauté et les membres de l'association *Bwami*, mais aussi contre Dieu et les ancêtres. Ainsi donc, le *Mukyombo* (délit) est perçu par les Lega comme un élément perturbateur qui trouble les relations entre le déviant, la communauté et le numineux.

Pour l'expiation du délit, le déviant paye des pénalités et un rituel purificateur est effectué par les *Bami* en faisant intervenir la parole et les éléments du patrimoine matériel que sont l'*Itala* et le *Mulonge*. Ce rituel a pour but de réconcilier le déviant non seulement avec la communauté envers laquelle il a commis une offense, mais aussi avec les esprits, les mânes, les ancêtres et Dieu, faute de quoi, les cas de décès s'en suivraient dans sa famille avant qu'il ne perde lui-même sa vie.

#### **IV.3.9. La fonction écologique**

La socioculture Lega a développé depuis des temps immémoriaux une conscience écologique, c'est-à-dire qu'elle a entretenu un rapport étroit avec l'environnement, la connaissance des problèmes qui se posent à l'environnement et la croyance dans la nécessité de le préserver. Cette protection est fondée sur la réglementation en la matière (interdits, codes moraux, préceptes) et les sanctions contre tous ceux qui ne s'y soumettent pas.

En effet, les *Mikyombo* ou interdits touchent aussi l'environnement et la diversité biologique : ils protègent par ce fait la faune, la flore, l'architecture et empêchent la pollution de l'environnement humain. La coupe et/ou l'abatage de certaines espèces animales et végétales, de même que la pêche des espèces aquatiques en utilisant le poison sont prohibés par la coutume car, cela peut conduire à leur dégradation et à leur extermination par le biais du gaspillage et de l'extinction des espèces. Cette situation pourrait nuire à la vie de la communauté dans la mesure où l'homme tue les substances nécessaires à sa survie sociale, économique, religieuse et culturelle. Par ce fait, le patrimoine culturel favorise la gestion durable des ressources forestières et contribue ainsi à la préservation des espèces et au bien-être du peuple Lega.

C'est donc avec raison que Lapika Dimonfu (2000 : 68) affirme :

*En effet, l'homme joue tour à tour le rôle de destructeur et de protecteur de la biodiversité. Compte tenu de cet impact de l'homme, il importe par conséquent de mettre au point une politique de développement devant tenir compte à la fois de la dynamique et du système culturel de chaque peuple dans ses rapports avec l'environnement. Cela suppose entre autre une prise en compte d'une part, des besoins sociaux et économiques inhérents à la survie des divers groupes sociaux et d'autre part, du danger que court les communautés concernées à la suite d'une mauvaise gestion ou d'une gestion anarchique des ressources biologiques.*

**Photo 33:** *Uapaca guineensis* Müll. Arg. (*Musela*), plante hôte des chenilles (*Milanga*)



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

### IV.3.10. La fonction architecturale

Les sociétés du monde ont mis en place des constructions leur permettant non seulement de se mettre à l'abri des intempéries ainsi que d'autres dangers qui les menaceraient, mais aussi de répondre à leurs besoins sociaux et culturels. Elles ont établi des techniques de construction en se servant des ressources naturelles disponibles. De fait, la construction vernaculaire est le moyen traditionnel et naturel par lequel les communautés créent leur habitat. C'est un processus en évolution nécessitant des changements et une adaptation constante en réponse aux contraintes culturelles, sociales et environnementales.

Selon l'ICOMOS (1999), le patrimoine bâti vernaculaire présente les caractéristiques suivantes :

- a) Un mode de construction partagé par la communauté ;*
- b) Un caractère local ou régional en réponse à son environnement ;*
- c) Une cohérence de style, de forme et d'aspect, ou un recours à des types de construction traditionnels ;*
- d) Une expertise traditionnelle en composition et en construction transmise de façon informelle ;*
- e) Une réponse efficace aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales ;*
- f) Une application efficace de systèmes et du savoir-faire propres à la construction traditionnelle*

Par ce fait, le patrimoine bâti vernaculaire est à la fois un reflet de la vie contemporaine et un témoin de l'histoire de la société. Il est important car, il est l'expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire et, en même temps, l'expression de la diversité culturelle du monde.

Dans cette optique, le *Lubunga* ou *Lusu* est un exemple vivant du savoir et du savoir-faire architectural Lega dans la mesure où les matériaux utilisés sont puisés dans l'environnement naturel Lega, de même que la construction répond aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales. En effet, le *Lubunga* remplit les fonctions à la fois politique, didactique, religieuse, judiciaire et sociale au sein de la socioculture Lega.

Parvenu au terme de ce chapitre qui a porté sur la sauvegarde et les fonctions du patrimoine culturel Lega en République Démocratique du Congo, il ressort que l'Etat intervient dans la sauvegarde de son patrimoine culturel en faisant recours aux pratiques de sauvegarde telles que la protection juridique nationale et internationale et les institutions nationales

publiques et privées ayant dans leurs attributions la gestion du patrimoine culturel congolais. De même, la RDC reconnaît les institutions traditionnelles comme ayant le devoir de protéger le patrimoine culturel national.

En effet, les pratiques de sauvegarde traditionnelles du patrimoine culturel Lega ont pu montrer leurs preuves en assurant depuis des siècles la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel contre tout ce qui pourrait conduire à sa dégradation et/ou sa disparition. Il remplit plusieurs fonctions au sein de la communauté : sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale.

Cependant, en dépit des pratiques mises en place sur le plan national, international et local en faveur de sa sauvegarde, et des fonctions que celui-ci joue dans la communauté, le patrimoine culturel Lega connaît tout de même des transformations de toute sorte qui entraînent des conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple. D'où l'intérêt du prochain chapitre intitulé : le patrimoine culturel Lega à l'épreuve de la mondialisation.

**CHAPITRE V :**  
**LE PATRIMOINE CULTUREL LEGA A L'EPREUVE DE**  
**LA MONDIALISATION**

Le patrimoine culturel Lega a subi moult transformations qui ont entraîné des conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple. Dans ce chapitre nous allons étudier et analyser, à travers une démarche anthropologique, les transformations du patrimoine culturel Lega, les conséquences de cette transformation afin de proposer des stratégies pouvant permettre la préservation dudit patrimoine dans le contexte actuel de la mondialisation.

### **V.1. LES TRANSFORMATIONS DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA**

Les transformations du patrimoine culturel Lega renvoient aux mutations successives que subit celui-ci au fil du temps. Il s'agit donc de l'ensemble des forces qui influencent ce changement et/ou cette dynamique.

La question de la mondialisation est intimement liée à celle de la fragilisation de la diversité culturelle comme l'un des enjeux de notre époque. La mondialisation prise sous cet angle n'est donc pas un concept opérationnel mais plutôt un référent idéologique, un instrument normatif dans les jeux du pouvoir. Elle met en concurrence des visions du monde, des valeurs et des modes de vie (Huntington, 1997 ; Basilico, 2005 ; Vultur, 2005 ; Parenteau, 2007 ; Tchindjang et *ali.*, 2008 ; Tardif, 2008 ; Mattelart, 2008).

Par ailleurs, le principe 25 de la Déclaration de Mexico (1982) rappelle :

*Le patrimoine culturel a été souvent endommagé ou détruit par négligence ainsi que par les processus d'urbanisation, d'industrialisation et de pénétration technologique. Mais plus inacceptables encore sont les atteintes portées au patrimoine culturel par le colonialisme, les conflits armés, l'occupation étrangère et les valeurs imposées de l'extérieur. Toutes ces actions contribuent à rompre les liens unissant les peuples à leur passé et à effacer celui-ci de leur mémoire.*

En effet, les transformations du patrimoine culturel Lega ont pour fondement la mondialisation. Celle-ci est exprimée et manifestée à travers : les réformes politiques et administratives, les mutations socioéconomiques, les mutations religieuses, l'urbanisation, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Par ses différentes manifestations, la mondialisation modifie considérablement les conditions dans lesquelles se déroulent les interactions entre la socioculture Lega et son patrimoine culturel qui constitue même son identité culturelle.

#### **IV.1.1. Les transformations du patrimoine culturel immatériel**

Par le biais de ses différentes expressions et/ou manifestations, la mondialisation a induit des transformations sur les initiations traditionnelles Lega que sont le *Bwali* et le *Bwami*, les proverbes, les contes et les interdits ou *Mikyombo*.

##### **V.1.1.1. Les initiations traditionnelles : *Bwali* et *Bwami***

Dans la société Lega, les initiations traditionnelles jouaient plusieurs fonctions à savoir : les fonctions sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économiques religieuse et thérapeutique. En effet, « *l'holisme ou l'holisticité procède ou participe de la conception et de la définition ethnographique de la culture comme totalité comprenant l'ensemble des institutions sociales en tant qu'elles sont interdépendantes et "interreliées"* » (Mbondji Edjenguèlè, 2005 : 92).

Malencontreusement, certaines réformes politiques et administratives, les mutations socioéconomiques, les mutations religieuses, l'urbanisation et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) sont à la base des transformations des fonctions, de l'influence et de la pratique des initiations traditionnelles chez les Lega.

De fait, les réformes politico-juridiques effectuées dans le Bulega, d'abord pendant l'occupation arabo-swahili puis la période coloniale, et qui se sont perpétuées pendant la période postcoloniale, ont été à la base des transformations des initiations traditionnelles Lega. Déjà, pendant la période de l'occupation arabo-swahili et la période coloniale, les initiations traditionnelles Lega ont été sérieusement combattues, rendant ainsi fatale la dégradation, la fragilisation, sinon la disparition des pans entiers du patrimoine culturel Lega. La présence des forces étrangères autonomes (arabes et occidentales) va sérieusement influencer sur l'organisation socioculturelle, politique et juridique de cette socioculture. Elle bouleversera subséquemment les institutions traditionnelles, les modes de vie, la vision du monde et les croyances. Bref, la tradition et la coutume Lega furent sérieusement entamées à la suite de ces contacts interculturels impérialistes (Verhaegen, 1969 ; Lunanga & Kasongo, 1982 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2018, 2021).

Dans la foulée, face à la multiplicité des chefs traditionnels, les colonisateurs se proposèrent de réduire leur nombre, car considérés comme interlocuteurs pour mieux asseoir économiquement et politiquement l'œuvre coloniale. Les impérialistes investirent des chefs traditionnels qui faciliteront leurs actions sans tenir compte du tissu politique Lega qui ne reconnaissait pas dans son organisation un pouvoir politique centralisé. C'est dans cette même

lancée que la tribu fut créée de toute pièce chez les Lega dans le but d'avoir des chefferies, notamment par le décret du 6 octobre 1891 qui instituait légalement, pour la première fois, les instances intermédiaires nommées chefferies. Le décret du 3 juin 1906 fut de la chefferie une subdivision et revêtit le chef investi (différent du chef désigné selon les dispositions de la tradition) d'une parcelle de l'autorité de l'Etat (Lunanga & Kasongo, 1982 ; Balaamo Mokelwa, 2014 ; Mwilo-Mwihi Watuta, 2018, 2021).

De fait, l'ordre colonial s'impose et c'est l'éjection pure et simple de l'ordre précolonial, la non-reconnaissance des institutions précoloniales. Ce principe a été affirmé par les décrets portant création des chefferies et suppression du fonctionnement des institutions traditionnelles Lega. Cette situation est encore d'application à ces jours. Chaque subdivision administrative du territoire Lega est sous l'autorité d'un chef de chefferie reconnu par l'administration politique. Les initiations traditionnelles ne constituent plus la condition sine qua non pour l'exercice du pouvoir sociopolitique au sein de la socioculture Lega. Cette centralisation du pouvoir a eu comme conséquence la fragilisation de l'influence et de l'impact des initiations *Bwali* et *Bwami* dans cette socioculture. Jusqu'à ce jour, les initiés n'ont plus dans leurs attributions l'exclusivité de l'exercice des affaires politiques. La gestion de la vie sociopolitique et culturelle de la chefferie est désormais entre les mains du chef de chefferie et des notables.

Dans cette même optique, l'avènement de nouveaux métiers dans la socioculture Lega comme celui d'infirmier, d'enseignant et de commerçant sont venus remplacer ceux des *Bami*, car ils intéressent de plus en plus les jeunes qui ne trouvent plus dans le *Bwami* une activité à même d'améliorer leur statut social. En réalité, les réformes politiques, administratives et judiciaires ont eu comme conséquence la paupérisation des membres de l'association *Bwami*. Ces derniers sont contraints de survivre dans un monde en pleine mutation.

Sans conteste, le *Bwami* a connu son âge d'or dans une société Lega où la terre ne manquait pas et où aucune sécheresse redoutable n'obligeait à emmagasiner des réserves alimentaires, une société de solidarité et d'abondance. Le *Bwami* était alors une association chargée de maintenir l'ordre économique et sociale en établissant un système de gestion fondé sur ce mode de vie et un cadre idéal en vue de l'acquisition du prestige et des avantages liés à ce statut. Le nouveau contexte peu réluisant conduit à la fragilisation de l'influence des membres de cette association initiatique, ces dernières ayant parmi leurs attributions la garde de la tradition et de toute la coutume Lega. En fait, c'est au sein de l'institution *Bwami* que les valeurs et les connaissances ultimes de la communauté Lega sont transmises en vue d'être incarnées par ses membres.

Il convient de rappeler qu'avant l'arrivée du christianisme, des mesures vexatoires de l'administration coloniale, tout comme du modernisme, 80% des Lega mouraient comme initiés du *Bwami* d'autant plus que tout homme Lega aspirait à accéder à l'un ou l'autre grade de cette association compte tenu des privilèges et du prestige qui y étaient associés. Son nouveau statut, constituait pour le *Mwami*, non seulement un atout honorifique et moral, mais aussi matériel.

Cependant, depuis quelques décennies, cette institution est fragilisée et abâtardie. Les membres de l'association *Bwami* ont perdu leur influence et leur impact exclusifs dans la socioculture Lega. La modernité grandissante et la pauvreté occasionnées par les mutations socioéconomiques et les réformes administratives tout comme politiques en RDC, contribuent à la fragilisation de l'autorité des *Bami* et de leur mainmise sur la communauté. La communauté et en particulier les jeunes, qui trouvaient en eux des personnes exemplaires et dignes d'être enviées suite à l'étendue de leurs valeurs morales et leur position socio-économique et politique enviables, ne regardent plus désormais cette institution avec la même propension. Ces derniers, de plus en plus, se dérobent de leur devoir consistant à succéder à leurs parents au sein du *Bwami* suite notamment à la pauvreté dans laquelle vivent les membres de cette association du fait des mutations provoquées par la mondialisation.

Les autres facteurs tels que la religion, la modernité et les NTIC ne sont pas en reste : ils constituent de nouveaux moyens d'apprentissage des valeurs. Le *Bwali* et le *Bwami* n'ont plus le monopole de l'éducation morale des Lega. Ces derniers trouvent dans les églises, les NTIC et les écoles des instances d'éducation qui malheureusement proposent des enseignements parfois en contradiction avec les valeurs traditionnelles Lega. Selon Harvey (2002 : 22) :

*On peut, certes, admettre que la télévision, l'Internet et d'autres moyens de communication permettent aux populations des différentes parties du monde de recevoir des images et des messages susceptibles de modifier leurs représentations du monde et leurs modalités de comportement.*

La vue de Kabongo Kanundowe (1974) semble trouver ici son application lors qu'il affirme que « *les effets attribués autrefois à l'initiation sont également obtenus par d'autres voies* » telles que l'instruction scolaire, les églises, l'éducation physique, le sport, etc. En réalité, depuis la période coloniale, la religion chrétienne procède à la diabolisation de l'exercice des pratiques traditionnelles des institutions initiatiques que sont le *Bwami* et le *Bwali*, ainsi que de leurs croyances. Elle sanctionne les fidèles qui continuent à s'adonner à leurs pratiques et à leurs croyances : si pas toutes, alors certaines d'entre elles.

En clair, ce qui précède explique la résistance de certains jeunes Lega de participer aux initiations traditionnelles. Selon nos informateurs, la désinformation et les préjugés sur l'initiation *Bwali* expliquent aussi la réticence de certains Lega d'obédience chrétienne de participer à cette l'initiation, qui jadis était une obligation sociale. Écoutons à ce propos cette déclaration de Bulambo Lunanga Manu :

*J'ai 33 ans et je ne suis jamais parti au Lutende. Oui cette initiation peut avoir des enseignements bénéfiques pour la vie et la connaissance de la coutume, mais pour le reste ce sont les enseignements de la sorcellerie. D'ailleurs, le dieu qu'on adore là-bas dans ces initiations, Kimbikili là, prouve qu'on fait intervenir aussi la sorcellerie. Bref, cela prouve que ce n'est pas un lieu propice pour moi chrétien qui ai accepté Jésus comme seigneur et sauveur (Entretien, le 5 octobre 2022 à Bukavu).*

Il s'en suit la baisse de l'influence des initiations traditionnelles suite à l'emprise de la religion chrétienne et aux préjugés qui s'y associent. Rappelons à ce propos que la religion occidentale s'est évertuée depuis des années à diaboliser cette institution. Cette situation contribue, encore aujourd'hui, au développement des préjugés négatifs à propos du *Bwami* et du *Bwali*, surtout par les jeunes chrétiens.

Par ailleurs, la modernité et le caractère cosmopolite de certains centres urbains du Bulega servent de subterfuge pour la relégation des initiés du *Bwami* et des pratiques initiatiques, tout comme d'autres pratiques traditionnelles comme les interdits ou *Mikyombo* de ces centres. Ces dernières sont taxées de pratiques tribalistes et donc incompatibles avec la modernité. Cette affirmation s'adosse sur un communiqué de la mairie du centre urbain de Kamituga. En effet, le 14 juin 2019, Kibwana Iyanho écrivait sur le média en ligne *Le Souverain Libre* :

*Le maire adjoint de Kamituga, Alexandre Ngandu, vient d'interdire toute cérémonie d'initiation coutumière dans cette nouvelle ville. Il vise particulièrement l'initiation lega appelée lutende chez kimbikiti. Alexandre Ngandu ordonne aux gardiens des coutumes de quitter immédiatement la ville et de poursuivre leurs activités d'initiation ailleurs dans le territoire de Mwenga. Il menace de traduire les contrevenants en justice. Selon ce maire adjoint, la ville de Kamituga est une entité cosmopolite habitée par plusieurs communautés et différentes coutumes.*

Cette décision a fortement été critiquée par certains Lega qui dénonçaient une relégation de leur culture loin de la ville, alors que d'autre l'on saluée. Cette mesure ne fait que mettre en évidence l'influence de la modernité sur le patrimoine culturel Lega. Point ne sera donc pas de s'étonner que dans les jours avenir, d'autres centres urbains comme Mwenga-Centre soient soumis à la même loi.

### V.1.1.2. Les proverbes, les contes, les chants et les danses

Les proverbes, les contes, les chants et les danses occupaient une place de choix dans la vie communautaire Lega. Ils y remplissaient les fonctions suivantes : sociale et associative, politique, judiciaire, religieuse et didactique. A ce propos, le principe de l'endosémie culturelle postule la capacité pour toute culture « *de posséder un sens à l'intérieur de sa construction, du fait d'un agencement particulier de ses constituants, du fait d'un ordonnancement d'éléments culturels dont la fonctionnalité et la pertinence font sens à la fois individuellement et collectivement* » (Mbondji Edjenguèlè, 2005 : 95).

Cependant, il est presque rare de trouver en ces jours des jeunes qui détiennent des connaissances relatives aux proverbes, aux contes, aux devinettes, aux chants et aux danses puisque ces éléments patrimoniaux ne connaissent plus le même regain d'intérêt comme jadis, lorsqu'ils avaient le monopole d'intervenir dans tous les aspects de la vie communautaire. De fait, la jeunesse semble ne plus juger prioritaire la maîtrise de la tradition car, cette dernière ne fait plus objet d'un quelconque privilège ou prestige comme dans les temps anciens.

En outre, les chants et les danses sont en ces jours plus visibles dans les cérémonies et les manifestations à caractère politique. Il s'agit entre autres de l'installation d'une autorité politique ou administrative, la promotion et/ou la visibilité d'une autorité ou élite politique, la mobilisation et la sensibilisation au sein des partis politiques, les mitings, etc.

Toutefois, grâce aux NTIC, certains proverbes, contes, chants et danses traditionnels Lega sont numérisés et diffusés aujourd'hui. C'est l'exemple de l'orchestre dénommé *Lukumbi Système za Balega*, sous la houlette de l'artiste Kazembe Vianney, qui numérise les chants et les danses traditionnels Lega, lesquels sont riches de contes et de proverbes, eux-mêmes porteurs d'un message. Ils sont joués aussi bien dans des ménages, des restaurants, des bars, des hôtels, etc. Ils animent également diverses cérémonies festives cosmopolites, comme les cérémonies de mariage aussi bien dans la Chefferie de Basile que dans les villes comme Bukavu, Goma, Kamituga, pour ne citer que celles-là.

### V.1.1.3. Les interdits ou *Mikyombo*

Les éléments patrimoniaux Lega participent à plusieurs aspects de la vie communautaire. Cela se justifie par le principe de l'holisticité ou la globalité qui précise que la culture procède comme un fait total. A en croire Mbondji Edjenguèlè (2005 : 93), parlant de la formulation maussienne du « fait total » :

*Le fait total singulier dans le sens du nombre et singulier dans le sens de sa nature particulière, est pluriel dans sa fonction au sein du système social par le réseau de liens qui vont et viennent entre ce fait culturel particulier et les autres composantes culturelles.*

Tel est le cas des interdits ou *Mikyombo* qui remplissent les fonctions suivantes : judiciaire, économique, propitiatoire, cathartique et écologique. De fait, les interdits ou *Mikyombo*, par le biais du *Bwami bwa Mikyombo* (le *Bwami* punitif ou expiatoire) notamment, jouaient une fonction judiciaire et régulatrice de premier plan dans la mesure où ce dernier constituait une punition qui contribuait à la paix et à la sécurité. Il constituait, en lui-même, la transformation d'un déviant en gardien de la coutume. Ce dernier n'avait plus le droit de violer les règles établies par la coutume et acquérait par la même occasion le droit de sanctionner ceux qui s'en écartaient grâce à son nouveau statut de *Mwami*. Le *Bwami bwa Mukyombo* était donc une sorte de conversion des délinquants ou des déviants en hommes intègres, sages, gardiens de la tradition et de la coutume, chargés de les faire respecter. Telles sont d'ailleurs les qualités attribuées à tout *Mwami Lega*.

Malheureusement, les réformes administratives et politico-judiciaires effectuées dans le Bulega vont entamer le pouvoir des interdits dans la socioculture Lega. Sur le plan judiciaire, les délits importants (*Mikyombo*) ne sont plus à ce jour jugés par les *Bami*. Leur autorité se limite au jugement de petites infractions et litiges concernant le mariage, le divorce, le paiement de la dot, les offenses ou les disputes individuelles, etc. Les tribunaux « modernes » ou juridictions étatiques exercent le monopole du traitement des délits les plus importants, même si certains Lega préfèrent recourir à la coutume en vue de la résolution de certains litiges les opposant entre eux. De même, le *Bwami bwa mikyombo* (*Bwami* punitif) n'est plus pratiqué dans la Chefferie de Baslie. Cette pratique est de plus en plus interdite par les autorités traditionnelles Lega car, considérée comme l'octroi du pouvoir et de l'autorité à un individu ne méritant pas ce privilège.

Les *Bami* établissaient la réglementation en rapport avec la vie en société et la gestion des ressources forestières. Les interdits ou *Mikyombo* intervenaient dans la gestion des ressources naturelles à cause de leur utilité socioculturelle, leur rareté et leur dangerosité pour la vie humaine. Les savoirs locaux liés à la protection de l'environnement tels que pensés par les Lega, constituaient un facteur favorisant la paix et l'harmonie en éclairant sur la gestion et la répartition des ressources. De cette manière, ils contribuaient à limiter les conflits liés aux ressources forestières.

Malheureusement, aujourd'hui la gestion des affaires de grande envergure comme le vol en mains armées, le viol, le meurtre, les conflits fonciers, etc., relève de la prérogative des instances judiciaires modernes. Dans la même veine, avec la création de la Réserve Naturelle d'Itombwe, une grande partie de la forêt de la Chefferie de Basile est passée sous la gestion de l'Etat. Les *Mikyombo* ne constituent plus la seule règle qui régit la gestion des ressources forestières. Cela relève désormais aussi de la compétence de l'Etat congolais qui impose des sanctions en cas d'exploitation illégale de la forêt et de ses ressources.

Pour ce qui est des facteurs religieux et du modernisme, les *Mikyombo* sont de plus en plus diabolisés et perçus de manière péjorative dans le Bulega. La réalité objective du mal moral est acceptée quand elle est exprimée par le terme « péché » ou « zambi » (en langue swahili), mais elle est considérée par l'évangéliste comme subjective et locale lorsqu'elle est exprimée en Kilega par le terme « *Mukyombo* » ou « *Muzombo* » ; alors que les deux renvoient à la même réalité : péché, faute, morale, infraction d'une loi, etc. (Mango, 1969a, 1969b ; Mutimanwa Wakilongo, 1986). Ce qui nous renvoie à l'affirmation selon laquelle les conséquences causées par la religion chrétienne importée de l'Occident continuent à se faire sentir encore aujourd'hui sur le patrimoine culturel Lega.

En effet, les convictions religieuses liées au christianisme sont une raison avancée par certains Lega pour se soustraire à l'observance des interdits. Selon certains de nos informateurs, les croyances religieuses chrétiennes sont en perpétuelle contradiction avec les valeurs et les méthodes employées par la tradition. Cette nouvelle religion a non seulement créé des tensions et des conflits entre les systèmes de croyances, mais aussi elle a fragilisé la réglementation sociale établie depuis des générations, ayant comme fondement la crainte et le respect du sacré. De fait, cette situation continue à porter un coup fatal à la survie des interdits Lega dits *Mikyombo*, alors que la justice et les infrastructures judiciaires modernes ne sont pas encore parvenues à s'implanter dans les villages les plus reculés.

## **V.1.2. Les transformations du patrimoine culturel matériel**

La mondialisation a aussi entraîné des transformations sur le patrimoine culturel matériel du peuple Lega.

### **V.1.2.1. Les objets rituels**

Les objets rituels Lega intervenaient dans différents aspects de la vie de la communauté. Ils y exerçaient plusieurs fonctions à savoir : politique, didactique, religieuse, thérapeutique, propitiatoire, mais aussi cathartique. Une communauté en dehors de laquelle l'ordonnement

et la pertinence desdites fonctions ne peuvent faire sens ni individuellement ni collectivement (Mbondji Edjenguèlè, 2001, 2005 ; Alain Coulon, 2007).

Toutefois, pendant la période de la domination étrangère (arabo-swahili et belge), les envahisseurs procéderont au pillage des objets et autres artefacts utilisés dans différents rites initiatiques. Ils étaient notamment à la recherche des esclaves, du caoutchouc, de l'ivoire, de l'or, des peaux d'animaux, etc. Dans la même optique, ils se sont mis à combattre les membres de l'association *Bwami* non alliés à leur cause en détruisant leurs insignes ou attributs, et en menaçant de mort ceux qui s'obstinaient à les porter (Mwilo-Mwihi Watuta, 2018, 2021 ; Alexandre Safiannikof, 2022). Cet état de choses conduisit à la disparition de la plupart des objets d'art des *Bami* et des guérisseurs-thérapeutes qui se retrouvent dépossédés de leurs objets d'art significatifs.

Aujourd'hui encore, suite à la cupidité des uns et des autres, à la fragilisation de l'autorité et de l'influence des *Bami*, aux mutations socioéconomiques et à la pauvreté grandissante, le pillage, la vente et l'exportation illicite des biens culturels des *Bami* se perpétuent dans le Bulega. Alors que jadis, ces objets étaient protégés grâce à leur caractère sacré, à leur détention uniquement par le biais de l'héritage, et aux différentes techniques traditionnelles associées à leur conservation. Si les membres de l'association *Bwami* ne sont plus craints et si leur influence dans la communauté est réduite, il est logique que leurs biens culturels aient subi la même dynamique.

Dans la foulée, la religion chrétienne ainsi que les mutations socioéconomiques (écoles, hôpitaux, etc.) impactent négativement la sauvegarde de ces objets. Certains Lega ne recourent plus aujourd'hui aux prestataires de la médecine traditionnelle (qui manipulent les objets d'art traditionnels) pour la résolution de leurs problèmes sanitaires et sociaux. D'autres encore, une fois convertis au christianisme, remettent leurs différents biens culturels aux prêtres ou pasteurs qui les brûlent ou en font don aux musées, au cas où ils ne décideraient pas de les vendre. Cette situation remet en question la survie de ce pan du patrimoine culturel matériel Lega :

*Mon grand-père était Mwami. Quand il a décidé de se convertir au christianisme, il a été obligé d'amener tous les masengo à l'église avant d'être baptisé. Les pasteurs ont alors brûlé tous ces objets devant nous, en disant qu'ils contiennent des pouvoirs magiques. On l'avait convaincu en lui disant que ces objets pouvaient l'empêcher de voir le royaume des cieux s'il continue de les garder. Malheureusement, après avoir brûlé ces objets, mon grand-père n'avait plus fait 6 mois en vie, il est mort. C'était l'église 5ème CELPA. Tu vois, il est parti détruire les choses qui le protégeaient, qui le maintenaient en*

*vie et qui aidaient tout le monde d'ailleurs* (Entretien avec Bulambo Mahano Justin, le 05 novembre 2022 à Bukavu).

Par ailleurs, si l'on s'accorde que les objets rituels remplissaient uniquement les fonctions politique, didactique, religieuse, thérapeutique, propitiatoire et cathartique chez les Lega, une autre fonction s'est ajoutée : c'est la fonction esthétique ou décorative. En effet, les Lega fabriquent aussi aujourd'hui des objets d'art pour des fins lucratives. Pour ce faire, les objets d'art sont fabriqués en fonction des usages qu'en feront les acheteurs et selon leurs préférences. L'un de ces usages est décoratif ou ornemental. Itongwa Basubi (Entretien, le 13 juin 2023 à Isopo) raconte à ce propos : « *Je fabrique des objets en bois et en os que j'amène ensuite à Bukavu pour la vente. Il s'agit des statuettes, des masques et des chaises décorées que les gens exposent dans leurs maisons, dans des hôtels et des restaurants juste pour embellir* ».

**Photo 34:** Objets d'art ornant le Panorama hôtel de Bukavu



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

En outre, grâce aux mécanismes exogènes de sauvegarde du patrimoine culturel, certains objets d'art Lega sont conservés et exposés dans des musées en RDC. C'est l'exemple du Musée National du Congo, du Musée National de Lubumbashi, du Musée du Kivu, pour ne citer que ceux-là, qui tous comptent, parmi leurs collections, des pans d'œuvres d'art Lega.

#### **V.1.2.2. Le Lubunga ou Lusu**

Le Bulega connaît de plus en plus des centres urbains, ce qui permet d'affirmer qu'il se modernise au fur et à mesure. Cette dynamique ne laisse pas indifférent les anciennes constructions et habitudes. Dans les temps anciens, au milieu de chaque village se trouvait

érigée une case placée sous la direction du *Mwami* le plus gradé appelée la case *Lubunga* du *Mwami* et une maisonnette de forme rectangulaire à deux portes appelée *Lubunga* des hommes, placé toujours sous l'égide du *Mwami* le plus gradé. Ces deux bâtis jouaient plusieurs fonctions au sein de la communauté : sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, religieuse et architecturale.

Cependant, suite à l'urbanisation grandissante et à la modernité, les *Lubunga* sont de plus en plus rares dans le Bulega. Cette situation est plus désastreuse pour ce qui est du *Lubunga* des hommes : dans toute la Chefferie de Basile, il n'en reste que quelques-uns. Par exemple, dans le Groupement de Babulinzi, le seul *Lubunga* des hommes est celui se trouvant à la cour royale de la chefferie à Butimba. Ce dernier sert de cadre uniquement pour les réunions de la chefferie, les différentes assemblées organisées par cette dernière et le jugement des litiges. C'est aussi dans ce *Lubunga* que le Conseil des sages discute des questions relatives à la vie de la chefferie de manière générale. Les activités religieuses, éducatives et commensales ne sont plus exercées en ce lieu. Ce bâti se voit ainsi désacralisé et perd certaines de ses fonctions. De même, les matériaux utilisés pour son architecture diffèrent, à peu de choses près, de ceux utilisés pour la construction du *Lubunga* traditionnel. Pour sa construction, l'on utilise les matériaux modernes et traditionnels tels que les planches de menuiserie comme piliers, les tôles métalliques pour la toiture et les bambous servent de murs. Ces derniers sont superposés et soutenus par des planches, le tout maintenu par des clous.

**Photo 35:** Le *Lubunga* "moderne" des hommes



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

### V.1.2.3. Le *Mutanga*

Le *Mutanga* était exposé dans le *Lubunga* des hommes ou dans la case *Lubunga* du *Mwami* où il était contemplé et interprété par les hommes réunis en ce lieu. Cet instrument, suite à la maîtrise et à l'interprétation des proverbes qu'il symbolise, remplissait les fonctions sociale, judiciaire et didactique au sein de la communauté.

Toutefois, la disparition du *Lubunga* entraîne de facto celle de cet objet jouant un rôle de premier plan dans la socioculture Lega. Dans la foulée, les mutations socioéconomiques en cours dans le Bulega ont entraîné le désintérêt des jeunes Lega à l'égard de cet instrument. En effet, puisque le *Lutanga* servait d'argument permettant de soutenir la défense en cas de litige, de prononcer la sentence ou encore on s'y referait dans toutes les occasions pour démontrer l'étendue de connaissance de la tradition du locuteur, les instances judiciaires modernes sont devenues des cadres permettant de juger les litiges et les connaissances scolaires, les seules valorisées dans la communauté. Le *Mutanga* ne fait plus le poids face à ces dynamiques et laisse place aux nouveaux facteurs permettant d'évaluer le degré de connaissance et la capacité à résoudre les conflits. Cette situation sonne le glas du *Mutanga* qui constituait jadis un élément d'identité, un facteur de prestige et un symbole de détention de larges connaissances argumentatives utiles dans les discussions et les défenses lors d'un palabre.

### V.1.2.4. Les objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat

Les objets fabriqués grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels Lega étaient utiles pour leur usage dans la vie quotidienne. Ils intervenaient aussi bien dans la satisfaction de différents besoins économiques que dans la sauvegarde d'un savoir artisanal multiséculaire répondant aux besoins socioéconomiques et aux contraintes économiques et environnementales ; donnant lieu aux fonctions économique et sociale du patrimoine culturel Lega. Les principaux matériaux utilisés étaient les fibres végétales (dures et lisses) : les lianes (*Lububi* ou *Keke*), les rotins (*Bikusu*) et le raphia (*Lweku*), le métal et l'argile.

Cependant, le nouveau mode de vie lié à la modernité et les mutations socioéconomiques favorisent l'émiettement du patrimoine culturel Lega dans la mesure où les anciens métiers traditionnellement utiles dans la communauté se voient remplacés purement et simplement par de nouveaux. L'exercice d'un métier comme celui de vannier, de forgeron et de potier tombent en désuétude très rapidement. Cela se justifie par le fait que les Lega préfèrent de plus en plus l'usage des objets et Ustensiles modernes au détriment des objets et Ustensiles traditionnels

considérés alors comme dépassés et non adaptés au contexte moderne. Néanmoins, certains Lega continuent de pratiquer les savoirs et savoir-faire traditionnels liés à la vannerie, à la forge et à la poterie. Ils essaient encore aujourd'hui, tant soit peu, de gagner leurs vies grâce aux produits fabriqués à partir de leurs savoirs et savoir-faire. Malheureusement le gain obtenu laisse à désirer.

**Photo 36:** Jeune Lega vendant des hottes traditionnelles pour la survie



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

Pour faire face à ce défi, mais aussi dans le souci de s'arrimer aux contraintes qu'imposent la modernité, les mutations socioéconomiques et les mutations environnementales (la rareté, la qualité et la préférence de certains matériaux), certains artisans font intervenir des techniques empruntées d'autres cultures ainsi que de nouveaux matériaux dans la fabrication des objets destinés à la vente. C'est l'exemple de la vannerie dans laquelle on utilise aujourd'hui les épis de maïs, les feuilles de palmier (*Ibondo, Ibila*) et le plastique comme matériaux de fabrication. De même, ils procèdent à la production des objets modernes tels que des étagères, de nouvelles formes des meubles, des plateaux, des berceaux, des objets décoratifs, des sacs, des paniers, des hottes, des paniers et des corbeilles en plastique, des pots de fleur, etc. Cela a pour conséquence l'introduction de nouvelles fonctions dans la vannerie et la poterie telles que l'esthétique et/ou la décoration. L'adaptation aux changements socioéconomiques a ainsi été à la base du développement de nouveaux mécanismes permettant de faire face à cette dynamique et subvenir aux besoins d'existence de plus en plus difficiles et

chers aujourd'hui. Pour ce faire, certains Lega migrent vers les villes comme Bukavu en vue de se faire la clientèle et vendre leurs productions à des prix plus satisfaisants.

**Photo 37:** Hottes et paniers modernes



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

En outre, la tendance à la préférence de l'architecture moderne au détriment de celle traditionnelle conduit à la disparition progressive des ponts à liane sur plusieurs rivières chez les Lega. Cette tendance dynamiste est justifiée par les deux défis majeurs suivants : d'abord la durée de vie des matériaux utilisés (lianes, bois, bambous, etc.) n'est pas connue, ce qui peut conduire à la rupture du pont à tout moment et causer des dégâts, ensuite la coupe régulière des matériaux contribue à la destruction et à la dégradation de la forêt.

Il ressort de ce qui précède que ce vaste contexte non reluisant a planté le décor et à même temps a servi de tremplin non seulement pour la disparition progressive, mais aussi pour la reconfiguration ou la réadaptation des savoirs et savoir-faire traditionnels Lega transmis de génération en génération.

En somme, sous l'effet de la mondialisation, il s'observe non seulement des pertes ou des disparitions, mais aussi des continuités et des innovations au sein du patrimoine culturel du peuple Lega. Cet état de choses entraîne des repercussions sur l'identité culturelle de ce peuple.

## **V.2. LES CONSEQUENCES DES TRANSFORMATIONS DU PATRIMOINE CULTUREL SUR L'IDENTITE CHEZ LES LEGA**

L'identité culturelle renvoie au sentiment d'appartenance, d'identification ou encore d'attachement à une communauté à laquelle un individu ou un groupe d'individus se réfère. Elle s'exprime et se traduit à travers le patrimoine culturel en termes des pratiques, croyances, valeurs, savoirs et savoir-faire, mémoire historique, ainsi que les objets matériels qui leur sont associés. Autrement-dit, c'est grâce à son patrimoine culturel qu'un peuple traduit, exprime et manifeste sa particularité, sa singularité ou son identité culturelle.

Les transformations du patrimoine culturel Lega sont à la base de plusieurs conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple. Cette section propose de présenter lesdites conséquences selon les dynamiques observées sur chacune des différentes typologies du patrimoine culturel Lega.

### **V.2.1. Les conséquences des transformations du patrimoine culturel immatériel sur l'identité chez les Lega**

Les transformations subies par le versant immatériel du patrimoine culturel Lega, induites par la mondialisation, ont eu un certain impact sur l'identité culturelle de ce peuple.

#### **V.2.1.1. Les initiations traditionnelles**

Suite aux différentes réformes politiques et administratives, aux mutations socioéconomiques, aux mutations religieuses, à l'urbanisation et au modernisme, les initiations traditionnelles peinent à fonctionner normalement. Elles ont perdu leur âge d'or.

En réalité, ces facteurs subversifs ont entraîné des dérives morales parmi les membres de l'association *Bwami*. Ces derniers, à cause de la pauvreté, succombent aux vices, car essayant de soutenir leurs besoins de subsistance. Au lieu de faire respecter la tradition, ils créent des délits (*Mikyombo*) en faisant payer des pénalités aux récalcitrants dans le but de survivre. De fait, la pauvreté grandissante dans laquelle vivent actuellement les *Bami ya kikumbu* (*Bami* traditionnels) ne fait que sonner le glas de cette institution prestigieuse qu'est le *Bwami* si rien n'est fait afin de lui redorer le blason terni. Car, le grade de *Mwami* ne présente désormais que peu d'attrait pour les jeunes.

Par ailleurs, les mesures officielles restrictives contre les initiations traditionnelles et les pratiques traditionnelles portent un coup fatal au patrimoine culturel Lega. Il en ressort la disparition des pans entiers du patrimoine culturel Lega car elles servent de cadre de

transmission et de viabilité d'une grande partie du patrimoine matériel et immatériel de la socioculture Lega. Cette situation accélère la perte de l'identité culturelle Lega étant donné qu'elle conduit à l'aseptisation des cultures, à l'annihilation des fonctions que ce patrimoine jouait chez les Lega, et à la disparition d'un héritage multiséculaire transmis depuis plusieurs générations.

Les transformations dont sont victimes les initiations traditionnelles Lega pourraient, à long terme, conduire à l'extinction des *Bami* comme gardiens de la tradition et de la coutume Lega faute d'une jeune génération des *Bami* pouvant perpétuer les valeurs qu'incarne cette institution si prisée jadis dans tout le Bulega. Avec pour résultat la perte de l'identité culturelle Lega traduite et exprimée par le patrimoine culturel hérité et transmis depuis des générations. Ceci est la conséquence du rejet ou de la négation pure et simple du principe de la sociocentralité spatio-temporelle telle que pensée par Mbondji Edjenguèlè (2005 : 90), qui renvoie à la nécessité de la prise en compte du « *lieu de production de l'institution culturelle, le moment historique qui la rythme, la géographie qui lui a servi de scène dans la mesure où elle a quelque influence sur la société en procès de création culturelle [...] eu égard à son génie propre* », avant toute action ou décision engageant la vie culturelle de la communauté qui est à l'origine de sa création.

#### **V.2.1.2. Les proverbes, les contes, les chants et les danses**

Les dynamiques provoquées par la mondialisation sont à la base de la diminution de connaissances relatives aux proverbes, aux contes, aux chants et danses, et à leur utilisation dans la socioculture Lega. Il en ressort une crise de la connaissance de la tradition, surtout de la part des jeunes. Cette situation implique la disparition progressive des pans entiers du patrimoine immatériel Lega à enjeux multiples car, fruits et témoins de la sagesse héritée des ancêtres ; ce patrimoine étant utile pour ses fonctions sociale et associative, politique, judiciaire, religieuse et didactique.

En outre, la numérisation de proverbes, de contes, de chants et de danses, par le biais des NTIC, favorise la conservation, le dévoilement, la diffusion et l'exportation du patrimoine culturel Lega. Ce dernier constitue l'expression et le témoignage de la philosophie du peuple Lega, de ses expériences, de sa sagesse, de sa mémoire, de son histoire et de ses connaissances collectives, de son art de vivre, de ses émotions (joies, espoirs, peines, tristesses, etc.), tout comme de ses rapports avec la nature. Par ce fait, le numérique œuvre pour la large connaissance du patrimoine culturel Lega par le grand public et son ouverture au monde

extérieur. Ce qui contribue au renforcement et à la sauvegarde de l'identité culturelle de ce peuple de manière générale, et celle de la jeune génération Lega de manière singulière.

### V.2.1.3. Les interdits ou *Mikyombo*

La fragilisation et la non-observance des interdits impliquent par corolaire l'annihilation, sinon la disparition des fonctions (judiciaire, économique, propitiatoire, cathartique et écologique) que ceux-ci remplissaient dans la socioculture Lega. Il en résulte la crise de valeurs morales au sein de la communauté d'autant plus que les instances judiciaires modernes ne sont pas encore parvenues à couvrir tous les recoins du territoire Lega, alors qu'ils ne sont pas à l'abri des effets induits par la mondialisation grandissante. De même, cette situation est aussi justifiée par l'interdiction du *Bwami bwa mikyombo* (*Bwami* punitif) par les autorités traditionnelles Lega.

De fait, les conversions religieuses et les instances judiciaires modernes fragilisent le respect des interdits, lequel avait pour fondement la crainte et le respect du sacré. Cette désacralisation est à l'origine de la dépravation des mœurs et du laxisme dans le chef de certains Lega. Ishiba Wabutola, initiée du *Bwami* et chargée de faire respecter les interdits, s'indigne de la situation en ces termes :

*Il y a un désordre qui s'observe aujourd'hui. Les gens n'ont plus peur de ce qui est sacré, ils n'ont plus peur des conséquences surnaturelles que leurs actions peuvent engendrer à cause de leurs églises. Ils mettent l'accent seulement sur les pénalités qu'il faut payer. La personne se dit que même si je fais un Mukyombo je vais seulement payer la pénalité et c'est tout. Rien ne va plus m'arriver. Et je peux encore commettre un autre puis je vais encore payer la pénalité. Et aussi comme aujourd'hui tout ce qui intéresse les Bami c'est les pénalités qu'on va les payer. De nos jours, les gens ont seulement peur de l'Etat. On n'a plus peur de nous (Entretien, le 14 juin 2023 à Bugambi).*

Par ailleurs, « face à un environnement donné, chaque peuple exerce son génie propre, sa créativité pour élaborer des réponses spécifiques compte tenu de ses expériences, de son vécu, de son potentiel inventif et bien d'autres facteurs » (Mbondji Edjenguèlè, 2005 : 91). Pour cette raison, les membres de l'association *Bwami* utilisent les matériaux puisés dans l'environnement pour la fabrication des objets, artefacts et insignes qui leur sont indispensables dans la vie culturelle de cette association vitale pour la socioculture Lega. Ce qui a justifié la mise en place, par la coutume, des interdits pouvant réglementer la gestion des ressources forestières.

**Photo 38:** Bonnet du *Mwami* fait à partir d'écailles de pangolin géant, exposé au Musée du Kivu



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Décembre 2022

Suite à la rareté de ces ressources observée de plus en plus dans le Bulega en raison de la destruction, de la dégradation ou de l'extermination des espèces, laquelle est favorisée par la non-observance des *Mikyombo*, les objets et insignes ou attributs des membres de l'association *Bwami* disparaissent chaque jour car, ils sont devenus rares à cause des pillages et des ventes illégales. Pourtant ces objets tout comme ces attributs ou insignes permettent aux *Bami* d'exprimer leur identité culturelle : exprimer leur appartenance à l'association *Bwami*, leur statut social, le degré qu'ils occupent au sein de cette association, mais aussi de satisfaire différents besoins au sein de la communauté et de leur association (politiques, didactiques, thérapeutiques, propitiatoires, religieux).

Il en résulte aussi la rareté des ressources alimentaires d'autant plus que les *Mikyombo* favorisaient la gestion durable des ressources forestières et aquatiques. A la suite de leur fragilisation et de leur avilissement, les plantes hôtes des chenilles, des champignons et autres ressources alimentaires sont détruites.

**Photo 39:**Chenilles préparées pour la consommation



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Novembre 2022

Il en est de même pour les espèces permettant la fabrication des meubles, des vans, des nattes et d'autres objets à usage domestique, mais aussi les plantes à vertu médicinale ne sont pas en reste. Cette situation impacte négativement aussi bien la santé physique que la vie au sein de la communauté. Tandis qu'en réponse aux problèmes « *de pénurie alimentaire, de famine, de maladie de toute sorte, de cataclysmes naturels et de la mort, la communauté des hommes présente dans les miracles a élaboré des solutions. En d'autres termes, à ses problèmes, elle a opposé une culture* » (Abouna, 2014 : 137).

Dans cette même optique, la transformation d'une partie des forêts de la Chefferie de Basile en Réserve Naturelle ne fait qu'empirer cette situation déjà désastreuse pour le peuple Lega dont la survie dépend également des ressources forestières et aquatiques. De fait, les Lega vendent les produits alimentaires puisés dans la forêt et différents objets fabriqués grâce aux savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat dont les matériaux utiles pour la fabrication sont tirés de la forêt, dans le but d'essayer de soutenir tant soit peu leurs besoins de subsistance.

Cependant, à la suite de l'indisponibilité fréquente de ces ressources en raison des mutations juridiques, c'est-à-dire que désormais l'Etat, à travers l'ICCN, limite les droits d'accès et d'usage des ressources forestières, le prix desdits produits galope sur le marché, ce qui décourage les acheteurs. Cet état de choses pénalise la survie des ménages et contribue à l'acuité de la paupérisation du peuple Lega qui vit déjà dans une extrême pauvreté.

**Photo 40:** Chenilles et champignons comestibles exposés pour la vente et leurs prix



**Source :** VICTOIRE MUKE Vicky, Juillet 2023

En outre, les mesures restrictives étatiques en matière de gestion des ressources forestières privent la RDC de manière singulière et le monde en général d'une des solutions aux problèmes que posent la dégradation de l'environnement et l'extinction des espèces. Car « *l'usage et l'importance des Us et coutumes constituent, sans doute, des lieux de refuge pour des nombreuses espèces dans le cadre de conservation de la nature* » (Mangambu Mokoso et ali., 2021 : 342). Dans le même engrenage, l'Unesco (2015 : 6) affirme :

*Aujourd'hui, la contribution du patrimoine culturel immatériel à la durabilité environnementale est reconnue dans de nombreux domaines tels que la conservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que la capacité de faire face et de répondre à des situations de catastrophe naturelle.*

## **V.2.2. Les conséquences des transformations du patrimoine culturel matériel sur l'identité du peuple Lega**

Les dynamiques du versant matériel du patrimoine culturel Lega, déclenchées par la mondialisation, par le biais de ses diverses expressions, ont eu un certain impact sur l'identité culturelle de ce peuple.

### **V.2.2.1. Les objets rituels**

Les changements intervenus sur les objets rituels comme patrimoine culturel matériel Lega entraînent plusieurs conséquences dans la vie culturelle de cette socioculture. En effet, le désintérêt des jeunes pour l'initiation *Bwami* accélère la perte des insignes (attributs) et objets initiatiques qui ne trouvent plus en ces derniers des héritiers et donc des gardiens pouvant

assurer leur protection, leur conservation et leur sauvegarde. Cette situation, au côté des pillages, de la vente, de la calcination et de la déportation de ces objets et insigne dans les musées, contribue à la privation de la socioculture Lega des objets et/ou artefacts indispensables pour le bon déroulement des initiations traditionnelles (*Bwali* et *Bwami*). Ce qui pénalise les initiations traditionnelles dans leur ensemble.

Il s'en suit la disparition des traits identitaires permettant la distinction des membres de l'association *Bwami* des non-initiés appelés *Basubu*, ces insignes constituant leur identité culturelle et leur héritage. Ensuite, la disparition et/ou la rareté des objets ou artefacts et des insignes implique celle des outils permettant aux membres de l'association *Bwami* et aux prestataires de la médecine traditionnels (guérisseurs-thérapeutes) d'apporter des solutions aux différents problèmes et défis auxquels les Lega font face dans la vie de manière quotidienne car chargés d'une force héritée de leurs différents usagers de génération en génération.

De cet état de chose, découle aussi la perte d'une identité culturelle, d'un héritage et donc d'un patrimoine culturel hérité et transmis de génération en générations, symbole et témoin de la vie des *Bami* et des guérisseurs-thérapeutes anciens, de leur savoir et savoir-faire et/ou de leur capacité à résoudre les problèmes de la communauté et de leur capacité à maîtriser la nature.

Par ailleurs, la nouvelle fonction décorative ou esthétique des objets d'art Lega permet aux artisans de soutenir leurs besoins de subsistance grâce aux revenus pécuniaires qui résultent de la vente de ces objets. Cela contribue également à faire connaître les productions artistiques Lega dans le monde bien qu'extirpées de leur contexte fonctionnel d'origine.

Dans la foulée, les musées favorisent également le dévoilement du patrimoine culturel Lega et donc sa large connaissance par le grand public de par le monde. Cela contribue au renforcement et à la sauvegarde de l'identité culturelle de ce peuple de manière générale, et celle de la jeune génération Lega vivant dans des centres urbains de manière singulière. Dans cette optique, les musées renforcent non seulement leur sentiment d'appartenance, d'attachement et d'identification à leur socioculture, mais aussi leur permettent de se rendre compte de leur particularité ou de leur singularité. Malheureusement, seulement très peu de jeunes Lega s'intéressent aux musées qu'ils visitent d'ailleurs très rarement.

### V.2.2.2. Le *Lusu* ou *Lubunga*

Les conséquences de la disparition du *Lubunga* ou *Lusu* ainsi que celles des dynamiques intervenues quant à ses fonctions se font de plus en plus sentir dans le Bulega. En effet, avec l'urbanisation du Bulega, mais aussi suite à l'avènement des juridictions modernes et autres mutations socioéconomiques, les *Lubunga* deviennent de plus en plus rares. Cette situation prive cette socioculture d'un cadre favorisant non seulement la cohésion sociale car il était au centre même de la vie communautaire, mais aussi le bon déroulement des activités initiatiques, politiques, judiciaires, didactiques et religieuses.

De fait, les hommes se rassemblaient, passaient des journées, se récréaient (jeux, chants et danses folkloriques) et partageaient la nourriture en ce lieu. Par conséquent, toutes les femmes préparaient la nourriture et apportaient au *Lubunga* pour le partage entre les hommes faisant de ce lieu un refuge prisé par les orphelins et les célibataires. Cette commensalité tout comme cette présence en permanence en ce lieu renforçaient les liens et l'intégration sociale. De même, cet endroit rassemblait tous les Lega puisqu'il était un forum politique, juridique et religieux et par ce fait il contribuait au rassemblement et au rapprochement des Lega, tout en restaurant en permanence l'harmonie de ceux-ci, tout comme entre ces derniers et le numineux. Bref, il était le lieu des cultes communautaires, mais aussi un endroit où se traitaient tous les affaires de la communauté (cour où sont organisés les palabres, rendus les jugements, prononcées les sentences, réprimés les délits, etc.). Mulyumba wa Mamba (1993 : 80-81) de son temps, remarquait le caractère fédérateur du *Lusu* de par sa morphologie. En effet, il affirme :

*La morphologie de la case – forme circulaire, double voire triple entrée, ou entrée et sortie, axe intérieur soutenant la toiture par le faîte, etc. – prend dans cette optique tout son sens hermétique, un double sens à la fois de matrice pour la renaissance à la vie spirituelle et de gouffre où l'ancienne existence prend fin.*

Puisque la case *Lusu* présente une forme circulaire avec deux ou trois portes, un toit conique et sans artifices et placé entre les rangées des habitations du village, une porte du côté de l'entrée du village et une autre du côté de la sortie, Mulyumba wa Mamba (2000 : 22) pense qu' : « elle est, par cette morphologie et par son emplacement au centre ou au milieu du village, l'expression éloquente de la pensée mythique : centre de l'univers, matrice tellurique où se définissent les mécanismes régulateurs de la vie du village ». Cette disposition place le *Lubunga* au centre de la vie sociale, politique, économique, culturelle et religieuse de la communauté. Ce qui fait de cette case le « pilier de la vie communautaire Lega ». Il devient, de

par son emplacement, sa morphologie et ses fonctions qu'il joue dans la communauté, un symbole de l'unité, de la solidarité et un élément vital où gravite toute la vie des Lega. Dans la foulée, la case *Lubunga* du *Mwami* est un lieu où sont conservés tous les objets initiatiques ainsi que tous les insignes du *Bwami*. Par ce fait, c'est une sorte de *musée traditionnel*, un lieu de mémoire de grande importance en ce sens que ces objets ont été sauvegardés et transmis de générations en générations comme héritage vivant et ont servi sous plusieurs *Bami* qui en ont fait l'usage. Ce lieu sert aussi de cadre abritant les initiations traditionnelles de *Bwami*.

L'annihilation de certaines de ces fonctions suite à la disparition progressive de ces bâtis (*Lubunga*) induite par la mondialisation, conduit à la fragilisation de l'identité culturelle du peuple Lega.

En outre, l'influence de l'architecture moderne sur la construction du *Lugunga* dans le Bulega conduit, de fil en aiguille, à la disparition d'un savoir et savoir-faire architectural transmis de génération en génération depuis des temps immémoriaux, et répondant aux contraintes environnementales et fonctionnelles de cette socioculture.

### **V.2.2.3. Le *Mutanga***

La disparition progressive et la non-maîtrise du *Mutanga* qui s'observe aujourd'hui avec acuité dans la socioculture Lega impliquent des conséquences désastreuses au sein de cette socioculture car, elles conduisent à l'annihilation ou à l'aviissement des fonctions sociale, judiciaire et didactique, que ce patrimoine culturel jouait dans la communauté.

En effet, le *Mutanga* est une méthode pédagogique audio-visuelle propre à la socioculture Lega. Il est un recueil de proverbe que l'individu regarde et contemple. Par ce fait, il est un matériel didactique utilisé par les Lega pour enseigner la sagesse, éveiller l'esprit des Lega et les susciter à la réflexion et au raisonnement. Selon Kibasomba et Defour (1982 : 253), « *l'élaboration du Mutanga poursuit décidément une mission, précieuse et fondamentale de cohésion et génération des éléments ou des essences déclencheurs de conscience et de réflexion* ». Il devient donc ainsi une école de la sagesse digne de ce nom car le Lega y recourt des temps en temps dans tous ses discours (dans les assembles, les jugements, le mariage, les initiations, etc.) en vue de soutenir ses arguments selon les objectifs poursuivis.

L'efficacité de cette corde comme méthode d'enseignement est due à l'audio-visuel qui rend facile l'enseignement et l'assimilation. Ainsi, cette corde, « *basée sur l'image (les objets) et le son (proverbes, contes, conseils, chants), [...] fournit, en audio-visuel, des éléments aisés à enseigner et à assimiler* » (Kibasomba & Defour, 1982 : 258). De même, le *Mutanga* est un

instrument didactique ouvert aussi bien à la tradition et à la modernité d'autant plus que le côté droit non fermé permet d'ajouter sur la corde d'autres objets résultant de nouvelles expériences de vie auxquelles les Lega feront face selon le lieu et les époques. La tradition et la contemporanéité sont donc le propre du *Mutanga*. Grâce à cet exercice de l'esprit, il devient une école de la parole, de l'éloquence et de la rhétorique (Ikanga, 2012 : 8), ce qui constituerait une aubaine pour des métiers modernes (juristes, diplomates, etc.). Cela traduit une éducation à la fois traditionnelle et actuelle, adaptée à l'évolution technologique et idéologique que connaît le monde moderne. Kibasomba et Defour (1982 : 261) affirmaient déjà de leur temps : « *tout comme une corde peut se prolonger aussi longtemps que le besoin se ressent, cette ouverture est illimitée. Dès lors, les proverbes mutangistes deviennent polysémiques, mais liés à une signification plus globale du prolongement, continuité, survie et évolution du peuple lega* ».

Ainsi, le *Mutanga* traduit le génie intellectuel du peuple Lega. Grâce au développement d'une méthode d'enseignement audio-visuelle, les Lega se sont distingué des autres peuples de la forêt sur le plan scientifique et éducatif. A ce propos, Kibasomba et Defour (1982 : 265), n'avaient pas passé sous silence leur admiration vis-à-vis du peuple Lega en ces termes : « *A vrai dire, rassembler les proverbes est une chose, mais être déterminé à faire représenter et signifier concrètement par des objets symboliques, c'est franchement toute une autre chose, beaucoup plus révélatrice* ».

De même, le *Mutanga* est le fruit des expériences assidues et répétées par les Lega de générations en générations. Par ce fait, il constitue une véritable mémoire qui renseigne sur les règles de conduite, les valeurs et la morale proposées et instituées par la communauté depuis des lustres. Parlant de cette corde, Kibasomba et Defour (1982 : 258), affirment : « *elle dispense un enseignement constamment rappelé à la mémoire : à chaque pas qu'il fait, l'homme voit tel ombre, entend tel oiseau, manie tel instrument qui, tous, lui remettent en esprit le proverbe qu'il a appris, le comportement qu'on lui a suggéré* ». C'est une somme d'expériences vécues dans la communauté et rendues théoriques, tangibles et observables par celle-ci.

Eu égard à tout ce qui précède, la disparition du *Mutanga*, l'ignorance liée à son interprétation tout comme sa non-utilisation dans les différentes circonstances de la vie aujourd'hui, conduit à celle d'un patrimoine culturel matériel Lega qui serait fatale non seulement pour la socioculture Lega puisque porteur et vecteur d'un symbolisme et de son identité culturelle mais aussi pour la RDC et le monde de manière générale de par la richesse qu'il porte et qu'il véhicule.

#### **V.2.2.4. Les objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat**

La perte progressive des savoirs et savoir-faire utiles pour la fabrication des objets et Ustensiles utiles pour l'usage quotidien, la préférence des objets et Ustensiles modernes au lieu de ceux traditionnels, et l'introduction de nouvelles techniques et matériaux de fabrication dans l'artisanat, entraînent des conséquences dans la socioculture Lega. Non seulement ces dynamiques rendent de plus en plus difficile la vie dans cette socioculture, mais aussi elles permettent de soutenir les moyens de subsistance et leur procure un sentiment d'identité.

En effet, les Lega vivent aujourd'hui dans une situation de pauvreté extrême ne permettant pas l'approvisionnement en objets et Ustensiles modernes car, ces derniers coutent chers par rapport au revenu de la population Lega composée en grande majorité des agriculteurs pratiquant l'agriculture destinée à l'autoconsommation. Pourtant, les objets et Ustensiles traditionnels pourraient leur permettre de vivre de manière décente même sans faire recours aux objets et ustensiles modernes. De même, les métiers de forgeron, de vannier ou de potier pourraient s'avérer être des activités économiques pouvant leur fournir les moyens de subsistance de manière à faire face à la pauvreté qui gangrène le terroir.

Malheureusement, les objets et Ustensiles traditionnels coutent de plus en plus chers à leur tour dans le Bulega et plus encore lorsqu'ils sont acheminés vers les villes comme Bukavu. C'est l'exemple du tabouret *Kekele* fait à partir des lianes (*Lububi*), lequel est vendu à 35.000 Fc., soit 15 \$. Les paniers faits à partir des *Bikusu* sont vendus à 5.000 Fc., soit 2,5 \$, suite à la rareté de leurs producteurs dans la Chefferie de Basile. Par ailleurs, la lance est vendue à 45.000 Fc., soit 22,5 \$. Ces prix sont ainsi arrêtés en vue de permettre aux artisans de vivre des produits de leur travail.

Malgré cet état de choses qui semble avantageux pour les artisans qui exportent leurs productions vers les centres urbains, la situation est toute autre pour les villageois qui sont obligés de vendre sur place faute des moyens de déplacement. La préférence des objets et Ustensiles modernes au détriment de ceux traditionnels décourage ou démotive ces artisans. C'est ce qu'on peut lire à travers cette affirmation de Lusiya Makito qui est vannière :

*Aujourd'hui les gens préfèrent les paniers, les hottes, les vans et même les corbeilles en plastique. Ils disent que c'est plus endurant. C'est pour cela que je suis obligée de vendre les objets que je tresse à des prix réduits. [...] mais ceux qui achètent mes objets eux partent les vendre cher à Bukavu ou à Kamituga (Entretien, le 19 novembre 2022 à Kitwa).*

Cette situation antinomique accélère la pauvreté dans le Bulega et la disparition des savoirs et savoir-faire traditionnels multiséculaires liés à la production des outils et Ustensiles qui pourraient pourtant constituer des sources de revenus en faveur du développement économique des Lega et de leur territoire.

Ce dynamisme des préférences n'épargne pas non plus la disparition du savoir-faire artisanal traditionnel relatif à la construction de ponts à liane répondant aux contraintes environnementaux et socioéconomiques du terroir.

Néanmoins, l'adoption de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux pour la production de nouveaux objets ayant de nouvelles fonctions dans la vannerie et la poterie, comme mécanismes permettant de contrer les contraintes liées aux mutations socioéconomiques et environnementales, contribue à la sauvegarde des savoirs et savoir-faire traditionnelles Lega, quoi qu'un peu réajustés pour des raisons d'adaptation. Cela permet aussi à plusieurs ménages Lega vivant dans les conditions économiques déjà difficiles de soutenir leurs moyens de subsistance, tout en continuant de leur procurer un sentiment d'identité.

### **V.3. LES STRATEGIES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA**

La sauvegarde du patrimoine culturel Lega qui implique de facto celle de son identité culturelle, est intimement liée à l'approche développée et empruntée par les parties intervenant dans ladite sauvegarde.

En effet, la sauvegarde du patrimoine culturel Lega dépend inconditionnellement du respect du contexte socioculturel de ce peuple dans l'élaboration des mécanismes exogènes et endogènes visant sa sauvegarde.

#### **V.3.1. La prise en compte du tréfonds culturel local dans les mécanismes exogènes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega**

L'Etat congolais intervient dans la protection de son patrimoine culturel en faisant intervenir plusieurs mécanismes. Malheureusement, ces derniers ne parviennent pas encore, de manière efficiente, à entraver le processus de dégradation, d'abâtardissement et de disparition dudit patrimoine. Leur échec se justifie par le fait qu'ils ne tiennent pas compte du contexte de chaque socioculture.

En effet, traditionnellement, la société Lega ne connaît pas de pouvoir centralisé. La gestion du patrimoine culturel s'effectue au niveau du clan qui est l'unité politique la plus

effective. Par exemple, le *Bwami Lega* est familial. Ce qui implique que les grades au sein de cette association tout comme les objets initiatiques sont transmis au sein de la même famille. Les membres du clan en assurent donc la transmission, la conservation et la sauvegarde. Ce qui veut dire qu'en dehors de ce cadre spécifique, les objets d'art tout comme les initiations traditionnelles dans lesquels ils servent ne pourraient être sauvegardés.

Malheureusement l'Etat congolais, à travers sa constitution et l'arrêté fixant le statut du chef coutumier, a confié la charge de la sauvegarde du patrimoine culturel des sociocultures congolaises aux autorités coutumières reconnues et investies par le pouvoir public. Ces derniers exercent un pouvoir que l'on peut qualifier de centralisé. Cette manière de procéder, extrapolée sur toutes les sociocultures congolaises, n'est pas compatible avec le contexte socioculturel Lega.

Il en résulte donc que toute entreprise visant la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega, ne s'inspirant pas du tréfonds culturel local de ce peuple, ne pourra que se solder par un échec. Ce qui implique la concentration de la sauvegarde sur les agents traditionnels intervenant dans la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel Lega que sont les membres de l'association *Bwami*, les anciens initiés du *Bwali* appelés *Bakundi*, les détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels et le peuple Lega. Il s'agit de manière concrète :

- d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de l'autorité des agents traditionnels intervenant dans la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel au sein de la socioculture Lega, notamment en faisant de certains d'entre eux des agents du Ministère de la Culture, Arts et patrimoines de par leur rôle primordial dans leurs communautés en faveur du patrimoine culturel ;
- de permettre et de rendre effective une gestion participative des ressources naturelles au sein des aires protégées,
- d'appuyer les projets d'archivage et de numérisation des proverbes, des contes et des interdits comme patrimoine culturel immatériel Lega,
- d'encourager et de mobiliser pour la construction des *Lubunga* et de créer des conditions propices pour le déroulement et la célébration des initiations traditionnelles et des pratiques liés aux interdits ou *Mikyombo* en supprimant toutes les mesures légales restrictives,
- intégrer et reconnaître les interdits et autres savoirs et pratiques traditionnels Lega comme mécanismes permettant la bonne résolution des conflits en pays Lega,

- de déclencher le processus de restitution de certains objets rituels initiatiques, conservés et exposés dans les musées, aux membres de l'association *Bwami* qui se trouvent en pénurie de ce pan de leur patrimoine en raison de la rareté des matériaux intervenant dans leur fabrication et à leur dépossession suite aux mesures restrictives étatiques relatives à l'exploitation des ressources forestières, à la destruction des espèces, aux pillages, aux ventes illicites, aux trocs illégaux, à l'exportation illicite de biens culturels et à la calcination de ces objets induits par le christianisme et autres facteurs depuis des années,
- œuvrer pour la suppression des causes et l'arrêt effectif du cours du vol, de l'exportation, du transfert illicite de biens culturels sur le plan national et international, car cette situation appauvrit le patrimoine culturel des sociocultures congolaises d'une part, et entamer les réparations qui s'imposent à cet effet, d'autre part,
- doter la RDC d'un ou de plusieurs services de protection du patrimoine culturel, dotés d'un personnel qualifié, en nombre suffisant et de toutes spécialités scientifiques confondues, ayant dans leurs attributions : l'établissement d'un inventaire et l'étude du patrimoine culturel congolais, l'élaboration des projets de texte législatifs et réglementations permettant la protection dudit patrimoine, la répression des importations, exportations et transferts illicites des biens culturels, à la lumière des suggestions de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels (Unesco, 1970).
- veiller à ce qu'une publicité (communiqué radio, télévision, etc.) soit donnée à tout cas de disparition d'un bien culturel.

### **V.3.2. La prise en compte du tréfonds culturel local dans les mécanismes endogènes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega**

La sauvegarde endogène passe par la revalorisation du patrimoine culturel Lega en adoptant des actions de mise en valeur de ce patrimoine aussi bien par les acteurs locaux, nationaux et internationaux appuyés sur les patterns endogènes de la sauvegarde du patrimoine Lega.

Concrètement il s'agit de :

- sensibiliser sur l'utilisation des objets et Ustensiles produits à partir des savoirs et savoir-faire liés à la forge, à la vannerie et à la poterie, ce qui induit de facto la sauvegarde des savoirs et savoir-faire multiséculaires Lega dans ces domaines ;
- sensibiliser tout en procédant à la reconstruction des *Lubunga* en vue de permettre à ces cadres éducatifs, récréatifs, religieux, judiciaire et de restauration de continuer de jouer leur rôles rassembleur, de cohésion et de régulation social d'antan,
- Resacraliser le *Lubunga* en vue de permettre le bon déroulement des activités sociales, politiques, judiciaires, et surtout religieuses d'autant plus que le religieux et les autres aspects de la vie communautaire Lega sont inextricablement liés.
- sensibiliser les jeunes sur la lecture du *Mutanga* en vue de permettre la sauvegarde des savoirs proverbiaux qui sont un héritage et un produit des expériences de plusieurs générations passées et des outils de jurisprudence sans conteste dans la socioculture Lega, notamment en organisant des concours primant ceux qui se démarquent des autres ;
- financer et encourager la rédaction des documents contenant un large répertoire des proverbes, des contes, des chants et d'interdits Lega en vue de permettre à la jeune génération Lega d'intellectuels de prendre connaissance de leur patrimoine culturel et favoriser ainsi sa transmission ;
- financer et encourager la numérisation du patrimoine culturel Lega à travers la production des vidéos, des documentaires, des musiques, des films, des conférences filmées pour permettre une large connaissance et diffusion du patrimoine culturel Lega dans le monde à l'heure actuel de la mondialisation où les différents outils numériques servent de support de sauvegarde et de conservation du patrimoine culturel.

Somme toute, il était question dans ce chapitre de présenter la situation du patrimoine culturel Lega dans le contexte actuel de la mondialisation. Pour ce faire, nous avons présenté les transformations qu'ont subies les différentes typologies du patrimoine culturel Lega, leurs conséquences sur l'identité culturelle Lega, et enfin nous avons procédé à la proposition des stratégies pour leur sauvegarde. Il en ressort que suite à la mondialisation, le patrimoine culturel Lega a subi une mue profonde, tout comme les fonctions que ce dernier remplit au sein de cette socioculture. Toute fois, il s'observe non seulement des pertes ou des disparitions, mais aussi des continuités et des innovations au sein du patrimoine culturel du peuple Lega. Cet état de chose entraine la fragilisation, sinon la dégradation de l'identité culturelle de ce

peuple. Par ailleurs, la mondialisation favorise dans une certaine mesure la sauvegarde de l'identité culturelle du peuple Lega.

**CONCLUSION**

Nous voici au terme du présent mémoire de Master en Anthropologie culturelle intitulé : « *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle* ».

Le problème exposé dans ce travail est celui de la perte progressive du patrimoine culturel Lega dans le contexte actuel de la mondialisation, qui entraîne des conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple, malgré les fonctions que ledit patrimoine joue au sein de cette socioculture d'une part, et les pratiques de sauvegarde endogènes et exogènes mis en place pour sa sauvegarde d'autre part.

De ce fait, les questions de recherche autour dudit problème ont été formulées comme suit : Quels sont les liens qui existent entre le patrimoine culturel et l'identité culturelle du peuple Lega ? Quelles sont les typologies du patrimoine culturel chez les Lega ? Quelles sont les différentes pratiques qui interviennent dans la sauvegarde du patrimoine culturel Lega et ses différentes fonctions au sein de cette socioculture ? Quelle est la situation de l'identité culturelle du peuple Lega face aux rapports entre son patrimoine culturel et le contexte actuel de la mondialisation ?

A ces questions de recherche, correspondent respectivement les hypothèses suivantes : le patrimoine culturel est le support, le fondement, l'expression et le miroir de l'identité culturelle du peuple Lega. De ce fait, le dynamisme du patrimoine culturel Lega implique subséquemment des conséquences sur l'identité culturelle de ce peuple. Il existe un vaste répertoire d'éléments qui constituent le patrimoine culturel Lega. Celui-ci est réparti en deux grandes typologies : le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. La sauvegarde du patrimoine culturel Lega est assurée par des pratiques endogènes à la socioculture Lega d'une part, et par des pratiques exogènes à cette socioculture d'autre part. Il remplit plusieurs fonctions à savoir : sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale. La mondialisation entraîne comme conséquence la dégradation ou la disparition du patrimoine culturel Lega ; ce qui menace la sauvegarde de l'identité culturelle de ce peuple. Par ailleurs, la mondialisation favorise, dans une certaine mesure, la sauvegarde de l'identité culturelle du peuple Lega.

Dans la même optique, les objectifs suivants ont été fixés : identifier et analyser les liens qui existent entre le patrimoine culturel et l'identité culturelle du peuple Lega ; faire un essai d'inventaire du patrimoine culturel Lega en repérant quelques éléments qui constituent les deux

grandes typologies dudit patrimoine ; relever et éclairer sur les pratiques de sauvegarde et les fonctions du patrimoine culturel Lega en RDC ; analyser et évaluer dans quelle mesure les transformations subies par le patrimoine culturel Lega, et induites par la mondialisation, ont impacté l'identité culturelle de ce peuple, en vue de la proposition des stratégies de sauvegarde de son patrimoine culturel.

La vérification des hypothèses ainsi retenues a nécessité la mise à contribution d'un outillage méthodologique adapté et adéquat, suivant une approche qualitative. Celui-ci a connu une double procédure méthodologique à savoir : la recherche documentaire et la recherche de terrain.

Pour ce qui est de la recherche documentaire, elle s'est effectuée dans les villes de Yaoundé et de Bukavu, mais aussi dans le chef-lieu de la Chefferie de Basile. A Yaoundé, nous avons eu à consulter dans la bibliothèque du Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie (CPPSA). Dans la ville de Bukavu, nous avons consulté la bibliothèque du Centre de Recherches Universitaires du Kivu (CERUKI/Bukavu), la Bibliothèque Centrale de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP/Bukavu), le Centre de Recherche et De Documentation Africaine (CERDAF/Bukavu), les bibliothèques Humanitas Alfajiri de Bukavu, le service d'archive du Ministère provincial de la Culture, Arts et Patrimoines du Sud-Kivu. Dans le chef-lieu de la Chefferie de Basile, nous avons parcouru les archives du Bureau administratif de la Chefferie de Basile. Enfin, nous avons eu recours aux bibliothèques de certains de nos informateurs et aux sources électroniques sur le Web. Cette phase a tout d'abord consisté à produire une fiche bibliographique répertoriant l'ensemble des références qui nous ont servi tout au long de notre recherche. A la suite, nous avons élaboré une fiche de lecture de chaque document afin de faire une mise en évidence de la revue de littérature et plus tard ressortir l'originalité du travail.

La recherche de terrain quant à elle a procédé par les critères d'échantillonnage du choix des différents sites dans lesquels nous avons collecté les données et la qualité des informateurs. Nous avons eu à parcourir cinq (5) Groupements administratifs de la Chefferie de Basile dont les Groupements administratifs de : Babulinzi, Bashilubanda, Bizalugulu, Bashimwenda I et Bawanda ; notamment les villages de Butimba, Bugambi, Kigalama, Bulunda, Kitwa, Mizulo, Isopo, Mbobole et Mwenga-Centre qui est le chef-lieu de cette chefferie. Comme dans les Groupements administratifs cités plus haut, nous avons fait nos recherches au Musée du Kivu, créé en 2013 par les pères xavériens (missionnaires catholiques d'inspiration jésuite) et situé à Muhumba dans la ville de Bukavu ; mais aussi, nous avons rencontré dans la même ville des

informateurs clés. Nous avons également fait certains entretiens en ligne. Nos entretiens se sont fait avec des initiés de l'association *Bwami* ou la grande initiation Lega, les initiés du *Bwali* ou la petite initiation Lega, les artisans (vanniers, forgerons, potiers, sculpteurs), les guérisseurs-féticheurs, les hommes et femmes âgés Lega, les autorités administratives et les gestionnaires des musées. Cette collecte s'est effectuée premièrement entre le 20 octobre 2022 et le 2 décembre 2022, et deuxièmement entre le 12 juin et le 10 juillet 2023 ; par le biais des techniques de collecte des données que sont l'observation, les entretiens semi-directifs et les récits de vie. Celles-ci nous ont permis de recueillir des données conceptuelles, des données sonores et des données iconographiques.

Par ailleurs, la vérification des hypothèses retenues a aussi nécessité le recours à un cadre théorique construit à la lumière : du fonctionnalisme avec ses trois postulats que sont : l'unité fonctionnelle, la nécessité fonctionnelle et l'universalité fonctionnelle ; de l'ethnanalyse avec ses trois principes que sont : la contextualité, de l'holisticité et de l'endosémie culturelle ; de l'ethnométhodologie constituée de l'indexicalité, de la réflexivité et de la notion de membres ; et de l'approche ethnohistorique.

Au rebours de cette double procédure heuristique, nous sommes parvenu aux principaux résultats suivants :

**Résultat n°1** : Le patrimoine culturel constitue le support, le fondement, l'expression et le miroir de l'identité culturelle du peuple Lega : il est donc l'élément essentiel sur lequel s'appuie le sentiment d'appartenance, d'identification et d'attachement à cette socioculture, la manière à travers laquelle il s'exprime. De même, il est le reflet de la particularité et de la singularité du peuple Lega. Il comprend deux grandes typologies patrimoniales qui sont le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Parmi la première typologie l'on trouve l'initiation *Bwami* qui est la formation des élites Lega qui exercent les fonctions à la fois sociale, politique, judiciaire et religieuse ; l'initiation *Bwali* qui intervient dans la formation de la personnalité des jeunes Lega ; les proverbes et les contes qui constituent la sagesse populaire Lega ; les chants et les danses qui s'appliquent sur divers aspects de la vie dont les initiations, le mariage, la naissance, la mort, pour ne que citer ceux-là ; et les interdits ou *Mikyombo* qui constituent le code pénal Lega. Par ailleurs, parmi la deuxième l'on trouve les objets rituels qui comprennent des masques, des statuettes et/ou figurines et des insignes ou attributs (ornements et coiffures) ; le *Mutanga* qui est une corde sur laquelle sont suspendus des objets qui traduisent la sagesse populaire Lega à travers les proverbes ; le *Lubunga* qui est un bâti qui exerce des fonctions sociale, politique et judiciaire pour ne citer que celles-là ; et les

objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels de la vannerie, de la forge et de la poterie pour divers usages quotidiens. Il en ressort que les éléments que comprennent les deux grandes typologies du patrimoine culturel Lega, tout comme le lien que ces dernières entretiennent avec l'identité culturelle de ce peuple, ne peuvent être compris sans la mise en évidence de la compréhension, de la représentation et de la signification que ce peuple se fait de son patrimoine culturel d'une part, et la mise en lumière des relations que les Lega entretiennent avec leur patrimoine culturel d'autre part. Autrement-dit, le patrimoine culturel Lega est plurisymbolique et trouve un sens et une signification en fonction du contexte et des circonstances qui le caractérise : chaque élément que comprennent les deux grandes typologies du patrimoine culturel Lega renvoie à un sens et à une signification.

**Résultat n°2** : Le patrimoine culturel remplit les fonctions sociale et associative, politique, judiciaire, didactique, économique, thérapeutique et propitiatoire, cathartique, religieuse, écologique et architecturale au sein de la socioculture Lega. Ces dernières sont la raison pour laquelle cette socioculture a mis en place un système permettant sa sauvegarde, sa conservation et sa protection contre tout danger qui entraînerait sa dégradation et/ou sa disparition. Les Lega sauvegardent leur patrimoine culturel grâce aux pratiques endogènes de sauvegarde parmi lesquelles : la transmission, la sacralisation, l'héritage et la conservation. Ce système de sauvegarde s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par le pays en terme de système endogène de sauvegarde de son patrimoine national. Pour la sauvegarde de ce dernier, la République Démocratique du Congo a mis en place des mécanismes de sauvegarde exogènes dont : la protection juridique nationale, la protection juridique internationale et les différentes institutions nationales comme le Ministère de la Culture Art et Patrimoine, les musées et diverses organisations non-gouvernementales ayant dans leur attribution la gestion de la vie culturelle nationale.

**Résultat n°3** : En République Démocratique du Congo, la mondialisation s'exprime et se manifeste à travers les réformes politiques et administratives, les mutations socioéconomiques, les mutations religieuses, l'urbanisation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Sous l'effet de la mondialisation, il s'observe non seulement des pertes ou des disparitions, mais aussi des continuités et des innovations au sein du patrimoine culturel du peuple Lega. Cet état de choses entraîne des repercussions sur l'identité culturelle de ce peuple. En effet, la mondialisation a entraîné comme conséquence la dégradation ou la disparition de certains éléments constitutifs de deux grandes typologies du patrimoine culturel Lega. Elle menace, par ce fait, la sauvegarde de l'identité culturelle de ce peuple. De fait, suite aux effets

de la mondialisation, des pans du patrimoine culturel immatériel Lega disparaissent de fil en aiguille. Ce dernier n'exerce plus le monopole dans la formation de la personnalité des hommes Lega, la définition des normes sociales, la régulation sociale, la célébration de la vie religieuse et le bien-être social, économique et religieux, pour ne citer que ceux-là. Par ailleurs, la mondialisation est à la base des dynamiques du patrimoine matériel Lega. Il s'observe des exactions de toute sorte contre des objets rituels Lega et de moins en moins de *Lubunga*, de *Mutanga*, cela étant suivi de la perte des savoirs et savoir-faire liés à la vannerie, à la forge et à la poterie en raison de la non-utilisation des objets que produisent ces savoirs et savoir-faire. En outre, la mondialisation a conditionné la production de nouveaux objets qualifiés de « modernes » et l'introduction de nouvelles fonctions dans le patrimoine culturel Lega, parmi lesquelles la fonction décorative ou ornementale, pour ne citer que celle-là. Cet état de choses est celui de l'annihilation progressive de certaines fonctions que les éléments qui constituent ces deux grandes typologies du patrimoine culturel remplissent au sein de la socioculture Lega, mais aussi de la mutation de fonctions jouées par ces derniers suite à la production de nouveaux objets. Cela conduit à la fragilisation, sinon à la disparition du sentiment d'attachement des Lega à leur socioculture d'une part, mais aussi leur permet de soutenir leurs moyens de subsistance, rendus de plus en plus difficiles par la mondialisation en s'arrimant aux mutations qu'elle impose, d'autre part. D'où, les différentes actions entreprises pour la sauvegarde du patrimoine culturel Lega doivent tenir compte du tréfonds socioculturel de ce peuple s'ils espèrent produire un effet positif en matière de sauvegarde dudit patrimoine. Cependant, la mondialisation, notamment grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et aux musées, s'avère être un tremplin pour la conservation, le dévoilement et la large diffusion du patrimoine culturel Lega, et constitue par ce fait même une aubaine pour la sauvegarde de l'identité culturelle du peuple Lega.

Ces résultats sont le terme de ce travail qui, entant qu'œuvre humaine, ne peut se prévaloir d'être parfait. Il y a des éléments inexplorés que l'on pourrait noter dans la mesure où de divers questionnements se posent tels que : qu'en est-il des autres éléments que comprennent les deux grandes typologies du patrimoine culturel Lega ? Comment se présente la situation du patrimoine culturel dans les autres Territoires Lega ? Comment se présente la situation du patrimoine culturel et de l'identité culturelle du peuple Lega dans la vie des migrants Lega vivant dans de grandes villes de par le monde ? Quel est l'impact des musées et des NTIC sur la sauvegarde et la valorisation de l'identité culturelle du peuple Lega ? Ces questions inexplorées pourraient trouver des réponses grâce aux travaux ultérieurs et constituer une aubaine pour l'enrichissement du corpus de notre thématique et révéler les réalités

inexploitées au cours de cette recherche sur le patrimoine culturel Lega. Ainsi, nous pensons que des efforts doivent être entrepris pour la sauvegarde du patrimoine culturel Lega, aussi bien au niveau local, national qu'international puisqu'il constitue à la fois l'identité du peuple Lega, un patrimoine national congolais et l'expression de la diversité culturelle qui compose le monde : ce qui fait de lui un patrimoine de l'humanité.

**SOURCES**

## I. SOURCES ECRITES

### I.1. Ouvrages généraux

**ABOUNA Paul**, 2014, *La Naissance, l'Histoire et le Développement de la Culture. Pré-culture, Culture et Post-culture*, Yaoundé, L'Harmattan.

**ANYENYOLA WELO**, 2014, *Qu'est-ce que l'ancestrisme selon les Batous traditionnels*, Mwene-Ditu, Editions MADOSE.

**AUGÉ Marc**, 2001, *Les formes de l'oubli*, Paris, Éditions Payot et Rivages.

**CHEIK ANTA DIOP**, 1981, *Civilisation ou barbarie : Anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine.

**Deschamps Hubert**, 1962, *Traditions orales et archives au Gabon : contribution à l'ethno-histoire*, (No. 6), Paris, Berger-Levrault.

**HARVEY David**, 1989, *The Condition of Postmodernity. An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, London, Basil Blackwell.

**HUNTINGTON Samuel P.**, 1997, *Le choc des civilisations*, Editions Odiles Jacob.

**MANGO LUTUMBIKA**, 1969a, *Mon Afrique, véritable révolution culturelle*, Mungombe, Kamituga.

**MARCHAL Hervé**, 2006, *Identité en Question*, Paris, Coll. Philo, éd. Ellipses Marketing.

**MOELLER Alfred J.**, 1936, *Les grandes lignes des Migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo Belge*, Bruxelles, Librairie Lafk Fils.

**TAYLOR BURNETT Edward**, 1871, *Primitive Culture: Researches Into The Development Of Mythology, Philosophy, Religion, Art and Custom*, London, murry, vol. I and vol. ii.

**ULIMWENGU BIREGEYA B.**, 2020, *Le potentiel de paix à travers les ressources culturelles des communautés ethniques du Nord-Kivu*, Pole Institute, Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs, Décembre.

**VANSINA Jan**, 1966, *Introduction à l'ethnographie du Congo*, Edit. Universitaires du Congo-CRISP, Kinshasa-Kisangani-Lubumbashi.

**VERHAEGEN Benoit**, 1969, *Rébellion au Congo*, Tome II, Bruxelles, CRISP.

## I.2. Ouvrages spécifiques

**ALEXANDRE SAFIANNIKOFF**, 2022, *Les Warega et les Wabembe. Une extraordinaire culture sociale et une étonnante civilisation sans écriture en Afrique centrale*, Africa Museum MRAC, Tervuren.

**BAEKE Viviane**, 2009, *A la recherche du sens du bwami. Au fil d'une collection pas comme les autres*, African Museum MRAC Tervuren.

**BALAAMO MOKELWA J. P.**, 2003, *Initiation pratique au Kilega*, Les Editions du Pangolin.

**BIEBUYCK Daniel P.**, 1973, *Lega Culture. Art, initiation and Moral Philosophy among a Central African People*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles.

**BILEMBO BUBOBUBO C.**, 1989, *Le Mulega, Homme de la tradition*, Goma, Grand Séminaire de Buhimba, Inédit.

**BOKONGA EKANGA B. D.**, 1975, (Dir.), *La politique culturelle en République du Zaïre*, Paris, Les Presses de l'Unesco.

**BULAMBO LUNANGA P.**, 2017, *Anthroponymie Lega. Mina ma Balega*, Bukavu, Editions du Centre de Recherches universitaires du Kivu-CERUKI/ISP.

**DEFOUR Georges**, 1981, *La corde de la sagesse Lega*, Bukavu, Editions Bandari.

**DELHAISE Commandant**, 1909, *Les Warega, Collection de monographie*, Bruxelles.

**DI MÉO GUY**, 1994, *Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle*, Cairn.info, Espaces et sociétés, N 78 édition.

**JULLIEN FRANÇOIS**, 2016, *Il n'y a pas d'identité culturelle, mais nous défendons les ressources d'une culture*, Paris, L'Herne.

**KITOGA NAMNENE S.**, 2009, *La femme dans la Société Lega (RDC)*, Les Editions du Pangolin.

**MANGO LUTUMBIKA**, 1969b, *Coutumes et civilisations chez les Warega*, Mungombe, Kamituga.

**MINYANYA CHUNGULA J.**, 2018, *Portrait d'un Mwami Lega. « Bete songyi i bete kisi »*, [Inédit], Mwenga.

**SMITH Laurajane**, 2006, *Uses of heritage*, London: Routledge.

### **I.3. Ouvrages méthodologiques**

**ALAIN COULON**, 2007, *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF.

**MBONDJI EDJENGUÈLÈ**, 2005, *L'Ethno-Perspective ou la Méthode du Discours de l'Ethno-Anthropologie Culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé.

**PHILIPPE AMIEL**, 2010, *Ethnométhodologie appliquée. Eléments de sociologie praxéologique*, Edition augmentée, Paris, Presses du Lema (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée).

**QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT L.**, (eds.), 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

### **I.4. Articles et revues**

**ALDHUY Julien**, 2008, « Au-delà du territoire, la territorialité? », in *Géodoc*, 55, pp 35-42.

**BALAAMO MOKELWA J. P.**, 2020, « La culture des initiations dans le Bassin du Moyen Lualaba », in *Cahiers du CERUKI*, Nouvelle Série 62, pp 1-36.

**BALAAMO MOKELWA J. P.**, 2017, « Le système politique de chefferies chez les Balega », in *Cahiers du CERUKI*, Nouvelle Série, 54, pp. 81-97

**BALAAMO MOKELWA J. P.**, 2015, « Les rationalités de l'ancestralisme aux prises avec la législation congolaise sur les confessions religieuses », in *Annales des Sciences de l'Homme et de la Société*, N° 003, Volume 1-Juin, pp 241-266

**BALAAMO MOKELWA J. P.**, 2014, « Sociétés initiatiques et autorités publiques en RDC. Cas du Bwami Lega », in *Annales des Sciences de l'Homme et de la Société*, N° 002, Décembre, pp 153-198.

**BASILICO Sandrine**, 2005, « Redéfinir le Patrimoine culturel à l'heure de la globalisation. Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation », L'harmattan, Collection Logiques sociales, 15 p.

**BELA Cyrille B.**, 2020, « Enjeux et difficultés du patrimoine culturel et naturel Camerounais : cas des ressources du Centre, du Sud et de l'Est (Sud-Cameroun forestier) », *Vestiges : Traces of Record* 6, Octobre, pp 1-21.

**BÉNÉDICTE GRAILLES et MARION PASDELOUP MARION**, 2015, « Les archives, supports du patrimoine culturel immatériel ? » – Fest-noz breton, labellisation Unesco et conservation des traces (2003-2012), 2014-2015, 152 p.

**BERRIANE M., MICHON G., SKOUNTI A., MOIZO B., ROMAGNY B. et TEBBAA O.**, 2015, « Les “patrimoines ruraux” au Maroc : Un nouveau produit des mobilités contemporaines ? », in *GéoDév.ma*, vol. 3, pp 1-14.

**BERTHO ELARA**, 2019, « Restitutions du patrimoine africain. Fictions et réalités », in *Multitudes* 2019/1 No 74, pp 23-29.

**BIEBUYCK Daniel**, 1953, « Répartition et droits du pangolin chez les Balega », in *Zaire*, Novembre, No 9, pp 899-924.

**BIEBUYCK Daniel**, 1933, « La monnaie *Musanga* des Balega, in *Zaire*, VII, 7, pp 676-685.

**BRANDARIN Francesco**, 2013, « Préface », in Leila LANKARANI et Francette TINES (Dir.), *Le Patrimoine culturel immatériel et les collectivités infraétatiques : dimensions juridiques et régulation*, Editions A. PEDONE, pp 7-12.

**BUAKASA TULUKIA M.**, 1979, « L’impact de la religion africaine sur l’Afrique d’aujourd’hui », in *Religions africaines et christianisme*, CERA/FTCK, Imprimerie Saint Paul d’Afrique, Kinshasa, pp 21-32.

**CESAIRE Aimé**, 1963, « Culture et colonisation », in *Liberté*, 5 (1), pp 15-35.

**CHARLES-DOMINIQUE L.**, 2013, « La patrimonialisation des formes musicales et artistiques : Anthropologie d’une notion problématique », in *Ethnologies*, 35(1), pp 75-101.

**CHIFUNDERA K. et MALASI N.**, 1989, « La connaissance des ophidiens dans le Bulega (Kivu, Est du Zaire) », in *African Study Monographs*, 10(1), May, pp 39-48.

**CORBISIER François**, 1953, « Propriété foncière et le paysannat indigène chez les Balega », in *Problème de l’Afrique Centrale*, No 19.

**DAKOURI GADOU**, 2001, « La préservation de la biodiversité : les réponses de la tradition religieuse africaine », in *The African Anthropologist*, Vol. 8, No 2, Septembre, pp 178-199.

**DAVALLON Jean**, 2014, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », In *Patrimonializaçao e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva*, Nov., Lisboa, 29 p.

**DAVALLON Jean**, 2002, « Tradition, mémoire, patrimoine », in Bernard Schiele (Dir.), *Patrimoine et identités*, Musée de la Civilisation de Québec, pp 41-64.

**DIMONFU LAPIKA**, 2000, « L'intégration des savoirs traditionnels dans la gestion de la biodiversité en Afrique centrale », in *The African Anthropologist*, Vol. 7, No1., March, pp 62-69.

**ESTELLE PIOUS, SYLVAIN DJACHE NZEFA, FLAUBERT AMBROISE TABOUE NOUAYE et ANITA KAMGA FOTSO**, 2012, « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun », in La Lettre de l'OCIM, No 139, pp 30-39.

**Evans-Pritchard Edward E.**, 1962, « History and Anthropology », In Evans-Pritchard Edward E. (dir.), *Essays in Social Anthropology*, New York, The Free Press of Glencoe, pp. 46-65.

**GAUGUE ANNE**, 1999, « Musée et colonisation en Afrique tropicale », in *Cahiers d'Etudes africaines*, Année 1999,155-156, pp 725-747.

**GOULET Jean-Guy A.**, 2011b, « Trois manières d'être sur le terrain : une brève histoire des conceptions de l'intersubjectivité », in *Anthropologie et Sociétés*, 35(3), 107–125.

**GUTRON Clémentine et SKOUNTI AHMED**, 2018 « Dossier Patrimonialiser au Maghreb : Introduction », in *L'Année du Maghreb*, 19, 01 December, pp 11-18.

**HARVEY Fernand**, 2002, « Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation ? », in J-P. BAILLARGEON (Dir.), *Transmission de la culture, petites sociétés et mondialisation*, Les Éditions de l'IQRC, Québec, Presses de l'Université Laval, pp 15-28.

**IDI WANZILA S.**, 1982, « La protection de la nature et l'environnement pour une production matérielle saine et équilibrée dans la société traditionnelle Lega », Actes du colloque sur *La Production culturelle et matérielle des pays des Grands Lacs et des Régions environnantes*, Tome IV Ethnomusicologie Productions matérielles, in *CERUKI*, Bukavu, novembre, pp 293-305.

**IPARA MOTEMA J. et MBULUMBULU KUMBI J. A. P.**, 2023, « De la restitution des biens culturels issus du passé colonial à l'approche du dialogue de cultures entre Etats », in *Congo-Afrique*, n° 571, 63e Année, JANVIER, pp 8-17.

**ISAYA MAKUNGU N.**, 1982, « L'organisation du travail productif dans la société rurale Lega », Actes du colloque sur *La Production culturelle et matérielle des pays des Grands Lacs*

*et des Régions environnantes*, Tome III Histoire, Littérature, Onomastique, in *CERUKI*, Bukavu, novembre, pp 1-18.

**JULLIEN François**, 2009, « Respecter la diversité culturelle », in *Le Débat*, Gallimard, 1, n° 153, pp 157-162.

**KABONGO KANUNDOWE Emery**, 1974, « L'avenir de l'initiation traditionnelle Bantu dans la République du Zaïre », in *Africa : Rivista trimestriale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente*, Anno 29, No. 2, pp 177-192.

**KIBASOMBA Roger M. B. et DEFOUR Georges**, 1982, « Le Mutanga Lega : Instrument de pensée et d'éducation », Actes du colloque sur *La production culturelle et matérielle des Pays des Grands Lacs et des Régions environnantes*, Tome IV Ethnologie, Productions matérielles, in *CERUKI*, Bukavu, novembre, pp 252-267.

**KISHILO W'ITUNGA**, 1976, « Structure des chansons des Lega de Mwenga », in *Revue zaïroise des Arts*, n° 1, Kinshasa-Centre d'Etudes et de Diffusion des Arts, septembre, pp 7-22.

**KISHILO W'ITUNGA**, 1978, « Quelques observations sur les chansons en vogue pendant la période coloniale chez les Lega-Sile », in Actes du Centre d'Etudes et de diffusion des Arts (CEDAR) : *Séminaire de la musique traditionnelle du Zaïre*, du 14 au 18 février 1978, pp 22-23.

**KOMLAN AGBO**, 2001, « Patrimoine et artisanat », in Caroline GAULTIER-KURHAN (Dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp 351-393.

**KYALE KOY J. et MONGA NGONGA M. A.**, 2017, « Pratiques Traditionnelles de Conservation de la Nature à L'épreuve des Faits Chez Les Peuples Riverains de la Réserve de Biosphère de Yangambi (RDC) », in *European Scientific Journal*, March, Edition vol.13, No.8 pp 328-356.

**LAPLANTINE François**, 1997, « Un défi majeur : penser la description ethnographique », in *Culture*, 17(1-2), pp 49-57.

**LE BRETON David**, 2012, « L'ethnométhodologie » in *Quadrige*, Presses Universitaires de France, pp 141-163.

**LOUIS PERROIS**, 1989, « Pour une anthropologie des arts de l'Afrique noire », in *Arts de l'Afrique Noire dans la collection Bardier-Mueller*, Genève, N°25 934 ex 1, 17 Janvier, pp 27-43.

**LUNANGA ZAKUMWILO et KASONGO KABUSA**, 1982, « Légimité du pouvoir chez les Balega. Cas de la zone de Mwenga. Une tentative d'Area Studies », in *CERUKI*, No 4, 75 p.

**MAKITA KONGO C.**, 2021, « La protection du patrimoine culturel en Afrique. Industrie culturelle et créative en Afrique, un atout pour le développement », Novembre, Québec, Canada, 10 p.

**MALASI NGANDU M.**, 1988, « Trois cents noms de personnes Lega : Au-delà des figures », in *African Study Monographs*, 9 (1), September, pp 11-53.

**MANGAMBU MOKOSO J. D., ARUNA SEFU J., BYALUNGWE MUHINDO A., LUBULA BAWELA C., LWIMO MUKENGE M., MUSHANGALUSA KIDUMBI J., KAMBALE et KAVUSA G.**, 2021, « Savoir Traditionnel et Conservation de la Biodiversité dans le Rift Albertin : cas des Peuples Pygmée et Lega Riverains de la Réserve Naturelle d'Itombwe à l'Est de la RD Congo », in *European Scientific Journal*, ESJ, 17 (32), pp 319-348.

**MATTELART Tristan**, 2008, « Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle », in *Questions de communication*, n°13, pp. 269-287.

**MULYUMBA WA MAMBA ITONGWA B.**, 2000, « Réflexion sur les initiations traditionnelles », in *Recherches africaines*, n° 6, Décembre, pp 19-24.

**MULYUMBA WA MAMBA I. B.**, 1993, « Le rituel et l'intégration des morts. Contribution à l'anthropologie de la mort », in TSHONDA OMASOMBO J., (Dir.), *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate : hommage à Benoit Verhaegen*, Paris, Karthala, pp 73-103.

**MULYUMBA WA MAMBA I. B.**, 1984, « La chasse, la viande et la sorcellerie chez les Balega de Mwenga », in *Civilisations*, Vol. 34, N° 1/2, pp 225-248.

**MUTUZA KABE**, 1983, « Culture et développement au Kivu. Cas du Bwami Lega », Actes du troisième colloque du CERUKI Bukavu, 17-21 Avril 1979, in *CERUKI*, Bukavu, no 0026/83-2<sup>e</sup> trimestre, pp 387-404.

**MUTUZA KABE**, 1982, « Le Bwami Lega : une superstructure et une méthode d'intérioriser les valeurs spirituelles », Actes du colloque sur *La production culturelle et matérielle des Pays des Grands Lacs et des Régions environnantes*, Tome III Histoire, Littérature orale, Onomastique, in *CERUKI*, Bukavu, Novembre, pp 121-136.

**MUTUZA KABE et MUSHETE NGINDU**, 1978, « Le Bwame : la superstructure de la Société Lega, frein ou moteur au Développement ? », in *Présence Africaine*, No 105-106, pp.11-28.

**MWILO-MWIHI WATUTA Auguste**, 2021, « L'autorité traditionnelle actuelle en R. D. Congo : une réinvention politique problématique de la tradition », in *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, vol. 26, n° 02, pp 60-71.

**MWILO-MWIHI WATUTA Auguste**, 2018, « Conflits De Pouvoir Coutumier Dans Le Bulega En RD Congo : Une Réalité Caractéristique D'un Etat En Panne Et Un Grand Défi Au Développement Local », in *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)*, vol. 23, n° 8, pp 09-25.

**N'SANDA BULELI**, 1995, « L'association Bwami des Balega du Maniema : Dynamique interne et fondement du pouvoir », in *Omal Si Anio*, n° 37-38, 1993 (1995), pp 81-94.

**NEGRI Vincent**, 2001, « La création du droit du patrimoine culturel en Afrique », in Caroline GAULTIER-KURHAN (Dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp 321-340.

**NORA Pierre**, 1997, « L'ère de la commémoration », in *Les Lieux de mémoire*, vol. 7, Les France, De l'archive à l'emblème, sous la direction de P. Nora, 1992 (p. 4687-4715 de l'éd. 1997, Paris, Gallimard, coll. « Quarto »).

**NTERANYA B., MURAHAGANE M., et MWENDANGA N.**, 1999, « Monnaies anciennes de la région des Grands Lacs Africains », in *Recherches Africaines*, N° 1, 1 juillet, pp. 93-101

**NYEMBO SIMAUNDOU F.**, 2014, « Administration publique “culturelle” au service du patrimoine et développement durable en RDC », in *Villes en développement : politique de restauration et de la valorisation des paysages urbains historiques en Afrique et dans l'espace francophone. Enjeux d'un réseau francophone du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme*, Actes de la conférence internationale (Dakar, 7-9 juillet 2014), Dakar, pp 58-60.

**PARENTEAU Danic**, 2007, « Diversité culturelle et mondialisation », in *Politique et Sociétés*, 26(1), pp. 133–145.

**PHILIPPE Denis**, 2007, « La montée de la religion traditionnelle africaine dans l'Afrique du Sud démocratique », in *Histoire et missions chrétiennes*, 2007/3 (n°3), pp 121-135.

**RENÉ TABARD**, 2008, « Théologie des religions traditionnelles africaines », in *Recherches de Science Religieuse*, 3 (Tome 96), pp 327-341.

**ROUÉ Marie**, 2012, « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones », in *Revue d'ethnoécologie*, N° 1, 17 p.

**SADDOU HICHAM**, 2020, « Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale, in *O Ideário Patrimonial*, Instituto Politécnico de Tomar, 31 p.

**SKOUNTI AHMED**, 2010, « De la patrimonialisation : comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ? » in *Hesperis-Tamuda*, XLV édition, pp 19-34.

**SKOUNTI AHMED**, 2005, « Le patrimoine culturel au Maroc. Promotion et valorisation des Trésors Humains Vivants », UNESCO, ISESCO, Août, 65 p.

**TABALUMBYE KALILIMA A.**, 1998, « Le culte des ancêtres chez les Lega », in *Recherches Africaines*, N° 1, 1 juillet, pp 81-89.

**TARDIF Jean**, 2008, « Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique », in *Questions de communication*, N° 13, juillet, pp 197-223.

**TCHINDJANG M., BOPDA A., et NGAMGNE L. A.**, 2008, « Langues et identités culturelles en Afrique », in *Museum international*, Unesco, No. 239 (Vol. 60, No. 3), pp 40-54.

**URRY John**, 1996, « How society remember the past », in S. MACDONALD ET G. FYFE (eds), *Theorising Museum*, Oxford: Blackwell.

**VLASSENROOT Koen et RAEYMAEKERS Timothy**, 2004, « “ Divisé en deux ” or et identité sociale à Kamituga (Sud-Kivu) », in *L'Afrique Des Grands Lacs*, Annuaire 2003-2004, Janvier, pp 200-234.

**VULTUR Mircea**, 2005, « La dynamique culturelle de la mondialisation », Institut national de la recherche scientifique (INRS), Urbanisation, in *Culture et Société*, Mai, 14 p.

**YELKOUNI Martin et CHARASSE-POUÉLÉ Cécile**, 2006, « Médecine traditionnelle et stratégies de gestion des ressources naturelles au Burkina Faso », 11<sup>e</sup> Colloque International Développement, Environnement et Santé, Bamako, Mali, 16 p.

### **I.5. Travaux de fin de cycle, mémoires et thèses**

**BUKANGA MWETAMINWA M. V.**, 1973, « L'initiation Rega face à la morale chrétienne », Thèse de doctorat en Théologie morale, Pontificta Universitas Lateranem, Academia Alfonsiana, Institutum Superius Theologicae Moralis, Rome.

**BUKANGA MWETAMINWA M. V.**, 1967, « Essai comparatif de l'initiation chrétienne et de l'initiation païenne », Mémoire de licence en Théologie, Rome.

**CORNELIA BOUNANG M.**, 2012, « Le mariage africain, entre tradition et modernité. Etude socio-anthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise », Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paul Valéry-Montpellier III.

**DATOUANG DJOUSSOU Jean-Marie**, 2014, « Patrimoine et patrimonialisation au Cameroun. Les Diy-gib-biy des monts Mandara Septentrionaux pour une étude de cas », Thèse en Ethnologie et Patrimoine, Québec, Université Laval, Canada.

**GASPARD Sarah**, 2022, « Interagir avec le patrimoine culturel naturel autochtone en Australie et au Pérou. Héritage culturel et muséologique », Mémoire de Master 2 en Etudes culturelles des Mondes Anglophones et Hispanophones, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines, Lettres et Langues, Ecole Gradué Humanités-Sciences du Patrimoine.

**KISHILO W'ITUNGA**, 1975, « Quelques aspects mélodiques, rythmiques et stylistique de la musique des Lega de Mwenga », Travail de Fin de Cycle de Graduat en Musique, Institut National de l'Art du Zaïre, Kinshasa.

**KISHILO W'ITUNGA**, 1989, « Musiques des Balega du Kivu. Contribution à l'étude de la variabilité des fonctions et des structures des "Nyimbo" traditionnels du Zaïre », Thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art, Université Catholique de Louvain, Bruxelles.

**KUBOTA KANGELA**, 1988, « La fabrication et l'utilisation de certains objets traditionnels chez les Bizalugulu de Mwenga », Travail de Fin de Cycle de Graduat en Histoire et Sciences sociales, Institut Supérieur Pédagogique (ISP), Bukavu.

**MANGO LUTUMBIKA B. P.**, 1974, « Education et formation de la personnalité du garçon chez les Balega du Kivu au Zaïre », Mémoire de licence, Université Catholique de Louvain, Bruxelles.

**MATESO MOUKE**, 1983, « Mariage traditionnel Lega à la lumière de l'évangile », Travail de Fin de Cycle de Graduat en Théologie, Faculté de Théologie Protestante au Zaïre, Kinshasa.

**MATESO WALUBILA**, 1989, « L'éducation morale Lega face à la morale chrétienne », Travail de Fin de Cycle de Graduat en Théologie, Institut Supérieur de Théologie Evangélique au Kivu (I.S.T.E.Ki), Bukavu.

**MULYUMBA WA MAMBA B.**, 1977, « La structure sociale des Balega Basile », 2 volumes, Thèse (Inédit) de doctorat en Anthropologie, Université Libre de Bruxelles.

**MUTIMANWA WAKILONGO LUSSOMBO**, 1986, « La collectivité des Wamuzimu en Zone de Mwenga : des tribunaux coutumiers aux tribunaux coutumiers-modernes (Fin XIXes - 1960) », Travail de fin de cycle (TFC) en Histoire et Sciences Sociales, ISP/Bukavu.

**MUTUZA E. R.**, 1972, « Esquisse d'une problématique sur l'origine, les migrations et l'identité culturelle des Lega », Mémoire de licence en Histoire, Université de Paris, E.P.H.E.

**OMARI MUSAFIRI**, 1995, « L'Evolution du mariage coutumier chez les Lega de Pangi : De 1900 à nos jours », Mémoire de Licence en Histoire, Institut Supérieur Pédagogique, Bukavu.

**TRABELSI SALMA**, 2016, « Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G. Cas de Sud-tunisien », Thèse de doctorat en Information-Communication, Université Nice Sophia Antipolis, EDSHAL.

**ULRICH KIANGUEBENI**, 2016, « La protection du patrimoine culturel au Congo », Thèse de doctorat en Droit, Université d'Orléans.

**Vaillancourt Pascale**, 2003, « Étude archéologique et ethnohistorique d'un site rupestre (EiGf-2) à tracés digitaux au lac Némiscau, territoire cri, Jamésie », Mémoire de Master en Histoire, Université Laval, Faculté des Lettres.

## **I.6. Dictionnaires**

**PIERRE BONTE et MICHEL IZAR**, 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.

## **I.7. Rapports de recherche et d'étude**

**OMS**, 2002, *Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle 2002-2005*, Genève.

**RDC**, Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), *Stratégie nationale de conservation de la biodiversité dans les aires protégées de la République démocratique du Congo*, Septembre 2012.

**RDC**, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, SD, *Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel*.

### **I.8. Textes de loi**

**ICOMOS**, 1999, Charte du patrimoine bâti vernaculaire, Ratifiée par la 12<sup>e</sup> Assemblée Générale de ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.

**ONU**, 1948, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 à Paris au palais de Chaillot par la résolution 217(III) A3,

**OUA**, 1981, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, du 27 juin 1981 à Monrovia (Liberia).

**RDC**, Loi organique N°08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'État et les Provinces.

**RDC**, 2006, « Constitution de la République Démocratique du Congo », in *Journal Officielle*, Numéro spécial, 18 février 2006.

**RDC**, Arrêté Ministériel n° 1250/CAB/MIN/S/AJ/DJK/12/2002 du 6/11/2002 portant création et organisation d'un Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle et des Plantes Médicinales (PNMT/PM).

**RDC**, Arrêté Ministériel n° 1250/CAB/MIN/S/CJ/K IZ/32/2002 du 15/10/2002 portant organisation de l'exercice de la profession de praticien de la médecine traditionnelle.

**RDC**, Journal officiel de la République Démocratique du Congo, Cabinet du Président de la République, Numéro spécial, 52<sup>e</sup> Année, Constitution de la République Démocratique du Congo, Modifiée par la Loi no 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.

**RDC**, Loi n° 15/015 du 25 août 2015 fixant le Statut des Chefs Coutumiers.

**RDC**, Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines (MCAP), 2022, *Avant-Projet de Loi déterminant les principes fondamentaux concernant la culture et les arts*, [Inédit], novembre 2022.

UA, 2006, Charte de la renaissance culturelle africaine, du 23 et 24 janvier 2006 à Khartoum (Soudan).

UNESCO, 2018, La culture pour le programme 2030.

UNESCO, 2015, Patrimoine culturel immatériel et développement durable.

UNESCO, 2005, *Convention sur la protection de la diversité des expressions culturelles*, adoptée le 20 octobre 2005 à Paris.

UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, 17 octobre 2003.

UNESCO, 2001, Première Proclamation des chefs-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Paris, UNESCO.

UNESCO, 1989, Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, adoptée à Paris le 15 novembre.

UNESCO, 1982, Déclaration sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982.

UNESCO, 1972, Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session, 16 novembre 1972 à Paris.

UNESCO, 1970, La Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels, du 14 novembre 1970 à Paris.

UNESCO, 1954, Convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, La Haye, le 14 mai.

## I.9. Webographie

BALLA NDEGUE S. G, 2020, « Positionnalité et réflexivité : retour sur quelques incidents ethnographiques sur des terrains du « proche » (Yaoundé) et du « lointain » (Montréal) », in *Ethnographiques.Org*, Numéro 39 – juin : <https://www.ethnographiques.org/2020/Balla> (consulté le 4 février 2023).

Carte localisant les Lega en RDC : <https://collection-lacharriere.quaibrantly.fr/en/anthropomorphic-bwami-mask> (consulté le 24 juillet 2023).

**Carte administrative de la Province du Sud-Kivu :** <https://www.google.com/amp/s/www.populationdata.net/cartes/rdc-sud-kivu/amp> (consulté le 25 juillet 2023).

**Carte administrative du Territoire de Mwenga :** <https://popups.uliege.be/2295-8010/index.php?id=1761&lang=nl> (consulté le 25 juillet 2023).

**Carte administrative de la Chefferie de Basile :** <http://chefferiebasile.org> (consulté le 27 juillet 2023).

**Cyril Isnart**, 2016, « Anthropologie du patrimoine », in *Encyclopædia Universalis* : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-du-patrimoine> (consulté le 27 avril 2024)

**Gagné Natacha**, 2017, « Anthropologie et Histoire », in *Anthropen*, 10 p. : <http://doi.org/10.17184/eac.anthropen.060> (consulté le 12 juillet 2024)

**IKANGA TCHOMBA N. B.**, 2014, « Les noms propres des personnes Lega, un réceptacle de l'éducation », in *Mondes Francophones* : <https://mondesfrancophones.com/mondes-africains/les-noms-propres-des-personnes-lega-un-receptacle-de-leducation> (consulté le 12 janvier 2023).

**IKANGA TCHOMBA N. B.**, 2012, « Du Mutanga : Idéogrammes de la société Lega », in *Mondes Francophones* : <https://mondesfrancophones.com/mondes-africains/du-mutanga-ideogrammes-de-la-societe-lega> (consulté le 14 janvier 2023).

**Le Souverain Libre**, 14 Juin 2019, Communiqué relatif à interdiction de l'initiation *Bwali* dans la ville de Kamituga : <https://lesouverainlibre.info/2019/06/14/coup-de-tonnerre-chez-les-lega-kimbilikit-interdit-dans-la-ville-de-kamituga> (consulté le 03 juillet 2023)

**UNESCO**, « La rumba congolaise sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel del'humanité » : [https://ich.unesco.org/fr/decisions/16.COM/8.B.8?dec=decisions&ref\\_decision=16.COM](https://ich.unesco.org/fr/decisions/16.COM/8.B.8?dec=decisions&ref_decision=16.COM) (consulté le 30 juin 2023)

## II. SOURCES ORALES

N°	Noms et Prénoms	Qualités	Age	Sexe	Dates	Lieux
1.	AMUSUBI Jeanine	Directrice Adjointe du Musée National de Kinshasa, Native Lega	53 ans	F	Le 1 décembre 2022	Bukavu
2.	BABINGWA MULUBI MUYIKWA	Natif, Initié du <i>Bwali</i> , Vannier	84 ans	M	Le 21 novembre 2022	Mwenga-Centre
3.	BALAAMO MOKELWA Jean-Pacifiques	Initié du <i>Bwali</i> , Professeur de Droit à l'Université Officielle de Bukavu	59 ans	M	Le 15 novembre 2022	Bukavu
4.	BALIBANGA KATAMBU Jacques	Initié du <i>Bwali</i> , Pasteur pentecôtiste	66 ans	M	Le 14 novembre 2022	Bukavu
5.	BULAMBO LUNANGA	Initié du <i>Bwali</i>	62 ans	M	Le 28 octobre 2022	Bukavu
6.	BULAMBO LUNANGA MANU	Natif Lega, chrétien	33 ans	M	Le 28 octobre 2022	Bukavu
7.	BULAMBO MAHANO Justin	Initié du <i>Bwali</i> , cultivateur	51 ans	M	Le 5 novembre 2022	Bukavu
8.	ISHIBA WABUTOLA	Chef traditionnel, initiée du <i>Bwami</i> .	61 ans	F	Le 14 juin 2023 et le 28 juin 2023	Bugambi
9.	ITONGWA BASUBI	Sculpteur, guérisseur-féticheur, initié du <i>Bwali</i>	70 ans	M	Le 13 juin 2023	Isopo
10.	ITONGWA Viviane	Native Lega, Potière,	38 ans	F	Le 16 juin	Kitwa

		Cultivatrice.			2023	
11.	KAMUMBA Honoré	Initié du <i>Bwali</i> , Président du conseil des sages de la Chefferie de Basile, Secrétaire de la Chefferie de Basile.	73 ans	M	Le 23 novembre 2022	Butimba
12.	KASINDI BUBENGA WASANGYA Godefroy	Natif Lega, Chasseur, Initié du <i>Bwali</i> .	63 ans	M	Le 17 juin 2023	Bulunda
13.	KAZEMBE Vianney	Leader de l'orchestre dénommé <i>Lukumbi</i> <i>Systeme za Balega</i> . Initié du <i>Bwali</i> .	55 ans	M	Le 30 novembre 2022	Bukavu
14.	KIKUNI KAYUMBA Barthélemi	Conservateur au Musée du Kivu, Initié du <i>Bwali</i> .	58 ans	M	Le 1 décembre 2022	Bukavu
15.	KUNGWA KALEBA Ornella	Native Lega, Etudiante	23 ans	F	Le 23 octobre 2022	Bukavu
16.	LALIYA MILENGE	Native Lega, Vannière.	69 ans	F	Le 13 juin 2023	Isopo
17.	LUKOGO BAHATI	Natif Lega, Initié du <i>Bwali</i> , Elève.	26 ans	M	Le 24 novembre 2022	Mwenga- Centre
18.	LUSEMBE PALA	Native Lega, Cultivatrice.	69 ans	F	Le 25 novembre 2022	Mizulo
19.	LUSIYA MAKITO	Native Lega, Vannière, thérapeute.	52 ans	F	Le 26 novembre 2022	Kigalama
20.	MAZAMBI	Natif Lega, Forgeron,	67 ans	M	Le 26	Kigalama

	KAMBUYA MWENE IKAMA	Initié du <i>Bwali</i> .			novembre 2022	
21.	MUGEZI Justine	Native Lega, Potière.	46 ans	F	Le 11 juin 2023	Bugambi
22.	MULONDA LUNANGA	Native Lega, Vannière.	30 ans	F	Le 16 juin 2023	Kitwa
23.	MUPENGE Hodari	Native Lega, Vannière.	28 ans	F	Le 9 juin 2023	Kigalama
24.	MUSOMBWA Philomena	Native Lega, Vannière.	82 ans	F	Le 13 juin 2023	Isopo
25.	MUSUKWA Projet	Natif Lega, Initié du <i>Bwali</i> .	57 ans	M	Le 30 octobre 2022	Bukavu
26.	MWAGALWA MUKUNGILWA David	Natif Lega, Initié du <i>Bwali</i> .	48 ans	M	Le 7 juillet 2023	Mbobole
27.	MWAMI BWINGA KANYOWA	Chef traditionnel, initié du <i>Bwami</i> et du <i>Bwali</i> .	49 ans	M	Le 27 juillet 2023	Bulunda
28.	MWAMI KAMBILA	Chef traditionnel, initié du <i>Bwami</i> et du <i>Bwali</i> .	73 ans	M	Le 22 novembre 2022 et le 28 juin 2023	Bugambi
29.	MWAMI KIZENGE LUGUNDU	Chef traditionnel, initié du <i>Bwami</i> et du <i>Bwali</i> .	52 ans	M	Le 26 juillet 2023	Mbobole
30.	NASUNGI Bora	Native Lega, Potière.	64 ans	F	Le 18 juin 2023	Bulunda
31.	SANGANYI	Native Lega, Potière et agricultrice.	56 ans	F	Le 19 juin 2023	Bulunda
32.	ZAKUMWILU KITOGA	Natif Lega, Initié du <i>Bwali</i> , Vannier.	69 ans	M	5 juillet 2023	Bukavu

**ANNEXES**

## ANNEXE I : AUTORISATION DE RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE IFACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINESFACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCESDEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIEDEPARTMENT OF ANTHROPOLOGYYaoundé, le **15 MAI 2022**AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **Paschal KUM AWAH**, Chef du Département d'Anthropologie de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de L'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **VICTOIRE MUKE Vicky**, Matricule 210053 est inscrite en Master II dans ledit département. Elle mène ses travaux universitaires sur le thème : «*PATRIMOINE CULTUREL ET IDENTITE CHEZ LES LEGA DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO .CONTRIBUTION A L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE* » sous la direction du Pr. **DELI TIZE TERI**.

A cet effet, je vous saurais gré des efforts que vous voudriez bien faire afin de fournir à l'intéressée toute information en mesure de l'aider.

**En foi de quoi la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

Le Chef de Département



## ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN

**Cible ou informateurs clés :** chefs traditionnels, initiés du *Bwami* et *Bwali*, autorités administratives, gestionnaires des musées, artisans, population (hommes et femmes)

Le présent guide d'entretien est élaboré dans le cadre d'un travail universitaire qui porte sur : « *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle* ». Les informations que vous pourrez nous fournir lors de cet entretien seront utilisées pour la rédaction d'un mémoire académique en vue de l'obtention du diplôme de Master II en Anthropologie culturelle à l'Université de Yaoundé I. Pour ces raisons, nous voulons nous entretenir avec vous dans le but de recueillir vos connaissances et vos opinions sur ce sujet en vous garantissant que toutes les informations que vous nous fournirez resteront confidentielles et seront utilisées à des fins utiles.

### I. IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

Noms et Prénoms .....Age.....Sexe.....Date.....

Village.....Qualité de l'informateur.....Profession.....

### II. LES TYPOLOGIES ET LES FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL

- Les différents patrimoines culturels qui caractérisent les Lega
- La nomenclature et les caractéristiques des catégories patrimoniales
- La nature et les buts de différentes catégories patrimoniales
- Les fonctions (utilité, rôle ou raison d'être) des différentes catégories patrimoniales

### III. LES ACTEURS

- Les acteurs qui animent les différentes catégories patrimoniales
- Les rôles de ces acteurs
- Les rapports entre ces différents acteurs
- La considération dont bénéficient les différents acteurs

### IV. LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

- Les pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel

- Les cadres et moyens matériels et immatériels de sauvegarde du patrimoine culturel
- Les conditions de sauvegarde du patrimoine culturel
- Les agents de sauvegarde du patrimoine culturel
- Les rapports entre les agents de sauvegarde du patrimoine culturel et les différentes catégories patrimoniales

## **V. TRANSFORMATIONS DU PATRIMOINE CULTUREL**

- Les transformations observées sur le patrimoine culturel
- Les causes des transformations observées sur le patrimoine culturel
- Les conséquences des transformations du patrimoine culturel
- Les pistes de solution pour contrer ou réduire les transformations et les conséquences liées à ces transformations.

## **GUIDE D'OBSERVATION**

**Sujet :** *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle.*

Date et lieu d'observation.....

### **LES PRATIQUES OBSERVEES**

- Les rites
- La construction et les activités dans les bâtis (maisons)
- Les événements festifs
- Le jugement et la purification des délits moraux
- Les activités politiques, judiciaires et religieuses traditionnelles ainsi que les acteurs en présence et les rapports entre eux
- Les cérémonies traditionnelles
- Les activités dans les bâtis (maisons)

- La fabrication des Ustensile et des objets grâce aux savoirs et savoir-faire de vannerie, de la forge et de la poterie
- Les activités de la vannerie, de la forge et de la poterie dans leur ensemble
- L'utilisation et la vente des objets obtenus grâce aux savoirs et savoir-faire de vannerie, de la forge et de la poterie
- La sauvegarde et l'utilisation des objets d'art
- Le prélèvement, la préparation, la consommation et la vente des ressources forestières
- Les pratiques liées à la médecine traditionnelle.

### **LES ELEMENTS OBSERVES**

- Les initiations traditionnelles et les cérémonies festives qui les clôturent
- Les chants et les danses rituelles et cérémonielles, ainsi que les paroles prononcées
- Les proverbes et les contes à usage quotidien et initiatique
- Les ornements, parures ou attributs
- Les objectifs d'art
- Les acteurs en présences et les rapports entre les acteurs
- Les rapports entre les acteurs et les différentes catégories patrimoniales
- Les bâtis (maisons)
- Différents objets à valeur symbolique
- Les objectifs produits grâce au savoir et savoir-faire de vannerie, de la forge et de la poterie.

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>II</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>III</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET SIGNES.....</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES CARTES, SCHÉMAS ET TABLEAUX.....</b>	<b>VI</b>
<b>LISTE DES PHOTOS.....</b>	<b>VII</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>IX</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>X</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
I. CONTEXTE DE L'ETUDE .....	2
II. JUSTIFICATION DU CHOIX SUJET .....	5
II.1. Raisons personnelles.....	5
II.1. Raisons scientifiques.....	5
III. PROBLEME DE RECHERCHE .....	6
IV. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE .....	7
V. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	8
V.1. Question principale.....	8
V.2. Questions subordonnées .....	8
V.2.1. Question secondaire n°1 .....	8
V.2.2. Question secondaire n°2.....	9
V.2.3. Question secondaire n°3.....	9
VI. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	9
VI.1. Hypothèse principale.....	9
VI.2. Hypothèses secondaires.....	9
VI.2.1. Hypothèse secondaire n°1 .....	9
VI.2.2. Hypothèse secondaire n°2.....	9

VI.2.3. Hypothèse secondaire n°3 .....	10
<b>VII. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>10</b>
VII.1. Objectif principal .....	10
VII.2. Objectifs secondaires .....	10
VII.2.1. Objectif secondaire n°1 .....	10
VII.2.2. Objectif secondaire n°2 .....	10
VII.2.3. Objectif secondaire n°3 .....	10
<b>VIII. METHODOLOGIE .....</b>	<b>10</b>
VIII.1. Recherche documentaire.....	11
VIII.1.1. Fiche bibliographique .....	11
VIII.1.2. Coordonnées spatio-temporelles .....	11
VIII.1.2.1. Coordonnées spatiales.....	11
VIII.1.2.2. Coordonnées temporelles .....	12
VIII.1.2.3. Fiches de lecture et regroupements thématiques.....	13
VIII.2. Recherche de terrain .....	13
VIII.2.1. Coordonnées spatio-temporelles .....	13
VIII.2.1.1. Coordonnées spatiales.....	13
VIII.2.1.2. Coordonnées temporelles .....	14
VIII.2.2. Types d'informateurs .....	14
VIII.2.3. Types des données .....	15
VIII.2.4. Collecte des données.....	15
VIII.2.4.1. Techniques de collecte des données.....	15
VIII.2.4.1.1. Observation .....	15
VIII.2.4.1.2. Entretien semi-directif.....	16
VIII.2.4.1.3. Les récits de vie.....	17
VIII.2.4.2. Outils de collecte des données .....	17
VIII.3. Analyse des données .....	18
<b>IX. INTERET DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>18</b>
IX.1. Intérêt théorique .....	18
IX.2. Intérêt pratique .....	19
<b>X. PLAN DE TRAVAIL.....</b>	<b>19</b>
<b>CHAPITRE I :PRESENTATION DES CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>21</b>
I.1. LE CADRE PHYSIQUE .....	23
I.1.1. La localisation administrative des Lega en République Démocratique du Congo .....	23
I.1.2. Les limites administratives de la Chefferie de Basile .....	27
I.1.3. L'historique de la Chefferie de Basile.....	28
I.1.4. La subdivision administrative .....	28
I.1.5. La situation géographique .....	29

I.1.5.1. Le climat et la végétation.....	29
I.1.5.2. L'hydrographie .....	29
I.1.5.3. Les richesses du sol et du sous-sol .....	30
I.1.5.4. La faune et la flore.....	31
I.2. LE CADRE HUMAIN.....	31
I.2.1. L'ethnonyme .....	31
I.2.2. L'histoire du peuple Lega .....	32
I.2.3. La langue .....	34
I.2.4. La vie sociale.....	34
I.2.4.1. Le système de parenté et la généalogie .....	34
I.2.4.2. Le mariage .....	39
I.2.5. L'organisation politique .....	40
I.2.5.1. Le pouvoir proprement politique ou clanique .....	40
I.2.5.2. Le pouvoir politique fondé sur le <i>Bwami</i> .....	42
I.2.6. La vie culturelle.....	44
I.2.6.1. Les initiations .....	44
I.2.6.2. L'art .....	45
I.2.6.3. La religion.....	46
I.2.7. La vie économique .....	47
I.2.7.1. L'agriculture et l'élevage.....	47
I.2.7.2. La chasse.....	48
I.2.7.3. Les échanges économiques.....	48
I.3. LES RAPPORTS ENTRE LE PATRIMOINE CULTUREL ET LES CADRES PHYSIQUE ET HUMAIN DE LA RECHERCHE .....	48
I.3.1. Rapport du patrimoine culturel Lega au cadre physique .....	49
I.3.2. Rapport du patrimoine culturel Lega au cadre humain .....	49

## **CHAPITRE II :\_ETAT DE LA QUESTION, CADRES CONCEPTUEL ET THEORIQUE** ..... 51

II.1. LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	52
II.1.1. Les travaux sur le patrimoine culturel .....	52
II.1.1.1. Le patrimoine culturel dans le champ de l'anthropologie culturelle.....	52
II.1.1.2. Etat des connaissances sur le patrimoine culturel .....	54
II.1.1.2.1. Différentes fonctions de la notion de patrimoine .....	54
II.1.1.2.2. La vulnérabilité du patrimoine culturel .....	59
II.1.2. Les travaux sur la culture Lega.....	61
II.1.2.1. Genèse des études sur la culture Lega.....	61
II.1.2.2. Les rites initiatiques .....	62
II.1.2.3. La production intellectuelle.....	65
II.1.2.4. L'expression des croyances, des savoirs et savoir-faire .....	66
II.1.2.4.1. L'expression matérielle .....	66
II.1.2.4.2. L'expression immatérielle .....	67

II.1.3. Limites de la littérature disponible .....	68
II.1.4. L'originalité du travail .....	69
II.2. CADRE CONCEPTUEL.....	70
II.2.1. Culture .....	70
II.2.2. Patrimoine culturel.....	70
II.2.3. Identité culturelle .....	71
II.2.4. Sauvegarde.....	72
II.2.5. Mondialisation .....	73
II.3. CADRE THEORIQUE.....	74
II.3.1. Le fonctionnalisme.....	74
II.3.1.1. L'unité fonctionnelle .....	75
II.3.1.2. La nécessité fonctionnelle .....	75
II.3.1.3. L'universalité fonctionnelle .....	76
II.3.2. L'ethnanalyse.....	76
II.3.2.1. La contextualité.....	76
II.3.2.2. L'holisticité .....	76
II.3.2.3. L'endosémie culturelle.....	76
II.3.3. L'ethnométhodologie.....	77
II.3.4. L'approche ethnohistorique .....	78

### **CHAPITRE III : TYPOLOGIES DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA** **..... 82**

III.1. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL .....	83
III.1.1. L'initiation <i>Bwami</i> .....	83
III.1.1.1. La définition du terme <i>Bwami</i> .....	83
III.1.1.2. Les rites initiatiques du <i>Bwami</i> .....	84
III.1.1.3. Les significations du <i>Bwami</i> .....	85
III.1.1.4. Les enseignements de l'initiation <i>Bwami</i> .....	86
III.1.1.5. Le but de l'initiation <i>Bwami</i> .....	87
III.1.2. L'initiation <i>Bwali</i> .....	87
III.1.2.1. La signification de l'initiation <i>Bwali</i> .....	88
III.1.2.2. Les buts et les enseignements de l'initiation <i>Bwali</i> .....	89
III.1.2.3. La sortie de l'initiation .....	90
III.1.3. Les proverbes ou <i>Tulibi, Kitondo</i> .....	91
III.1.4. Les contes ou <i>Mikele</i> .....	93
III.1.5. Les chants et la danse .....	94
III.1.6. Les interdits ou <i>Mikyombo</i> .....	95

III.1.6.1. La définition des interdits ou <i>Mikyombo</i> .....	96
III.1.6.2. Les types d'interdits ou <i>Mikyombo</i> .....	96
III.1.6.2.1. Les interdits sociaux .....	96
III.1.6.2.2. Les interdits sexuels.....	96
III.1.6.2.3. Les interdits environnementaux.....	97
III.1.6.3. La purification du délit .....	99
<b>III.2. LE PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL .....</b>	<b>100</b>
III.2.1. Les objets rituels.....	100
III.2.1.1. Les masques et statuettes .....	100
III.2.1.1.1. Les objets initiatiques.....	101
III.2.1.1.2. Les objets rituels utilisés dans la médecine traditionnelle .....	105
III.2.1.2. Les insignes ou attributs des <i>Bami</i> : ornements et coiffures.....	106
III.2.2.. Le <i>Lubunga</i> ou <i>Lusu</i> .....	109
III.2.3. Le <i>Mutanga</i> .....	111
III.2.4. Les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat	112
III.2.4.1. La vannerie.....	113
III.2.4.2. La forge.....	114
III.2.4.3. La poterie .....	116

## **CHAPITRE IV : SYSTÈMES DE SAUVEGARDE ET FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ..... 118**

IV.1. LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.....	119
IV.1.1. La protection juridique nationale .....	119
IV.1.2. La protection juridique internationale .....	121
IV.1.3. Les institutions culturelles nationales .....	122
<b>IV.2. LA SAUVEGARDE ENDOGENE DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA .....</b>	<b>125</b>
IV.2.1. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.....	125
IV.2.1.1. La transmission.....	125
IV.2.1.1.1. Les initiations traditionnelles : <i>Bwami</i> et <i>Bwali</i> .....	125
IV.2.1.1.2. Les proverbes, les contes et les interdits .....	126
IV.2.1.1.2. Les chants et les danses.....	127
IV.2.1.2. La sacralisation .....	128
IV.2.2. La sauvegarde du patrimoine culturel matériel .....	129
IV.2.2.1. L'héritage.....	129
IV.2.2.1.1. L'héritage des objets rituels .....	129
IV.2.2.1.2. L'héritage du <i>Lubunga</i> et du <i>Mutanga</i> .....	130
IV.2.2.1.3. Les objets produits grâce aux savoirs et savoir-faire traditionnels .....	130
IV.2.2.2. La sacralisation .....	131
IV.2.2.2.1. La sacralisation en faveur de la sauvegarde des objets rituels.....	131
IV.2.2.2.2. La sacralisation en faveur de l'inaliénabilité du patrimoine culturel matériel .....	134

IV.2.2.2.3. La sacralisation du <i>Lubunga</i> .....	134
IV.2.2.3. La conservation.....	135
IV.2.2.3.1. La conservation des objets rituels .....	135
IV.2.2.3.2. La conservation du <i>Lubunga</i> ou <i>Lusu</i> .....	135
IV.2.2.3.3. La conservation du <i>Mutanga</i> .....	136
IV.2.3. Les agents de la sauvegarde du patrimoine culturel.....	137
IV.2.3.1. Les <i>Bami</i> .....	137
IV.2.3.2. Les <i>Bakundi</i> .....	138
IV.2.3.3. Les détenteurs des savoirs et savoir-faire traditionnels .....	138
IV.2.3.4. Les Lega.....	139
<b>IV.3. LES FONCTIONS DU PATRIMOINE CULTUREL CHEZ LES LEGA.....</b>	<b>139</b>
IV.3.1. La fonction sociale et associative.....	140_Toc174272735
IV.3.2. La fonction politique .....	141
IV.3.3. La fonction judiciaire .....	141
IV.3.4. La fonction didactique.....	142
IV.3.5. La fonction économique.....	143
IV.3.6. La fonction religieuse.....	145
IV.3.7. La fonction thérapeutique et propitiatoire .....	146
IV.3.8. La fonction cathartique.....	147
IV.3.9. La fonction écologique.....	147
IV.3.10. La fonction architecturale.....	149
<b>CHAPITRE V : LE PATRIMOINE CULTUREL LEGA A L'EPREUVE DE LA MONDIALISATION .....</b>	<b>151</b>
<b>V.1. LES TRANSFORMATIONS DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA .....</b>	<b>152</b>
IV.1.1. Les transformations du patrimoine culturel immatériel .....	153
V.1.1.1. Les initiations traditionnelles : <i>Bwali</i> et <i>Bwami</i> .....	153
V.1.1.2. Les proverbes, les contes, les chants et les danses.....	157
V.1.1.3. Les interdits ou <i>Mikyombo</i> .....	157
V.1.2. Les transformations du patrimoine culturel matériel.....	159
V.1.2.1. Les objets rituels .....	159
V.1.2.2. Le <i>Lubunga</i> ou <i>Lusu</i> .....	161
V.1.2.3. Le <i>Mutanga</i> .....	163
V.1.2.4. Les objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat.....	163
<b>V.2. LES CONSEQUENCES DES TRANSFORMATIONS DU PATRIMOINE CULTUREL SUR L'IDENTITE CHEZ LES LEGA .....</b>	<b>166</b>
V.2.1. Les conséquences des transformations du patrimoine culturel immatériel sur l'identité chez les Lega .....	166
V.2.1.1. Les initiations traditionnelles .....	166
V.2.1.2. Les proverbes, les contes, les chants et les danses.....	167
V.2.1.3. Les interdits ou <i>Mikyombo</i> .....	168

V.2.2. Les conséquences des transformations du patrimoine culturel matériel sur l'identité du peuple Lega.....	171
V.2.2.1. Les objets rituels .....	171
V.2.2.2. Le <i>Lusu</i> ou <i>Lubunga</i> .....	173
V.2.2.3. Le <i>Mutanga</i> .....	174
V.2.2.4. Les objets produits à partir des savoirs et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat.....	176
<b>V.3. LES STRATEGIES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL LEGA</b> .....	<b>177</b>
V.3.1. La prise en compte du tréfonds culturel local dans les mécanismes exogènes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega.....	177
V.3.2. La prise en compte du tréfonds culturel local dans les mécanismes endogènes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega.....	179
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>180</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>180</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>180</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>180</b>